Voy. Bibl Choisie Tom VI. Art VI P 412

" Conformité de la Foi avec la Raison ou
" Defence de la Religion, contre les Prin-
" cipales Difficultez repandues dans le
" Dictionaire Historiq. et Critiq. de Mr. Bayle
à Amst Chez Henr Desbordes. 1705.
Par Mr. Jaquelot Ministre de Sa M. le
Roi de Prusse. 12° Pag. 390.

Voyez Bibl. Choisie Tom. XIII Pag. 416.

203.
a

Ouv de Mr Bayle Tom 4 folio 882 p 884 Let. 351.

See Mr Basnage's Judyment of this dispute

Gen Dictionary Article Bayle Ext Note AAA

Le Clef du Cabinet des Princes Mai 1710.

RÉPONSE

AUX

ENTRETIENS,

COMPOSEZ PAR

Mr. BAYLE,

Contre la Conformité de la Foi avec la Raison, & l'Examen de sa Theologie.

Par. Monss. Jaquelot

A AMSTERDAM,

Chez François L'Honoré, Marchand Libraire vis à vis de la Bourse.

M. DCCVII.

PREFACE.

LA diſpute que les Ecrits de Mr. *Bayle* ont fait naître, eſt de telle nature, que tous ceux qui profeſſent la Religion Chrétienne, doivent en avoir de juſtes idées, afin de ſuivre la Vérité par connoiſſance & par perſuaſion. L'Incrédulité ſoûtenue d'un Eſprit brillant, a employé tous ſes efforts, pour faire brêche au Chriſtianiſme. D'ailleurs un cœur porté à ſecouer le joug de la piété, ne manque guére d'imprimer une vertu ſecrete aux raiſonnemens les plus faux & les plus captieux, lorſqu'ils favoriſent les inclinations déreglées, & le penchant au Libertinage. Ce qui fait, qu'il eſt dificile d'ouvrir les yeux à ceux qui ſeroient fâchez de voir & d'être éclairez.

Cependant les hommes ne ſe haïſſent pas aſſez eux-mêmes, pour être

réduits à un desespoir si extravagant & si furieux, que d'aimer mieux se perdre éternellement par une incrédulité affectée & volontaire, plûtôt que de chercher leur souverain bonheur dans la connoissance d'une Vérité établie sur des principes solides & certains.

Deux sortes de personnes agissent, il est vrai, contre cette maxime du Bon Sens, cette regle de la nature. Il n'y en a que trop, que l'ignorance & les vices retiennent dans un abrutissement qui les fait vivre & mourir comme les bêtes : heureux! si après en avoir imité la vie par des actions sales, honteuses, & brutales, ils pouvoient jouïr d'un même sort, dans l'anéantissement de leurs ames. Il y en a d'autres, qu'un desir forcené de se distinguer du commun, pousse à attaquer la Religion. Ensuite de quoi, la fausse honte de se retracter les tient comme des Esclaves enchaînez, sur tout, lorsqu'ils ont acquis dans ces routes singulie-

res,

res, quelque réputation de savoir ou de bel Esprit. La possession du titre de *grand Docteur*, de *grand maître* dont on s'est flaté, dont on s'est fait une idole, ne sauroit, sans de fâcheux combats avec soi-même, consentir à cet aveu, *j'étois dans l'erreur, je me suis trompé.* L'Espece des Savans est tellement infectée de cette vanité, de ce misérable point d'honneur, qu'une retractation est presque aussi rare parmi eux, que seroit parmi les Gentilshommes, l'action de celui qui brûleroit ses titres de noblesse, dans un sens froid, & de ses propres mains.

Il est donc nécessaire de s'opposer à cette manie, qui fait gloire, aujourd'hui plus que jamais, d'attaquer la Religion & la piété. C'est un torrent qu'on doit arrêter, de peur qu'il ne ravage l'Eglise, & n'emporte ceux que l'ignorance, & les mauvaises inclinations exposent nuds & à découvert, aux coups de l'Incrédulité.

Ces motifs m'ayant obligé d'écrire contre Mr. *Bayle*, pour diſſiper le venin dont ſes Ouvrages ſont remplis, il ne ſera pas hors de propos, de rendre compte en peu de mots, au Public, de l'état & du ſuccès de cette Diſpute, afin qu'on puiſſe voir d'un coup d'œil, ce qu'il faudroit chercher avec peine, dans les Réponſes & dans les Repliques qui ont été faites de part & d'autre.

Il y a long-tems que cet homme avoit formé le deſſein de combattre la Religion, & de détruire la piété, s'il étoit poſſible. Quelle autre vûe pouvoit-il avoir, dans tous les efforts qu'ils a faits, depuis plus de vingt ans, en faveur des Athées, pour leur procurer une vie tranquile & aſſurée dans la Societé? On ne conçoit pas, qu'un tel deſſein puiſſe entrer dans une ame perſuadée qu'il y a un Dieu, & pénétrée de ſa crainte. On eſt même étonné, que ceux qui l'ont connu familierement

ne

ne se soient pas opposez à cette entreprise, soit en particulier, soit en public, si leurs remontrances étoient inutiles. C'étoit là sans contredit le meilleur usage qu'ils pussent faire de leur Esprit & de leur Savoir, plûtôt que d'exciter d'autres divisions. Les guerres civiles sont odieuses en tout tems : mais elles sont exécrables, lors que les Etrangers ravagent la Patrie.

Quoi qu'il en soit, Mr. *Bayle* trop sûr de sa réputation & se flattant de s'être acquis le droit d'écrire impunément ce qu'il lui plairoit, entreprit de composer son Dictionnaire, pour donner l'essor à son esprit, & pour mettre au jour toutes les difficultez qu'il avoit ramassées contre la Religion. Il parsema ce gros Ouvrage de profanations, de railleries, d'invectives, contre la pieté, & d'une multitude d'obscénitez qu'il regardoit comme des ornemens & des attraits propres, pour s'acquerir la faveur de certaines personnes, de

qui il recherchoit principalement l'approbation.

Enfin deux hiſtoires lui fournirent le prétexte d'étaler toutes ſes difficultez, & de décocher tous ſes traits contre la Religion. L'Hiſtoire des Manichéens, & des Pauliciens lui fit prendre la hardieſſe de ſoûtenir que Dieu étoit l'origine du mal, & l'*Auteur du péché*, du moins ſuivant les lumieres naturelles de la Raiſon. L'Hiſtoire des Pyrrhoniens ouvrit la carriere à cet Eſprit, pour charger toutes les véritez, ſur tout les véritez de la Foi, de doutes & d'incertitudes, & pour mettre les principaux articles de la Religion, en oppoſition avec les lumieres naturelles de la Raiſon.

Ces deux Thêſes, également incompatibles avec la Religion, ſont néanmoins les propoſitions favorites de Mr. *Bayle*. Il ne les perd jamais de vûe : elles reviennent à la prémiére occaſion. Il les fait entrer de gré ou de force, dans presque

que tous les ſujets qu'il traite : & cela ſi ſouvent, & avec tant d'affectation, qu'on diroit que l'envie de les établir, étoit la fin principale qu'il ſe propoſoit.

A l'égard du Pyrrhoniſme, on a remarqué deux choſes dans cette Diſpute. La prémiere que Mr. *Bayle* raiſonne avec beaucoup plus de force & plus d'évidence, lorſqu'il s'agit d'établir l'exiſtence de Dieu, que quand il propoſe les difficultez qu'il a prêtées à *Simonide*, contre cette vérité : deſorte qu'il eſt aiſé d'appercevoir, à travers les obſcuritez qu'il a voulu répandre ſur cette importante queſtion, qu'il faut réſiſter aux lumiéres naturelles de l'eſprit, pour n'en être pas convaincu. On doit faire le même jugement de la ſpiritualité de l'Ame, ſi on lit avec application ce qu'il en a dit, pour, & contre : & recevoir, par conſéquent, l'*exiſtence de Dieu*, & *la ſpiritualité de l'Ame*, les deux ſources de la Re-

ligion comme des principes très-conformes à la Raiſon. Vouloir être Pyrrhonien ſur ces articles fondamentaux, c'eſt agir contre ſoi-même en déſeſperé, c'eſt violer les prémieres regles de la prudence & réſiſter volontairement, aux lumiéres les plus vives de la Raiſon.

Car enfin, rien n'eſt plus facile que de concevoir une *Subſtance qui penſe*, quand on n'employe pas l'imagination, pour s'en former aucune figure. La *Penſée* eſt quelque choſe de ſi intime à l'homme, & de ſi connu, qu'elle porte d'elle-même l'eſprit à ſe former une idée de l'Ame proportionnée à ſes actions, ſuivant la maxime, que la nature d'une action eſt conforme à la nature de la cauſe qui la produit, *agere ſequitur eſſe*. Au contraire les attributs du Corps, quelque ſenſibles qu'on ſe les figure, n'ont à beaucoup près, l'évidence, ni la certitude des attributs de l'Ame. Puiſque, ſoit qu'on parle de l'étenduë, de la diviſibilité,

té, ou du mouvement, il y a ſur chacune de ces propriétez tant d'obſcurité, tant de difficultez inexplicables, qu'on peut aſſurer ſans crainte, qu'un Etre Spirituel eſt beaucoup moins incomprehenſible, que la nature ou l'eſſence du Corps.

L'autre choſe qui a fait un ſujet de diſpute, c'eſt que Mr. *Bayle* a ſouvent avancé que la Religion étoit oppoſée aux lumiéres naturelles, parceque la plûpart de ſes articles ſont combattus invinciblement par les maximes évidentes de la Raiſon; qu'il falloit renoncer aux lumiéres naturelles pour les croire; & que même il y avoit des Myſtéres qui impliquoient *contradiction*.

Il s'eſt recrié ſur ce terme; il a chicané: mais on a mis ce fait dans un ſi grand jour, qu'on ne ſauroit ne le pas appercevoir, quand même on voudroit ſe crever les yeux. Ne ſuffit-il pas, qu'il ait aſſuré, comme il l'a ſouvent répeté, que

la plûpart des articles de la Foi, étoient invinciblement combattus par les maximes évidentes de la Raison? Une semblable opposition approche si fort de la contradiction, & cette exception ou distinction de Mr. *Bayle* est si frivole, qu'il devoit avoir honte d'en faire son retranchement & son fort.

La question n'est donc pas, comme il vouloit le faire accroire, & comme ses Amis & ses Disciples le disent encore aujourd'hui, si tous les Mystéres de la Religion peuvent être expliquez si clairement par la Raison, c'est-à-dire, par les lumiéres naturelles, qu'il n'y reste aucune difficulté. C'est se battre en retraite, & tâcher de donner le change, pour tromper les Lecteurs. On a poussé sur cela Mr. *Bayle* sans quartier. On lui a montré qu'il y a une grande différence entre se servir des lumiéres naturelles avec succès, pour établir la vérité d'un dogme, ou prétendre que ces mêmes lumieres

mieres naturelles puiſſent & doivent expliquer ce même dogme clairement dans toute ſon étenduë.

Si ces deux choſes n'étoient fort diférentes, il faudroit néceſſairement renoncer à toutes les Sciences humaines. Il en eſt des Sciences à peu près comme du Soleil, nous le voions & nous ſommes certains que nous le voions; mais nous ne ſavons rien davantage avec évidence & avec certitude, ſoit de ſa nature, ſoit de ſon étenduë, ſoit de ſon mouvement. Quand donc l'état de la Religion ſeroit ſemblable à celui des autres Sciences, on n'en pourroit rien conclurre à ſon préjudice. Mais la Religion a cet avantage, que la Révélation éclaire & fortifie la Raiſon, & qu'outre cela on peut dire que la Religion, excepté le Myſtére de la Trinité, que nous ne connoiſſons pas, ne renferme point plus de difficultez, que les autres Sciences, lorſqu'il s'agit de les approfon-

dir, & de les expliquer clairement.

Je dirai davantage: c'eſt que quand même l'eſpérance d'une heureuſe éternité ne ſeroit appuiée que ſur des conjectures raiſonnables & bien fondées, la Prudence & le Bon Sens voudroient qu'on ſuivît la Religion; de la même maniere qu'on ſe détermine, dans pluſieurs profeſſions de la vie, ſur des conjectures & des raiſonnemens vrai-ſemblables.

Après tout, le Pyrrhoniſme affecté de Mr. *Bayle* n'eſt que la moindre partie de cette Diſpute. L'Homme eſt fait de telle nature, qu'il ne ſauroit s'empêcher de voir la clarté ni de ſentir la force des raiſons qui ſe préſentent à ſon eſprit. Cela eſt ſi certain, que même dans les choſes les plus douteuſes, on a un penchant naturel, vers celles qui ſont les plus probables. Deſorte qu'il y a ſujet de douter, qu'un véritable Pyrrhonien ſoit quelque choſe de poſ-

poſſible. Ce n'eſt tout au plus qu'un eſprit de critique, qu'on s'eſt formé par une folle vanité afin de ſe diſtinguer des autres & de ſe repréſenter à ſoi-même, comme un Génie ſupérieur en jugement & en pénétration, à qui il eſt impoſſible de rien impoſer.

Le point capital de cette controverſe, conſiſte donc en ce que Mr. *Bayle* a épuiſé tous ſes efforts, pour prouver par les lumieres naturelles que Dieu eſt *l'Auteur du péché, la ſeule & la véritable cauſe du mal moral.* Il a remué Ciel & Terre, afin d'établir cette propoſition, quoi qu'il ait déclaré plus d'une fois, que c'étoit un renverſement entier de la Religion.

Mais Mr. *Bayle* eſt allé ſi loin, qu'il n'a pas fait difficulté de nier, en vrai Spinoziſte, la Liberté de l'homme pour en conclurre demonſtrativement & ſans replique, que Dieu ſeul fait tout par voye de création, que l'homme ne fait rien, qu'il

qu'il n'eſt qu'un ſujet purement paſſif des actions de Dieu. Et comme cette Philoſophie portoit un coup mortel à la Religion, d'une maniere trop ſenſible, pour ſe pouvoir flater qu'on ne s'en appercevroit pas, il jugea le Syſtême du Synode de Dordrecht propre à lui ſervir de couverture. Je ne ſai ſi la qualité *d'Orthodoxe rigide* dont il ſe paroit, lui a été de grand uſage pour ſe jouer des Chrétiens: mais je ſai bien qu'il faut être d'une ſtupidité profonde, ou d'une opiniâtreté prodigieuſe, pour ne pas voir cette ruſe, & cette impoſture.

Ainſi l'origine du Mal eſt la véritable queſtion qui a fait naitre cette diſpute. On a ſoûtenu contre Mr. *Bayle* que les ſeules lumiéres naturelles ſuffiſent pour reconnoitre que Dieu n'eſt ni la cauſe des crimes, ni l'Auteur du péché.

Sur quoi on doit faire quelques remarques qui ont été aſſez éclaircies pour déterminer tout Lecteur qui

qui a quelque pénétration d'eſprit, & qui veut ſe conduire avec équité, indépendamment de tout préjugé.

On a prouvé & établi la Liberté de l'homme, & fait voir que les diverſes définitions qu'on en donne, reviennent, au fond, à la même choſe, & ne ſont qu'une diſpute de mot. On a montré que la permiſſion de pécher n'eſt qu'un reſultat de la nature du Franc-arbitre donné à l'homme. Mr. *Bayle* n'eſt pas entré dans la queſtion de la Liberté. Il n'a fait que voltiger à l'entour, n'oſant avouer qu'il la rejettoit, lors même qu'il tâchoit d'établir tout ce qui eſt capable de la détruire. Enfin ſentant ſon foible, & faiſant néanmoins le fier, il dit hardiment pour étourdir ſes Lecteurs, que ſuppoſé même la Liberté, de quelque maniere que ce ſoit, elle ne ſervoit de rien pour répondre à ſes argumens contre l'origine du Mal. C'eſt au Lecteur in-

intelligent à juger ſi Mr. *Bayle* a bien ou mal ſoûtenu ſa prétention.

Mais ſi ce Philoſophe eut crû lui-même, qu'elle étoit bien fondée, pourquoi auroit-il employé tant d'efforts odieux, pour anéantir la Liberté, ſans laquelle la Religion ne ſauroit ſubſiſter?

Pourquoi eſt-il demeuré d'accord, que la Preſcience de Dieu antérieure à ſes Decrets diſſipoit beaucoup de difficultez? Puiſque de cela ſeul, il s'enſuit qu'on doit préférer un Syſtême qui admet une telle préviſion, au Syſtême qui la rejette: quand il n'y auroit que cette ſeule raiſon, qu'elle détruit beaucoup de difficultez qui tendent à établir cette horrible propoſition, que *Dieu ſeroit Auteur du péché.*

Il eſt vrai que Mr. *Bayle* rejette cette preſcience de Dieu, comme impoſſible. Mais on l'a prouvée & expliquée d'une maniere, qui l'a con-

contraint de faire une espéce d'objection, fondée sur ce que cette question, qu'on a toûjours crû très-difficile, seroit pourtant très-facile, suivant l'explication de Mr. *Jaquelot*. Quel triomphe ne se seroit-il pas attribué, si ses adversaires eussent été contraints de lui faire une semblable réponse!

Nôtre Philosophe s'est encore expliqué d'une façon plus propre à faire sentir, qu'il étoit réduit au silence, quand il confesse dans son dernier Ouvrage, que *si le péché est entré par accident au monde*, toutes les difficultez s'évanoüissent & tombent d'elles-mêmes. On trouvera cet aveu dans ses *Entretiens* & dans la Réponse qu'on y a faite.

Il ne s'agit donc, que de savoir, si on a clairement établi cette proposition, que le péché est arrivé par accident, & qu'il n'étoit pas du prémier dessein de Dieu: de quoi les Lecteurs qui ont quel-

quelque habileté peuvent être Juges.

Voila l'idée la plus juſte qu'on puiſſe ſe former du cours de cette diſpute, pour bien juger de ſon ſuccès. C'eſt à la conſcience d'un Lecteur Chrétien à délibérer, ſi on ne doit pas ſuivre un Syſtême qui diſculpe la Divinité, de cette affreuſe accuſation qui eſt depuis long tems le fort des Libertins, ſavoir, que Dieu eſt l'Auteur du péché; plûtôt que de s'attacher avec opiniâtreté à des principes qui fourniſſent aux ennemis de la Réligion, leurs plus fortes armes, pour la combattre.

Ceux qui voudront méditer ce Syſtême qui a demonté les batteries de Mr. *Bayle* doivent ſavoir, qu'il eſt compoſé de quatre parties eſſentielles qui uniſſent parfaitement la Nature, la Liberté, & la Grace. La premiere eſt la Liberté de l'homme ſuivant l'idée qu'on

qu'on en donne. La seconde, la Prescience de Dieu, telle qu'on l'établit. La troisiéme est la dispensation de la Providence, selon les Loix générales, & immuables que l'Auteur de la Nature a établies. La quatriéme enfin, c'est l'œconomie de la priere, qui a son rapport à une Providence particuliere.

Ces quatre points ont été assez clairement établis dans cette dispute, pour se promettre qu'un Lecteur qui étudiera cette importante matiere, ces fondemens de la Religion sans prévention, & avec quelque attention, y trouvera une conformité de la Foi avec la Raison, suffisante pour lui donner la connoissance des véritez du Salut, & pour l'en persuader pleinement. Cette persuasion étant bien fondée, le portera à l'obéissance aux commandemens de l'Evangile, à une foi vive, comme à la seule dis-

disposition propre pour nous faire recevoir un jour l'accomplissement des promesses que Dieu nous a faites.

TA-

TABLE
DES
CHAPITRES.

CHAP. I. *Reflexions générales sur les* Entretiens *de Maxime & de Themiſte.* Pag. 1

CHAP. II. *Si la premiere Partie de* l'Examen de la Théologie *de Mr.* Bayle *contient des ſuperfluitez, du moins à ſon égard.* 9

CHAP. III. *Des prétendues fautes que Mr.* Bayle *reproche à Mr.* Jaquelot. 27.

CHAP. IV. *Mr.* Bayle *s'eſt trouvé dans de furieuſes angoiſſes au ſujet de la Liberté.* 34.

CHAP. V. *Continuation du même ſujet.* 45.

CH VI. *Mr.* Jaquelot *ne dit point la même choſe que Mr.* Bayle, *ſur la concorde de la Foi avec la Raiſon.* 51.

CHAP. VII. *Où l'on commence à examiner les réponſes de Mr.* Bayle, *touchant l'Origine du Mal.* 64.

CHAP. VIII. *Défenſe des cinq principes de Mr.* Jaquelot, *oppoſez aux Notions, que Mr.* Bayle *appelle communes. On ſoûtient le premier.* 74

CHAP. IX. *Défenſe des quatre autres principes de Mr.* Jaquelot. 80.

CHAP. X. *De quelques reflexions de Mr.* Bayle, *ſur ce que Mr.* Jaquelot *avoit dit de la Liberté de l'Homme.* 91.

CHAP. XI. *De la queſtion* Pourquoi Dieu a permis le Peché. *Obſervation générale propre à terminer la diſpute.* 97.

CHAP. XII. *Examen de l'Article XV. des* Entretiens *de Mr.* Bayle, *ſur la queſtion,* Pourquoi Dieu a permis le Peché. 104.

CHAP. XIII. *Des Loix générales & de leur uſage dans la queſtion,* pourquoi Dieu a permis le Peché. *On y fait auſſi quelques Réflexions ſur la bonté de Dieu.* 112.

CHAP. XIV. *De l'inutilité de l'Article XVIII. des* Entre-

tretiens *qui contient de nouvelles Considerations sur les Loix générales.* 125.

CHAP. XV. *Réponse aux remarques de Mr.* Bayle, *sur le Système de Mr.* Jaquelot. 131.

CHAP. XVI. *Continuation du même sujet.* 138.

CHAP. XVII. *Qu'on ne sauroit dire dans le Système de Mr.* Jaquelot *que Dieu ait voulu le péché, ni qu'il en soit, à proprement parler, la cause.* 145.

CHAP. XVIII. *On examine la même question, & on montre que dans le Système de Mr.* Jaquelot *Dieu ne peut être l'Auteur du péché, comme Mr.* Bayle *le prétend.* 158.

CHAP. XIX. *On soûtient les 20 propositions que Mr.* Bayle *a tirées du Livre de Mr.* Jaquelot *pour les combattre.* 168.

CHAP. XX. *Observations sur quelques remarques inutiles que Mr.* Bayle *a faites dans les Articles XXIV & XXV.* 184.

CHAP. XXI. *On soûtient la Doctrine de Mr.* Jaquelot *sur les deux sortes de Volontez de Dieu & sur la permission.* 190.

CHAP. XXII. *Réponse à l'Art. XXVIII contenant des Remarques sur le franc-arbitre, & sur plusieurs difficultez contre la Doctrine de Mr.* Jaquelot, *touchant la chûte de l'homme.* 200.

CHAP. XXIII. *Réponse aux Remarques de Mr.* Bayle *sur la permission de Dieu, dans l'Art. XXIX. de ses* Entretiens. 205.

CHAP. XXIV. *Réponse aux Articles XXX & XXXI. des* Entretiens. 209.

CHAP. XXV. *Du Mal Physique.* 220.

CHAP. XXVI. *On répond aux chicanes & aux contradictions que Mr.* Bayle *reproche à Mr.* Jaquelot *par rapport au mal physique.* 225.

CHAP. XXVII. *Remarques sur l'Art. XXXIV des* Entretiens *touchant les peines éternelles.* 238.

CHAP. XXVIII. *Du Pyrronisme.* 245.

CHAP. XXIX. *Conclusion de cette Controverse, par quelques Réflexions.* 255.

R E-

RÉPONSE AUX ENTRETIENS, COMPOSEZ PAR Mr. BAYLE,

Contre la Conformité de la Foi avec la Raiſon & l'Examen de ſa Théologie.

CHAPITRE I.

Reflexions générales, ſur les Entretiens de Maxime & de Themiſte.

LORS que j'appris que Mr. *Bayle* compoſoit des Dialogues, pour répondre à *l'Examen de ſa Théologie*, j'en eus de la joie; parce que je jugeois que dans ces Entretiens, quelqu'un y feroit le perſonnage d'Avocat de Mr. *Jaquelot*, qu'il repréſenteroit à celui de Mr. *Bayle*, les raiſons qu'on avoit publiées, contre les pernicieux ſentimens qui ſont répandus dans preſque tous ſes Ouvrages. Cela eût obligé ſon Avocat de donner des réponſes claires, nettes & préciſes, & quoi qu'il

ne l'eût pu faire, la modestie de ce Heros auroit été néanmoins assez complaisante, pour permettre à son Apologiste de lui adjuger la Victoire & de lui décerner des triomphes.

Je m'imaginai de plus, que ce Génie supérieur avoit choisi la méthode des Dialogues, à cause qu'elle est propre à grossir un Volume par des répétitions, & que nonobstant ce défaut, elle ne laisse pas de délasser l'esprit des Lecteurs, & de leur rendre le sujet qu'on traite plus intelligible; pourvû qu'on n'y emploie ni la mauvaise foi, ni l'imposture.

On a été fort trompé, j'en suis sûr, principalement les amis & les disciples de Mr. *Bayle*, qui répandoient en tous lieux des cartels de la part de ce Goliat; chacun, dis-je, a été fort trompé de voir cet homme incomparable introduire, sur la scéne, deux aveugles forcenez, pour donner d'une main mille injures, mille coups de barre au pauvre Mr. *Jaquelot*, & couronner de l'autre leur Héros d'une moisson de lauriers. Ce spectacle aura pourtant quelque chose de divertissant; comme la fureur, qui les anime, les aveugle en même temps & leur ôte la connoissance & la Raison, on verra Mr. *Jaquelot* éviter leurs coups, avec un peu de mouvement, & quoi que Mr. *Bayle* présente continuellement la tête pour recevoir des couronnes de leurs mains, ces aveugles les posent si mal qu'à la moindre secousse elles tomberont à terre.

Je ne comprens pas, comment ce bel Esprit n'a pas craint de représenter, au naturel, la scéne du Soldat Fanfaron de *Térence*. L'un & l'autre font rire, par le recit fastueux & ridicule de leurs exploits. Ils ne portent l'un & l'autre que

des

des coups mortels. Le recit qu'ils en font extasie les auditeurs, l'un des personnages crie *cela est assommant*, l'autre *cela est sans replique*, ils renvient l'un sur l'autre : „ que répond à cela le „ Ministre de Berlin ? Il est muet comme un „ poisson. * *Pulere, mehercle dictum & sapienter, papæ! Jugularas hominem. Quid ille? mutus illico.* Si ces exclamations sont semblables, la suite ne s'accordera pas moins ; les Victoires de M. *Bayle* ne se trouveront pas plus réelles, que les exploits du Soldat d'Antiochus.

Parlons sérieusement, si Mr. *Bayle* a étouffé tout sentiment de modestie & de pudeur, dans les loüanges qu'il se donne, il ne s'est pas conduit avec moins d'imprudence, quand il n'a consulté que sa passion, sa fureur, pour accabler Mr. *Jaquelot* d'injures. Ne savoit-il pas que c'est une maxime établie de tout tems, que l'emportement & les injures ne sont propres qu'à faire naître de fâcheux préjugez dans l'esprit des Lecteurs, contre celui qui les employe ? desorte que les moindres lumieres de la prudence & du bon sens veulent qu'on s'en abstienne, pour ne porter aucun préjudice à son propre Ouvrage ; parce que tout Lecteur sensé regarde les injures, comme un honteux & mauvais supplément aux raisons qui manquent à un Auteur. On peut quelquefois imposer à la canaille, par ces cris de † *haro* : mais des Lecteurs de la haute classe, comme le *Maxime* & le *Themiste* de Mr. *Bayle* se vantent d'être, ne devoient pas donner dans ce honteux panneau, s'ils vouloient faire quelqu'honneur à leur Maître.

* *Terent. Eunuch. Act. 3. Scen. 1.*

† *C'est un cri pour demander secours contre une personne qui nous opprime.*

Celui qui a fait l'Avis au Lecteur, sur ces Dialogues, a raison de dire que l'ardeur de la fievre consumoit Mr. *Bayle*. Il est aisé de remarquer en les lisant, que l'Auteur souffroit un transport continuel au cerveau. Je suis fâché que cet Ouvrage ait abbrégé ses jours & qu'il soit mort dans ce triste état. Mais il n'étoit guere possible, qu'une application de trois mois, jour & nuit, sans aucune distraction, ne le consumât entierement.

S'il étoit encore avec nous, je serois obligé de lui faire de sérieuses remontrances, pour le convaincre que son furieux emportement le deshonoroit, à le considérer comme Philosophe, & que cette confusion devoit lui inspirer un véritable repentir, s'il vouloit qu'on le régardât, comme Chrétien. Je n'aurois eu dessein en cela, que de m'acquiter de mon devoir. Je ne suis pas assez simple, pour croire qu'il eût fait son profit de mes exhortations. Ce Géant n'étoit pas d'humeur de se corriger à la voix d'un Pygmée, qui l'avoit démasqué & qui mettoit au jour ses fraudes & ses impostures. Il étoit trop content de se voir reconnu des Libertins, pour leur Chef; afin d'aller en course, sur les Chrétiens, portant la banniere du Synode de Dordrecht. Cette ruse étoit son Idole & toute la joie de son cœur. Arracher ce pavillon de ses mains, c'étoit démonter ses batteries, le couler à fond, l'exposer à l'indignation de tous les honnêtes gens. Un hardi fourbe n'est jamais plus furieux, que lors qu'il est surpris sur le fait & qu'on découvre son imposture.

Car enfin qu'avois-je fait à Mr. *Bayle*, qui dût lui causer de si grans transports? J'ai cherché dans ses Ouvrages, ses véritables sentimens. J'ai cru

cru qu'ils étoient incompatibles avec les prémieres veritez, & les principaux fondemens de la Religion & de la Foi. N'étois-je pas obligé en conscience de communiquer au Public mes pensées? puis que les Ecrits de Mr. *Bayle* étoient entre les mains de tout le monde, & que presque tous les Lecteurs, se souciant peu, par éxemple, de l'age, que pouvoit avoir Héléne, lors que Thesée l'enleva, ne faisoient aucun état de cette importante question, pour s'appliquer uniquement à ce qu'il y dit contre la liberté de l'homme; d'où on ne sauroit rien conclurre, qui ne soit pernicieux à la Religion?

Ce grand maître de langue s'exprime si clairement, que je ne croiois point m'être mépris dans la recherche de ses veritables sentimens. Cependant je n'en parlai qu'à demi-mot, pour lui donner lieu de s'expliquer si préciſément, qu'on n'en pût douter. J'usai à son égard des manieres les plus civiles & les plus honnêtes, qu'il fût possible, jusques là qu'on m'a reproché, que j'avois gardé trop de mesures. A quoi servit la Réponse qu'il me fit, dans le Tome 3 des Questions du Provincial? A rien autre chose qu'à convaincre tous ceux, qui entendent ce qu'ils lisent, que les soupçons, que ses Livres font naître dans l'Esprit, ne sont que trop bien fondez. Il entra dans la nasse trop avant, pour en pouvoir sortir. Il a beau s'élancer de furie pour me mordre, il sentoit bien qu'il étoit pris & qu'il n'y avoit plus de ressource.

Dans cette prémiere Réponse, il ne parloit que de la vivacité de mon esprit, de mon beau génie, de ma pénétration, de mon éloquence & de mon stile vif & éblouïssant; éloges dont je ne fis pas plus de compte, que je fais préſen-

tement de ſes injures. Je ſuivis toûjours mon chemin, pour défendre le Chriſtianiſme qu'il attaquoit. Il n'y a point de Lecteurs, qui n'aient remarqué, que j'avois toûjours pour Mr. *Bayle* les égards, que la civilité & la bienſeance éxigeoient, autant que la Verité le pouvoit permettre. Le Public en eſt convaincu.

D'où vient donc que Mr. *Bayle* ſe fait voir en fureur, depuis le commencement de ſes Dialogues, juſques à la fin? *Mauvaiſe foi*, *conſcience éteinte*, *menſonge*, *ignorance du ſentiment des Prédeſtinateurs*, être moins habile que le moindre Propoſant, quoi que j'aie plus de trente ans de Miniſtére, c'eſt là le refrein ordinaire de ſes Entretiens; bien qu'il lui échappe de dire en quelques endroits, que j'ai de l'eſprit & de la pénétration, que je ſuis un malin Sophiſte & un vieux Routier. D'où viennent donc tant de changemens & de variations dans l'eſprit, ou dans le cœur de Mr. *Bayle*? Il eſt facile de le deviner: la raiſon en ſaute aux yeux. Il a ſenti la peſanteur du coup que l'Examen de ſa Théologie lui portoit. Il a vu qu'on y mettoit à découvert ſa mauvaiſe foi, ſes impoſtures, & le venin de ſa doctrine. Accablé de raiſons ſans replique, l'eſprit réduit au ſilence, il fait venir à ſon ſecours la colére & l'emportement, *furor arma miniſtrat*. C'eſt là l'unique denoüement de la métamorphoſe de Mr. *Bayle*, civil & enjoué, en Mr. *Bayle* groſſier comme un crocheteur.

Allons plus loin, pourquoi croit-on qu'il ait gardé les dehors de civilité, dans ſa prémiere Réponſe? C'eſt que Mr. *Bayle* peu ſavant en Théologie s'étoit imaginé qu'il m'enfermeroit dans un même labyrinte avec les Supralapſaires, par-

parce que je me servois comme eux de cette expression, *Dieu a tout fait pour sa gloire.* Ces paroles, qu'il n'entendoit pas, firent qu'il se persuada, que rien n'étoit plus facile, que de me faire succomber sous le poids de ses difficultez. Deçu par son ignorance, il crut, que plus il releveroit mon mérite, plus il rehausseroit le prix de sa victoire. Les qualitez de Philosophe & de Théologien, qu'il remarquoit en moi avec quelque distinction, ne lui étoient alors visibles, que parce qu'elles serviroient à donner plus de relief à son triomphe imaginaire. Convaincu de sa béveue & de son ignorance, par l'Examen de sa Théologie, aveuglé de fureur, le blanc est changé en noir, & le noir est devenu blanc. J'en pourrois alleguer un exemple sensible & honteux, qu'on trouve dans ses Entretiens, & que personne en Hollande n'ignore. Mais le sujet ne vaut pas la peine qu'on en parle. C'est donc avec raison, que je regarde de même œuil son mépris & ses loüanges, & que j'ai pour l'un & pour l'autre, une égale indifference.

Je ne ferai plus qu'une remarque, avant que de finir ce Chapitre. Jamais Auteur n'a dû se trouver dans un si grand embarras, que Mr. *Bayle*, pour se tirer des fâcheux détroits, où la premiere partie de l'Examen de sa Théologie & la question de la liberté le tenoient engagé. Il n'est guére possible de douter qu'il n'ait fait tous ses efforts, pour s'en dépetrer. On lui représente des contradictions importantes, & même à l'égard du principal point de la controverse. On y met dans la derniere évidence sa hardiesse à nier ce qu'il a dit, ce qu'il s'est efforcé de prouver depuis plus de vint ans. On a expo-

ſé ſa méthode & ſes maximes, qui conduiſoient droit à l'irréligion & à l'Atheïſme. L'injuſtice de ſes plaintes & de ſes accuſations a été relevée fort haut. Quelles contorſions, quels mouvemens ne ſe ſera-t-il pas donnez, en ſecret, pour ſe décharger, s'il étoit poſſible, d'un ſi peſant fardeau?

En vérité, je ſuis perſuadé, qu'il n'y a point de Lecteur, qui ne convienne avec moi, qu'il faut avoir endurci ſon cœur, juſqu'à perdre tout ſentiment de honte & de pudeur, pour ſe ſentir contraint de garder un profond ſilence, ſur tant de faits importans & de la derniere conſéquence par rapport à nôtre diſpute, & pour oſer faire autant de rodomontades que Mr. *Bayle* en a faites. Qui ſauroit combien il en a coûté au grand cœur de ce Génie tranſcendant, pour ſe diſpoſer à écrire le peu de lignes que je vais tranſcrire, on auroit pitié de lui. C'eſt *Themiſte* ſon Oracle, qui fait ce triſte aveu. * *Mais quoi qu'il en ſoit, commençons d'examiner la Replique de Mr. Jaquelot.* Lecteurs ſoyez attentifs, Hercule, ce domteur de monſtres, va paroître. *Elle contient*, pourſuit l'Oracle, 472 *pages*; il y devoit joindre la Préface, qui eſt propre à donner quelque mortification à ſon Héros. Ce n'eſt pourtant rien que ce petit retranchement, en comparaiſon de ce qui ſuit. Par un coup de maître, ou de déſeſpoir, voici plus de trois cens pages rejettées, comme indignes de diſcuſſion, *dont*, ajoûte-t il, *nous pouvons négliger les* 304 *premieres qui ne ſont chargées que de* SUPERFLUITEZ, *pour le moins, à nôtre égard.* Qu'on eſt heureux de ſe croire le premier eſprit du monde, & de s'attribuer le beau privilége de négliger

* *Entret. p.* 4.

ger des minuties & des superfluitez, qui nous imposent silence, *Aquila non captat muscas!*

Mr. *Bayle* n'est pourtant ni si vain, ni si content de ce silence forcé, qu'il voudroit le faire accroire. Ce fardeau l'importunoit, il en sentoit la pesanteur. Il revient à le secoüer vers la fin de ses Entretiens, afin de s'en décharger, mais inutilement. C'est comme un dard dans sa peau, qu'il n'a pu arracher sans faire la plaie beaucoup plus grande.

Quoi qu'il en soit un Auteur reduit à supprimer 304 *pages* d'un Livre de 472 qui attaque ses sentimens, n'a pû éviter une confusion intérieure tres-mortifiante, laquelle devoit, s'il eût été maître de lui-même, l'obliger d'être plus modeste dans les louanges dont il se couronne de ses propres mains, & plus retenu dans les injures qu'il vomit contre M. *Jaquelot*.

Laissons là ces ordures, quoi qu'elles composent plus de la moitié de ces Entretiens; n'en parlons plus. Examinons sa Réponse & commençons par le jugement que Mr. *Bayle* fait de la prémiere Partie de l'Examen de sa Théologie.

CHAPITRE II.

Si la prémiere Partie de l'Examen de la Théologie de Mr. Bayle *contient des* SUPERFLUITEZ, *du moins à son égard.*

CEUX qui ont lu le 3 Tome des Réponses de Mr. *Bayle* aux Questions d'un Provincial, savent qu'il se plaignit amérement de Mr. *Ja-*

quelot, de ce qu'il s'attribuoit le titre de défenseur de la Religion, qui étoit attaquée par Mr. *Bayle*. Il prétendoit que ses sentimens étoient entiérement conformes à la doctrine de *Calvin*, au Synode de Dordrecht & que Mr. *Jaquelot* étoit un de ces Théologiens *rationaux*, dont les principes sont suspects de Socinianisme.

Que répondit à cela Mr. *Jaquelot*? Il laissa à Dieu le jugement absolu du cœur de Mr. *Bayle*, & n'en parla qu'autant que les Ouvrages de ce Philosophe le donnoient à connoître. Il jugea, suivant cette méthode, que ce bel Esprit étoit un Ennemi caché de la Religion & le prouva, dans l'Examen qu'il fit de sa Théologie, par tant de raisons, que Mr. *Bayle* a été obligé de garder un profond silence & d'y succomber. On auroit cru que cet homme se sentant malade & mourant, comme son panégyriste nous l'apprend, donneroit gloire à Dieu & protesteroit de son innocence, pour l'édification de l'Eglise qu'il avoit horriblement scandalizée, par ses Ecrits: c'étoit là du moins son devoir & ce qu'un véritable Chrétien auroit fait. Mais bien loin de là, ce Génie supérieur, à qui une retractation paroissoit plus épouvantable que la mort, a mieux aimé continuer son jeu, & ses fraudes, quoi que réduit à un honteux silence, que de reconnoître ses égaremens, tant il étoit abandonné à son sens réprouvé. Mais laissons là ces fâcheuses idées, pour venir au fait.

Mr. *Jaquelot* prouva que Mr *Bayle* étoit veritablement un Ennemi secret de la Religion, parce qu'il l'opposoit continuellement à la Raison. Il montra avec la derniere évidence, que Mr. *Bayle*, s'efforçoit d'établir ce détestable principe, en plusieurs endroits de son Dictionnai-

naire. Il ne faut que lire le Chap. VII. de la prémiere Partie de l'Examen & les six qui suivent, pour en être convaincu. On verra ce qui a obligé Mr. *Bayle* de s'imposer silence à lui-même, ne pouvant rien trouver qui fût capable d'éblouïr le Lecteur, ni de lui donner le change. Il y avoit même dequoi l'instruire suffisamment, si ce Génie supérieur eût pu s'abaisser assez, pour faire son profit des lumieres d'autrui. On trouvera aussi, dans cette prémiere Partie, beaucoup de contradictions formelles dans lesquelles ce bel Esprit est tombé. Il a rapporté lui-même, dans dix Articles & dans les termes qu'il lui a plu, les titres des questions qu'on y avoit traitées; après s'être fait beaucoup de violence, pour en entendre parler. Et comme, s'il lui étoit indifférent qu'on le crût homme à se contredire souvent, grand fourbe & ennemi de la Religion: il n'a point rougi d'appeller cela *des superfluitez, pour le moins à son égard.* * *Cessez*, dit Maxime, *de m'exhorter à la discussion d'un certain nombre d'endroits choisis dans les* 303 *prémieres pages du Livre de Mr.* Jaquelot. *Mon parti est pris, je ne veux plus songer à ce Livre-là.* Il avoit raison, la pensée n'en pouvoit être pour lui, que pleine de mortification. *Je commence*, continue-t-il, *d'être las de ces disputes:* D'où on peut conclurre, que c'étoient là ses derniers efforts, & qu'il auroit gardé le silence, quand même la mort ne l'auroit pas emporté. C'étoit en effet un trait de prudence à Mr. *Bayle*, que de prendre le dessein de se taire. Il étoit trop découvert dans l'Examen de sa Théologie, pour pouvoir se cacher plus long tems. Il ne pouvoit plus parler, sans trahir

* *Art. 36.*

ſes ſentimens, & perdre par là l'eſtime des Libertins qui lui étoit ſi chére, ou ſans s'expoſer à l'indignation de tous les Chrétiens. Voila la veritable raiſon de ſon ſilence.

Néanmoins, quoi qu'il eût négligé, au commencement de ſes Entretiens, les 304 prémieres Pages du Livre de Mr. *Jaquelot*, c'eſt à dire, plus des deux tiers, bien qu'ils continſſent les principaux points de la diſpute, car on lui avoit déclaré formellement & peut-être trop ſouvent, qu'on ne l'attaquoit que comme un ennemi de la Religion, caché dans le Syſtême du Synode de Dordrecht; quoique, dis-je, il eût déclaré dabord, qu'il n'y répondroit pas, cependant la honte, dont il ſe ſentoit couvert, lui a fait reprendre la matiere, avec cette déclaration que * *s'il avoit voulu ſe donner la peine d'éxaminer pied à pied cette prémiere partie de l'Ouvrage de Mr.* Jaquelot, *la moiſſon des triomphes n'eût pas été moins grande pour lui, que celle qu'il avoit trouvée dans la derniere partie.*

Il faut avoir un front d'airain, pour parler de la ſorte; & je ſuis perſuadé que Mr. *Bayle* n'étoit nullement content de lui, qu'il étoit même très-humilié, & qu'il gémiſſoit ſous cette moiſſon de triomphes.

Il eſt tems de le prouver. Je lui ai ſouvent reproché des contradictions groſſieres & importantes. Il eſt demeuré dans un profond ſilence, à cet égard; comme on le fera voir, dans la ſuite. Il a voulu répondre à quelques unes: mais il l'a fait pitoyablement. Je lui avois oppoſé les paroles du *Commentaire Philoſophique*, qui étalent les droits & les priviléges de la Raiſon, en matiere de Théologie: ce qui eſt formel-

* *Ibid.*

mellement contradictoire à ce que Mr. *Bayle* enseignoit. Jamais contradiction ne fut plus évidente. Que dit à cela ce grand homme? Il nie qu'il soit l'Auteur du Commentaire Philosophique. Je laisse au Public à juger de cette réponse. Cependant selon lui, † *le Ministre de Berlin est aussi malheureux qu'on le puisse être, à reprocher des contradictions.* Voila ce qui s'appelle être hardi dans le peril: mais ce n'est rien que cette contradiction, nous en avons montré bien d'autres.

Il a choisi un autre endroit, § sur lequel je n'avois point du tout insisté: mais quand on se sent enfoncer dans l'eau, on s'attacheroit à une paille. Dans le I. Chap. de l'Examen, au sujet de ce que Mr. *Bayle* me reprochoit dès les premieres lignes du Chap. 134 de sa prémiere Réponse, *que je péchois dans l'excès* & que ce que je disois *étoit une Calomnie aussi mal fondée qu'atroce*, * j'avois opposé ces paroles, QUOI QUE DANS LE MEME CHAPITRE IL ME CROIE *trop censcientieux pour vouloir faire une semblable supercherie.* Je n'ai rien dit davantage & ne me suis point servi du terme de *contradiction.* Cependant les Entreparleurs de ses Entretiens, pour mettre sur la tête de leur Héros *une moisson* de triomphes, s'acrochent à ce *quoique*, pour faire voir qu'il n'y a point là de contradiction, ce que je n'ai point dit; prétendant par là qu'il leur seroit facile s'ils vouloient, de disculper Mr. *Bayle* de toutes les graves contradictions, que je lui reproche. Que cela est petit! Il me semble voir cet Empereur insensé, qui fit ramasser des coquilles sur le bord de l'Océan, pour fournir des matieres à son

† *Pag.* 487. § *Pag.* 488. * *Exam. Pag.* 5.

triomphe. Car n'eſt-il pas vrai, que quand on croit un homme trop conſcientieux, pour faire des ſupercheries, cette déclaration détruit l'accuſation qu'on lui fait d'être un Calomniateur. Ces deux idées ne s'accordent pas bien enſemble.

Quelle pauvreté à Mr. *Bayle*, ou plûtôt quelle imprudence d'oſer dire *que le Miniſtre de Berlin eſt auſſi malheureux qu'on le puiſſe être à reprocher des contradictions à Mr.* Bayle ! Je crois en avoir relevé, peut-être plus de vint: Néanmoins il n'a tâché de ſe débaraſſer que de ces deux, autant qu'il m'en ſouvient préſentement; de l'une, par un menſonge, & de l'autre, dont je n'avois point parlé, quoi que j'aye eu raiſon de dire ce que j'ai dit. Eſt-ce bien là ce grand homme, ſi fier des Victoires, qu'il croit remporter ſur Mr. *Jaquelot* ? Que peuvent penſer ſes Amis d'une ſi ſotte & ſi fauſſe bravoure?

Paſſons au V. Article, dans lequel il a renfermé ce que Mr. *Jaquelot* a extrait du Dictionnaire de Mr. *Bayle*, pour montrer qu'il attaquoit la Religion. La queſtion eſt, comme je l'ai poſée, * *Si Mr.* Bayle *n'a pas de beaucoup trop étendu l'inutilité de la Raiſon, dans les matieres de la Foi : c'eſt ce que je prétens qu'il a fait.*

Je l'ai prouvé 1. par l'oppoſition qu'il met entre la Foi & la Raiſon. 2. J'ai parlé de cette opoſition, à l'égard des principaux articles de la Religion. Mr. *Bayle* auroit agi plus prudemment de demeurer muët, comme il l'avoit d'abord réſolu, que de vouloir égratigner quelques endroits de cet Examen, comme un Chat fait une piece de bois, pour me ſervir de ſon exem-

* *Exam. P. 77.*

exemple. Il fait même beaucoup moins que ce Chat; c'eſt aſſez ſouvent l'Apologue de la Vipere, qui vouloit mordre une Lime de fer.

Voions ce qu'il dit, pour répondre à ce que je lui avois objecté d'affecter de mettre la Raiſon en oppoſition avec la Foi. Ceux qui ont lu avec quelqu'application le Chap. VII de l'Examen ont pu remarquer, que j'y mettois dans un grand jour la méchante ſituation de l'eſprit & du cœur de Mr. *Bayle*, en raportant divers extraits de ſon Dictionnaire, où il inſulte la Religion par des railleries, par des profanations & des impietez criantes: Sur quoi j'avois voulu l'inſtruire, ou du moins corriger le venin de ſes malignes réflexions, afin qu'il ne corrompît plus l'eſprit des Lecteurs. Que répond-il à cela? Rien du tout, non plus qu'aux Obſcenitez, dont j'avois réfuté la honteuſe apologie qu'il en avoit voulu faire.

Ce ſont *des ſuperfluitez*, *pour le moins à ſon égard*. Que veut dire cela, bon Dieu! *Des ſuperfluitez*! Mr. *Bayle* crie *à l'impoſture*, quand on dit qu'il attaque la Religion: & cependant il eſt indifferent & ne daigne pas ſe juſtifier des choſes qui ſont incompatibles non ſeulement avec le nom de *Chrétien*, mais même avec celui d'honnête homme! Quoi? il abandonne ſans reſſource les Eclairciſſemens qu'il vantoit à toute occaſion, ſans dire un mot pour leur defenſe? Une perſonne un peu ſenſible à l'honneur iroit, pour moins, ſe confiner parmi les Sauvages, qui n'ont ni honte, ni Religion.

Je lui avois montré * les embarras, dans leſquels il tâche de metre la Raiſon, par toutes les Réflexions qu'il lui a plu d'attribuer à *Simonide*. Eſt-

* *Exam. I. Part. Ch. 9.*

Est-ce donc que Mr. *Bayle* avoit trouvé dans l'Histoire de *Simonide* les difficultez, qu'il a étalées sous ce nom? Point du tout. Ce n'est donc pas en Historien que Mr. *Bayle* les allégue; sa défaite ordinaire ne lui sert ici de rien. La vérité est, qu'il se fit un grand plaisir, d'avoir ce prétexte de répandre des ténébres sur la connoissance que nous pouvons avoir de Dieu, par la Raison, afin de la déclarer incompétente, dans cette recherche: Bel exploit! pour un homme qui veut qu'on le croie Chrétien & même rigide orthodoxe,

Faut-il donc, dit il, dissimuler les difficultez & établir la Religion, l'existence de Dieu, sur des fraudes pieuses? Non. Mais il n'ignoroit pas que je lui demandois, s'il faloit abandonner la Raison, lors qu'on s'aplique à l'éxamen de cette prémiere verité, *il y a un Dieu*, pour avoir recours à la Foi? Si on dit qu'il n'y a que la Foi, qui nous puisse instruire sur cet article; c'est le grand chemin de l'Athéisme. Si la Raison naturelle est capable de nous instruire, sur cette vérité capitale, pourquoi Mr. *Bayle* ne s'en est-il pas servi, pour éclaircir les prétendues difficultez de *Simonide*, plûtôt que de suivre les conjectures de *Ciceron*; en communiquant toutes ses fausses lumieres à ce Payen, pour attaquer & détruire, s'il étoit possible, ce fondement de la Religion?

Bagatelle que tout cela pour Mr. *Bayle*: ce ne sont que *des Superfluitez, pour le moins à son égard.* Je crains fort qu'il ne dise la vérité & que la Religion n'ait été une chose, de quoi il étoit fort peu en peine. * *Tout cela*, dit-il, *est bien barricadé dans le Dictionnaire:* (il parle de ce

* *Entret. P. 496.*

ce qu'il a fait dire à son *Simonide*) & *nos Théologiens*, continue-t-il, *ne font aucun scrupule de reconnoître l'incomprehensibilité de Dieu.* J'avois répondu à ce sophisme, qu'il y avoit une différence infinie, entre, dire qu'on ne sauroit comprendre l'immensité, l'infinité de Dieu, de sa sagesse & de son pouvoir, la Trinité &c. c'est une lumiere inaccessible à cet égard, tous les Théologiens le reconnoissent: & dire des choses qui vont à la destruction de sa nature & de son existence, sous prétexte de son incomprehensibilité: ce que Mr. *Bayle* fait faire à *Simonide*: c'est ce que les bons Théologiens n'ont jamais fait. Voila à quoi il devoit répondre, & ne se pas contenter de dire, que *tout cela est bien barricadé dans son Dictionnaire*, puis qu'on avoit renversé ces barricades.

Mr. *Jaquelot* † avoit fait voir les variations de l'esprit de Mr. *Bayle* sur la création. On pourroit appeller ces variations, ou un Pyrrhonisme, ou des retractations, ou des contradictions. Il n'y repond rien, quoi que ce soit ôter à la Religion, un des plus forts argumens, que la Foi ait découvert à la Raison, pour prouver qu'il y a un Dieu. Car quand on considére le Systême de Moyse, indépendamment de la Révélation, il est certain que la Raison est portée à le recevoir préférablement à tous les Systêmes des Philosophes; parce qu'il est dégagé des difficultez insumontables, dont les autres sont environnez, & que de plus, il est beaucoup plus propre que tous les autres, à expliquer l'état de l'Univers.

Pourquoi donc ravir à la Raison, un argument de l'existence de Dieu, qui aproche de la de-

† *Exam.* I *Part. Ch.* 10.

demonſtration? Que répond Mr. *Bayle* à cette accuſation? Rien, il ſe fait dire par ſon Thémiſte * *que pour ménager ſa patience il n'obſervera rien ſur cet article.* A lui permis: mais quand on eſt réduit à un ſi honteux ſilence, il faut être modeſte.

Voici un autre endroit, où le ſilence à quoi il a été forcé a du le jetter dans le dernier accablement. Mr. *Bayle* ayant lu dans la Préface de la Conformité de la Foi avec la Raiſon, *qu'on trouvoit étrange qu'il affectât de faire paroître les Athées, comme d'honnêtes gens dans le monde & de montrer avec grand ſoin les défauts de ceux qui témoignent avoir de la Religion*: ce peu de paroles, le mirent en fureur. Il cria † contre moi, à l'impoſture, à la calomnie & compoſa un Chapitre de plus de douze pages pour ſe juſtifier. Il ſoûtint qu'il n'avoit fait aucun parallèle entre les Athées & les Chrétiens. Il en appella à l'Eclairciſſement, qu'on trouvoit dans ſon Dictionnaire; il articula, avec emphaſe, douze faits qui devoient m'ouvrir les yeux. Mes Amis de la Haie en furent d'abord étonnez, & m'écrivirent auſſi-tôt qu'ils eurent lu ce chapitre, que je ne pouvois, quoique malade, me diſpenſer d'y répondre, parce que mon honneur y étoit trop intereſſé.

Cette hardieſſe, cette mauvaiſe foi de Mr. *Bayle* me fit tomber de mon haut: j'avois peine d'en croire mes yeux. On peut lire la réponſe que je lui ai faite dans les Chapitres II & III de l'*Examen* qui ſont aſſez longs; parce que je n'avois pas deſſein ſeulement de convaincre cet homme, d'une audace & d'une mauvaiſe foi inouïe, mais auſſi de diſſiperſes illuſions.

Sur

* *Entret. P. 496.* † *Tom. 3. Queſt. Ch. 134.*

Sur tout je souhaitois d'ouvrir les yeux à ses Amis & à ses Disciples, qui veulent le justifier, à tort & à travers, & faire connoître leur Héros. On sait dans quelle évidence, j'ai mis ce fait, que Mr. *Bayle* nioit & qu'il traittoit d'imposture. Il y a de quoi faire rougir l'Auteur le plus effronté.

Qu'a fait Mr. *Bayle*, accablé d'une telle mortification? Son insolence (on me pardonnera ce terme, il est même trop doux pour exprimer son procédé) son insolence, dis-je, n'a jamais eu d'égale. Il demeure d'accord qu'il a fait une faute grossiere d'avoir pris *Vanini*, pour un martyr de l'Athéïsme, tant il avoit envie de faire honneur à ces gens de bien; je ne veux pas m'arrêter à examiner ses excuses. Mais pour le principal, pour l'accusation de calomnie, & pour la discussion de ce fait, si la mauvaise foi étoit du côté de Mr. *Jaquelot*, ou de lui Mr. *Bayle*: voici ce qu'il répond; & ce sera la seule fois que je copierai ces sottes & insolentes rodomontades * *Je puis vous assurer quant à l'article* 2, (c'est celui du parallèle entre les Athées & les Chrétiens, que Mr. *Bayle* traitte de calomnie,) *qu'on y peut faire essuier à Mr. Jaquelot bien des mortifications très-rudes. Sans aucune nécessité, mais seulement afin de suivre les mauvaises intentions de son cœur, il toucha quelque chose, concernant ce que Mr. Bayle a dit de l'Athéïsme: mais il le fit si ignorament, qu'il fut confondu par des preuves convaincantes. La honte d'avoir été surpris en flagrant délit, & son cœur alteré depuis long-tems l'ont engagé dans les chicanes les plus malignes. Tout ce qu'un Sophiste enflammé de haine & vieux routier auroit pu*

in-

* *Entret. P.* 485.

inventer de plus malicieux, sans aucun égard à la bonne foi, a été mis en pratique par Mr. Jaquelot, *quand il a tâché de se justifier sur ce point-là. Si quelque chose lui a réüssi, c'est d'avoir prouvé que Mr.* Bayle *parle de* Vanini, *sans s'être informé du fait.* Voila ce qu'on appelle des coups de maître en imposture, en mensonge & en mauvaise foi. Il y a beaucoup d'apparence qu'il écrivit cela, la derniere nuit de sa vie : & c'est avec cette sincérité & cette bonne foi, qu'il est mort.

Il faut finir la discussion des reflexions, qu'il a faites sur la prémiere Partie de l'Examen de sa Théologie. Après avoir convaincu Mr. *Bayle* de l'opposition trop générale, qu'il met entre la Foi & la Raison, j'ai employé trois Chapitres pour faire connoître le légitime usage qu'on doit faire de la Raison, dans les matieres de Religion, conformément aux sentimens des plus considérables Docteurs soit Catholiques Romains, soit Protestans, soit Réformez, M. *Bayle* n'y veut rien répondre. Néanmoins † il étoit assez clair qu'il n'entendoit pas cette matiere, ou qu'il l'avoit voulu embrouiller. Il n'a pas même compris la dispute, qu'il y a eue entre Mr *Saurin* & Mr. *Jurieu*, sur l'évidence du témoignage : je l'en avois averti.

Que fait-il ? Il va recueuillir la moisson de triomphes qui l'attend, sans se détourner d'un seul pas. * *Pour ménager sa patience on n'observe rien sur les articles* 6. 7. 8 *&* 9. *& on ne fera que glisser sur le* 10 *qui traite du franc arbitre.* Nous le suivrons où il ira.

Cependant pour paroître dire quelque chose,

† *Voyez le* Ch. II. *de la* I *Part. de l'Examen.* * *Entre. Pag.* 496.

se, *Maxime* fait trois demandes, hors de propos. † Il me demande si les difficultez de Mr. *Bayle* peuvent être réfutées facilement, ou si quelques unes sont très-mal aisées à réfuter? Je lui répons qu'il n'a qu'à lire les Ecrits, que nous avons déja faits sur cette matiere Mr. *Bayle* & moi. * Il est curieux de savoir, si les difficultez, rapportées par Mr. *Bayle*, sont de son invention. Est-ce que cet homme-là ne sait pas lire? N'ai-je pas montré, dans la Préface de l'*Examen* & ailleurs, que Mr. *Bayle* renouvelloit ce que les Payens avoient objecté aux Chrétiens, & que je lui répondois, ce que les Péres de l'Eglise avoit répondu à ces gens? Je conjecture même que Mr. *Bayle* a pris une bonne partie de ses difficultez, dans un Poëme de cent quatrains, qui commençoit par ce vers, *puis que l'Etre éternel est infiniment bon*, dont je n'ai vu que ce que le P. *Mersenne* en a raporté dans ses commentaires sur la Genese, que j'ai lû il y a long-tems. Ce que Mr. *Bayle* y aura, sans doute, ajoûté, c'est qu'il a employé tous ses efforts pour ravir la liberté de l'homme; sachant très-bien que la Religion ne peut subsister, sans le Franc arbitre de l'homme, & que s'il détruisoit ce fondement, cette Liberté dont tous les Péres de l'Eglise des quatre premiers siecles se sont servis, pour répondre aux Objections des Payens, alors ces difficultez seroient nécessairement sans replique.

Je dis à la seconde demande § qu'il me fait, que c'est une prétension injuste à Mr. *Bayle*, de s'imaginer que quand les Théologiens disent que *la Raison se doit soumettre à la Foi*, ils aient voulu mettre entre la Raison & la Foi, une opposition

† P. 491. * P. 490. § Entret. P. 493.

tion aussi étendue qu'il fait, desorte que ce qu'il ajoute, * pour une troisiéme remarque, n'est qu'une échapatoire qui ne lui peut être d'aucune utilité. *Maxime* auroit donc mieux fait de demeurer muët, selon son prémier dessein, que de plaider si mal, pour son Héros.

Il étoit plus nécessaire qu'il s'appliquât à le disculper sur la Providence & sur ce qu'il avoit dit *qu'elle étoit en quelque façon sur la sellette & in reatu.* Je prie ici le Lecteur de rappeller ce que j'ai écrit sur ce sujet, depuis la page 85 de l'Examen jusqu'à la 92. Il verra de quelle maniere Mr. *Bayle* traitte la Providence. Mais sur tout il comprendra, que cet homme voulant passer pour Chrétien, ne devoit pas se dispenser de répondre à cet argument, que je lui avois proposé.

„ Le Dieu que la Religion nous propose doit „ être infiniment saint, bon, juste, & gou- „ verner le monde, sagement par sa providen- „ ce. Mr. *Bayle* convient de cette proposi- „ tion.

„ Or selon Mr. *Bayle*, la Raison humaine „ est convaincue invinciblement, par des maxi- „ mes évidentes, que ni les péchez des hom- „ mes, ni les miséres de la vie, ni la prospéri- „ té des méchans ne peuvent s'accorder avec „ la bonté, la sainteté, la justice de Dieu, ni „ avec la sagesse de sa providence. C'est une „ proposition qu'il reçoit avec joie, puis qu'il „ s'est efforcé de l'établir dans tous ses Ou- „ vrages.

„ Donc, selon Mr. *Bayle*, la Raison Hu- „ maine détruit la Religion & renverse de fond „ en comble les Véritez de la Religion, les „ plus

* P. 494. 495.

» plus essentielles & ses fondemens les plus
» inébranlables.

Je joindrai à cet argument un autre, qui résulte manifestement de la prémiere Partie de l'Examen de la Théologie de Mr. *Bayle*.

Tout principe, qui est un obstacle insurmontable à la conversion des Infidéles, est un principe pernicieux & impie.

L'opposition de la Foi à la Raison est un semblable principe. Donc il est pernicieux & impie.

La prémiere proposition est inconteſtable. La seconde ne l'est pas moins, dans le Systême de Mr. *Bayle*. Non seulement il croit les armes, qu'on a accoûtumé d'employer pour l'ordinaire, trop foibles. La Révélation auroit besoin, selon lui, d'être encore mieux prouvée. Dans ses principes, il a raison. Car si presque toutes les plus grandes véritez que la Révélation contient, comme l'existence de Dieu, la création du monde, la Providence, ne peuvent être suffisamment prouvées par la Raison, qu'au contraire elles en sont combatues invinciblement; il s'ensuit qu'on ne sauroit convertir un Infidéle instruit de la méthode de Mr. *Bayle*, ni par la Raison, par où il faut nécessairement commencer, ni par la Foi, qui ne peut être fondée que sur la Révélation, de la vérité de laquelle la Raison ne sauroit nous persuader, puis qu'elle s'oppose à tous les Principaux Articles que la Foi nous enseigne. Ce ne sont là pourtant, selon Mr. *Bayle*, que *des superfluitez* qui ne le regardent pas. Etoit-il donc indifférent à ce Philosophe qu'on le crût ennemi de la Religion ? Cela pourroit être.

Mais voici ce qu'il devoit regarder, comme

des

des superfluitez à son égard. 1. Que l'humilité soit mon partage, ou qu'elle ne le soit pas, je m'en rapporte à tous ceux, avec qui j'ai vêcu familierement & qui savent la juste différence qu'il y a entre soûtenir l'honneur du saint Ministere, qui n'est que trop avili, pour le bien de la Religion, ou être orgueilleux & vain. De plus *Maxime* ne fait guére de difficulté de mentir, quand il dit, † *qu'il a fort connu Mr.* Jaquelot; puis que je n'ai jamais vu Mr. *Bayle*, ni parlé à lui, qu'environ une heure de tems, il y a plus de 15 ans. Quoi qu'il en soit, cela ne fait rien à nôtre dispute: ce n'est autre chose qu'*une superfluité*, pour le moins à l'égard de Mr. *Bayle*.

2. En voici une autre; qui fait le tître de son I Article: **Si Mr.* Jaquelot *est un Neophyte Arminien*. Il prétend que non & que §*je ne signai en Hollande le Synode de Dordrecht, que parce que sans cela, j'eusse été exclus de toutes les gratifications que l'on faisoit aux Ministres Réfugiez.* Calomnie toute pure. Il faut être sans jugement ou sans conscience, pour croire qu'aiant abandonné mes biens & ma patrie, pour ne rien signer contre ma conscience, je serois venu commettre ce crime en Hollande; plûtôt que de passer en Angleterre, suivant mon premier dessein. Sur tout puis que j'avois alors dequoi entretenir ma famille, & vivre en repos, en attendant quelqu'établissement. Il est vrai que je connoissois les grandes difficultez du Systême des Supralapsaires & des autres Particularistes: & pour rien au monde, je n'eusse voulu donner mon approbation à leur Doctrine Aussi ne l'éxigeoit-on pas. Je sentois de plus les embar-

ras

† *Entret.* P. 2. * P. 5. P. 6.

ras de la Prédestination absolue, mais la Théologie de Saumur me tenoit encore attaché à ce dogme. Mes plus intimes Amis de la Haie, peuvent être pris à temoin de cette vérité. Il n'y a donc, qu'une méditation plus profonde, qui m'ait déterminé à suivre le Système qui me paroit anéantir les difficultez de Mr. *Bayle*, du moins assez, pour faire que la Religion n'en reçoive aucun préjudice. Nous l'avons deja montré suffisamment & nous le ferons voir encore plus clairement dans cet Ouvrage. Mais, enfin, nouveau ou ancien Prosélyte, cela ne fait rien aux raisons: ce n'est qu'une superfluité à l'égard de Mr. *Bayle* & de toute autre personne.

La troisieme *superfluité* est le reproche qu'il me fait, d'avoir écrit contre lui par un motif de haine personnelle. Quand cela seroit vrai, les raisons sont toujours en elles-mêmes, ce qu'elles sont indépendamment de tous les motifs qui m'ont porté à écrire. Au fond, quelle raison allegue-t-il de cette haine? Il dit que j'ai été fort offensé, de ce *qu'il avoit cité la Dissertation sur l'existence de Dieu, sans lui donner que l'éloge de* BEAU LIVRE. Quelle pauvreté! Il me semble voir un petit Oiseau, qui ramasse une paille pour faire son nid. Voici la fameuse histoire de *beau Livre*, que Mr. *Bayle* a jugé digne d'être connue de la postérité. Environ le tems que je partis de la Haie, pour venir à Berlin, un Ami de Mr. *Bayle* dans le cabinet de qui j'étois, me fit remarquer cet endroit du Dictionnaire, où Mr. *Bayle* parle de *beau Livre*, & voulut m'insinuer, que c'étoit une Epithéte maligne; non, parce qu'il ne disoit pas *très-beau*, comme Mr. *Bayle* le

prétend ; mais à cause qu'on pourroit croire, qu'il ne voudroit parler que de l'impression & de la beauté des caractéres. Je ne crois pas avoir jamais parlé de cette remarque de l'Ami de M. *Bayle* qu'à deux ou trois personnes ; car il faut remarquer ici, une fois pour toutes, que *le Public* & *l'infinité de gens* ne signifie autre chose, que quelques personnes, multipliées dans l'imagination, & dans la Rhetorique de Mr. *Bayle*. Ce qu'il ajoute ensuite est vrai. § *Un Ami commun me protesta* de la part de Mr. *Bayle*, *qu'il avoit pris ce terme dans sa signification naturelle. Et il est sûr qu'il s'en est servi à l'égard d'un Livre, dont personne ne le soupçonnera jamais, d'avoir prétendu parler ironiquement.* Cela est très-certain, puis qu'il s'est expliqué de la sorte en parlant d'un Livre de Mr. *Basnage*, Ministre de Rotterdam, son intime Ami. J'eus donc tout sujet d'être content de Mr. *Bayle*, à cet égard : j'ai même lû depuis ce tems-là une de ses Lettres, imprimée dans les Journaux de Trevoux où il se justifie de n'avoir pas établi la substance spirituelle, pour refuter *Spinoza*, & dit que Mr. *Jaquelot* s'étoit servi de ce moien, *avec force & avec succès*. Je pourrois citer d'autres endroits des Ouvrages de Mr. *Bayle* qui me regardent, & qui sont plus que suffisans pour me satisfaire, quand même j'aurois été fort avide de ses loüanges. Je n'ai donc eu aucun sujet d'être irrité contre lui.

Il y a des gens à la Haie, qui pourroient être témoins du chagrin que me donna son Dictionaire, aussi tot qu'il parut. Je crois même, que je leur témoignai le dessein que j'avois d'écrire contre ce pernicieux Livre. Si je ne le fis pas, dès

§ p. 15.

dès qu'il parut, c'est que j'étois occupé à d'autres choses & que de plus je voulois attendre que quelque Ministre de Hollande y répondit, puis qu'on avoit commencé à agir contre lui juridiquement. Il y avoit lieu d'espérer, qu'après ces procédures on écriroit quelque préservatif contre le venin de ces Ouvrages.

CHAPITRE III.

Des prétendues fautes que Mr. Bayle *reproche à Mr.* Jaquelot.

ETant delivré des écarts, qu'il a plu à Mr. *Bayle* de faire, & qui nous auroient engagé dans des digressions importunes, nous allons le suivre pied à pied; sans toucher ni aux injures, dont il me charge, ni à ses rodomontades. Elles lui ont tant coûté, j'en suis sûr, que s'il étoit encore vivant, il faudroit le plaindre plûtôt que de l'en féliciter.

La prémiere faute que Mr. *Bayle* m'impute, † c'est d'*avoir fait semblant de croire, que sa Doctrine est très-différente de celle des Reformez.* Il n'y a ni feinte, ni dissimulation en cela: Je suis très-persuadé de cette difference infinie. Elle est telle, qu'il n'y a point d'Ouvrages plus contraires au Synode de Dordrecht, que ceux de Mr. *Bayle*. Puis qu'il ne se sert de ce Systême, que pour en tirer des conséquences contre la Liberté de l'homme, dans la vûe de la détruire, & contre la sainteté & la justice de Dieu, à dessein de prouver manifestement que Dieu est la véritable cause du mal & le seul Auteur du péché:

† *Entret. Art.* 2. p. 11.

ce qui est la ruine entiere de la Religion. Plus j'y pense, plus je suis étonné que les Théologiens qui recoivent ce Systême aient laissé jusqu'à present, les Livres de Mr. *Bayle* sans réponse. Car enfin, voudroient-ils consentir, à ce qu'on crût que, selon leurs Hypothêses, la Raison soit convaincue invinciblement & par des Maximes évidentes que Dieu est la véritable Cause du péché? Pour moi, à moins d'un aveu formel de tout un Synode National, je ne leur attribuerai jamais de telles pensées. Toutes les Confessions de foi des Eglises Réformées y sont trop oppossées. C'est donc l'affaire de ces Théologiens de réfuter les raisonnemens de Mr. *Bayle*. Je crois leur avoir rendu service, d'avoir montré, en quoi ils différoient de ce Philosophe, à l'égard de la Liberté qu'ils admettent & que cet homme rejette, & à l'égard de la pureté de leur intention. C'est à eux à faire le reste, en répondant aux conséquences qu'il tire de leurs principes: l'édification des bonnes Ames les y engage nécessairement.

Quelle sottise à Mr. *Bayle*, d'insinuer lui-même, que * *j'avois oublié ce que disent les Prédestinateurs, parce que je travaillois avec tant d'application à l'Ouvrage de l'existence de Dieu que je ne donnois aucun tems à la lecture des Livres nouveaux*, † *non pas même quand je les recevois en don de l'Auteur*? Pour donner plus de force à cette conjecture, on lit à la marge, *on sait certainement qu'il a dit, ou écrit cela, à Mr.* Drelincourt *Professeur en Médecine à Leide.* Il faut avoüer que quand Mr. *Bayle* auroit été un espion à gages de la conduite & des pa-

* p. 13 † p. 14.

paroles de Mr. *Jaquelot*, il n'auroit pas chargé davantage sa memoire de certaines bagatelles, dont j'ai perdu moi-même entierement le souvenir. Peut-être que j'ai dit ou écrit à Mr. *Drelincourt* ce qu'il rapporte, parce qu'on imprimoit alors, comme aujourd'hui, tant de misérables petits Ecrits, que ç'auroit été perdre son tems que de s'amuser à les lire. Donc, puisque je ne les ai pas lûs j'ai oublié *ce que disent les Predestinateurs*. Belle conséquence ! *Themiste* n'a osé la rapporter sans la traitter de *fausse & d'impertinente*, quoi que de son invention. Depuis quel tems est-il permis à un Auteur qui a de l'esprit autant que Mr. *Bayle*, de produire des pauvretez & des impertinences ?

Mr. *Bayle* ramene incessamment Mr. *Jurieu* sur la scéne : & comme il ne pouvoit en faire son second, il veut s'en servir comme on fait d'un Gabion, pour se couvrir. Il dit en un autre lieu * *que je suis hardi comme un tigre contre lui*, *Mr.* Bayle, *& poltron comme un Lievre contre Mr.* Jurieu. Il est pourtant certain qu'il n'y a guere eu d'Auteur plus à craindre que Mr. *Bayle*. J'avoue qu'il ne me paroissoit rédoutable que du bon côté, je veux dire par ses raisonnemens & nullement par ses injures : mais j'y ai été trompé. Quant à Mr. *Jurieu*, j'ai dit la raison pourquoi je le distinguois de Mr. *Bayle* autant qu'on doit distinguer un Chrétien, d'un homme sans Religion. Il est vrai que je n'ai jamais été dans les sentimens de M. *Jurieu*, qui est un Particulariste très-rigide. Chacun sait que je n'ai eu aucun sujet d'être content de lui, pendant tout le tems que j'ai sejourné en Hollande ; quoi que nous eus-

 sions

* *Entret.* p. 477.

sions été bons Amis en France. Falloit-il à cause de cela, que je confondisse Mr. *Jurieu* bon Chrétien, comme je crois, avec Mr. *Bayle* Ennemi de la Religion ? J'ai marqué la différence qu'il y a entre la Doctrine de Mr. *Jurieu* & celle de Mr. *Bayle*. Le prémier admet la Liberté de l'homme, comme un fondement sans lequel la Religion ne peut subsister. L'autre la détruit pour introduire le Spinozisme. Mr. *Jurieu* s'irriteroit, ou je me trompe fort, contre un homme qui lui diroit, vous êtes pleinement convaincu par la Raison, que vôtre Doctrine rend Dieu, la seule & véritable cause du péché. Mr. *Bayle* a déplié en vain toutes les forces de son esprit, pour montrer, à ce qu'il s'imagine, la vérité & la nécessité de cette conséquence : desorte qu'il est inutile d'écrire davantage sur ce sujet, jusqu'à ce que Mr. *Jurieu*, ou quelqu'autre dans le même Systême réponde à Mr. *Bayle*, puis que je n'ai pas la vanité de prétendre écrire sur cette matiere plus fortement que ce Philosophe. Les démêlez que Mr. *Jurieu* a voulu avoir avec moi, ne m'ont point empêché de lui rendre justice, non plus que la dispute avec Mr. *Bayle* ne m'a pu aveugler assez pour ne pas reconnoître les beaux talens qu'il avoit. Il devoit se contenter de faire paroître son érudition & son esprit, dans la belle Literature, sans se mêler de Théologie, ni d'attaquer la Religion avec les mêmes armes que les Athées & les Infidéles avoient employées contre le Christianisme.

Je lui ai fait remarquer ses bevûes & son ignorance, en ce qu'il me confondoit incessamment avec les Théologiens Supralapsaires. Il a senti cette mépriſe, c'est ce qui l'a mis hors de lui-même. Il ne faut pas s'imaginer que ce que je dis, ne

ne ſoit qu'une conjecture au hazard, Mr. *Bayle* n'a pu ſe contraindre aſſez, pour cacher ſon chagrin. Il ne faut que lire la note qui eſt à la marge de la page 316, dont nous ne rapporterons que ces paroles. Mr. *Jaquelot affecte de parler très-ſouvent du Livre de Mr.* Bayle *avec le dernier mépris. C'eſt ainſi qu'il répond aux honnêtetez, & aux éloges dont Mr.* Bayle *l'avoit comblé.* „ *Muſa* „ *mihi cauſas memora quo numine læſo*? Parler avec peu d'eſtime du zele & de l'orthodoxie de Mr. *Bayle*, quel attentat!

La ſeconde faute qu'on impute à Mr. *Jaquelot* eſt de croire * *que la même Doctrine eſt innocente, ou condamnable, ſelon la diverſité des intentions de ceux qui l'enſeignent.* † *Elles ſont bonnes ou mauvaiſes par une qualité inhérente & intrinſéque qui ne dépend ni des intentions, ni des vertus ni des vices de ceux qui les avancent.* Mr. *Bayle* nous renvoye à ſa prémiere ‡ Réponſe, ſans aucune néceſſité: c'eſt le même raiſonnement.

Mais ce raiſonnement eſt captieux. Il eſt certain qu'une Doctrine eſt véritable ou fauſſe, en elle-même, ſans aucun égard aux intentions de ceux qui l'avancent. Mais il eſt vrai auſſi, que la même Doctrine, fauſſe en elle-même, devient plus ou moins dangereuſe, plus ou moins tolérable, par rapport aux intentions de l'Auteur. Je crois, par exemple, que le dogme de l'Ubiquité ne peut compatir avec la Nature humaine de Jeſus-Chriſt, les Luthériens ne le croient pas; ils confeſſent néanmoins & reconnoiſſent Jeſus-Chriſt Dieu & homme: cet aveu fait qu'on peut tolérer cette erreur, par rapport à eux. Mais ſi un homme d'entre eux enſeignoit l'Ubiquité, à

* *Art.* 3. † *P.* 21. ‡ *Rép. au Prov. Tom* 3 *p.* 916.

deſſein de détruire l'humanité du Seigneur Jeſus & le myſtére de l'Incarnation, & que ce deſſein parût dans ſes Ouvrages aſſez manifeſtement, pour n'en pas douter, n'eſt-il pas certain, qu'alors on ſeroit engagé de combattre cet Auteur, comme un Ennemi de la Religion ? Il auroit beau crier à l'injuſtice & ſe plaindre qu'on auroit deux poids & deux meſures, parce que beaucoup de Luthériens enſeignent l'Ubiquité, & que ce dogme n'eſt pas plus faux dans ſes Ecrits que dans les Ouvrages de ces Docteurs, on lui répondroit que l'intention des Luthériens eſt innocente, nonobſtant cette erreur, & que ſon pernicieux deſſein & l'uſage qu'il fait de ce dogme, pour détruire l'incarnation, le rend tout à fait intolérable.

C'eſt là préciſement le cas où ſe trouve Mr. *Bayle*. Il emploie la Théologie des Prédeſtinateurs dans l'intention d'abbattre les principaux fondemens de la Religion. Donc, on eſt obligé en conſcience, d'écrire contre lui, ſans attaquer les Théologiens Prédeſtinateurs, qu'autant que leur Syſtême donne priſe à M. *Bayle*, ſur la Religion.

Mais on prétend qu'il n'eſt pas permis de juger de l'intention * d'un homme & que Mr. *Jaquelot* lui-même s'eſt contredit quand il lui attribue une intention criminelle, & quoi qu'il répete ſouvent qu'il en laiſſe le jugement à Dieu. C'eſt là, l'unique fondement de l'Apologie de Mr. *Bayle*, que ſes Amis font valoir, en toutes occaſions.

Il faut leur dire, pour une bonne fois, qu'ils ſe trompent lourdement, de croire trouver quelque contradiction, où il n'y en a pas la moindre

* *Voyez Entret.* p. 26.

dre trace. Mr. *Jaquelot* cherche l'intention de Mr. *Bayle* dans ſes Ouvrages, dans ſes raiſonnemens, dans ſes paroles, & nullement dans ſon cœur, dont il laiſſe le jugement à Dieu. Il trouve dans les Ecrits de cet homme, qu'il attaque la Religion tantôt directement, tantôt indirectement, par conſéquences & ſous des noms empruntez : ce qui l'oblige d'abord d'inſinuer que les vûes de Mr. *Bayle* doivent être très-ſuſpectes aux Chrétiens, autant qu'on en peut juger par ſes Ecrits.

Mais parce qu'il peut arriver à Mr. *Bayle* comme à d'autres Auteurs de s'être mal expliqué, on en parle au commencement, avec beaucoup de reſerve, en attendant ſes éclairciſſemens. Il les donne dans ſa Réponſe, & bien loin de lever les ſoupçons qu'on avoit formez, qu'au contraire ces Eclairciſſemens ne ſervent, qu'à manifeſter davantage ſa mauvaiſe intention, & à découvrir le but où il viſe. C'eſt ce qui a obligé Mr. *Jaquelot* de le faire connoître par l'*Examen de ſa Théologie*, afin d'inſtruire les bonnes Ames qui veulent faire leur ſalut & les garentir du venin que ce dangereux Auteur a répandu dans ſes Livres.

Qu'on nous vienne dire, après cela, que ſon intention peut être bonne? J'aimerois autant, qu'on prétendit qu'il ne faut point juger de l'intention d'un homme, qu'on ſurprendroit verſant du poiſon, dans une fontaine; parce qu'il lui plairoit de dire, qu'on ne peut connoître ſon deſſein & qu'il veut rendre les eaux bonnes & ſaines. Il n'eſt pas impoſſible, en effet, que cet homme n'ait eu l'intention bonne, parce qu'il n'y a pas une contradiction formelle; En ce ſens, on peut dire, qu'on en laiſſe le jugement à Dieu :

mais à moins qu'il ne justifie l'innocence de ses desseins par des preuves incontestables, on ne laissera pas de le juger & de le condamner, comme coupable.

C'est là justement ce qu'on a fait à l'égard de Mr. *Bayle*. Il fait pitié, quand il en veut conclure * *que ce peu de paroles sont une très-bonne machine pour ruiner l'Ouvrage de* Mr. *Jaquelot*. Cette belle Logique suffiroit pour persuader un Officier qu'il a droit d'engager au service du Prince, tous ceux qui lui auroient écrit avec la souscription, de très-humble & très-obéïssant serviteur.

CHAPITRE IV.

M. Bayle *s'est trouvé dans de furieuses angoisses, au sujet de la Liberté.*

ON ne sauroit douter qu'un Auteur, qui nie, ou qui détruit la Liberté de l'homme, ne renverse par là entierement la Religion. Mr. *Bayle* lui-même en convient : c'est aussi le Spinozisme, l'Athéïsme tout pur. Desorte que s'étant plaint de Mr. *Jaquelot*, comme d'un calomniateur, parce qu'il le représentoit, lui Mr. *Bayle*, comme un homme qui attaquoit la Religion, il étoit obligé sur toutes choses, de se justifier de l'accusation qu'on faisoit contre lui de nier le Franc-arbitre.

Ainsi la question du Franc-arbitre devint de la derniere conséquence, dans cette dispute, à deux égards très-considérables. Le premier étoit, par rapport à la Religion ; il s'agissoit de savoir si Mr. *Bayle* admettoit la Liberté, ou s'il s'ef-

* P. 28.

s'efforçoit de la détruire. Le second étoit, de savoir si la Liberté de l'homme pouvoit servir de dénouement aux Objections des Manichéens, qui sont étalées dans le Dictionnaire avec beaucoup de pompe & de brillant.

Il est évident que Mr. *Bayle* ne pouvoit garder le silence, sur la Liberté, considerée à tous ces égards. Mr. *Jaquelot* avoit souvent remarqué, dans le Dictionnaire critique, que Mr. *Bayle* se cachoit sous la definition du Franc-arbitre, que donnent ceux qui rejettent la Liberté d'indifférence; & se doutant que ce Philosophe vouloit ravir entierement aux hommes leur Franc-arbitre il traita cette matiere * dans la Conformité de la Foi avec la Raison.

Il montra qu'il n'y avoit qu'une dispute de mot, dans la controverse que les Philosophes & les Théologiens ont entre eux, touchant le franc-arbitre. Cela contraignoit Mr. *Bayle* de prendre l'un de ces deux partis, ou de faire voir que Mr. *Jaquelot* se trompoit & que la différence des Opinions de l'Ecole sur la Liberté étoit très-réelle; ou bien, il ne devoit plus y mettre de distinction, pour se retrancher dans l'une de ces deux opinions, plûtôt que dans l'autre: ce qu'il a néanmoins toûjours continué de faire. Davantage, Mr. *Jaquelot* allegua des paroles du Dictionnaire pour montrer à Mr. *Bayle*, qu'il avoit dessein de détruire le franc-arbitre.

Quelle fut sa réponse? Il ne toucha aucunement à la prémiere question; savoir, si les divers sentimens qui partagent les Ecoles de Théologie & de Philosophie, n'étoient au fond qu'une dispute de mot. Il étoit néanmoins obligé de discuter cette question, vû qu'il suppose une

* *Voyez la* II. *Part. Ch.* 3 *& suiv.*

grande différence entre ces deux opinions, & qu'il est toûjours du côté de ceux qui joignent la nécessité avec la liberté ; parce que cette union lui paroissoit très-propre à favoriser le Spinozisme, ou l'anéantissement du franc-arbitre.

Mais pour éloigner de lui ce fâcheux jugement, il tâcha de répondre aux preuves, que j'avois avancées, afin d'établir le fondement de mes conjectures. * Il employa le chap. 138. pour expliquer & pour soûtenir ce qu'il avoit dit de l'*Ane de Buridan*. On peut lire ce Chapitre & la Réponse qu'on y a faite, dans la seconde Partie de l'*Examen* au Chap. IV. On verra comment il a été poussé sur cette matiére. Je ne veux rien répéter, je me contenterai d'avertir un Lecteur curieux d'approfondir cette dispute, qu'il pourra remarquer qu'on y a détruit cette Réponse générale de Mr. *Bayle qu'il ne parle qu'en Historien*. Si cette maxime étoit établie selon la vûe de Mr. *Bayle*, il n'y auroit ni sottise, ni contradiction, ni impiété qu'un Auteur ne pût enseigner impunément, sans que sa réputation y fut interessée. De sorte que si Mr. *Bayle* a fait l'histoire de *Vanini* & de son athéïsme, dans le Supplément de son Dictionnaire, il s'en sera donné au cœur joie, sans qu'on puisse y trouver rien à redire.

De plus, on peut observer les efforts qu'il a faits, pour détourner l'esprit de ses Lecteurs, de l'idée naturelle que donnent ces paroles, *l'homme pour* SE FLATTER *d'être libre, feroit ceci, ou cela*. Mr. *Bayle* vouloit imposer aux Lecteurs, ce qui n'est pas d'un honnête homme, ou ce grand Maître de la Langue Françoise qui veut renvoyer Mr. *Jaquelot* à la Grammaire n'enten-

* *Tom* 3. *Quest. du Prov.* p. 732.

tendoit pas le sens ni la force de ces paroles. Il a été obligé d'en convenir, par son silence, & de demeurer convaincu par conséquent qu'il ne croioit pas que l'homme fût libre, autrement que par une erreur agréable de son imagination.

Si on veut comprendre l'insensibilité de Mr. *Bayle*, ou plûtot son audace singuliere, le Lecteur en pourra juger après avoir lû les deux Chapitres indiquez ci-dessus. Il aura de la peine à se persuader que ce grand homme n'ait rien répondu sur cet article, * se contentant de dire dans ses Entretiens, *on répondit que Mr.* Jaquelot *n'avoit trouvé dans le Dictionnaire de Mr.* Bayle *que quatre objections concernant le franc-arbitre, que la prémiere n'est rien moins qu'une objection*; c'est celle de l'Ane de Buridan. J'avoue franchement, que je ne conçois point à quoi pensoit Mr. *Bayle*, ni ce qu'il pensoit du publie. La prudence ne vouloit-elle pas, qu'il couvrit sa déroute d'un profond silence, plûtôt que de proférer un seul mot, qui en rappellât le souvenir.

Mortifié autant qu'on le peut croire, d'avoir été trouvé en faute, à l'égard de la Langue Françoise, il a voulu s'en venger, en disant, que je n'entens pas ce que c'est que † *peril* & *courir risque*, & qu'un maître de Langue Françoise me viendroit fort à propos. Mr. *Bayle* se trompe fort, un bon maître de Langue Françoise lui auroit appris, que quand on est dans un chemin embaraſſé d'arbres, de pierres & de rochers, entrecoupé de fossez, ou de précipices, on dit fort correctement qu'on est obligé de se detourner pour ne point entrer dans un chemin fâcheux où l'on *court peril ou*

* p. 30. † *Entret.* p. 415.

risque de se froisser contre des pierres, & de tomber dans des précipices. C'est ainsi que les Voyageurs qui s'expliquent le mieux parlent, lors qu'ils font le recit des précautions qu'il faut avoir pour traverser le mont Taurus ou les Alpes. Donc Mr. *Jaquelot* a eu raison de censurer avec mépris la critique que M. *Bayle* faisoit des Ouvrages de Dieu, quand il disoit que la *necessité même de fuir le peril est un desordre & que les Ouvrages d'un Etre infiniment bon, sage & puissant ne doivent jamais courir aucun risque.* Je le dis encore une fois, cette censure dans la généralité où elle est, ne mérite autre chose que d'être sifflée, & plus encore, ce qu'a dit son Auteur, pour la défendre.

Je m'étois servi, en second lieu, des paroles de Mr. *Bayle* dans l'Article d'*Héléne*. J'ai examiné la réponse qu'il avoit faite, pour soûtenir ce qu'il avoit dit. Tout cela a été exactement réfuté, de même que les conséquences qu'il prétendoit tirer de la comparaison d'une balance & de la conservation des Créatures, pour détruire entierement la Liberté: que dit Mr. *Bayle*? muet comme un poisson.

Il faut nécessairement, pour abreger, renvoyer les Lecteurs à la 2 Partie de l'*Examen* depuis la page 196 jusqu'à la 304. Il verra qu'on a suivi M. *Bayle* pied à pied, qu'on a prouvé d'une maniere à persuader tout Lecteur intelligent qu'il rejette le franc-arbitre de l'homme; qu'il en parle partout, comme un veritable Spinoziste; que s'il combat la Liberté d'indifférence, sans prouver néanmoins qu'il y ait autre chose dans cette question, qu'une dispute de mot, ce n'est qu'afin de pouvoir mieux cacher son jeu & ses supercheries, dans le Systême du Synode de

Dor-

Dordrecht. *De plus on lui a prouvé dans les formes, que selon son propre aveu, il n'y avoit dans toute cette controverse qu'une dispute de mot; † on lui avoit montré les contradictions dans lesquelles il est souvent tombé; § on lui avoit fait des questions importantes, en un mot jamais Auteur n'a été plus rudement pouſſé que Mr. *Bayle* sur le sujet de la Liberté, pour le convaincre qu'il la renversoit entierement. Cependant il est coutraint de garder un profond silence, sur tout cela; comment la prudence lui a-t-elle pu permettre de parler aussi haut qu'il fait, au milieu de tant de mortifications?

Il pouvoit à ses risques enseigner le Spinozisme, & dire que l'Ame ne sauroit contribuer à ses actions non plus qu'à son existence; que ceux qui ont étudié avec soin les ressorts & les circonstances de leurs actions, doutent de leur franc-arbitre; que l'homme est un sujet purement passif de ses actions; qu'il est semblable à une girouëtte, que le vent feroit mouvoir sans contrainte & avec connoissance de son mouvement; que Dieu seul peut créer les modalitez comme les substances; que la conservation n'étant rien autre chose qu'une création, il est en droit d'en conclure, que l'homme ne contribue pas davantage à ses actions, qu'à sa création. Il pouvoit, dis-je, à ses risques avancer toutes ces propositions & beaucoup d'autres qui ne sont pas plus édifiantes. Mais vouloir soutenir qu'il ne détruit pas entierement la Liberté, & qu'il n'attaque pas la Religion, qu'il est même un zélé Orthodoxe, c'est en vérité se joüer du public avec une audace digne de punition.

Bien

*Voyez *Exam. Part.* II p. 261. † Ib. p. 210. § p. 221.

Bien loin de ne point se justifier sur cet article, par un honteux silence, qu'au contraire il devoit regarder cette accusation, comme une des plus capitales & presque le fondement de toutes les autres. C'est un grand crime que de répandre l'Atheïsme dans quelque Système que ce soit, mais c'est un crime digne de la sévérité des Loix, que de l'enseigner sous le masque de la Religion. Je ne parlerois pas si fortement, s'il étoit encore en vie; mais il est très-nécessaire à mon avis, que de semblables Philosophes apprennent qu'on ne doit pas se jouer si cruellement des Chrétiens, ni du Christianisme.

Quelle hardiesse faut-il avoir, pour mettre ce titre à un article? * *Troisieme faute de M.* Jaquelot: *il soutient que M.* Bayle *ôte à l'homme toute sorte de Liberté.* Je voudrois bien savoir ce qu'il manque aux preuves de Mr. *Jaquelot*, pour mettre cette vérité dans la derniere évidence? C'est ce que ce grand Génie devoit faire, c'est ce qu'il n'a point fait, étant accablé des raisons qu'on avoit alleguées pour le convaincre. Qu'a-t-il donc fait? il continue l'imposture, & renouvelle son Spinozisme. Aiant parlé de la Liberté qu'il reçoit, il dit, † *à qui est-ce que Mr.* Jaquelot *a espéré de persuader que Mr.* Bayle *est assez fou pour entreprendre d'ôter à l'homme cette espece de Liberté*; *c'est à dire*, (de peur qu'on ne prenne cet aveu pour une retractation) *de prouver que nous ne voulons aucune chose avec délibération & sans sentir une contrainte qui nous entraine malgré nous à vouloir ceci ou cela. On défie Mr.* Jaquelot *de faire voir que son adversaire ait ôté à l'homme la Liberté, telle*

* *Art.* IV. p. 29. † p. 34.

telle que les Ecoles Reformées la définissent ordinairement. Le FATUM *Astrologique ne nous la raviroit point : Mr.* Bayle *l'a montré fort clairement.*

Mais Mr. *Bayle* parle trop, pour un homme qu'on avoit mis sur la sellete. Nous allons le voir malgré toutes ses ruses, tomber dans la trappe, comme un Renard. Je lui ai souvent reproché, qu'il ne se retranchoit dans le Système des Prédestinateurs; qu'afin d'en abuser misérablement & d'y mettre son Spinozisme à couvert. C'est l'usage qu'il prétend faire ici de la définition que ces Docteurs donnent de la Liberté: mais il se trahit lui-même en parlant du *fatum Astrologique.* On peut dire que Mr. *Bayle* a fait tomber son masque, à force de se donner du mouvement & des secousses. Cet endroit m'étoit échappé en composant l'*Examen*, parce qu'il est hors de sa place: il faut s'y arrêter un peu.

Mr. *Bayle* nous renvoye à sa prémiere Réponse, où il dit * *qu'il y eut des gens dans le Paganisme qui attribuerent aux influences des astres tout ce qui arrivoit aux hommes. Cette fatalité fut distinguée de celle des Stoiciens & nommée Astrologique. Les Anciens Péres la condamnerent. Nos Prédestinateurs la condamnent pareillement, & ils ont raison, car rien n'est plus chimérique : mais il me semble qu'ils ne sont pas bien fondez à supposer qu'elle* DETRUIROIT *nôtre Liberté. On ne le peut supposer, que lors qu'on admet la Liberté d'indifférence, qui exclut tout ce qui peut nécessiter l'ame humaine à vouloir ceci ou cela, ou à ne le vouloir pas.* On voit que la Liberté d'indifference étoit un fardeau sur les épaules de Mr. *Bay-*

* *Tom.* 3. *Quest.* p. 1132.

Bayle, quoi qu'il diſe, qu'on peut la ſupoſer, ſi on veut, dans cette diſpute, & qu'elle ne peut ſervir en aucune ſorte, au dénouement de ſes difficultez. Il aime pourtant beaucoup mieux la définition que les Prédeſtinateurs donnent du franc-arbitre, parce que ſelon cette définition, on prétend, quoi que mal à propos, que la néceſſité s'accorde très bien avec la liberté. *Ils avouent*, dit Mr. *Bayle*, *que le decret de Dieu ſur la permiſſion du péché rendoit neceſſairement inévitable la chute d'Adam, & que le decret de la propagation du péché originel néceſſite l'ame à vouloir le mal.* Voilà les principes qui ont fourni à Mr. *Bayle* tant de conſéquences injurieuſes à la Religion: d'où on peut conclurre d'avance, que la Liberté d'indifférence diſſipe tous les raiſonnemens de Mr. *Bayle*, ou du moins qu'elles les énerve conſidérablement. Car bien que ce ne ſoit au fond qu'une diſpute de mot; néanmoins cette maxime que *la néceſſité n'eſt pas contraire à la liberté*, qui lui a donné ſi beau jeu, eſt une maxime fauſſe & incompatible avec l'idée la plus juſte de la Liberté.

Mais pour éxaminer plus exactement, ce que dit Mr. *Bayle*, je remarquerai d'abord, que tous les Philoſophes qui ont reconnu la Liberté de l'homme, dans ſes actions, ont rejetté le *fatum*; ſurtout, le *fatum* Aſtrologique, dès qu'on ſuppoſoit une néceſſité qui précedoit l'action de l'homme. *Cicéron*, le grand Prophéte de Mr. *Bayle*, devoit l'en avoir inſtruit. Car parlant de *Chryſippe*, celui qui a fait de plus grans efforts pour accorder le *fatum* des Stoïciens, beaucoup moins abſurde, que le deſtin Aſtrologique, il ne laiſſe pas de dire, que * *Chryſippe d'autant que d'un côté*

* *Cicero de fato.*

côté il improuvoit la neceſſité (des actions libres) *& que de l'autre il ne vouloit admettre aucun événement, qu'en vertu des cauſes diſpoſées antécédemment pour cela, diſtinguoit les cauſes en divers genres, afin d'éviter la néceſſité & de retenir tout enſemble ſon deſtin.* Deſorte que c'étoit un principe univerſellement reçu, que toute cauſe antécédente, qui faiſoit agir néceſſairement, étoit incompatible avec le franc-arbitre.

Mr. *Bayle* ſeul, plus hardi que tous les Philoſophes, ne le croit pas, & prétend que le *fatum* Aſtrologique peut s'accorder avec la Liberté. Auroit-il pris ce ſentiment dans la Théologie des Egyptiens qui diſoient au rapport * de *Porphyre* cité par *Euſébe*, que ces Prêtres enſeignoient que les actions que nous croions être en nôtre pouvoir dependent du mouvement des aſtres leſquels joignent toutes choſes enſemble par des liens inexplicables? Quoi qu'il en ſoit, pour s'imaginer que le deſtin Aſtrologique, puiſſe s'accorder avec le franc-arbitre, il faut croire qu'une cauſe extérieure, brute, antécédente, qui impoſe la néceſſité d'agir, s'accorde néanmoins parfaitement avec la Liberté, bien loin de la violer; puiſque les influences des aſtres ſont de cette nature & telles que nous les décrivons.

Je ne comprens point, comment Mr. *Bayle* a oſé franchir le pas, en diſant que la néceſſité inévitable de faire ceci ou cela, que ces influences impoſoient aux hommes, *ne détruiroient pas nôtre Liberté.* C'eſt ſe declarer Spinoziſte à pur & à plein. Il ſe trompe beaucoup, quand il prétend ſoûtenir ſon ſentiment de la doctrine des Prédeſtinateurs, touchant la néceſſité inévitable de la chute d'Adam & des mauvaiſes actions des

* *Euſeb. præpar. Evang. lib.* 354.

des pécheurs. Ces Théologiens lui repondroient, qu'il ne comprend pas leur Théologie & que la néceſſité de faire le mal qu'ils joignent avec la Liberté, vient d'une cauſe intérieure ſavoir de la nature de l'homme, & nullement d'une cauſe extérieure, phyſique & privée de toute connoiſſance, comme ſont les influences des Aſtres. La comparaiſon qu'il fait de la prédétermination phyſique des Thomiſtes ne me paroit pas plus juſte. Car ces Docteurs lui répondroient que cette prédétermination étant diſpenſée & dirigée par un Etre de qui la connoiſſance eſt infinie, ſe trouve propre & conforme à faire faire à la liberté de l'homme tel ou tel acte: ce qu'on ne ſauroit dire de l'influence des aſtres. Mr. *Bayle* ajoute, que ces influences *déterminent pareillement les Ames humaines par la voie des deſirs & par la connoiſſance vraie ou fauſſe de leurs interêts.* Je l'aurois volontiers prié de nous dire, quelle différence il mettoit, à l'égard de la Liberté, entre l'homme & les bêtes. On voit manifeſtement qu'il n'y en reconnoiſſoit aucune, & que tous ces raiſonnemens ſuffiſent pour le convaincre d'être bon Spinoziſte.

Le franc-arbitre de l'homme ſe prouve démonſtrativement, par la connoiſſance intime & par le ſentiment que l'homme a en lui-même. de faire ce qu'il veut, comme de parler, ou de ſe taire, de marcher, ou de s'arrêter. Quoi que cet argument ſoit à chaque homme une démonſtration & une conviction ſans replique, néanmoins il ne ſuffit pas, pour convaincre Mr. *Bayle.* Il l'a attaqué * & je l'ai ſoutenu: parce qu'il prouve le franc-arbitre auſſi ſenſiblement, que le ſentiment propre que j'ai de voir, me per-

* *Voyez Examen.* II *Part.* Ch. 6.

persuade que j'ai des yeux & que je vois.

Mr. *Bayle* dit, qu'il ne fera que glisser sur le 10 Article qui traitte du franc-arbitre, & c'est à cet argument qu'il s'attache; * ce sont ses dernieres pensées. Il me fait trois questions, 1. si j'ai consulté toutes sortes de personnes? non, mais comme nous sommes tous faits de même façon, je suis persuadé que ce que je sens en moi, attaché à la nature humaine, se trouve aussi dans tous les autres hommes. 2. si *je n'ai eu pour objet que les affaires ordinaires de la vie*? J'en demeure d'accord, cela suffit, pour découvrir en quoi consiste l'essence du franc-arbitre, laquelle est immuable & par conséquent la même en toutes rencontres. 3. s'il n'y a point de témérité *de recourir à l'argument que Dieu nous tromperoit*. Je ne le crois pas, puis que le sentiment que j'ai d'être, étant autant vif & distinct qu'il l'est, si ce sentiment étoit faux, cette erreur viendroit nécessairement de l'Auteur de la nature humaine. On ne sauroit conclure de tout cela qu'une seule chose. C'est que M. *Bayle* rejette tous les argumens propres à prouver le franc-arbitre, sans quoi la Religion ne sauroit subsister.

CHAPITRE V.

Continuation du même sujet.

QUOIQUE Mr. *Bayle* ait employé toutes ses forces, pour détruire entiérement la liberté de l'homme, il n'a pas laissé de pourvoir à sa sureté, au cas qu'on le pressât trop sur cet article. Mais il l'a fait d'une maniere si foible, qu'il est aisé d'appercevoir qu'il se joue du public & de ses

* *Entret.* p. 499.

ſes Lecteurs ; en ſe retranchant dans un Fort expoſé de toutes parts aux inſultes des Libertins. * LA SEULE PREUVE CONVAINCANTE, dit-il, *qu'on puiſſe donner de la Liberté humaine eſt, que les hommes ſont méchans & malheureux. C'eſt un phénomene que l'on ne ſauroit expliquer plus commodément que par la ſuppoſition qu'ils ſont malheureux, parce qu'ils péchent. Mais afin que cette ſupoſition ait toute ſa force, elle doit être confirmée par l'Ecriture, où nous apprenons que Dieu punit le péché, d'où il s'enſuit néceſſairement que l'homme peche avec aſſez de liberté pour être juſtement puniſſable.*

Qu'il y a de venin dans ce peu de paroles ! c'eſt donner ouvertement gain de cauſe aux Spinoſiſtes. On les bat en ruine, dès qu'on a prouvé l'exiſtence d'un Etre qui agit librement & avec connoiſſance, parce qu'il n'y a qu'un Etre ſpirituel qui puiſſe agir, comme il lui plait, par ſa volonté : les corps ſont néceſſairement déterminez, à faire tout ce qu'ils font. Et voici Mr. *Bayle* qui confeſſe ingénument, qu'on ne peut prouver par aucune raiſon que les hommes ſoient libres, il faut donc abandonner cet article aux Diſciples de Spinoza, qui nient ouvertement, qu'il y ait un Dieu ; que le péché ſoit autre choſe qu'un vain nom ; & qu'il y ait aucune peine infligée au péché. Si on leur dit que les hommes ſont & méchans & malheureux, donc ils ſont libres ; ils ſe mocqueront de vous & de vos raiſonnemens & vous renvoieront aux bêtes, qui ſans être libres ne laiſſent pas d'être & méchantes & malheureuſes.

C'eſt une étrange choſe, que la Théologie de Mr. *Bayle* ! Car ſelon lui, l'Ecriture ſainte ne con-

* *Entret.* p. 40.

contient que des propositions qui sont presque toutes, ou contraires à la Raison, ou incapables d'être prouvées & soûtenues par la Raison. Quoi donc? la sainte Ecriture, ne supose-t-elle pas que chaque homme est convaincu de sa propre Liberté, par la connoissance intime & par le vif sentiment qu'il en a, quand elle ordonne aux hommes de choisir la mort ou la vie, de servir Dieu plûtot que les Idoles; quand Jesus-Christ nous dit * que *si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il reconnoitra si sa doctrine est de lui*? En un mot, il y a tant de passages dans la parole de Dieu, conformes à cette supposition, que *l'homme est persuadé en lui-même de sa liberté*, qu'il est surprenant & scandaleux que Mr. *Bayle* n'ait pas voulu s'en appercevoir, pour se contenter d'un unique argument, qui expose la Religion à la raillerie des Athées.

Plus j'y pense, plus je m'imagine que Mr. *Bayle* rempli de lui même, prenoit les Docteurs du Christianisme, pour de simples Idiots, à qui il pouvoit imposer tout ce qu'il lui plairoit. Si on ne l'eût pas relevé avant sa mort, il auroit pu se vanter avec ses confidens, d'avoir joué le public long-tems & triomphé des Chrétiens.

Il remarque, pour faire son Apologie, † deux caractéres de son Dictionnaire, à quoi il faut prendre garde, l'un qu'il établit constamment, est *que nôtre Raison est plus capable de réfuter & de détruire que de prouver & de bâtir, qu'il n'y a presque point de matiere Philosophique ou Theologique sur quoi elle ne forme de très-grandes difficultez.* Il se trompe de s'imaginer, que je n'aie pas observé ce caractére. Je l'ai regardé comme le fondement du Pyrrhonisme, & comme

* *Evang. S. Jean* Ch. 7. ℣ 17. † *Entret. Art.* 5. p. 35.

me un dessein formé, dans le cœur de Mr. *Bayle*, de mettre la Religion en opposition avec la Raison. Quand il n'y auroit que l'aveu qu'il fait ici, n'est-ce pas une hardiesse bien mal fondée, que de crier pour cela, *à la calomnie* contre Mr. *Jaquelot*?

L'autre caractére que Mr. *Bayle* fait observer, c'est que le plus souvent il parle * en *Historien & en simple Raporteur* : sur tout il remarque, qu'il faut attendre la fin de son plaidoié, comme on fait les conclusions d'un Avocat Général. Nous avons souvent refuté la prémiere excuse dont il se sert. On sait comment un Historien doit parler, & on sent aisément, quand il s'exprime comme Historien, ou comme un Auteur qui narre ce qu'il pense & ce qu'il croit.

Quant à l'autre raison, qu'on doit attendre la conclusion, Mr. *Bayle* sait bien, que c'est cette conclusion qui scandalize ses Lecteurs, lors qu'il veut qu'on abandonne presque toujours la Raison, pour se retrancher dans la Foi. Car enfin, quel peut être l'usage de la Raison, dans la Religion? Elle est fort embarassée, selon lui, lors qu'elle s'occupe de la recherche de Dieu; elle l'est encore davantage, quand il s'agit de faire valoir l'argument tiré de la creation du monde. La Providence la jette dans des entraves, d'où elle ne peut se retirer, la prospérité des méchans, l'adversité des gens de bien, les crimes, les péchez des hommes, les miséres de la vie humaine, sont des évenemens si peu conformes à la bonté & à la sainteté de Dieu, que bien loin que la Raison puisse les accorder avec la Providence, qu'aucontraire ils sont, si on l'en croit, manifestement contraires aux notions

* p. 37.

tions communes & aux maximes les plus évidentes de la Raiſon. Le franc-arbitre eſt un dogme que la Raiſon ne ſauroit prouver. Les myſtéres en ſont combattus invinciblement. Joignez à cela les railleries de la dévotion, les prophanations, les expreſſions impies, les obſcénitez dont les Ouvrages de Mr. *Bayle* ſont parſemez. De bonne foi, toutes ces idées qu'il donne de ſon eſprit & de ſon cœur, ne rendent-elles pas ſa ſincérité plus que douteuſe, quand il exalte la Révelation & la Foi, comme ſon unique recours?

Je poſe en fait, qu'il n'eſt pas au pouvoir de l'homme le moins ſoupçonneux, de ne pas regarder Mr. *Bayle*, comme un dangereux Ennemi de la Religion, qui méritoit punition d'avoir accablé Mr. *Jaquelot* d'injures, parce qu'il a découvert dans l'*Examen de la Théologie de Mr. Bayle* ſes fraudes & ſes pernicieuſes impoſtures. Il ſuffit d'être Athée, pour donner droit au Magiſtrat d'en prendre connoiſſance, parce que l'Athéiſme renverſe les fondemens de la Societé civile. Enſeigner l'athéiſme, c'eſt beaucoup plus. Mais l'enſeigner, avec de méchantes ruſes, quoi qu'avec audace & inſolence, c'eſt combler la meſure. Que ſes amis ne parlent plus de jugement téméraire, l'article ſeul du franc-arbitre qu'il rejette entiérement, & dequoi ils ſont contraints de convenir, ſuffit pour être convaincu de ſon athéiſme.

Il eſt vrai que Mr. *Bayle*, pour éviter d'être pouſſé à bout ſur le franc-arbitre, * chercha à embarraſſer cette matiere le plus qu'il lui fut poſſible. Il la repréſenta chargée de ténébres & de contradictions & comme un labyrinthe dont on

* *Voyez.* 3 *Tom. Queſt.* Ch. 142.

ne pouvoit sortir, après y être une fois entré. Il déclara que quelqu'étendue qu'on donnât à la Liberté, allât-on jusqu'au Pélagianisme, les difficultez n'en seroient pas affoiblies. C'est ce qu'il répéte encore ici, avec cette réflexion * qu'*il n'y a rien de plus incompréhensible que la prétension de M.* Jaquelot *qui n'ignorant aucun de ces faits affirme continuellement que Mr.* Bayle *rejette & anéantit toute sorte de liberté.*

Je ne vois rien dans ce raisonnement, que des supercheries. 1. De ce que Mr. *Bayle* veut bien consentir qu'on supose dans cette dispute la Liberté d'indifférence, on n'en sauroit aucunement conclurre qu'il rejette ou qu'il ne rejette pas le franc-arbitre: ce n'est qu'une supposition qui ne donne aucun droit de rien affirmer. 2. Mr. *Bayle* savoit très-bien, que je l'accusois, quoi qu'en termes fort ménagez, de détruire entierement la Liberté, & de prendre à faux tître, par conséquent, la qualité de Défenseur du Synode de Dordrecht: 3. deplus, il s'ensuivoit de là manifestement, qu'il étoit Ennemi de la Religion.

Il y alloit donc de son honneur & de sa Réputation de montrer, qu'il n'anéantissoit pas le franc-arbitre, permis à lui ensuite, de dire qu'il consentoit que Mr. *Jaquelot* supposât la Liberté d'indifférence. Sur quoi je remarquerai présentement, que Mr. *Bayle* n'a guere suivi cette supposition, comme on peut s'en appercevoir facilement dans l'*Examen de sa Théologie.* Le fort de ses difficultez est fondé ordinairement sur d'autres suppositions. Il veut que la nécessité s'accorde avec la liberté; il bâtit ordinairement

* *Entret.* p. 32.

ment sur les decrets absolus ; il rejette autant qu'il peut, la préscience de Dieu ; il n'admet qu'une permission autant efficace qu'un decret absolu ; en un mot l'arsenal ordinaire où il prend ses armes est le Systême des plus rigides Prédestinateurs. Je ne veux pas nier qu'il ne décoche quelques dards contre le Systême que je suis. Nous les avons écartez pour la plupart. Il revient à la charge, nous soutiendrons son choc. Mais il est toûjours constant, que Mr. *Bayle* devoit s'expliquer sur la Liberté tout autrement qu'il n'a fait, à moins qu'il n'ait consenti en son cœur de passer pour un Philosophe Spinoziste, qui l'anéantissoit entiérement.

CHAPITRE VI.

Mr. Jaquelot *ne dit point la même chose que Mr.* Bayle, *sur la concorde de la Foi, avec la Raison.*

IL faut avouër que Mr. *Bayle* étoit d'une espéce singuliere, dans la dispute. Il y a de l'apparence qu'il s'étoit fait un point d'honneur de soûtenir à toute outrance, ce qu'il avoit une fois avancé. Il prétendit, dans sa prémiere Réponse, que nous étions d'accord lui & moi, sur l'usage de la Raison dans les matieres de Foi. Cela m'obligea de montrer l'opposition extrême, qu'il y avoit entre sa méthode & la mienne, soit à l'égard de presque tous les articles de Religion ; ce que nous avons fait voir dans la prémiére Partie de l'Examen de sa doctrine, soit à l'égard des trois points principaux, dans lesquels il avoit voulu renfermer nôtre dispute.

Je répétai souvent l'opposition qu'il y avoit,

entre ſes maximes & celles que j'établiſſois. Néanmoins quoi que je puiſſe dire, il veut, à quelque prix que ce ſoit, que nous ſoions d'accord : & il compte pour * *la quatriéme faute de Mr.* Jaquelot, *qu'il attaque Mr.* Bayle *ſur la concorde de la Foi & de la Raiſon, quoi qu'il diſe au fond la même choſe que Mr.* Bayle. Je ne ſuis pas pourtant d'une humeur autant querelleuſe, qu'il s'imagine.

Commençons par ce qu'il dit en général de la Conformité de la Foi avec la Raiſon. Mr. *Bayle* prétend † qu'*il n'a jamais dit qu'il faut renoncer à la Raiſon pour admettre la Religion* ; le Lecteur eſt aſſez inſtruit, pour en juger : nous ne répéterons rien, de ce que nous avons ſouvent dit & montré fort clairement. Ecoutons la preuve qu'il allégue, c'eſt, ajoute-t-il, qu'*il* ‡ *a dit mille & mille fois que l'on ne ſauroit agir plus conformément à la Raiſon, qu'en préférant l'autorité de l'Ecriture, aux maximes Philoſophiques, qui s'opoſent à nos Myſtéres.* Il n'y a rien de plus vrai que cette maxime, conſidérée en général. Mais il n'y a rien de plus pernicieux, que l'abus qu'en a fait Mr. *Bayle* dans l'application. Pour le comprendre clairement, & tirer ce Philoſophe des ténébres, qu'il répand autour de lui, afin de ſe cacher, il faut le faire raiſonner avec un Infidéle conformément à ſa méthode.

Examinons ſon argument. *La parole de Dieu étant d'une autorité ſouveraine & infaillible on doit y ſoumettre la Raiſon.* Le Libertin conviendra de la vérité de cette propoſition, ſuppoſé qu'il y ait un Dieu, & ſur tout que ce Dieu ait révélé aux hommes ſa volonté. Il faudra donc

* *Entret. Art. 6. p. 50.* † *p. 53.* ‡ *Ibid.*

donc prémierement que Mr. *Bayle* détruise toutes les difficultez qu'il a renfermées dans l'article de *Simonide*, & qu'il accorde que la Raison suffit pour connoître qu'il y a un Dieu. C'est aussi ce qu'il devoit faire, plûtot que de prêter des argumens à ce Payen & les laisser sans réplique.

Mais lors qu'on niera à M. *Bayle* que Dieu ait fait aucune déclaration de sa volonté aux hommes, comment prouvera-t-il le contraire? Le Libertin prendra droit sur l'aveu de Mr. *Bayle* & lui fera cet argument. *Toute Doctrine qui enseigne des choses, contraires à la Raison, & opposées à ses maximes les plus évidentes ne peut être émanée de Dieu, qui est la Raison & la Vérité même.*

Telle est selon vous, la Doctrine que vous nommez, une révélation divine.

Donc cette Doctrine ne peut être émanée de Dieu.

Que répondra Mr. *Bayle* à ce Libertin? Il doit nier la majeure, c'est-à-dire, la premiere proposition. Mais le Libertin lui demandera les preuves qu'il a pour croire cette Doctrine divine, quoi qu'opposée & contraire à la Raison. Car il faut bien remarquer, que jusqu'à ce que la Révelation soit certainement établie, cette maxime doit demeurer constante, savoir *que ce qui est opposé & contraire à la Raison est faux.* Que dira donc Mr. *Bayle*? Dira-t-il que la Révelation a été confirmée par des miracles? Le Libertin ne fera aucune difficulté de dire, afin de fermer la bouche à Mr. *Bayle*, que supposé même la vérité des faits, ces miracles sont de faux miracles, parce qu'ils tendent à la confirmation du Mensonge & de l'Erreur.

J'aurois été fort curieux d'apprendre, comment nôtre Philoſophe ſe ſeroit tiré d'affaire. Je crains fort qu'il ne lui eût tout accordé, comme à un homme qui pénétroit dans ſes vûes & qui comprenoit les ruſes de ſa méthode. Puiſque je lui avois propoſé plus d'un argument aſſez conforme à celui que je viens de rapporter, ſur quoi il lui a plu de garder un profond ſilence, de même que s'il ne les avoit pas apperçus. Payez-vous, après cela, des paroles de nôtre homme, quand il dit, *que l'on ne ſauroit agir plus conformément à la Raiſon, qu'en préférant l'autorité de l'Ecriture, aux maximes Philoſophiques, qui s'opoſent à nos myſtéres.* Cette limitation ne ſert de rien, vû qu'il donne à cette opoſition beaucoup d'étendue au delà des myſtéres. N'ai-je donc pas eu raiſon de dire, qu'il expoſoit la Religion aux inſultes des Libertins?

Quant à la méthode de Mr. *Jaquelot*, elle eſt autant favorable à la Révélation, que la méthode de Mr. *Bayle* lui eſt contraire. Il diroit à un Libertin, *toute Doctrine qui éclaire la Raiſon ſur des articles capitaux qui l'avoient de tout tems fort embarraſſée; qui la retire d'un labyrinthe où elle s'étoit égarée; ſans ſe pouvoir retrouver & qui la délivre de pluſieurs difficultez ſous leſquelles elle étoit accablée, cette doctrine, dis-je, eſt divine.*

Or telle eſt la Révelation, touchant la Création du monde, la Providence, la proſpérité des méchans, l'adverſité des gens de bien, le franc-arbitre & ... Donc la Révélation eſt divine.

Mr. *Jaquelot* a prouvé ces deux prémieres propoſitions aſſez au long, dans la diſpute qu'il a eue avec Mr. *Bayle*. On voit ſans peine, que

ce

ce plan étant une fois posé, la démonstration tirée des miracles, avec toutes ses circonstances, devient certaine & incontestable. Cela est constant & ne sert pourtant de rien à Mr. *Bayle*, qui semblable à un ressort retourne à sa première situation. * *C'est*, dit-il, *une chose pitoiable que de voir de grandes disputes qui ne sont fondées que sur un mal entendu. Otez les équivoques, obligez les gens à s'expliquer avec précision. Vous trouverez que les Rationaux Reformez & les Anti-Rationaux disent au fond la même chose & que Mr.* Jaquelot *& Mr.* Bayle *sont parfaitement d'accord.*

Mais Mr. *Jaquelot* ne le croit pas, il est très-persuadé, que Mr. *Bayle* & lui, ne sont nullement d'accord. Mr. *Jaquelot* enseigne avec tous les Théologiens qu'il n'y a aucun article de foi qui implique contradiction. Il croit qu'ils ne sont pas invinciblement, & victorieusement combattus par des maximes évidentes de la Raison. Au contraire il est persuadé, que la plupart des principaux points de la Religion sont très-conformes à la Raison, quoi qu'il y en ait quelques autres en petit nombre, que la Raison ne peut comprendre parfaitement & sans qu'il y reste aucune difficulté, encore qu'ils ne soient pas directement opposez à la Raison. Voila le sentiment de Mr. *Jaquelot* à qui la qualité de *Théologiens Anti-Rationaux* ne plait nullement. C'est une dénomination scandaleuse à son avis, qui fait honte au Christianisme.

Pour Mr. *Bayle*, il suit une route opposée & prétend que presque tous les articles de foi sont opposez aux maximes évidentes de la Raison. Après quoi, il se joue de ses Lecteurs, en de-

* p. 54.

meurant d'accord, qu'ils ſont conformes à la Raiſon, c'eſt-à-dire à cette maxime qu'*il faut préferer l'autorité de l'Ecriture à la Raiſon.* C'eſt pourtant ce même Mr. *Bayle* qui marque à Mr. *Jaquelot* pour quatrieme faute, d'avoir dit, que lui Mr. *Bayle* oppoſoit la Raiſon à la Foi, quoi qu'au fond, à ce que Mr. *Bayle* prétend, Mr. *Jaquelot* diſe la même choſe que Mr. *Bayle.* Quel homme! il ne démord de rien, quand on lui répéteroit mille fois le même diſcours.

*Il entre enſuite dans quelque détail & parle de trois différences que j'avois remarquées entre ſa doctrine & la mienne. La prémiere eſt, que je nie que les myſtéres de la foi impliquent contradiction & que Mr. *Bayle* le dit. Il prétend qu'on ne doit point lui attribuer ce qu'il a fait dire à *Simonide*, mais †*qu'il faut citer un paſſage où il ait expoſé ſon ſentiment perſonnel.* Mr. *Bayle* diſpute de rien, *Simonide* n'étant point inſtruit par la Révélation, devoit néceſſairement conclurre, que trois perſonnes faiſoient trois Dieux, ce qui eſt formellement contradictoire avec la ſuppoſition d'un ſeul Dieu. N'eſt-ce pas auſſi ſur la même ſuppoſition que l'Abbé Pyrrhonien diſpute, quand il dit ‡*qu'il eſt évident qu'il n'y a nulle différence entre individu, nature, perſonne & que cependant le myſtére de la Trinité nous a convaincus que les perſonnes peuvent être multipliées, ſans que les individus & les natures ceſſent d'être uniques.* N'eſt-ce pas une pitoyable chicane, dont Mr. *Bayle* ſe ſert lors qu'il dit que *dans des matieres comme celles-là, il faut ſe faire une loi inviolable de ne faire point le paraphraſte ou l'inter-*

* *Entr. Art.* 7. p. 58. † p. 61. ‡ *Dict.* p. 2431. *Col.* 1.

terprete des paroles de l'Auteur qu'on accuſe? Eſt-ce donc que les paroles de l'Abbé Pyrrhonien ont beſoin d'explication, ou de commentaires pour entendre ſa penſée, qui eſt de faire connoître que le myſtére de la Trinité, *implique contradiction*, quoi qu'il ne ſe ſoit pas ſervi de ce terme comme avoit fait *Simonide*.

Je ne ſai quelle précaution inutile Mr. *Bayle* veut employer ici. Car tant qu'on permettra à l'eſprit humain de ſe former à l'égard de ce myſtére, la même idée du mot *perſonne*, que celle qu'il fait naître quand il s'agit des créatures, il eſt certain qu'on fait tomber ce myſtére en contradiction. Il eſt inutile alors, d'employer la diſtinction d'être contre la Raiſon & d'être au deſſus de la Raiſon; puis que dire qu'un Dieu ſoit trois Dieux, c'eſt, à tous égards, une contradiction manifeſte & formelle. D'où vient donc, que Mr. *Bayle* n'a jamais averti ſes Lecteurs que le mot de *perſonne* ne ſignifioit pas dans la Trinité ce qu'il ſignifie dans les Créatures? C'eſt parce qu'il vouloit mettre dans l'eſprit, une contradiction qui ſautât aux yeux du Lecteur. Quoi qu'il n'y ait au fond ni contradiction réelle, ni contradiction apparente; puis qu'on n'a aucune idée diſtincte du mot *perſonne*, par rapport à ce myſtére.

* Mr. *Bayle* s'efforce en vain de combattre Mr. *Jaquelot* à cauſe de ce qu'il avoue, que l'éternité, la diviſibilité de la matiere à l'infini, renferment des contradictions du moins apparentes. Il ſera facile de montrer, que l'uſage que Mr. *Jaquelot* a fait de cette remarque eſt juſte & que Mr. *Bayle* en veut abuſer ſans raiſon.

Chacun ſait qu'il a affecté d'étaler partout les

* p. 63. & 64.

embarras où se trouvoit la Raison, dans les matieres de Religion, desorte qu'elle étoit forcée presque toujours, de renoncer à ses Lumieres & d'abandonner ses maximes les plus évidentes, pour se mettre à l'abri de la Foi. Comme ce procedé de Mr. *Bayle* porte un coup pernicieux & fatal à la Religion, sur tout dans l'esprit des Infidéles, Mr. *Jaquelot* a fait connoître l'injustice de cette conduite. Il s'est servi pour cet effet, de quelques éxemples pris de l'éternité & de la divisibilité de la matiere à l'infini, pour montrer que quand la Raison s'est affermie sur l'évidence d'une proposition, elle n'abandonne pas ce poste à cause de quelques difficultez, qu'elle ne sauroit résoudre. Elle avoue d'un côté sa foiblesse; mais cet aveu ne fait pas, qu'elle ne demeure toujours attachée à la proposition, quand elle a été une fois convaincue de son évidence. Dans cet état on croit par raison une proposition, quoi qu'on ne puisse répondre à toutes les objections qu'on peut faire. Ainsi on est persuadé que *le tout est plus grand que sa partie*, quand même on ne pourroit se débarrasser des dix lieux communs de l'époque de *Sextus Empiricus*, ni répondre à sa demande, *à quelle marque on connoit la Verité*, puis qu'il demande encore une autre marque de la vérité de cette prémiere, & ainsi de suite jusqu'à l'infini.

C'est pourquoi appliquant aux articles de la Religion les exemples tirez de l'éternité, & de la matiere divisible à l'infini, je demande à Mr. *Bayle*, pourquoi il veut, qu'on abandonne la Raison, pour se retrancher dans la Foi, aussi tôt qu'on trouve des difficultez qui embarrassent la Raison? Il dira qu'il n'abandonne pas la Raison,

son, parce que c'est une maxime inconteſtable de la Raiſon, qu'il faut ſoûmettre ſes lumieres naturelles à la foi. Quoi que la maxime ſoit indubitable en elle-même comme nous l'avons ſouvent reconnu, il eſt pourtant vrai, que M. *Bayle* s'en ſert, dans l'application qu'il en fait, pour ſe cacher dans un dangereux Sophiſme & pour jetter de la poudre aux yeux de ſes Lecteurs.

Il faut donc le tirer de l'obſcurité qui le derobe, pour le mettre au jour. Prenons, par éxemple, l'article de la Providence. Je demande ſi la Raiſon ne ſauroit par ſes propres lumieres reconnoître la Providence. Si cela eſt, comme Mr. *Bayle* le dit à l'article de *Rufin*, il s'enſuit que la Providence eſt un dogme hors de la compétence de la Raiſon, & que ſans la Foi, on ne pourroit s'en appercevoir. Voila ce que j'appelle abandonner la Raiſon dans la Religion. Que ſi Mr. *Bayle* n'en demeure pas d'accord, à cauſe qu'en général la Raiſon veut qu'on préfére les lumieres de la Révélation aux Lumieres naturelles, c'eſt ſe jouër de ſes Lecteurs, leur impoſer par un ſophiſme, par un jeu de mots & expoſer la Religion aux inſultes des Infidéles.

Si on demeure d'accord de l'uſage de la Raiſon, dans la recherche de la Providence, & ſi on convient qu'on peut employer avec ſuccès les lumieres naturelles pour reconnoître la Providence; dès qu'on en eſt une fois perſuadé par leur moien, alors la Raiſon demeure inébranlable ſur cet article, quand même on lui propoſeroit des Objections auxquelles elle ne pourroit ſatisfaire. Tout de même, qu'elle croit la diviſibilité de la matiere à l'infini, une éternité qui précéde l'inſtant préſent, quoi qu'il

soit impossible de répondre aux objections. De-sorte que Mr. *Jaquelot* a eu raison de conclurre, qu'il ne falloit pas abandonner la Raison dans les matieres de Religion plus que dans les autres Sciences. La différence qu'il y a, est toute à l'avantage de la Religion, parce que dans les Sciences humaines, l'embarras de la Raison est sans ressource, au lieu que dans la Religion, la Raison est aidée des lumieres surnaturelles. J'ajouterai même, qu'il s'en faut beaucoup que la Raison trouve dans les matieres de foi, autant d'abymes qu'elle en rencontre dans les Sciences

* M. *Bayle* a eu raison de ne point faire d'incident sur ce que j'ai dit, que *chacun convient qu'il y a une éternité, qui a précédé l'instant où je parle*; il devoit même s'en taire absolument. Je ne suppose point une matiere éternelle, mais je parle ou à ceux qui la croient éternelle, ou à ceux qui croient que Dieu seul existe de toute éternité; puis que de part & d'autre il y a une éternité. Il ne s'ensuit pas de là que la durée de Dieu soit successive à proprement parler. Elle renferme en soi-même toutes les divisions du tems, parce que l'Etre divin existe par lui-même & que son indépendance est une suite nécessaire de sa propre nature. C'est en ce sens qu'on peut expliquer, le *tota simul* de *Boëce*, Dieu est à soi-même, la propre cause de sa durée ou de son existence éternelle. Mais cela n'empêche pas, que nôtre esprit ne conçoive un écoulement de tems collateral à l'éternité de Dieu, surquoi la contradiction est fondée.

Mr. *Bayle* ajoute, que si Mr. *Jaquelot* † *dispose ainsi de la foi par rapport à des Doctrines*

* P. 64. † *Ibid.*

nes purement humaines, il ſeroit bien déraiſonnable de rejetter la Trinité en cas qu'elle renfermât des contradictions ou des oppoſitions formelles à la Raiſon. Pour ſatisfaire Mr. *Bayle* je lui répondrai, qu'il faudroit qu'il établît dans la Religion des propoſitions auſſi certaines, que ſont l'éternité qui nous précéde & la diviſibilité à l'infini de la matiere, & qu'enſuite il tirât de ces propoſitions certaines, des objections autant inſolubles & contradictoires que celles qui ſont fondées ſur l'éternité, & ſur la diviſibilité de la matiere. En ce cas, tout ſeroit égal: mais c'eſt ce que Mr. *Bayle* n'a point fait & ce qu'on ne fera jamais.

On lui nie que dans le Myſtére de la Trinité, le mot *perſonne* ſignifie *une nature ſinguliere*, ſur quoi néanmoins il fonde la contradiction. On lui nie les autres propoſitions qu'il ſuppoſe pour conclurre que Dieu eſt la cauſe du mal & l'Auteur du péché: deſorte que les oppoſitions que Mr. *Bayle* cherche entre la Raiſon & la Foi, ne ſont ordinairement fondées que ſur de fauſſes ſuppoſitions.

* M. *Bayle* ne dit rien de la ſeconde différence qu'il y a, entre ſa Doctrine & celle de Mr. *Jaquelot.* Il rejette la Doctrine qui fait Dieu Auteur du péché, & Mr. *Bayle* ne la rejette pas. Il prétend *qu'elle a été refutée comme chimérique* & renvoye à ce qu'il a dit de la Liberté; à quoi néanmoins on a répondu. Je doute fort, qu'un Lecteur raiſonnable qui a examiné avec quelqu'application les Ecrits qui ont deja été faits de part & d'autre ſur cette diſpute, ne ſoient convaincus de la juſtice de l'accuſa-

* P. 59.

cuſation dont Mr. *Jaquelot* a chargé Mr. *Bayle*, qu'il faiſoit Dieu Auteur du péché.

La troiſiéme différence conſiſte, dans l'oppoſition que Mr. *Bayle* met entre la Foi & la Raiſon, à l'égard de la plupart des Articles de la Religion. Mais comme il ne dit rien que ce qu'il a répeté ſouvent, nous ne nous y arrêterons pas; non plus qu'à ce qu'il ajoute * dans l'Article ſuivant, parce que cette matiere a été ſouvent éclaircie & dans l'*Examen de ſa Theologie* & dans ce qu'on a dit ci-deſſus.

Il eſt admirable ce Mr. *Bayle* d'oſer demander † un Catalogue des Articles de Religion, à l'égard deſquels il abandonne la Raiſon, & un recit des difficultez qui engagent Mr. *Bayle* à cette conduite, puis que la *Conformité de la Foi avec la Raiſon* & l'*Examen de ſa Théologie* n'ont point d'autre vûe. Mais que faire? C'eſt une vieille ruſe, que de répeter ſans ceſſe, qu'un Antagoniſte n'a pas répondu à quelque difficulté, quoi qu'il l'ait fait; parce qu'il y a peu de Lecteurs, qui ſe ſouviennent de ce qu'ils ont lû. Il y en a encore moins qui veuillent prendre la peine de s'en inſtruire de nouveau: deſorte qu'une plainte reïterée avec hardieſſe trouve toujours quelque Lecteur aſſez ſimple, pour croire qu'on dit la verité.

J'ai pourtant peine à me repréſenter un Lecteur aſſez ignorant, pour n'avoir pas remarqué, que les Articles les plus conſidérables, dont eſt compoſée l'accuſation qu'on a intentée contre M. *Bayle*, ſont d'embarraſſer la Raiſon ou d'en condamner l'uſage dans la recherche de Dieu, dans la Création du Monde, dans la Providence, dans le Franc-arbitre & &

* *Art.* 8. † P. 77.

& dans tout ce qui concerne les péchez & les miséres de la vie humaine ; outre ce qu'il a dit des contradictions dans les Mystéres. Voila le grand sujet de la dispute, & néanmoins il a plu encore à Mr. *Bayle* de se plaindre de Mr. *Jaquelot*, tout de même que si lui Mr. *Bayle* ne savoit pas, de quoi il s'agissoit.

Je passe par dessus l'Article 9 & le 10 qui ne contiennent rien autre chose que des répétitions inutiles, où il se joue du terme de *Raison*, n'entendant par ce mot rien davantage que cette Maxime, que *la Raison veut qu'on se soumette à l'Autorité divine*. On peut comprendre, avec quelle sincérité Mr. *Bayle* met à la tête d'un Article * *que* Mr. Jaquelot *a entrepris un accommodement dont personne n'avoit besoin*. Jamais homme ne fut plus hardi à donner le change à ses Lecteurs. Il est aisé de s'appercevoir que les citations des Théologiens sur l'usage de la Raison, sont manifestement opposées au dessein de Mr. *Bayle*, & à ses vûes quand il rapporte les paroles de quelques Théologiens Reformez.

*On lui a même montré, qu'il avoit autrefois des sentimens directement contraires à ses nouveaux principes. Que dit-il ? † On se trompe de lui attribuer le *Commentaire Philosophique* : admirez sa sincérité. Du reste *il nous assure qu'hormis quelques fanatiques ridicules, tous les Chrétiens soit savans, soit ignorans passeront le Rubicon avec* Mr. *Jaquelot* : c'est aussi ce dequoi je n'ai jamais douté. Il n'est pas necessaire que Mr. *Bayle* offre d'être leur caution. Mais quand il ajoute *qu'il se mettra de la partie, tout le*

* P. 86.

† *Voyez l'Examen.* P. 76.

le premier, il devoit savoir, qu'il auroit fallu abjurer auparavant ses pernicieuses Maximes.

CHAPITRE VII.

Où l'on commence à examiner les réponses de Mr. Bayle, *touchant l'Origine du Mal.*

NOus ne dirons rien sur l'Article XI des *Entretiens* de Mr. *Bayle*, ce n'est qu'un tissu de loüanges & d'applaudissemens qu'il se donne, & un amas de fanfaronnades dont il se couronne. Qu'il triomphe dans son imagination, s'il a pu se le persuader sincérement, dont je doute fort, à la bonne heure; il n'est pas en état qu'on puisse troubler cette chimérique joie. Il ne s'agit plus que de le suivre, non quand il parle, mais quand il raisonne.

Je remarquerai seulement deux choses sur cet Article *, l'une que Mr. *Jaquelot* ne s'est point abusé, de croire que Mr. *Bayle* devoit donner des propositions Théologiques reçues de tous les Chrétiens: puis qu'il attaquoit le Christianisme en général: & qu'il n'y a point d'homme équitable, qui n'aimât mieux, s'il en étoit réduit là, être Pélagien ou Socinien, que Manichéen ni Athée. La seconde, c'est, que si Mr. *Bayle*, † vouloit relever ce qu'il a dit *des vertus morales des Payens*, il devoit en même tems, répondre aux conséquences que Mr. *Jaquelot* ‡ en avoit tirées. Répéter toujours les mêmes choses, sans examiner les réponses qu'on y a faites; c'est pousser à bout la patience de son Antagoniste & de ses Lecteurs.

En-

* Voyez *Entret.* P. 107. † P. 108.
‡ Voyez *l'Examen* p. 44 *& suiv.*

Enfin Mr. *Bayle* entre en matiere dans l'Article suivant, * dont le titre est *si* Mr. *Jaquelot a du mettre l'état de la question, en ce qu'il suppose, que selon Mr.* Bayle *Dieu est l'Auteur du péché.* Cela est trop abrégé : Voici au juste quelle est la nature de cette dispute. C'est de savoir, *si par le raisonnement*, ou si on veut, *par les Maximes évidentes des lumieres naturelles, il s'ensuit invinciblement que Dieu soit l'Auteur du péché.* Mr. *Bayle* l'affirme, & Mr. *Jaquelot* le nie.

C'est en vain que Mr. *Bayle* a recours à cette Maxime de la Raison, que *tout ce que Dieu fait est bien fait.* Car dans l'usage qu'il fait de cette Maxime, quoi que très-véritable, elle ne paroit être qu'un chemin couvert & une échapatoire. Nous examinerons à part, ce qu'il dit de la Révélation.

Il reconnoit d'abord qu'il accordoit formellement à Mr. *Jaquelot* que *l'état passé, présent & futur des hommes n'a rien qui ne soit conforme à la souveraine perfection de Dieu.* Cette proposition est susceptible de divers sens & d'équivoques dangéreuses qu'il est nécessaire de développer. Je demande à Mr. *Bayle* s'il croit ce qu'il dit *par Foi* ou *par Raison.* Si ce n'est que *par Foi*, il s'ensuit qu'on est convaincu par les Maximes du raisonnement & par les lumieres Naturelles que *Dieu est l'Auteur du péché*, & qu'il faut abandonner cette proposition aux Libertins & aux Infidéles, pour en tirer toutes les affreuses conséquences qu'il leur plaira.

Si Mr. *Bayle* dit qu'il en est convaincu *par Raison*, je demande ce que signifie ici *la Raison.* Il faut absolument qu'il réponde, comme il fait, que si on veut entendre par la *Raison*, toutes

* Art. XII. p. 111.

tes les Maximes évidentes qu'elle connoit, il n'y en aura qu'une ſeule qui ſignifie ici le mot de Raiſon : Car ſelon toutes les autres Maximes il s'enſuit ſelon Mr. *Bayle* que Dieu eſt l'Auteur du péché. Quelle eſt donc cette Maxime favorite de M. *Bayle* qui lui ſert ſi ſouvent de bouclier & de ſauvegarde, * c'eſt que *la Raiſon nous montre avec la derniere évidence que nous devons croire bien fait, tout ce que Dieu fait.*

Mais conſidérez, je vous ſupplie, que cette Raiſon, cette Maxime ne dit rien autre choſe, que *ce qui doit être*, & il s'agit de *ce qui eſt effectivement.* Les Amis de Mr. *Bayle* diront ce qu'il leur plaira : mais je ſuis perſuadé, qu'il ne pouvoit faire que ce qu'il a fait, quand il auroit eu deſſein de mettre des armes aux mains des Libertins, pour combattre la Religion. On lui a deja propoſé pluſieurs argumens qui ſuivent naturellement de ſes principes, ſur quoi il a fait le muet : il faut ajouter encore celui-ci, fondé ſur ſa Maxime.

„ Les Lumieres naturelles de la Raiſon nous „ montrent avec la derniere évidence que nous „ devons croire bien fait, tout ce que Dieu a „ fait, & que par conſéquent Dieu ne peut „ être l'Auteur du péché.

„ Or les Lumieres Naturelles de la Raiſon ac„ cablée des Difficultez Manichéennes, nous „ montrent évidemment, que ce que Dieu a „ fait n'eſt pas bien fait, puis qu'elles ne ſau„ roient diſculper Dieu de l'accuſation d'être „ l'Auteur du péché.

„ Donc les Lumieres naturelles de la Rai„ ſon, ne peuvent que nous convaincre que „ Dieu

* *Rep. aux queſt. Tom.* 3. Ch. 144 p. 813.

„ Dieu n'a point fait ce qu'on dit qu'il a fait ? C'eſt là le beau ſervice que M. *Bayle* ſe vante d'avoir rendu au Synode de Dordrecht.

Il ſera préſentement facile de comprendre, que Mr. *Jaquelot* a eu raiſon de poſer l'état de la queſtion, en ce que ſuivant la Doctrine de M. *Bayle*, il faut croire que Dieu eſt la véritable cauſe du péché, ou qu'il faut renoncer aux Lumieres Naturelles & abandonner les Maximes les plus évidentes de la Raiſon. Ce Philoſophe en convient & ne ſe défend des conſéquences, qu'en diſant que nous *devons croire bien fait, tout ce que Dieu fait* : ce qui ne dit rien davantage que *ce qui devroit être* ; puis qu'en effet Dieu ne doit point être l'Auteur du péché ? Mais cette Maxime n'empêche pas qu'on ne croie *ce qui eſt effectivement*, ſavoir, que Dieu eſt l'*Auteur du péché*, s'il en faut croire M. *Bayle*, quand on ne conſulte que les Lumieres naturelles & les Maximes évidemment invincibles qu'elles établiſſent.

Il rapporte les preuves que Mr. *Jaquelot* a produites * dans l'*Examen de la Théologie de* Mr. *Bayle*, pour montrer que ce Philoſophe fait tout ſon poſſible pour contraindre ſes Lecteurs, de conclurre que Dieu eſt l'Auteur du péché, quoi que par politique il n'ait oſé déclarer en termes exprès, que ce fut là ſon ſentiment.

La prémiere eſt, que la conſervation des Créatures étant ſelon Mr. *Bayle* une création continuée, à proprement parler, je veux dire à toute rigueur & dans un ſens métaphyſique, il s'enſuit de là demonſtrativement & ſans replique, *que Dieu fait tout & que l'homme n'eſt qu'un*

* *Exam.* II. *Part.* Ch. 9.

qu'un ſujet purement paſſif, des actions de Dieu, comme il le dit expreſſément. Cela poſé, n'eſt-ce pas ſe joüer des Chrétiens & ſe railler de la Religion, que de dire pour toute Apologie de cet Athéïſme, qu'il faut croire néanmoins *par foi* que Dieu n'eſt point l'Auteur du péché : comme ſi la Révélation pouvoit nous perſuader que *ce qui exiſte, n'exiſte pas*? En vérité l'illuſion eſt trop groſſiere, pour s'imaginer qu'un homme d'eſprit, comme Mr. *Bayle*, ait parlé ſincérement ni qu'il ait été perſuadé de ce qu'il diſoit. † *Je me repoſe tranquilement ſur le giron de la foi & me ſouvenant que c'eſt un Myſtére qui ne m'a point été révélé afin que je le compriſſe; mais afin que je le cruſſe, je ne cherche point à en expliquer les incompréhenſibilitez.*

Quand on s'eſt formé une idée de la Doctrine de Mr. *Bayle*, cette profonde ſoumiſſion qu'il témoigne, doit être plus que ſuſpecte aux moins clair-voians. Que veut-il dire avec *ce Myſtére qui n'a point été révélé afin qu'on le comprît, mais afin qu'on le crût*? Où eſt-il ce Myſtere? Y a-t-il rien de plus clair ni de plus certain dans la parole de Dieu, que cette propoſition qu'on y voit par tout, ſavoir que l'homme eſt pécheur & malheureux, parce qu'il a abuſé de ſa Liberté, par le mauvais uſage qu'il a fait des faveurs de ſon Créateur?

Ce ſeroit une autre choſe, ſi on demandoit ſimplement, pourquoi Dieu n'a pas créé les hommes incapables de l'offenſer? pourquoi il n'a pas fait, tout ce qu'il auroit pu faire pour l'empêcher? pourquoi il a permis que le péché entrât au monde? Alors le mot *Myſtére* y pourroit être appliqué: & comme c'eſt là le fort de la

* *Entret.* p. 120.

la dispute & que nous nous sommes fort étendus sur cette matiere dans l'*Examen*, nous verrons quelle reponse Mr. *Bayle* y aura faite.

* Il rentre ensuite dans le Système des Prédestinateurs pour les exhorter à refuter toutes les preuves de Mr. *Jaquelot* & à l'accabler. Il se décharge sur eux du fardeau de la réponse qu'il devoit faire ; comme si cette dispute ne l'engageoit pas lui seul à défendre des Doctrines qui lui sont particulieres ? Pourquoi n'a-t-il pas répondu, à ce que j'avois remarqué † touchant la conservation des Créatures, pour lui faire comprendre qu'il tiroit d'une Maxime incompréhensible ou fausse dans le sens qu'il lui donne, des conséquences outrées qui détruisent manifestement & la Liberté de l'homme & la Religion. Serois-je bien obligé à Mr. *Bayle* de la bonté qu'il auroit eue de m'épargner & de me faire grace ? Mais on a trop de peine à reconnoître dans ces *Entretiens*, quelque bonne volonté pour Mr. *Jaquelot*.

Néanmoins Mr. *Bayle*, peu en peine du jugement du public, se répond de la Victoire. ‡ *Il paroit présentement, avec la derniere évidence*, dit-il, *que la prémiere preuve de Mr.* Jaquelot *est une chimére*.

La seconde preuve, qui fait voir que Mr. *Bayle* s'est efforcé de mettre ses Lecteurs dans la nécessité de conclurre que Dieu est Auteur du péché est fondée sur les decrets absolus qui produisent par voie de création, selon „ Mr. *Bayle*, toutes les déterminations de la „ volonté humaine, lesquelles n'étant pas dis„ tinctes de la volonté, il s'ensuit demonstra„ tivement, que la volonté humaine ne sauroit „ non

* *Entr.* p. 121. † *Exam.* II *part.* Ch. 7 * *Entr.* p. 122

„ non plus les produire, que se créer elle-
„ même. Mr. *Bayle* se contente pour toute
„ réponse d'observer deux choses, * l'une que *cette seconde preuve que je ne devois pas*, dit-il, *distinguer de la précedente est une chimére*, comme la prémiere. Cela n'est pas vrai, la prémiere renfermoit un raisonnement Philosophique, & celle-ci est fondée sur un principe de la Théologie favorite de Mr. *Bayle*.

L'autre chose est, qu'il m'accuse † d'avoir *cité, comme le véritable sentiment de Mr.* Bayle, *ce qu'il ne rapporte que comme une difficulté que les Scholastiques peuvent faire aux Cartésiens.* Après quoi ne pouvant cacher le contentement qu'il a d'avoir surpris Mr. *Jaquelot* en faute, il s'écrie, *quel préjugé contre les autres citations!*

Si je ne connoissois la hardiesse de Mr. *Bayle* à nier ce qu'il a dit, j'imputerois à sa maladie, ce défaut de memoire. Mais comme cette distinction d'Historien & d'Auteur est son échappatoire ordinaire, il faut avoüer que cette hardiesse jointe à l'insulte qu'il fait à M. *Jaquelot*, passe toute imagination. J'avois cité † ces paroles du Dictionnaire, *la Volonté de l'homme n'est donc pas plus responsable de ce qu'elle veut le crime* hic & nunc *que de ce qu'elle existe* hic & nunc. Et pour l'empêcher de se couvrir de sa distinction entre l'Historien & l'Auteur, j'ajoutai immédiatement après, *il faut remarquer qu'il pousse toujours cet argument de toutes ses forces & qu'il ne s'est jamais mis en peine d'y répondre un seul mot.*

Tout cela ne fait que blanchir sur la cuirasse de Mr. *Bayle*. Bien résolu de se faire passer au fil de l'épée, plutôt que d'abandonner son poste, il

* *Entret.* p. 122. † p. 123. ‡ *Exam.* p. 305.

il soûtient encore que je lui impute un sentiment qu'il n'a pas, & qu'il ne l'a rapporté que comme une difficulté des Scholastiques. Il est vrai que Mr. *Bayle* en cet endroit pousse une objection qu'il met à la bouche des Scholastiques. Mais il est vrai aussi, que cette objection est fondée sur les sentimens de Mr. *Bayle*, 1. parce que c'est une suite nécessaire de ce qu'il dit de la conservation des Créatures qui n'est rien autre chose, selon lui, qu'une création proprement dite. 2. parce qu'il n'a pas même laissé la peine à ses Lecteurs, de tirer les conséquences. Il suffit de lire pour cela le * Chap. 141. de sa prémiere Réponse, sur tout ces paroles : *l'une des absurditez qui émanent de la prétendue distinction que l'on veut admettre, entre les substances & leurs accidens, est, que si les créatures produisoient des accidens, elles auroient une puissance créatrice & annihilatrice, desorte qu'un petit Enfant ne pourroit pleurer ni manger de la bouillie sans créer un nombre innombrable d'êtres réels & sans en réduire au néant une infinité.* La note de la marge les explique. De plus Mr. *Bayle* a tellement pris sur son compte ces difficultez, qu'il ajoute un peu plus bas, que *les Scholastiques font pitié quand ils tâchent d'y répondre.*

Je lui avois marqué † cet endroit de sa Réponse. Il n'importe, ne sachant ce que c'est que de réculer, il dit présentement, que ce n'est qu'*une difficulté que les Scholastiques peuvent faire aux Cartésiens; que ce n'est point son sentiment.* Il en prend même sujet d'accuser Mr. *Jaquelot* d'ignorance ou d'infidélité dans ses citations. *Quel préjugé*, dit-il, *contre les autres citations?*

Le

* *Voyez Tom. 3. Quest. p. 779.* † *Examen p. 280.*

Le Lecteur ne sera-t il pas fort étonné d'une telle audace ? Est ce bien là ce Génie superieur, qui ne se défend que par des mensonges inouïs ? Un moindre Auteur qui seroit susceptible de quelque honte, iroit se cacher sous terre, s'il pouvoit, de se voir surpris en impostures.

La troisiéme preuve de Mr. *Jaquelot* pour montrer que Mr. *Bayle* veut rendre Dieu l'Auteur du péché, * c'est qu'il prétend que *Dieu veut le péché, parce que pouvant empêcher le mal, il ne l'empêche pourtant pas*, & qu'il est inutile de dire que *l'homme est la seule cause du mal par l'abus du Franc-arbitre*. Il répond, † que la preuve est admirable puis que *les Théologiens Réformez nient que les Arminiens se tirent d'affaire par la supposition du Franc-arbitre*. Nous ne dirons rien ici de cette question vû que c'est le sujet de la dispute. Mr. *Bayle* croit être justifié quand il ajoute, *s'ensuit-il que les Réformez croient que Dieu est l'Auteur du péché* ? Non, ils ne le croient pas, ils éloignent autant qu'ils peuvent cette conséquence de leurs principes. Mais Mr. *Bayle* au contraire a fait toutes sortes d'efforts, pour la faire recevoir. Ainsi la preuve de Mr. *Jaquelot* attaque directement le seul Mr. *Bayle*, parce qu'elle doit être jointe avec ses autres raisonnemens & ses maximes.

Le quatriéme preuve est fondée sur ce que dit Mr. *Bayle* des deux volontez de Dieu. Il prétend * que la *volonté de Dieu Legislateur est essenciellement nécessaire à la volonté de Dieu Ordonnateur des événemens*. D'où Mr. *Jaquelot* conclut, que Dieu veut le péché à tous égards, selon Mr. *Bayle*. On peut relire ce qu'il avoit écrit

* Voyez *l'Examen* p. 306. *& Entret.* pag. 114. † p. 123. * Voyez *Exam.* p. 307.

écrit contre ces deux volontez, dans sa *Réponse aux Questions d'un Provincial* Chap. 154, & ce que j'y ai répondu dans l'*Examen de sa Théologie* Part. II. Chap. 18. Nous verrons sa derniere Replique quand nous serons parvenus à l'Article XXVI.

Il n'est ici question que de considérer si Mr. *Bayle* réfute la conséquence que Mr. *Jaquelot* a tirée des principes de ce Philosophe, pour montrer que selon lui, les lumieres naturelles nous enseignent d'une maniere invincible, que Dieu est l'Auteur du péché. Mr. *Bayle* pour s'en défendre, nous renvoye à ce qu'il a dit † dans sa prémiere Réponse, où il déclare qu'il se soûmettra, dès qu'on n'alleguera plus les idées naturelles pour accorder la doctrine du péché avec la Raison & qu'on n'aura son unique recours qu'aux manieres ineffables.

Il paroît par toutes les réponses de Mr. *Bayle* aux quatre preuves de Mr. *Jaquelot*, que ce dernier a eu raison de mettre l'état de la question entre lui & Mr. *Bayle* en ces termes: *Si Dieu est la véritable origine du mal & la propre cause du péché.* Mr. *Bayle* en convient dans la Philosophie ou à l'égard des Lumieres naturelles. Il se retire dans les manieres ineffables & dans les retranchemens de la Foi, afin d'éviter les reproches. Mais il a fait lui-même tant de brêches à ce retranchement, qu'il semble qu'il ait bien voulu y être forcé. Il ne faut que prendre garde * aux refléxions qu'il a faites sur les expressions dures de quelques Théologiens & aux conséquences qui suivent naturellement, de l'union essencielle & nécessaire qu'il met entre les deux volontez de Dieu.

D CHA-

† *Quest. Tom. 3. p. 940.* * Voyez *Exam. p. 479.*

CHAPITRE VIII.

Défenſe des cinq principes de Mr. Jaquelot, *oppoſez aux Notions que Mr.* Bayle *appelle communes. On ſoutient le premier.*

IL faut remettre ici le véritable état de la queſtion, afin de faciliter aux Lecteurs l'intelligence de cette diſpute, ſans répéter toûjours les mêmes choſes, ni copier ce qui a été dit dans les Ecrits précédens qui ont été compoſez de part & d'autre ſur cette matiere.

Le grand deſſein de Mr *Bayle* a été de faire voir que la Religion étoit dans la plûpart de ſes Articles & preſque dans tous, contraires à la Raiſon, c'eſt-à-dire, aux maximes évidentes de la Philoſophie, ou bien aux Lumieres naturelles. Les Lecteurs doivent être avertis une fois pour toutes, que nous prenons ce terme *Raiſon* en ce ſens, afin que perſonne ne faſſe aucun incident ſur ce terme. Nous en convenons Mr. *Bayle* & moi.

En particulier Mr. *Bayle* prétend, que par la Raiſon on doit être convaincu que Dieu eſt l'Auteur du péché. Pour en convaincre Mr. *Jaquelot* ſuivant même les principes du Syſtême qu'il reçoit & qu'il plaît à Mr. *Bayle* d'appeller nouveau & de l'invention de Mr. *Jaquelot*, quoi que ce ſoit le Syſtême le plus univerſellement reçu, le Syſtême le plus ancien & même l'unique Syſtême de l'Egliſe des quatre prémiers Siecles; pour convaincre, dis-je, Mr. *Jaquelot*, qu'il s'enſuit de ce Syſtême, comme de tout autre, que Dieu eſt l'Auteur du pêché, Mr. *Bayle* a employé

ployé tous ſes efforts, ſon érudition & ſon eſprit, afin de conclurre, que *puis que Dieu a permis le péché, il s'enſuit manifeſtement que Dieu eſt l'Auteur du péché*; & que de plus cette permiſſion paroît incompatible avec la Bonté, la Sainteté & les autres attributs de Dieu.

A l'égard de la permiſſion, conſidérée en général, Mr. *Jaquelot* * avoue ingénument qu'on ne connoît pas toutes les raiſons que Dieu peut avoir de permettre le péché. Mais à l'égard de la conſéquence que Mr. *Bayle* s'efforce de tirer de cette permiſſion, il ſoûtient, qu'on en connoît aſſez pour détruire cette conſéquence & pour être perſuadé qu'encore que Dieu permette le péché, il n'en eſt pas néanmoins l'Auteur. Voilà préciſément dequoi il s'agit.

On a poſé cinq principes pour éclaircir cette matiere, & Mr. *Bayle* les examine dans l'Article 13. de ſes *Entretiens*. Pour ne point confondre cette diſpute, nous répondrons préciſément ce qui regarde la vérité du principe en lui-même, ſans avoir égard aux conſéquences que Mr. *Bayle* en tire dans cet Article, parce que cela eſt anticipé & hors de ſon lieu.

Le prémier de ces principes, *eſt, que la prééminence de Dieu eſt infiniment au deſſus des Créatures.* Mr. *Bayle* en convient avec tout le Monde. De là je conclus deux choſes, l'une, *que ce ſeroit folie aux hommes de prétendre entrer dans toutes les vûes de Dieu, & dans tous ſes deſſeins, quand il créa l'Univers.* Donc Dieu peut avoir des raiſons pour permettre le péché qui me ſont inconnues. Cela ſeul peut me ſatisfaire, parce que je comprens qu'il ne s'enſuit nullement de cette permiſſion, que Dieu ſoit l'Au-

* Voyez *Exam. p.* 324.

teur du péché. Cela seul me suffit, quelqu'embarras où je puisse être réduit, lors qu'on me demande la raison de cette permission.

L'autre conséquence que je tire de la prééminence de Dieu ; c'est qu'il est ridicule *de vouloir prescrire des régles à sa Providence, conformes aux maximes que les hommes observent entre eux & par lesquelles ils sont liez mutuellement.* M. *Bayle* a rapporté fidélement ce principe de Mr. *Jaquelot* avec ces deux conséquences: & je ne vois pas qu'il les ait niées.

Il est donc permis de raisonner sur ce principe & sur ces deux conséquences. Et il est aisé de comprendre que les dix-neuf maximes de Mr. *Bayle*, sont ou fausses ou inutiles dans l'application qu'il en fait, parce qu'il se forme une idée de *bonté*, fondée sur les devoirs qui lient les Créatures les unes avec les autres, & sur les vûes que nous avons, comme si nous pouvions connoître toutes les raisons de Dieu: ce qui est manifestement opposé à la prééminence de l'Etre Souverain, dont chacun demeure d'accord. Il y a encore quelques maximes fausses, selon le Système que Mr. *Bayle* entreprenoit de combattre. On a prouvé cela assez au long dans l'*Examen de sa Théologie*, on verra, en le suivant, de quelle maniere il y aura répondu.

Mr. *Bayle* est admirable en ce qu'il *admire** le faux pas que Mr. *Jaquelot* a fait ici. Il veut mettre Mr. *Bayle* en contradiction avec lui même, sous prétexte qu'adoptant le grand principe de la prééminence de Dieu, il a néanmoins établi dix-neuf Maximes Philosophiques, peu conformes à cette prééminence. Oui sans doute: & je ne vois pas comment Mr. *Bayle* accorderoit la plu-

* *Entret. p.* 127.

plupart de ces maximes établies sur le devoir des créatures, ni avec la prééminence, ni avec ses propres paroles que je lui avois représentées *, que c'est s'arrêter à une notion populaire que de *s'imaginer bonnement & FAUSSEMENT tout ensemble, que la Providence de Dieu s'est imposée les mêmes bornes & les mêmes régles que la petite Prudence humaine est obligée de suivre.* Après cela, peut-on, sans se contredire, poser des maximes de la conduite de Dieu fondées uniquement *sur les mêmes bornes & les mêmes régles que la petite prudence humaine est obligée de suivre*?

† Mr. *Bayle* répond, qu'il a toûjours dit que les maximes alléguées par les Manichéens ne doivent point servir de régles à la conduite de Dieu, que Mr. *Jaquelot* ne sait pas distinguer entre ce que l'on approuve & ce que l'on objecte *ad hominem*, à un adversaire. Je ne sai si Mr. *Bayle* entendoit ce qu'il dit, mais pour moi, je ne comprens pas ce qu'il veut dire, afin de se tirer de contradiction avec lui-même. 1. Ce ne sont point des maximes Manichéennes : il en parle comme de maximes générales & purement Philosophiques. 2. Je lui aurois demandé volontiers, s'il croit ces maximes véritables, alors le nom de Manichéens ne les rendra pas fausses. Que s'il les croit fausses, pourquoi en fait-il le magazin de ses difficultez & son grand cheval de bataille, pour me servir de son expression? 3. Qui que ce soit qui admette ces maximes, je dis qu'il se contredit lui-même, dès qu'il parle de la prééminence de l'Etre Souverain, comme Mr. *Bayle* a fait. Je le répéterai encore une fois, Si Mr. *Bayle* n'avoit eu dessein que de prouver,

* *Exam. p.* 312. † *Entret. p.* 127 & 128.

que nous trouvons de la difficulté à concevoir, pourquoi Dieu a permis le péché, j'en conviendrois avec lui à cauſe des bornes étroites de nos Lumieres. Mais prétendre que la Raiſon ſoit invinciblement convaincue que Dieu eſt l'Auteur du péché, puis qu'il le permet, c'eſt une conſéquence que la Raiſon rejette, bien loin qu'elle ſoit dans la néceſſité de la recevoir.

Je ne trouve que deux objections de Mr. *Bayle* qui ſe rapportent préciſément au ſujet que nous éxaminons ici. La prémiere eſt que * *Dieu eſt un Etre naturellement bien faiſant, ami de la vertu, ennemi du vice; que les effets des inclinations naturelles, ſont auſſi ſurs que les effets du devoir*; qu'ainſi l'idée que nous avons de la bonté en général, ne peut compatir avec la permiſſion du péché.

Je nie la conſéquence, parce que l'idée de bonté ne dit rien davantage, qu'*une inclination à faire le bien*, mais comme la bonté eſt un attribut de Dieu libre de tout engagement, elle eſt auſſi modifiée diverſement dans ſon exercice, par ſa Sageſſe infinie, à laquelle nous ne pouvons preſcrire ni regles ni maximes. Il nous doit ſuffire, pour acquieſcer par raiſon à ſa conduite, de n'y voir rien d'oppoſé à ſa Juſtice, à ſa Sainteté ni à ſes autres attributs. Deſorte qu'il eſt vrai que Dieu aiant tel ou tel deſſein, pour lequel ſa ſageſſe a limité de telle ou de telle maniere l'éxercice de ſa bonté, en ſorte qu'il n'a pas voulu empêcher le péché, il ne s'enſuit pas néanmoins pour cela, que Dieu ſoit l'Auteur du péché, comme Mr. *Bayle* le prétend.

† L'autre objection eſt, qu'il ſoutient, que la prééminence de Dieu, eſt un principe ſi général,

* *Entr. p.* 135. † *Entret. p.* 131.

néral, que les Supralapsaires & les Prédestinateurs s'en serviront aussi bien que Mr. *Jaquelot*, pour la défense de leur Système.

Cela n'est pas vrai : Il s'ensuit bien de la prééminence de Dieu, qu'étant infiniment au dessus des Créatures, il n'est pas engagé par le même devoir qui les lie les unes avec les autres. Il s'ensuit encore que la bonté de l'Etre Souverain étant un attribut parfaitement libre dans son exercice, peut se communiquer comme il lui plait à ses Créatures. Mais il ne s'ensuit aucunement de cette prééminence de l'Etre Souverain, qu'il puisse rien faire contre ses propres attributs ? Desorte que l'exercice de sa sainteté & de sa justice étant nécessaire, il est clair qu'un Etre parfaitement saint ne peut faire le péché, ni en être l'Auteur, non plus qu'il ne se peut faire qu'un Etre parfaitement juste punisse un innocent, ou un pécheur Répentant.

C'est pourquoi il ne se peut faire, quelle que soit la prééminence de Dieu, qu'il crée une infinité de Créatures raisonnables, afin de les damner éternellement ; cela est diametralement opposé à sa justice. Il n'est pas encore plus possible, qu'un Etre parfaitement saint, produise efficacement le péché, ni qu'il en soit la cause ou l'Auteur.

On a beau dire qu'on rejette cette conséquence, il faut en montrer la fausseté, ou abandonner les principes dont on la tire. L'idée que nous avons des perfections de Dieu, le devoir des hommes & la conscience nous y obligent.

CHAPITRE IX.

Defense des quatre autres principes de *Mr.* Jaquelot.

LE second principe est, * qu'on ne *doit point juger du dessein de Dieu, ni de la manifestation de tous ses Attributs, dans la Création de cet Univers, par la seule dispensation des choses qui sont sur cette Terre ; laquelle est moins qu'un point par rapport à l'Univers.*

Mr. *Bayle* remarque, 1. qu'il est inutile, parce qu'encore que la Terre ne soit qu'un point par rapport à l'Univers, il ne s'ensuit pas que Dieu y puisse produire ce qui seroit indigne de lui, s'il le produisoit ailleurs. Je répons qu'il ne s'agit ici principalement que de savoir si le principe que nous posons est véritable ou non, afin de le recevoir ou de le rejetter. Ce que Mr. *Bayle* ajoute † que Dieu ne fait rien sur cette Terre qui seroit indigne de lui, s'il le produisoit ailleurs, a besoin d'explication. Quelque chose pourroit nous paroître indigne de la Sagesse de Dieu à le considérer séparément, qui répond parfaitement bien à cette Sagesse, lors qu'on le rapporte à tout le corps. Ainsi quoi qu'un Prince ait dessein de faire paroître sa magnificence dans la construction d'un palais, on ne laisse pas d'y remarquer, en quelques endroits, du bois, du fer & de l'acier, parce qu'ils servent dans la place où ils sont, à la magnificence du bâtiment. Il en faut juger de même de l'Univers. Il répond parfaitement bien à la sagesse & à la puissance infinie du Créateur ; quoi qu'à considérer

* *Voyez Exam.* p. 313. † *Entret.* p. 140.

dérer une partie separée des autres & hors du dessein du Créateur, on ne puisse y découvrir si facilement, les traits de sa sagesse ou de sa bonté.

Mr. *Bayle* croit, que Dieu ne devoit créer qu'un Paradis où la gloire, le bonheur, la sainteté & la joie regnassent toûjours sans interruption. C'est peut-être aussi ce que Dieu a fait quelque part. Mais quoi? Est-il donc indigne de Dieu, d'avoir créé en quelqu'autre lieu de l'Univers des Etres intelligents avec la Liberté de faire ce qu'ils voudroient soit bien, soit mal. Bien loin de là, qu'au contraire Mr. *Bayle* lui-même croit un tel Etre si grand, si excellent, qu'il ne conçoit pas que Dieu ait pu donner à une Créature un tel pouvoir. On a vu dans le cours de cette dispute, que toutes les difficultez qu'il a proposées contre le franc-arbitre, aboutissent à ce point de vûe.

L'autre remarque de Mr. *Bayle* contre ce principe, c'est, dit-il, qu'il prouve trop. Je le nie: quelle est sa preuve? c'est, ajoute-t-il, que **quelque mépris que Mr.* Jaquelot *ait pour la Terre, il n'oseroit dire que Dieu se soit comporté envers les hommes, selon l'Hypothése de Dordrecht.**

Mais Mr. *Bayle* ne prend pas garde, que dès qu'on suppose qu'il s'ensuit manifestement de l'Hypothése de Dordrecht, que Dieu seroit l'Auteur du peché, on est bien fondé à rejetter cette Hypothése, sans faire la moindre brêche au principe de Mr. *Jaquelot*, parce qu'il ne se peut faire, que Dieu soit l'Auteur du péché. De sorte qu'en tout temps & en tout lieu, on est bien fondé à éloigner de l'Etre Souverain, une semblable proposition, qui est fausse & blasphema-

* pag. 140.

toire ſur cette Terre, comme par tout ailleurs. Ce que Mr. *Bayle* ajoute de la retorſion qu'on peut faire contre les autres Syſtêmes, s'examinera dans la ſuite, puis que c'eſt le principal point de la diſpute.

C'eſt au reſte un Sophiſme indigne d'un honnête homme, que de dire, comme fait Mr. *Bayle*, * que je regarde l'état miſérable du genre humain & la damnation éternelle de la plûpart des adultes, comme n'étant que des effets *d'une moindre étendue de bonté*, afin de m'attribuer *l'audace de propoſer des ſentimens bourrus & particuliers*. N'eſt-ce pas avoir une furieuſe demangeaiſon de dire des injures à Mr. *Jaquelot*? puis qu'il regarde les miſéres de la vie & ſur tout la damnation éternelle, comme des ſuites de la juſtice de Dieu qui a joint la peine, le chatiment avec le péché, & la damnation éternelle avec l'impénitence. Qu'y a-t-il ici de bourru & de particulier? mais il faut tout ſouffrir d'un malade inquiet & chagrin.

Le troiſiéme principe que Mr. *Jaquelot* établit, † c'eſt que *Dieu a créé les hommes ſur cette Terre, afin qu'ils s'appliquaſſent à le chercher dans ſes Ouvrages:* & il prouve ce principe par la Raiſon & par la Foi.

Mr. *Bayle* dit, que ce principe ‡ *n'a rien qui choque la Raiſon, lors qu'elle le conſidére dans la notion générale.* Cela me ſuffit, puis qu'il eſt conforme aux notions générales de la Raiſon, & même à la Providence, car enfin Dieu ne ſe montre pas aux hommes d'une maniere ſenſible. Il faut le chercher avec une forte application, mais il ne tient pas à Mr. *Bayle*, qu'on ne ſoit fort embarraſſé dans cette recherche.

Il

* *Ent.* p. 143. † *Exam.* p. 315. ‡ *Ent.* p 144.

Il ajoute que, * *quand la Raison examine l'explication que Mr.* Jaquelot *a donnée de ce principe, elle y trouve bien à mordre, car elle ne sauroit comprendre que Dieu se soit proposé une fin, à laquelle il n'est nullement parvenu.* Supposons un moment qu'il soit vrai que la Raison ne puisse comprendre cela : qu'en veut-on conclurre ? que le principe ne sera pas véritable ? Mais la conséquence est fausse, ou bien les principes les plus certains de toutes les Sciences seront anéantis. C'est ici où j'applique l'exemple de la divisibilité de la matiere à l'infini : on ne sait que trop, combien *la Raison y trouve à mordre*, quand elle en examine les conséquences. Quoi que cette reduction *ad absurdum* ou même à l'impossible à l'esprit humain, n'empêche pas, qu'on n'admette cette divisibilité à l'infini & qu'on ne la croie par raison.

Quelle seroit donc cette injustice, de crier contre la Religion, parce qu'on y rencontreroit une ou deux difficultez que l'esprit humain ne pourroit soudre ? Pourquoi la priver de l'avantage, dont toutes les autres Sciences jouïssent, qui est de recevoir pour véritable, ce qu'on prouve être véritable, encore qu'on en puisse tirer des conséquences insolubles. Quoi, les Sciences humaines demeureront établies & alliées avec la Raison, nonobstant cet obstacle, & si tôt que la Religion paroîtra chargée de quelques difficultez & moindres même que celles des Sciences de l'Ecole, on se récriera contre la Religion, tout de même que si c'étoit une Doctrine entierement opposée & contraire à la Raison, une Doctrine qu'il faudroit croire

* *Ibid.*

aveuglément & comme de ſimples idiots? Quelle injuſtice!

Il faut avoir un deſir extrême de ſe perdre dans l'Atheïſme & dans le Libertinage, pour rejetter la Religion, ſous un prétexte ſi injuſte & ſi déraiſonnable. Les Sciences humaines plaideroient elles-mêmes contre Mr. *Bayle* la cauſe de la Religion. Pourquoi, lui diroient-elles, traitez vous la Religion plus rigoureuſement que nous? Si nous avons quelques côtez lumineux, la Religion en a plus que nous. Si nous avons des côtez obſcurs & impénétrables, la Religion n'en a pas davantage. Neanmoins puis qu'on ne nous interdit pas l'uſage de la Raiſon, à cauſe des ténébres dont nous ſommes environnées: d'ou vient ce chagrin contre la Religion, cette injuſtice qu'on lui fait, en lui refuſant la même grace? *hanc veniam petimuſque damuſque viciſſim.*

Revenons à nôtre principe. *Dieu a créé les hommes afin qu'ils le cherchaſſent dans les Ouvrages de la Création.* On ne ſauroit le nier, il eſt trop conforme aux notions communes. Mr. *Bayle* ajoute * une clauſe qu'il dit que j'ai omiſe, c'eſt *que les hommes trouvaſſent Dieu*, cela veut dire ſans doute que *les hommes devoient chercher Dieu afin de le trouver.* On ne doit point parler d'omiſſion, puis que ces paroles doivent être ſousentendues.

De ce principe il faut conclurre néceſſairement que Dieu devoit donner à l'homme l'intelligence & la Liberté pour le chercher & le trouver, s'ils en faiſoient un bon uſage. Car où il y a une détermination naturelle vers un objet, il n'y a point de recherche. De ſorte que ſi

* *Ibid.*

ſi les hommes euſſent été déterminez néceſſairement à trouver Dieu, il ſeroit autant ridicule de dire, que les hommes doivent chercher Dieu dans les Ouvrages de la Création, que d'avancer qu'ils doivent chercher le Soleil quand il eſt ſur leur Horizon. Par conſéquent la recherche de Dieu, requerroit abſolument dans l'homme, le pouvoir de faire ce qu'il voudroit ſoit bien, ſoit mal.

Mais, dit Mr. *Bayle*, * *la plupart des hommes n'ont point trouvé Dieu.* J'en demeure d'accord, parce qu'ils ne l'ont point cherché, ou qu'ils l'ont mal cherché. Pourquoi Dieu a-t-il permis qu'ils le cherchaſſent mal? C'eſt parce qu'il ne vouloit, ni ne devoit reprendre la liberté qu'il avoit donnée aux hommes, ni en ſuſpendre l'exercice. La Raiſon nous apprend, que ces contre-marches, s'il eſt permis d'uſer ici de ce terme, ne s'accordoient pas avec la ſageſſe de Dieu.

De plus, nous dit-on encore, Dieu ne pouvoit-il pas faire en ſorte, que l'homme fit un bon uſage de la Liberté. Je n'ai garde de répondre que non, à parler en général. Mais je dis que dans le plan que Dieu avoit choiſi, ſa ſageſſe ne lui permettoit pas de faire autre choſe que ce qu'il a fait.

Mais, ajoute M. *Bayle*, pourquoi entre une infinité de plans poſſibles, Dieu a-t-il choiſi celui-là, plutot qu'un autre? Je répons prémierement qu'à conſidérer tout le plan de l'Univers, Dieu l'a choiſi comme le plus convenable à ſa Sageſſe. Si on entre dans le détail & qu'on parle du plan de nôtre Terre, je dis que ce plan particulier, tel qu'il eſt enchaſſé dans

* p. 145.

celui de l'Univers, devoit être comme il eſt. C'eſt à peu près comme un Ouvrage de marquetterie, un tel morceau doit avoir néceſſairement une telle figure par rapport à toute la piéce. Cela veut dire, pour parler plus clairement, que parmi toutes les différentes eſpéces de Créatures raiſonnables que Dieu a formé pour ſa gloire dans cet Univers, il y en devoit avoir qui jouïſſent d'une Liberté de faire ce qu'elles voudroient, au milieu de telles & de telles conjonctures. Je répons de plus qu'encore que je ne connoiſſe pas toutes les raiſons, pour leſquelles Dieu a choiſi un tel plan, c'eſt une injuſtice deraiſonnable, que de prétendre en conclurre, qu'il eſt indigne de la ſageſſe de Dieu.

Enfin, Mr. *Bayle* s'efforce de tirer cette conſéquence, que Dieu eſt l'Auteur du péché, eu égard aux ſeules lumieres de nôtre Raiſon, parce qu'il a choiſi un plan, ſelon lequel il ſavoit infailliblement que les hommes pécheroient. Mais c'eſt une conſéquence abſolument fauſſe & qu'il ne prouvera jamais. On en parlera ſuffiſamment dans la ſuite. Ainſi le troiſieme principe de Mr. *Jaquelot* demeure dans toute ſa force.

Le quatrieme principe reſulte manifeſtement du précédent. C'eſt que *Dieu a tout fait pour ſa gloire*, puis qu'il a voulu que les hommes le cherchaſſent dans ſes Ouvrages. Mr. *Bayle* dit * 1. que ce principe eſt *évidemment combattu par des raiſons évidentes.* Il faut avoüer que ce Philoſophe eſt bien le plus hardi diſputeur qu'il y ait jamais eu. Quelles ſont ces raiſons évidentes ? c'eſt, dit il dans l'endroit † où il nous renvoye, *que l'Etre éternel, néceſſaire, & ſouve-*

* *Entret.* p. 146. † *Queſt.* Tom. 2. p. 78.

verainement parfait, trouve en lui seul une plénitude de félicité & de gloire, qui ne peut jamais ni rien perdre ni rien acquerir : chacun en convient. Il ajoûte plus bas, qu'*aucune Cause ne peut avoir sa gloire pour la fin de ses actions qu'au cas qu'elle se propose ou le maintien ou l'accroissement de sa gloire dans ses actions.* Il ne devoit pas supprimer ou la manifestation de sa gloire dans celle de ses attributs, ce qui est précisément le sens du principe qu'il veut combattre. Davantage, comment ce principe seroit-il combattu par des raisons évidentes & invincibles? Au contraire il est fondé sur des raisons évidentes. L'Etre souverain ne pouvoit avoir d'autre vûe que lui-même, en créant le monde de rien, & il étoit de nécessité absolue, que les Créatures se rapportassent à lui, comme à leur derniere fin. Puis que le premier principe de toutes choses, agissant avec intelligence doit être aussi leur derniere fin, à laquelle toutes les autres doivent tendre soit directement, soit indirectement.

Ce que Mr. *Bayle* ajoute à l'endroit marqué ci-dessus, n'est qu'une déclamation fort inutile contre l'ambition & le desir de la gloire qui fait agir les hommes. A quoi servent toutes ces superfluitez ? à rien autre chose qu'à parler & à grossir un volume.

Il ajoute dans ses *Entretiens*, * que ce principe *a été rejetté par de très-savans Theologiens.* C'est ne rien dire, parce que cette proposition, *Dieu a tout fait pour sa gloire*, est susceptible de plusieurs sens dans cette universalité où elle est posée. Car elle signifie en général, que Dieu fait ce qu'il a fait, afin de manifester ses attributs,

* p. 146.

buts, sa sagesse, sa puissance, sa bonté, sa justice, sa miséricorde... De sorte que s'il y a des Théologiens qui préférent la manifestation d'un attribut à un autre, il y peut avoir sur cela, de la dispute entre eux. Les uns veulent que ce soit la manifestation de sa bonté qui prédomine, les autres donnent la préference à d'autres attributs. Mais toutes ces controverses, comme on voit, ne roulent que sur l'explication du principe.

Je remarquerai encore ici, ce que j'ai fait assez souvent ailleurs. C'est que Mr. *Bayle* ne devoit point se mêler de parler de Théologie, il n'étoit pas né pour cela. Il dit que ce principe *a été rejetté par de très-savans Théologiens.* Quand cela seroit, il devoit savoir, qu'il n'y a point de Théologiens qui employent plus volontiers ce principe que les Supralapsaires & tous ceux qui reçoivent les principes de Dordrecht. Enfin Mr. *Bayle* pouvoit s'instruire du sentiment de *Calvin*, * dans l'explication du premier article de l'Oraison Dominicale, *ton nom soit sanctifié*, & dans les Commentaires de ce Théologien sur le Ch. 9. de l'Epitre aux Romains. En un mot, ceux qui auront la curiosité de s'instruire sur ce principe que Mr. *Bayle* voudroit rejetter, n'ont qu'à lire les Commentaires de l'Ecriture sainte sur ces paroles de S. Paul, † *tout est de lui, tout est par lui, tout se rapporte à lui* & sur les passages semblables, comme aussi sur un autre endroit des § *Proverbes* de *Salomon.*

C'est en vain que Mr. *Bayle* veut tirer de ce principe, ‡ au sens que Mr. *Jaquelot* l'entend, des con-

* *Inst. liv.* 3. *Ch.* 16. *sect.* 41. † *Ep. aux Rom. Ch.* XI. ℣ 36. § Ch. XVI. ℣ 4. ‡ *Entret* p. 146.

conséquences *qui le jettent dans les labyrinthes des Supralapsaires.* Ce n'est pas ici le lieu d'examiner ce qu'il dit, on s'est expliqué fort clairement dans l'*Examen de sa Theologie*, on verra dans la suite ce qu'il aura répondu.

Il faut pourtant redresser deux propositions mal conçues en ces termes, quoi qu'il dise que ces propositions soient conformes aux notions communes. La prémiere est, que * *Dieu a tout fait pour sa gloire, Donc il a rendu heureuses & vertueuses* (ce n'est pas s'exprimer juste, il faut dire Donc Dieu a CREE' POUR ETRE vertueuses & heureuses) *toutes les Créatures qui étoient capables de felicité & de vertu.* Cela est frauduleux dans ce sens suspendu, il faut ajoûter afin de rendre la pensée complette, *si elles ont fait un bon usage de leur connoissance & de leur Liberté pour suivre la vertu.* Alors la proposition est conforme aux Notions communes, qui joignent le bonheur avec la vertu, & la peine avec le crime.

La seconde proposition qu'on attribue † faussement au Ministre de Berlin est, que *Dieu ayant tout fait pour sa gloire, il a donc dû permettre que le mal moral & le mal Physique inondassent tout le genre humain, pendant toute la durée du monde, & la plûpart du genre humain, pendant toute l'éternité.* Il n'est rien de plus éloigné de l'esprit du Ministre de Berlin, que cette pensée du Philosophe de Rotterdam. Car la prémiere intention de Dieu, dans le prémier plan de son dessein, n'a point été de se servir de l'inondation du mal moral & du mal Physique sur tout le genre humain, pour la manifestation de sa gloire. Nous avons parlé si souvent de l'ordre des

* p. 147. † *Ibid.*

des Decrets de Dieu que Mr. *Bayle* devoit ou le réfuter, ou y avoir quelqu'égard, sans faire revenir à tout propos les mêmes difficultez.

Le cinquiéme & dernier principe de Mr. *Jaquelot* est, que *Dieu conduit les Créatures par des loix immuables qu'il a établies & auxquelles il ne déroge jamais sans miracles.* Mr. *Bayle* fait paroître qu'il avoit peu de pénétration dans les Systêmes de Théologie, quand il s'imagine que selon Mr. *Jaquelot* Dieu n'agit jamais d'une autre maniere, que par les loix générales. Il n'auroit pas sans doute parlé ainsi s'il eut bien conçu ce que nous avons dit de l'œconomie de la priere.

Il ajoute, que *si un miracle étoit nécessaire pour empêcher la chute d'Adam*, (Mr. *Bayle* dormoit quand il écrivoit cela, où est-ce que Mr. *Jaquelot* a jamait dit rien de semblable?) *elle se trouvoit donc cette chûte dans le cours des Loix générales dont toutes les suites sont liées necessairement les unes avec les autres.* Quoi? Mr. *Bayle* ce grand Philosophe ne sait pas, que dans le Systême qu'il attaque, il n'y a que les Causes naturelles & déterminées dont les suites soient nécessairement liées les unes avec les autres, & que les Causes libres & indéterminées d'elles-mêmes, comme le Tentateur & l'homme, étant entrées dans la chute d'*Adam*, elle n'a point été nécessaire en aucune maniere? Toute la certitude de l'événement ne subsistoit que dans la préscience de Dieu, laquelle ne suppose ni n'impose aucune nécessité.

Qu'on juge après cela, de l'habileté ou de la sincérité de M. *Bayle*, quand il ajoute d'un air insultant, * *cela est incompatible avec l'hypothese*

* pag. 149.

theſe de la Liberté d'indifférence & jette Mr. Jaquelot *dans une contradiction honteuſe.* Je rougis pour Mr. *Bayle* ou de ſa fraude ou de ſon ignorance.

Il finit ſes remarques ſur les cinq principes de Mr. *Jaquelot* en diſant *qu'il faut qu'il livre combat pour chacun d'eux.* Oui, avec des gens faits comme Mr. *Bayle.* Il prétend que *ſes dix-neuf Maximes ſont des notions communes.* Je le nie, puis que la prééminence de Dieu ſur ſes Créatures étant une notion commune, il s'enſuit que Dieu eſt au deſſus de l'obligation & du devoir qui lie les Créatures les unes avec les autres ? C'eſt néanmoins ſur ce devoir mutuel des Créatures, que la plupart des maximes de Mr. *Bayle* ſont fondées.

CHAPITRE X.

De quelques réfléxions de Mr. Bayle, *ſur ce que Mr.* Jaquelot *avoit dit de la* Liberté de l'Homme.

M. Bayle paroit fort ſurpris, * de ce que Mr. *Jaquelot* laiſſe toute l'eſſence de la Liberté aux bons Anges & aux ſaints du Paradis. Il en avoit fait une objection qu'il croioit triomphante, & ne pouvant trouver rien à redire à la réponſe de Mr. *Jaquelot*, † il dit qu'*il avoit ſupoſé que je mettois la même différence que les Arminiens & les Moliniſtes entre la détermination à l'un* ‡ *des contraires & l'indétermination à l'un & à l'autre.*

Je

* *Entret. Art.* 14. † Voyez. *Exam.* p. 319.
‡ *Entret.* p. 151.

Je m'étonne qu'un homme comme Mr. *Bayle* ne se soit pas apperçu qu'il n'y avoit rien de particulier dans l'explication que Mr. *Jaquelot* a donnée de la Liberté. Car si *c'est le pouvoir que l'homme a de faire ce qu'il veut, soit bien, soit mal*, n'est-il pas évident que l'essence de la Liberté consiste précisément dans le pouvoir que l'homme a *de faire ce qu'il veut* ? Desorte que ce qu'on ajoute *soit bien, soit mal* ne regarde que l'étendue de l'exercice du Franc-arbitre, puis que l'homme est libre, lors qu'il fait ce qu'il veut, indépendamment de la qualité de l'action qui peut être ou bonne ou mauvaise, sans que la Liberté en soit aucunement détruite, nonobstant les expressions étudiées dont Mr. *Bayle* affecte de se servir pour faire évanouïr l'idée du Franc-arbitre. C'est dans cette vûe qu'il dit, que les Anges & les saints du Paradis *sont invariablement determinez au bien.* Il s'imagine que ce tour d'expression porte un rude coup à la Liberté: mais c'est se tromper lourdement, il ne faut que remettre cette phrase, dans une éxactitude Philosophique, & dire que les Anges & les saints du Paradis sont en un tel état *qu'ils se déterminent invariablement au bien*, pour dissiper l'illusion.

Mr. *Bayle* ajoute † que *je me suis exposé par là à une terrible objection, car*, dit-il, *puis qu'il étoit possible à Dieu de laisser à nos prémiers péres leur Liberté en les déterminant d'une façon invariable au bien moral*, qui doute qu'il ne fut *possible* à Dieu, de mettre nos prémiers péres dans un état où ils *se seroient déterminez* d'une façon invariable au bien moral? C'est ainsi qu'il faut parler sur ce sujet & ne pas dire *en les déterminant*

† P. 153.

nant d'une façon invariable, sous peine de s'exprimer d'une façon qui fait connoître qu'on ne comprend pas bien la matiere dont on parle. Suivons Mr. *Bayle*. *Il s'ensuit*, ajoute-t-il, *qu'il ne les a pas laissé tomber, à cause qu'il n'eut pu les en garantir sans leur ôter le libre arbitre, la plus grande perfection qu'il leur eut donnée selon Mr.* Jaquelot. *Desorte que jusqu'ici le Franc-arbitre n'est d'aucun usage pour expliquer la chûte de l'homme.*

Il n'est rien de moins véritable que ce raisonnement & cette conséquence de Mr. *Bayle*. Dieu auroit pu, s'il eut voulu, mettre nos prémiers péres dans le même état & dans la même situation que les saints du Paradis, alors sans contredit, ils ne seroient pas tombez. Mais la Sagesse de Dieu avoit choisi un autre plan, qui ne lui permettoit pas de mettre les hommes sur la terre, au même état que les saints dans le Paradis. De là vient que nos prémiers péres exposez à la tentation & ayant fait un mauvais usage de leur Liberté, sont tombez. C'est là le renversement de la machine de Mr. *Bayle*, & l'explication de la chûte de l'homme.

Il s'en est apperçu, car il ajoute ‡ que *si Dieu n'a point donné aux hommes l'addresse de se bien servir toûjours de leur Liberté*, (c'est s'expliquer d'une façon captieuse, nos prémiers péres avoient toute l'addresse nécessaire & suffisante pour se bien servir de leur Liberté, s'ils eussent voulu,) c'est parce, dit Mr. *Bayle*, que Dieu *vouloit, qu'ils s'appliquassent à le chercher dans ses Ouvrages*. Cela est vrai. Il traite cette raison de *pitoiable*. Pourquoi ? parce que *cette recherche est environnée de difficultez*; je l'avoue, à l'égard de

‡ *Ibid.*

de ceux qui cherchent des prétextes d'incrédulité & de séduction, soit pour s'abandonner à leurs passions sans aucun remord, soit pour se distinguer du commun des hommes afin de s'acquerir la réputation de grand Génie ou d'Esprit fort. Cependant, Hypothéses pour Hypothéses, si les Philosophes eussent eu quelque connoissance du Systême de *Moyse* sur la création du Monde, je ne doute pas qu'ils ne l'eussent préféré à l'éternité de l'Univers ou de la matiere, de même qu'aux atomes de *Démocrite* & d'*Epicure*. Car la création de rien qui étoit le seul obstacle capable d'arrêter la Raison, auroit pû être levé par leurs raisonnemens sur le prémier moteur, vû que d'ailleurs, tous les autres Systêmes sont couverts & accablez de difficultez inexplicables.

J'ajoûterai encore, si on veut, que la recherche de Dieu dans ses Ouvrages, donnent à ceux qui le trouvent, des idées de sa Sageſſe, de son Pouvoir, & de sa Providence, qui leur font connoître sa Divinité & sa majesté, dans une lumiere plus grande, que s'ils ne connoissoient Dieu, que par quelque signe éclatant de sa présence. Lors qu'*Adam* frappé de la voix de Dieu & rempli de frayeur n'écoute que ses Sens, & ne consulte pas sa Raison, il cherche à se cacher, comme s'il étoit possible de se soustraire aux yeux du Créateur.

Mr. *Bayle* nous objecte ensuite * pourquoi si peu de personnes ont trouvé Dieu ? Mais puis qu'il faut entendre, en stile de Religion, trouver Dieu pour l'adorer, le servir, & lui obéïr, il faut renvoyer cette objection à la question, pourquoi Dieu a permis le péché. Car

* pag. 155. & suiv.

Car si on ne parloit que de la connoissance nue & simple de l'Auteur de l'Univers, je suis sûr qu'il faudroit beaucoup ajouter au compte de Mr. *Bayle*. Il n'y a pas d'apparence que les hommes du prémier monde & avant le déluge aient pu tomber dans cette ignorance, ni même ceux qui vécurent quelques siecles après le déluge. Cela n'empêcha pas, que leur vie ne fût une suite de péchez & de crimes, parce que les biens du corps, le contentement des passions, l'emporta sur les biens de l'Ame: & que peut-être, ils s'imaginerent que les crimes des hommes étoient indifférens à la Divinité, qui étoit au dessus de toutes sortes d'atteintes, & qui jouïssoit d'une béatitude inaltérable.

Au reste quand Mr. *Bayle* dit*, que *Mr.* Jaquelot *devroit toujours se représenter, qu'il écrit non pas pour des personnes persuadées de nos vérités: mais pour des personnes qui offrent d'embrasser le Christianisme pourvû qu'on leur prouve sa Conformité avec la Raison*; quand, dis-je, il parle ainsi, il se trompe fort, Mr. *Jaquelot* écrit pour les uns & pour les autres. Pour les Chrétiens, afin de les confirmer dans la foi, & empêcher qu'ils ne soient séduits & détournez de la verité, par les malheureux efforts que Mr. *Bayle* emploie dans le dessein de leur faire considérer la Religion, comme une Doctrine opposée à la Raison. Il écrit aussi pour ceux, qui voudroient embrasser le Christianisme, afin de leur ôter ce faux & pernicieux préjugé que Mr. *Bayle* tâche de faire naître contre la Révélation, en soûtenant qu'il faut apporter une soumission aveugle pour la recevoir, parce qu'elle contient, selon lui, des dog-

* P. 158.

dogmes combattus invinciblement par les maximes évidentes de la Raiſon. Quand on connoit, que preſque toutes les véritez révélées ſont conformes à la Raiſon & qu'il n'y en a aucune qui implique contradiction, l'eſprit eſt bien diſpoſé à être perſuadé par les autres caractéres de Divinité qui ſont renfermez dans la parole de Dieu, ou qui l'accompagnent.

Je ne comprens pas comment Mr. *Bayle* oſe rejetter la diſtinction qu'on * doit mettre entre prévoir un crime, long-tems avant qu'il arrive & lors qu'il eſt arrivé, par rapport à l'exercice de la juſtice, & dire, comme il fait, que Dieu ne ſauroit juger les hommes ſur le ſecond article, c'eſt à dire, lors qu'ils ſont actuellement criminels, ſans les juger ſur le prémier, parce que Dieu prévoit qu'ils commettront un crime. Chacun lui répondra pour moi, que comme c'eſt un acte de juſtice dans un Magiſtrat de condamner à mort un Aſſaſſin bien convaincu, ce ſeroit un acte d'une injuſtice criante dans ce même Magiſtrat, s'il faiſoit mourir un homme innocent, parce qu'il prévoiroit avec certitude, que cet homme, à 30 ou 40 ans d'ici, commettroit un aſſaſſinat.

Il dit enſuite qu'il a propoſé des difficultez, touchant l'état d'épreuve & l'état de récompenſe ſur leſquelles Mr. *Jaquelot* a gardé un profond ſilence. Je m'en rapporte aux Lecteurs qui voudront conſulter les endroits indiquez par Mr. *Bayle*, qui a pour maxime ordinaire, de parler fort haut, lors qu'il doit être fort retenu & fort modeſte.

Il finit ſon Article par cette remarque, † que dans la chûte d'Adam, *il n'étoit point queſtion de*

* P. 160. † *Ibid.* P. 161.

de rechercher Dieu dans ses Ouvrages. Ces paroles ne servent qu'à faire voir, que Mr. *Bayle* étoit peu versé dans le stile sacré. Puis qu'il ignore que * *venir à Dieu*, *croire qu'il est*, *chercher Dieu* signifie non seulement chercher à s'instruire de son Existence, de sa Nature, de sa Providence mais aussi, sur tout, de sa volonté, afin qu'on s'acquite du devoir qu'il nous prescrit.

CHAPITRE XI.

De la question POURQUOI DIEU A PERMIS LE PECHE': *Observation générale propre à terminer la dispute.*

JE commencerai l'éxamen des réfléxions que Mr. *Bayle* a faites sur cette question dans ses *Entretiens*, par une observation générale, mais décisive & péremptoire. On connoit assez présentement l'occasion & l'origine de cette controverse. Personne n'ignore, que Mr. *Bayle* aiant affecté dans presque tous ses Ouvrages d'opposer les dogmes de la Religion à la Raison & à ses maximes les plus évidentes, déplia enfin toute la force de son esprit, pour convaincre ses Lecteurs, que suivant les Lumieres naturelles de la Raison, on est obligé necessairement de conclure que Dieu est l'Auteur du péché. Il employa pour cet effet, plusieurs comparaisons, fondées sur le devoir des créatures. Il amplifia, il declama, il répeta mille fois les mêmes choses, pour frapper & pour éblouïr les Lecteurs qui n'approfondissent rien, ou qui se trouvoient embaraſſez dans les principes dont

* *S. Jean Evang.* Ch. VI *Hebr.* XI *& ailleurs.*

Mr. *Bayle* se servoit, afin de les accabler des conséquences très-fâcheuses qu'il en tiroit. En un mot, il a tant de fois retracé le tableau des desordres du Genre Humain, des crimes & des miséres dont cette vie est accompagnée, que quand il demande ensuite: *Si cet état est conforme à un Etre Souverain, parfaitement saint & parfaitement bon*, on est d'abord surpris & étonné, parce qu'au fond c'est un mystére de la Providence, dont nous ne connoissons pas assez toutes les raisons, pour nous satisfaire pleinement sur cela. Nous en appercevons à la verité quelques-unes suffisantes pour ne pas renoncer à la Raison, quoi qu'elles n'aient pas toute la force nécessaire pour imposer silence à un opiniâtre contredisant.

Desorte que si Mr. *Bayle* n'eut conclu autre chose de tout cet amas de comparaisons & de réfléxions, dont il a rempli ses Ouvrages, autant qu'il a pu, sinon que cette question pourquoi Dieu a permis cette inondation de vices & de miséres, est difficile à expliquer, j'en demeurerois d'accord avec lui & nous n'aurions eu sur cela aucune dispute ensemble. Je sai & je sens assez que pour se satisfaire soi-même entierement sur cette matiere, il faut croire que Dieu a par devers lui des raisons secretes de sa conduite, outre celles qui nous sont connues.

Quand on se demande à soi-même, pourquoi Dieu a fait plus de graces à un peuple qu'à un autre? Pourquoi tant de Nations croupissent dans des ténébres épaisses & presque impénétrables à la Raison? on est conduit par toutes les refléxions qu'on peut faire, à mettre le doigt sur la bouche jusqu'au

tems

teins que les raisons secrettes de sa Providence soient exposées à la lumiere du jour qui les manifestera.

Cependant l'Equité, la Raison ne permet pas, qu'on tire de cette conduite mystérieuse, la moindre conséquence contre la Religion. Car au fond qu'en peut on conclurre ? Ce qui est vrai en soi-même, demeure toûjours vrai. Ceux qui connoissent la vérité de la Religion, le fondement de leur esperance, la justice, la nécessité de leur devoir sont dans l'obligation de travailler pour s'en acquiter. La conscience le leur dit & les y porte, indépendamment des difficultez qui peuvent naître dans leur esprit, à la vûe du triste état des Peuples du nouveau Monde ou des Terres australes. Sur tout, puisque ces difficultez se terminent toutes, à la maniere dont ces Peuples seront jugez, ce que nous ne pouvons savoir. Une seule chose que nous savons nous doit suffire : C'est que Dieu jugera le Monde avec justice & qu'il rendra à chacun selon ses œuvres. Je le dis encore une fois, si Mr. *Bayle* n'avoit eu d'autres vûes, nous n'eussions jamais pris la plume, pour écrire contre lui.

Mais comme il vouloit attaquer la Religion, il a mis tout en usage, pour montrer que Dieu est l'Auteur du péché, quoi qu'il avoue lui-même que cette proposition détruit entierement la Religion. En effet cette conséquence si impie nous a contraint de défendre la Religion contre ce blasphême & cet attentât. Mr. *Bayle* s'est retranché dans le Système de Dordrecht, pour soutenir cette conséquence. Il a fait des principes de cette Théologie, son quartier général, son quartier

d'assemblée, d'où il envoie des partis faire des incursions dans le Christianisme. Nous lui avons montré que ces courses & ces efforts sont vains contre d'autres Systêmes. Il prétend que cela n'est pas & que dans le Systême de Mr. *Jaquelot*, on peut conclurre aussi évidemment que dans les Hypothéses de Dordrecht & des Supralapsaires, que Dieu est l'origine du mal & la cause du péché, par rapport aux lumieres naturelles. On veut bien limiter ainsi la proposition, quoi que M. *Bayle* n'ait guére meilleure opinion de l'Ecriture Sainte.

On doit donc se souvenir, que la question n'est pas, comme je l'ai souvent dit, si la permission de Dieu touchant le péché est environnée de difficultez : j'en demeure d'accord. Je nie seulement que ces difficultez nous obligent d'abandonner entierement les Lumieres naturelles. Mais le centre de la dispute est de savoir, s'il s'ensuit du Systême de Mr. *Jaquelot* que Dieu soit l'Auteur du péché. Je le nie, Mr. *Bayle* le prétend, & s'efforce de le prouver. C'est là le véritable point de vûe que les Lecteurs doivent avoir.

Avant que d'entrer dans la discussion des raisonnemens de Mr. *Bayle*, il est bon de faire connoître son dessein. Chacun sait qu'il y a long-tems qu'on reproche aux Théologiens Prédestinateurs, que par leurs principes ils font Dieu Auteur du péché. Mr. *Bayle* a mis cette conséquence dans un grand jour. Il ajoute de plus que l'homme n'a point de Franc-arbitre, autant que nous en pouvons juger par les Lumieres naturelles, parce qu'il n'est qu'un sujet purement passif des actions de Dieu & qu'il

qu'il ne contribue pas davantage à ſes actions, qu'à ſa propre exiſtence. Il a choiſi la définition qu'on donne de la Liberté dans le Syſtême de Dordrecht, à cauſe qu'il l'a jugé propre à ſervir au deſſein qu'il avoit de détruire entierement la Liberté de l'homme, deſorte que ſelon ces principes que Mr. *Bayle* a ſuivis, il s'enſuit évidemment que Dieu eſt la ſeule origine du mal & la véritable cauſe du péché: conſéquence, que tout vrai Chrétien doit rejetter avec horreur.

Je ſai bien que les Théologiens Prédeſtinateurs rejettent cette conſéquence: mais il ne ſuffit pas de dire ſimplement qu'on la rejette, tant qu'on ne fait pas voir, qu'elle eſt fauſſe & illégitime. C'eſt pourquoi, ils ſont obligez néceſſairement de réfuter les raiſonnemens de Mr. *Bayle*, ou d'abandonner les principes, d'où il tire une conſéquence ſi impie & ſi abominable.

Par conſéquent il y a une différence infinie, entre dire que *Dieu fait tout ce qui eſt néceſſaire pour être cenſé l'Auteur du péché, à proprement parler*: ce que Mr. *Bayle* attribue à la Théologie de Dordrecht, quoi qu'il prétende en être le défenſeur; ou vouloir ſoûtenir, comme il fait, que Dieu ne laiſſe pas d'être le véritable Auteur du péché dans le Syſtême de Mr. *Jaquelot* à cauſe ſeulement, que *Dieu ne fait pas, tout ce qu'il pourroit faire pour empêcher le péché*. N'eſt-ce pas choquer le ſens commun que de prétendre trouver de la parité entre ces deux principes, pour conclurre également de l'un & de l'autre, que Dieu eſt la cauſe du péché? J'en prens à témoin, les gens d'épée, les gens de robe;

comme Mr. *Bayle* fait quelque part, & en général tous ceux qui ſont capables de raiſonner.

Pourquoi Dieu ne fait il pas tout ce qu'il pourroit faire, pour empêcher le péché? On peut en rendre quelques raiſons que nous avons alleguées, à quoi il faut joindre cette raiſon péremptoire, que ſa ſageſſe ne le juge pas à propos. Donc, conclut Mr. *Bayle*, Dieu eſt l'Auteur du péché. Je le nie, & jamais il ne prouvera cette conſéquence. Dieu eſt abſolument libre, ſa prééminence le met au deſſus des Créatures & des obligations qui les lient les unes avec les autres. Sa bonté eſt reglée par ſa Sageſſe, de même que ſon pouvoir, & l'étendue de cette Sageſſe va infiniment au delà des bornes de nôtre eſprit.

Mais on peut & on doit affirmer ſans héſiter, que Dieu ne peut être en aucune maniere Auteur du péché, parce que ſa Sainteté, ſa Juſtice s'y oppoſent néceſſairement & ne lui laiſſent aucune liberté à cet égard.

Cette réflexion décide clairement la controverſe. On doit rejetter le Syſtême de Mr. *Bayle*, *parce que Dieu y fait, comme cauſe efficiente, tout ce qui eſt néceſſaire & requis pour la production du péché.* Decret abſolu, volonté, permiſſion efficace, ſouſtraction de grace, détermination de la volonté de l'homme, operation ſecrette, en un mot tout ce qui produit néceſſairement le péché.

On doit recevoir le Syſtême de Mr. *Jaquelot*, puis qu'on n'en ſauroit aucunement tirer cette conſéquence que par ce faux raiſonnement, *Dieu eſt l'Auteur du péché, parce qu'il ne fait pas tout ce qu'il pourroit faire, pour l'empêcher.*

Voi-

Voilà au juſte l'état de la queſtion que nous allons examiner. Je veux dire qu'il s'agit préciſément de ſavoir ſi la conſéquence que Mr. *Bayle* prétend tirer des hypothéſes de Mr. *Jaquelot* eſt fauſſe, comme je le crois, ou juſte, comme il veut le prouver.

J'oſerois bien aſſurer, que la conſcience de tout Lecteur pénétrant & équitable condamnera Mr. *Bayle*, après avoir lu ces réfléxions générales. Néanmoins nous voulons le ſuivre & entrer dans le détail de ſes argumens. Nous avertirons ſeulement le Lecteur, qu'il doit ſe ſouvenir toûjours, qu'il ne s'agit plus de la permiſſion du péché. On peut lire ce que nous avons écrit ſur ce ſujet, dans la ſeconde Partie de l'*Examen* au Chapitre XII. & aux ſuivans, car il ne ſeroit pas juſte de répéter ici les mêmes choſes.

Il ne s'agit pas non plus, des ſuites de cette permiſſion, ou du mauvais uſage que les hommes ont fait de leur Franc-arbitre. Mr. *Bayle* les étalera, tant qu'il lui plaira ; les véritez de la Religion demeurent toûjours, nonobſtant tous ſes efforts, des véritez bien établies par la Raiſon & par la Révélation. La ſeule queſtion à quoi la Religion eſt intereſſée, eſt de ſavoir que l'homme joüit de ſon Franc-arbitre, & que Dieu n'eſt point l'Auteur du péché, quoi qu'il n'ait pas voulu faire, à parler généralement, tout ce qu'il auroit pu faire, pour l'empêcher. Il eſt tems d'écouter Mr. *Bayle*.

CHAPITRE XII.

Examen de l'Article XV *des* Entretiens *de Mr.* Bayle, *sur la queſtion*, POURQUOI DIEU A PERMIS LE PECHE'.

J'AVOIS remarqué * ſur cette queſtion, qu'outre les raiſons de la ſageſſe infinie de Dieu qui nous ſont inconnues, nous en appercevions quelques unes dont on pouvoit ſe ſervir pour répondre à cette queſtion.

1. La prémiere eſt, que Dieu aiant tout fait pour ſa gloire au ſens que j'ai expliqué en cet endroit, il avoit voulu pour cet effet que les hommes le recherchaſſent dans ſes Ouvrages.

2. De là il s'enſuit, que l'homme devoit jouïr de ſon Franc-arbitre, pour faire ce qu'il veut, ſoit bien, ſoit mal.

3. Dieu conduit l'Univers par des Loix conſtantes & générales qu'il a établies, & auxquelles il ne deroge jamais que par des miracles, dont ſa ſageſſe n'a pas accoûtumé de ſe ſervir, qu'au défaut d'autres moiens capables de donner à l'homme ce qui eſt néceſſaire & ſuffiſant, pour faire qu'il s'acquite de ſon devoir. Toutes ces raiſons ſont expliquées clairement dans l'endroit marqué ci deſſus.

* Mr. *Bayle*, avant que d'entrer dans l'examen de ces raiſons, remarque, que dans le Syſtême de Mr. *Jaquelot* la queſtion, *pourquoi Dieu a permis le péché*, ne différe point de celle-ci, *pourquoi Dieu a voulu qu'Adam & Eve péchaſſent.* Il ſe vante de raprocher ces deux queſ-

* *Exam.* II. Part, Ch. 12. † *Entret.* Art. XV.

questions si promptement l'une de l'autre, qu'on les verra bien-tôt aboutir à la même ligne.

Cette promesse de Mr. *Bayle* fait voir, qu'il n'étoit ni habile, ni pénétrant dans les matiéres de Théologie. Quand Mr. *Jaquelot* parle de la permission du péché en général, il n'entend rien autre chose, que le don que Dieu fit à l'homme d'une Liberté, de laquelle il lui permettoit l'éxercice & l'usage. Par conséquent l'homme pouvoit faire ce qu'il vouloit, soit bien, soit mal.

C'est ainsi, par exemple, qu'il accorde aux hommes l'usage du vin, soit qu'ils en abusent, soit qu'ils en usent sobrement. Quelqu'un pourroit-il dire à cause de cela, que Dieu est la cause de l'yvrognerie? Non, puis que Dieu défend formellement ce vice & qu'il déclare que *les yvrognes n'entreront pas dans le Royaume des cieux*. Ainsi il est ridicule de dire, que *Dieu veut le péché*, puis qu'il le défend dans sa Loi, *ni qu'il ait voulu qu'Adam & Eve péchassent*, vû qu'au contraire il les menaça griévement s'il leur arrivoit de désobéir à ses ordres. Mr. *Bayle* s'est imaginé sans doute un decret de permission particuliere, pour chaque péché, d'où il ne pourroit néanmoins conclure que Dieu veuille le péché. Mais il devoit savoir que la permission du péché ne dit rien davantage, que la permission accordée à l'homme, d'éxercer comme il lui plairoit, la Liberté que Dieu lui donnoit.

Il parle des circonstances où Dieu met Adam, quoi qu'il prévit qu'Adam dans de telles circonstances pécheroit. Le Lecteur peut lire ce qu'il indique à la marge, on verra que sans repondre à ce que j'ai dit, il répéte incessamment

les mêmes difficultez, quoi qu'on les ait suffisamment éclaircies. Après quoi il triomphe dans son imagination & conclut * que dans les principes de Mr. *Jaquelot* la question *pourquoi Dieu a permis le péché* & la question *pourquoi Dieu a voulu le péché* sont réellement la même question. Quel raisonnement ! On dit à Mr. *Bayle* que *Dieu a permis le péché*, parce qu'il a donné à l'homme le pouvoir de faire ce qu'il veut, soit bien, soit mal. L'homme pouvoit toujours faire le bien, s'il eut voulu. Dieu lui commande de le faire & l'y invite aussi fortement, qu'il le detourne du mal par promesses & par menaces. Néanmoins, selon le raisonnement de Mr. *Bayle*, dire que Dieu a permis à l'homme, l'éxercice de la Liberté qu'il lui avoit donnée, d'où le péché est arrivé, quoi que l'homme ait pu s'il eut voulu suivre constamment la vertu, & dire que Dieu a *voulu* le péché, c'est dire la même chose. En vérité, la Logique de Mr. *Bayle* est bien singuliere.

Mais, dit-il, Dieu avoit prévu que l'homme abuseroit de sa Liberté. Je l'avoue : falloit-il pour cela que Dieu reprît, ou qu'il ne donnât point à l'homme de Liberté ? L'un & l'autre sont contre la sagesse de Dieu. Il étoit facile à Dieu, continue-t-il, de les mettre en état d'en user toujours bien, comme les Anges & les Saints du paradis. Je répons que la sagesse de Dieu avoit trouvé à propos de mettre une notable différence entre la situation des hommes sur la terre & la condition des Bienheureux dans le paradis, parce que les hommes devoient chercher Dieu dans ses Ouvrages, avant qu'ils possedassent cette plénitude de gloire & de bonheur

* p. 163.

heur dont jouïssent ceux qui le voient à découvert & comme face à face.

Toute la question se réduit donc à savoir, si le monde étant créé & conduit, comme il est, les hommes devoient être mis en tel état, sur cette terre, que leur volonté incapable de changement fût toûjours & invariablement déterminée au bien. Mr. *Bayle* prétend que c'est ce que la sagesse de Dieu devoit faire, selon les maximes évidentes de la Raison, qui ne conçoit point d'autre maniére d'agir qui ne soit indigne de Dieu, & dont on ne conclue invinciblement que Dieu est l'Auteur du péché. Je lui nie tout cela: Voyons comment il le prouvè.

J'ai rapporté, ci-dessus, les raisons que nous appercevons de la conduite de Dieu. Mr. *Bayle* en donne un abregé, après quoi il dit * qu'*on n'a jamais donné une réponse aussi miserable.* Pourquoi? C'est, dit-il, *qu'on ne conteste point à Mr.* Jaquelot, *& qu'on lui permettoit de supposer qu'il avoit été necessaire que l'homme put se tourner vers le mal & vers le bien: on avoit dit que personne ne trouvoit étrange que l'homme eut été muable & que toute la difficulté venoit de ce qu'il avoit changé de bien en mal, ce qui n'avoit nulle liaison nécessaire avec sa mutabilité.* Il se reserve pourtant en marge le droit de disputer ce qu'il accorde.

Si Mr. *Bayle* a traité ma reponse de *miserable*, je sai ce qu'il faudroit dire de la sienne. Il veut bien accorder qu'il étoit nécessaire que l'homme pût se tourner vers le mal & vers le bien: pourquoi donc trouver tant de difficulté de ce qu'il avoit changé de bien en mal, puis qu'il en avoit le pouvoir & la faculté? Quand

* P. 165.

une Cause sage & intelligente, donne à quelqu'un le pouvoir de faire ceci ou cela, elle ne peut être surprise ni étonnée quand ceci ou cela arrive. Elle prend ses mesures sur l'un & sur l'autre de ces deux événemens. Ainsi quand Mr. *Bayle* demande, pourquoi le péché est arrivé, on ne sauroit lui repondre plus catériquement, qu'en disant, que c'est parce que le péché étoit possible. Par conséquent le prémier défaut que Mr. *Bayle* a voulu trouver dans la Reponse de M. *Jaquelot* est nul.

Le second n'a pas plus de solidité. Il dit * que si *les hommes étoient dirigez de telle maniere par* DES SECOURS INTERIEURS *que leur volonté ne choisit* JAMAIS *le mal, ils seroient beaucoup plus propres à rechercher Dieu dans ses Ouvrages selon son intention & à l'y trouver.* Je répons que dans cette supposition, il ne resteroit plus à l'homme, l'exercice libre du Franc arbitre que Dieu lui a donné, pour faire ce qu'il voudroit soit bien, soit mal. Que diroit-on d'un Ouvrier, qui pour montrer son habileté auroit fait un automate, capable de se tourner à droit ou à gauche selon les occurrences, & qui seroit néanmoins obligé de le conduire par la main, pour le faire tourner à droit ? C'est à peu près la même chose, quand on parle de *secours interieurs*, afin que la volonté ne choisisse *jamais* le mal. Ce n'est pas que je rejette ces secours intérieurs, au contraire ils tiennent un rang considérable dans le Systême que j'ai expliqué au dernier Chapitre de l'*Examen*, en parlant de la priere: Mais en ce sens, cette sorte de grace ou de secours n'apporte aucun préjudice, ni à la Liberté de l'homme, ni aux Loix de

* P. 166.

de l'Univers. Nous trouverons, sans doute, l'occasion de nous expliquer plus clairement.

Le troisiéme défaut seroit fort remarquable, si ce que Mr. *Bayle* dit étoit vrai. Il prétend que * *Mr.* Jaquelot *se contredit visiblement lors qu'il assure que si les hommes étoient déterminez au bien, il n'y auroit plus ni recherche de Dieu, ni foi ni Religion, à proprement parler.* La contradiction consiste selon Mr. *Bayle*, en ce que Mr. *Jaquelot reconnoit que toute l'essence de la Liberté est conservée dans le Systême de Dordrecht* & que néanmoins selon ce Systême une *détermination nécessaire* est très-compatible avec la Liberté.

Plus je suis Mr. *Bayle* dans ses raisonnemens, moins je reconnois sa pénétration, & la supériorité de son Esprit. Les Théologiens de Dordrecht definissent la Liberté *le pouvoir que l'homme a de faire ce qu'il juge devoir faire.* Je dis que cette définition, quoi qu'elle ne soit pas juste, revient néanmoins au fond à celle que je crois la meilleure, qui est de dire, que l'homme est libre à cause *du pouvoir qu'il a de faire ce qu'il veut.* Ce n'est qu'une dispute de mot, parce que l'homme a toûjours des raisons de faire ce qu'il veut faire. Mr. *Bayle* n'a osé en disconvenir, ni entrer en dispute sur cela.

Mais il est admirable, quand il prétend, que je dois recevoir toutes les maximes & les conséquences des Théologiens de Dordrecht, à cause que je conviens qu'il n'y a avec eux qu'une dispute de mot sur la Liberté de l'homme. Qui a jamais entendu parler d'une semblable prétention? Il se trompe donc lourdement, de s'imaginer que je doive avouër, qu'*une déter-*

* p. 167.

-mination néceſſaire puiſſe s'accorder avec l'uſage de la Liberté : & de là il s'enſuit, que cette contradiction viſible devient inviſible.

Il n'eſt pas plus heureux à faire tomber Mr. *Jaquelot* en contradiction, parce que dans le Syſtême de Dordrecht, on enſeigne que l'*homme aſſiſté de la grace efficace par elle-même fait le bien néceſſairement* ; & que *néanmoins Mr.* Jaquelot *eſt perſuadé qu'il y a recherche de Dieu, foi & Religion dans l'Egliſe Réformée.* Oui ſans doute, il en eſt perſuadé, parce que dans l'Egliſe Reformée qui ſuit les principes de Dordrecht la conſcience y conduit les hommes à la recherche de Dieu, ſans penſer à regler ſa conduite ſur les principes de cette Théologie. Si cela n'étoit, on attendroit paiſiblement cette grace efficace, ſans laquelle on ne peut rien. De plus, on ne craindroit pas d'abuſer de cette grace, parce qu'elle détermine néceſſairement l'homme à faire tout le bien à quoi elle eſt deſtinée, ſans qu'il ſoit poſſible à l'homme de faire ni plus, ni moins. Mais nonobſtant ce raiſonnement d'Ecole, la conſcience dicte à tout homme qui la conſulte, qu'il doit travailler à ſon ſalut avec une ſainte frayeur, ſoit pour ne point s'égarer dans la recherche de Dieu, ſoit pour ne point abuſer de ſes graces. Il eſt faux par les mêmes raiſons, que les * Elus ne cherchent pas Dieu, quelle que ſoit la conſéquence que ces Reformez puiſſent tirer de leurs principes. Il eſt encore plus faux, que Mr. *Bayle* ne ſe trompe pas, d'alléguer à tout propos, l'exemple des Anges, comme il le dit à la marge.

Autre contradiction chimérique qu'il reproche

* p. 170.

che * à Mr. *Jaquelot*. J'ai dit que *si l'homme eut été néceſſairement déterminé à reconnoître Dieu, il s'enſuivroit que la ſageſſe & la puiſſance de Dieu auroient été intéreſſées, en ce que l'homme ne les auroit pas reconnues par choix ni librement.* On peut lire l'endroit de l'*Examen* que Mr. *Bayle* indique. La contradiction conſiſte, ſelon lui †, en ce que j'aſſure, *que toute l'eſſence de la Liberté ſe conſerve avec la détermination au bien*: juſques là que *nous faiſons uſage de nôtre Liberté quand nous affirmons une regle d'Arithmétique évidemment démontrée.* Mr. *Bayle* ſe joue de ſes Lecteurs, & donne toujours le change. Quelques Philoſophes veulent que la volonté prononce toujours le jugement ou la déciſion de l'Entendement. Cela poſé, je dis que nous faiſons uſage de nôtre Liberté, quand nous affirmons une regle d'Arithmetique évidemment demontrée : il faut lire l'endroit de l'*Examen*, où il en eſt parlé. Mais la recherche de Dieu n'eſt pas de la nature des propoſitions, qui ne tombent pas en délibération. C'eſt pourquoi s'il eſt vrai que l'homme ſe détermine lui-même dans les propoſitions les plus évidentes d'elles-mêmes, il eſt encore beaucoup plus vrai de dire, qu'il ſe détermine lui-même dans les matieres de choix & de délibération, comme la recherche de Dieu? Deſorte que c'eſt ſe tromper, que de s'imaginer que l'homme puiſſe être néceſſairement déterminé dans cette recherche, ſur tout, par une cauſe extérieure, ſans violer néanmoins ſa Liberté.

CHA-

* P. 171. & *ſuiv.*. † p. 173.

CHAPITRE XIII.

Des Loix générales & de leur usage dans la question pourquoi Dieu a permis le péché. *On y fait aussi quelques Réflexions, sur la bonté de Dieu.*

IL faut joindre l'Art. XVII. des *Entretiens* avec ce que dit Mr. *Bayle* des Loix générales, pour réfuter Mr. *Jaquelot* qui s'en étoit servi, afin de rendre quelques raisons de la permission du péché.

* Ces Loix générales, suivant lesquelles l'Univers est conduit, sont si dignes d'un Etre très-parfait & si conformes à sa sagesse, qu'il est impossible de les rejetter, avec quelqu'apparence de raison. Car rien ne paroit plus contraire à la sagesse de Dieu, que de supposer, qu'ayant mis l'homme sur cette terre, exposé à toutes les impressions que les corps dont il est environné peuvent produire, il soit néanmoins obligé de changer incessamment cette situation, & de suspendre, à la moindre occasion, l'effet des causes naturelles, pour conduire les hommes à la vertu. La source du vice, quoi qu'innocente en elle-même, vient pour l'ordinaire de ce que l'homme est sensible aux biens du corps. Quoi donc, faudroit-il que l'homme eût été créé insensible à ces biens, ou que les objets corporels n'eussent fait aucune impression sur ses sens pour le mettre en mouvement ? Mais c'eût été retrancher à l'homme, dans l'état où il est sur la terre, la plûpart des occasions de pratiquer la

* Voyez l'Art. XVII. des *Entret.* pag. 190 & *suiv.*

la vertu. Que si on réplique qu'il ne se seroit pas aussi abandonné au vice, cela fut arrivé par inaction pure, & par une insensibilité brute, plûtôt que par délibération, par choix & par l'amour de la vertu.

Ce n'est pas que ces Loix soient absolument invariables, quand il plait à Dieu de faire des miracles. De plus Dieu peut agir sur l'esprit immédiatement & sans changer, ni renverser l'ordre de l'Univers. Si Mr *Bayle* avoit compris ce que j'ai dit de l'œconomie de la priére, il ne m'auroit pas accusé de dire, ni de croire, que Dieu ne puisse, ou ne veuille jamais agir, que par des causes naturelles conformément aux Loix générales qu'il a établies.

* Si j'avois à faire à un Payen, je commencerois à l'instruire de la vérité du Systême de *Moyse*. Après quoi, je lui avouërois, que nous ne connoissons pas toutes les raisons de la sagesse infinie de Dieu, pour lesquelles il a permis le péché. Je lui ferois comprendre ensuite que nous en connoissons assez, pour détruire toutes les conséquences, qu'on voudroit tirer de cette permission du péché, pour accuser Dieu d'en être la Cause & le véritable Auteur. Pour cet effet, je lui ferois comprendre, que l'homme aiant le pouvoir de faire ce qu'il veut, soit bien, soit mal, c'est sa propre faute, si dans telle & telle conjoncture où il est exposé, en vertu des Loix générales & constantes de la conduite de ce monde, il fait un mauvais choix, plûtôt qu'un bon.

J'oserois bien assurer que ce Payen, s'il n'est ni opiniâtre ni chicaneur, reconnoitroit clairement que Dieu n'est point l'Auteur du péché: &

* *Ibid* p. 192.

& cela me ſuffiroit. Que s'il ajoutoit, qu'il a néanmoins de la peine à comprendre, pourquoi Dieu a permis que les péchez & les miſéres inondaſſent le genre humain, & que de plus les peines éternelles lui font une peine extrême: j'en demeurerois d'accord avec lui. Mais je lui ferois remarquer trois choſes, 1. que nonobſtant ces difficultez qui font peine à la Raiſon, le Syſtême de la Religion demeure toûjours vrai, raiſonnable & bien prouvé tel qu'il étoit, avant la connoiſſance de ces difficultez. 2. Je lui ferois obſerver, que nous ne connoiſſons qu'une ſeule choſe certainement, touchant le jugement univerſel, ſavoir que Dieu rendra à chacun ſelon ſes œuvres, & qu'il ne redemandera aux hommes, qu'à proportion de ce qu'il leur aura donné. 3. J'inſiſterois ſur cette obſervation, que cette inondation de péchez & de crimes n'impoſe à perſonne aucune néceſſité de pécher, & que la conſcience de chaque homme le doit convaincre interieurement, qu'il a le pouvoir de faire effectivement ce qu'il veut, ſoit bien, ſoit mal: puis qu'il a des moiens ſuffiſans pour faire le bien, que Dieu ne refuſe à perſonne, & qu'il accorde toûjours à ceux qui les lui demandent. J'ai peine à croire, que ce Payen fut autant indocile & incrédule que Mr. *Bayle*.

Il parle de la chûte d'Adam; cet éxemple ſervira beaucoup à éclaircir la matiere. Il demande * ſi Dieu a prévu cette chûte comme une ſuite néceſſaire des Loix générales: non ſans doute. Elle eſt arrivée *comme une choſe à quoi ces Loix pouvoient diſpoſer Adam par des tentations vincibles*. Mr. *Bayle* objecte, qu'en ce cas Dieu auroit pu facilement aider Adam à prendre infail-

* pag. 193. *& ſuiv.*

failliblement le bon parti, par quelqu'assistance morale. Cela a quelque chose qui frape d'abord : mais quand on l'approfondit, ce brillant tombe & se dissipe de soi-même.

Prémiérement Dieu fit en qualité de cause morale, ce qui sembloit être plus que suffisant, pour porter Adam à s'acquiter de son devoir. Car puisque ce prémier homme possédoit une Liberté parfaite & sans tache, la seule connoissance qu'il avoit de son Créateur devoit l'engager à repousser la tentation. Mais outre cela, Dieu le menaça de la mort. Ce qui devoit selon les apparences, le contraindre presque d'être obeïssant aux ordres de Dieu.

A s'arrêter là, avant qu'on sache le triste succès de la tentation, il n'y-a personne qui ne se persuade, qu'Adam se seroit acquité infailliblement de son devoir. Mais parce que cela n'est pas arrivé, Mr. *Bayle* dit, qu'il en falloit davantage. C'est prophétizer après l'événement. On insisteroit sans doute sur ce que Dieu avoit prevu, qu'Adam pécheroit. Mais il faut savoir une fois pour toutes, que la prescience de Dieu, ne change, ni ne doit rien changer au plan de la sagesse de Dieu ; sur tout en matiere de Religion, puis que Dieu veut s'y conduire en *Juge*, parce qu'il veut rendre à chacun, selon ses œuvres.

Suivons l'Histoire de la tentation, afin de donner à chacun une idée plus claire & plus nette de ce qu'il plait à Mr. *Bayle* d'appeller, mais sans aucune raison, le nouveau Système de Mr. *Jaquelot*. Dieu aiant créé cette terre avec le jardin d'Eden, y met l'homme, pour jouïr d'une vie tranquile & douce. Il permit à l'homme de manger de tous les fruits du jardin, excep-

cepté du fruit de l'arbre de science de bien & de mal. Un Critique instruit par Mr. *Bayle* demanderoit d'abord, pourquoi Dieu fit cette défense, qui a fourni l'occasion d'une tentation, sous laquelle nos prémiers péres ont succombé. Quand je répondrois à ce Critique que je n'en sai rien, qu'en pourroit-il conclurre ? Mais j'ose bien dire, que l'amour propre & la sensibilité de l'homme pour les biens corporels, l'auroient bien tôt exposé à d'autres tentations, tant qu'il n'auroit pas été confirmé en grace; & qui peut dire en quel tems cela seroit arrivé?

Quoi qu'il en soit, en vertu des Loix générales la vûe de ce fruit, fit impression sur Eve & sur Adam. On ne dira pas, si on veut parler raisonnablement, que Dieu devoit suspendre, ou arrêter l'impression que la vûe de ce fruit devoit faire naturellement sur les sens, sur l'imagination & sur l'esprit de nos prémiers péres. Tout cela étoit une suite naturelle des Loix générales & immuables, qui resultoient de l'objet, de la disposition du corps de l'homme, comme de l'union de l'Esprit avec le Corps.

Mr. *Bayle* dit que l'inspiration de quelque pensée, pour préserver Eve du peril, * n'auroit pas fait changer de face le Jardin d'Eden, *toutes les feuilles, toutes les herbes, toutes les eaux seroient demeurées dans leur état.* Est-ce bien Mr. *Bayle* ce grand Philosophe qui raisonne ici, & qui s'imagine que la sagesse de Dieu dans la Création & dans la conduite de l'Univers ne seroit point intéressée, à moins qu'elle ne fut obligée de déranger toute la nature & de transporter les montagnes? Je pardonnerois ce langage à un Enfant qui s'imagineroit une horloge

* pag. 196.

loge bien conſtruite, tant qu'on ne ſeroit pas contraint d'en changer les rouës, ni de les refondre. Mais ce ſeroit une groſſiere ignorance, dans un homme d'eſprit, que de croire un Horloger habile homme, parce qu'il n'y manqueroit qu'une dent à une rouë, ou qu'il ſeroit néceſſaire d'y ajouter avec le doigt un dégré de mouvement, ne fut-ce que pendant un inſtant. C'eſt à quoi je compare *l'inſpiration de quelque penſée*, que Mr. *Bayle* éxige, parce, ſans doute, qu'il croit qu'Eve ne pouvoit l'avoir naturellement.

Chacun convient que nos prémiers péres avoient reçu une liberté entiere, pour faire ce qu'ils voudroient ſoit bien, ſoit mal, dans toutes les conjonctures où ils pourroient ſe rencontrer. Et voici Mr. *Bayle* qui s'imagine que dès la prémiere tentation, Dieu devoit auſſi tôt venir au ſecours, pour les ſoutenir d'une façon ſurnaturelle: comment accorderoit-il cela, avec la ſageſſe de Dieu? N'eſt-ce pas retomber dans l'embarras du Machiniſte dont j'ai parlé ci-deſſus, qui ſe vanteroit d'avoir fait un automate capable de tourner à droit ou à gauche, & qui ſeroit néanmoins obligé d'y mettre la main, pour le faire aller à droit?

Le fruit de l'arbre défendu étant beau à voir, & bon à manger ſelon les apparences, imprima naturellement cette idée dans l'imagination de la femme. Le tentateur entra librement dans la tentation, pour faire tomber nos prémiers péres. Il flatte l'amour propre & les ſens, *vous ſerez*, dit-il, *ſemblables ou à Dieu* ou *aux Anges*. D'ailleurs le fruit eſt excellent, & bon à manger. Dans cet état, nos premiers péres avoient une pleine liberté de raiſonner ſur ces deux

deux partis, de délibérer sagement sur leur devoir & sur les propositions du Tentateur. Dieu, comme Cause physique, avoit donné à l'homme le pouvoir de faire un bon choix s'il eut voulu ; & comme Cause morale, il leur avoit défendu sous peine de mort de violer son commandement. N'est-il pas vrai qu'éxiger encore, outre cela, des secours surnaturels, pour faire qu'Adam s'acquitât de son devoir, c'est demander que Dieu fit par voie extraordinaire, ce qu'il ne pouvoit ni ne devoit faire sans condamner lui-même son propre Ouvrage. J'ose bien dire que toute personne en jugera comme moi, malgré toutes les déclamations de Mr. *Bayle*.

Il n'a pas compris le cas où Dieu auroit pu accorder à l'homme un secours surnaturel, sans préjudicier à sa sagesse. Posons qu'Adam & Eve sollicitez & ébranlez par la tentation, eussent eu recours à Dieu pour en être assistez, il ne faut pas douter que Dieu ne les eût exaucez, par un secours surnaturel, hors des Loix générales, lequel ne les auroit néanmoins ni détruites ni suspendues, & n'auroit fait, d'autre côté, aucune violence à la Liberté *. Si Mr. *Bayle* eut bien compris cette Théologie, il auroit peut-être supprimé beaucoup de réfléxions inutiles qu'il a faites.

A quoi bon remarquer qu'il † *n'y a aucune liaison naturelle entre le mouvement local & le sentiment :* qui en doute ? C'est quelque chose de rare, que le raisonnement qu'il fait ensuite. Après avoir posé, ‡ que par *une loi arbitraire du Créateur, il y a une correspondance entre certaines modifications de nos organes*

* Voyez le dernier Chap. de l'*Examen*.
† pag. 197. ‡ *Ibid.*

nes & certaines pensées, il ajoûte, * qu'*il n'a tenu qu'à lui de faire une Loi générale que les objets malhonnêtes n'excitassent jamais un plaisir qui nous détournât de l'atention à nôtre devoir, & ainsi de toutes les autres tentations.*

Voila ce qui s'appelle, parler avec opiniâtreté & sans raison. Entrons un peu dans ce nouveau Systême de Philosophie, le plus bizarre qu'on puisse imaginer. Le vin demeure toûjours le même objet & excite le même plaisir dans l'imagination de ceux qui l'aiment, soit qu'ils en veuillent user sobrement, soit qu'ils en veuillent abuser. Une fille qui a de la beauté & beaucoup d'attraits excite le même desir en deux personnes. L'idée agréable qu'elle fait naître, ne produit rien que de légitime & d'innocent en l'un des deux, parce qu'il veut la posséder par le mariage. Mais cette même idée produit un crime dans le cœur de l'autre, parce qu'il veut la séduire. Quelle bourrue Philosophie, que celle de Mr. *Bayle* qui voudroit que cette même idée fit des impressions opposées, puis que ces impressions que l'objet produit naturellement ne sont d'elles-mêmes ni bonnes ni mauvaises, & que le mal ou le bien qui s'y trouve, ne vient que des desseins & des desirs innocens ou criminels de l'homme. Il faut raisonner de même sur le vin. Est-ce bien là ce Philosophe qui ne parle que d'évidence & de notions communes & qui renverse, pour soûtenir son Systême, cette maxime incontestable, qu'une cause qui demeure toûjours la même & au même état, produit toûjours le même effet : *idem manens idem, semper facit idem.*

pag. 198. Pas-

Passons à un autre Système de même trempe, que Mr. *Bayle* met au jour, sans se mettre beaucoup en peine de le rendre vrai-semblable. Ce ne sont que des masses informes, non pas mêmes de *petits ours mal lechez*, pour me servir de sa comparaison. Il croit donc, qu'il suffisoit d'ajouter aux Loix générales de l'union de l'Ame & du Corps celle-ci, * qu'*immédiatement avant que l'ame soit vaincue par les tentations, il se forme dans le cerveau un mouvement qui corresponde à une pensée par laquelle la Raison fasse tourner du bon coté le franc arbitre.*

Voici sans doute un nouveau mouvement qui ne se peut faire sans deux miracles, l'un que ce mouvement seroit créé de nouveau, vû qu'il ne seroit pas l'effet d'aucune cause naturelle, non pas même de la volonté de l'homme. L'autre, qu'il faudroit nécessairement détruire ou arrêter l'influence ou l'impression de la cause, qui fait effort actuellement, pour produire un mouvement contraire. Puis que ce mouvement n'arriveroit qu'*immédiatement avant que l'ame soit vaincue par les tentations*; C'est à dire, un moment, avant que l'ame soit entrainée par un mouvement de tentation tout prêt d'éclorre. Il n'est rien de plus aisé que de parler, quand l'imagination est échaufée & qu'on ne pense pas trop bien, à ce qu'on dit.

Mr. *Bayle* eût parlé raisonnablement, s'il eût cherché cette resistance de l'Ame à la tentation, dans l'effet d'une priere éxaucée, parce qu'alors ce seroit une suite du bon usage de la Liberté, qui souhaite d'être aidée dans son éxercice. Que ce secours accordé à la priere, soit un miracle, si on veut, c'est toûjours un miracle

* pag. 198.

racle ordinaire à la grace & fondé sur la loi générale, ou sur la promesse que Dieu nous a faite de nous accorder ce que nous demanderons, conforme à nôtre devoir. Ce secours n'est contraire ni à nôtre Liberté, comme nous l'avons deja remarqué, ni aux Loix générales du mouvement. Car quoi qu'on ne puisse dire précisément, de quelle nature est ce secours que Dieu nous donne, quand il nous exauce, ni comment il agit, je ne crois pas, qu'il s'oppose immédiatement à ces Loix. Ma pensée est, que Dieu fortifie quelques idées que la priere nous donne, pour les rendre victorieuses des idées de la tentation & pour nous la faire surmonter. C'est pourquoi l'éxercice assidu de la priere nous est recommandé, afin de donner plus de poids & plus d'efficace à ces idées.

Mr. *Bayle* auroit mieux fait de supprimer ce qu'il ajoûte dans les pages suivantes touchant la Liberté. C'est une mauvaise ruse, que de répéter ce qu'on a dit & à quoi on a amplement répondu; sans réfuter cette réponse. C'est le procédé d'un mauvais chicaneur qui suppose que le Lecteur aiant perdu de vûe la controverse, le trouvera de nouveau embarrassé. Il dit par exemple, que l'homme selon moi agit toûjours suivant son bon plaisir, c'est à dire, par la seule raison d'exercer son bon plaisir. C'est néanmoins, ou une fraude, ou une ignorance pour n'avoir pas compris ce que j'ai dit de la Liberté. Il falloit se taire absolument, ou éxaminer la matiere, plûtôt que de dire en passant une sotise.

Il est encore inutile de se justifier sur son changement d'opinion, touchant les Loix générales; à lui permis. J'ai seulement remarqué, qu'il

ne paroiſſoit pas qu'il en eût changé avant nôtre diſpute: & cela eſt vrai. Quand j'ai reproché à Mr. *Bayle* de *nier ce qu'il a dit & de tomber en contradiction* *, il ſe trompe & veut tromper les autres de deſſein formé, lors qu'il s'imagine que cela regarde ſa variation. Ces reproches *ſi mortifians* ſont fondez ſur la ſeconde Partie de l'*Examen de ſa Theologie*, & ſur tant d'autres groſſieres contradictions qu'on a remarqué dans ce Livre, & nullement ſur ſon changement à l'égard des Loix naturelles C'eſt une pauvreté à Mr. *Bayle* que d'avoir imputé à Mr. *Jaquelot* une telle impertinence. On appelle cela en commun proverbe, ne ſavoir de quel bois faire fléche.

Il n'eſt plus néceſſaire de ſuivre Mr. *Bayle* dans l'endroit où il avoit commencé à refuter les Loix générales †. Tout ce qu'il dit, ne ſera plus de difficulté à ceux qui auront lû avec attention ce Chapitre. Je me contenterai d'avertir les Lecteurs que Mr. *Bayle* ſuppoſe toûjours cette propoſition, *pourquoi Dieu a permis le péché*, au lieu de celle-ci, qui eſt plus juſte & dans une préciſion métaphyſique, *pourquoi Dieu a voulu permettre à l'homme l'exercice du franc-arbitre qu'il lui donnoit pour faire ce qu'il voudroit ſoit bien, ſoit mal.* Puis que la prémiere propoſition frappe d'abord le Lecteur & l'effarouche, au lieu que la ſeconde ne contient rien que de conforme à la ſageſſe de Dieu.

Mais, dit-on, c'eſt toûjours la même choſe, parce que Dieu a prévu l'uſage que les hommes feroient de leur Liberté. Je l'avoue, mais au fond la préſcience de Dieu n'impoſe aucune néceſſité au libre arbitre, & ne devoit pas s'op-

* p. 203. † p. 175. *& ſuiv.*

s'opposer à l'établissement de la Religion, qui demandoit nécessairement l'exercice libre du franc-arbitre? A quoi il faut joindre, que Dieu a eu encore d'autres raisons du choix qu'il a fait de ce plan par rapport à cette Terre, que nous ne connoissons pas. On en connoit suffisamment pour ne pas abandonner la Raison sur cet Article, quoi qu'on n'en connoisse pas assez pour la satisfaire pleinement, comme je l'ai deja dit, & si souvent que je ne le répéterai plus. Sur tout, on ne sauroit conclurre en façon du monde, que Dieu soit l'Auteur du péché qui est le grand point de la dispute. Ainsi les raisons que Mr. *Jaquelot* avoit alléguées touchant la permission du péché ou plûtôt de l'usage du libre arbitre demeurent en leur entier.

Je voulois dans un Chapitre à part répondre à l'Art. XVI des *Entretiens* *, mais n'y aiant trouvé que des répétitions, sur des matieres qu'on a expliquées & dans la *Conformité de la Foi avec la Raison* & dans l'*Examen de la Théologie de Mr. Bayle*, j'ai cru que ce n'étoit pas la peine d'en faire un nouveau Chapitre.

† Mr. *Bayle* m'oppose un Philosophe Payen, disputant contre ce que j'ai dit de la bonté de Dieu, que la manifestation de cet attribut dans la Création, ne devoit pas être préferée à la manifestation de la puissance & de la sagesse de Dieu. Le personnage que Mr. *Bayle* choisit pour l'armer de sa critique est d'une rare invention. C'est *un Philosophe Payen*, comme si j'étois assez extravagant pour entreprendre de prouver l'existence de Dieu à un Philosophe Payen par un argument tiré des péchez & des miséres du genre humain. Le tenant de Mr. *Bayle* est donc fort mal

* *Entret.* p. 181. † Art. XVI p. 181. *& suiv.*

choiſi. J'entreprendrois prémierement de prouver à ce Philoſophe qu'il y a un Dieu qui a créé le Monde. Enſuite je lui demanderois que nous convinſſions enſemble du ſens que nous voudrions donner à ce mot *bonté*. Que s'il diſoit qu'il entend par ce terme *une inclination à ſe communiquer au dehors par la production de quelque choſe*, comme on le prend en métaphyſique; alors j'avouerois facilement que la bonté de Dieu a prédominé dans la Création.

Mais ſi nous étions d'accord de rapporter uniquement ce mot *bonté* * aux ſeules créatures capables de connoiſſance & de ſentiment, alors je lui ferois comprendre ſans peine par la revûe de l'Univers, que la manifeſtation de la bonté de Dieu, n'a pas prévalu ſur la manifeſtation de ſa ſageſſe & de ſa puiſſance.

En parlant de l'homme en particulier, je lui ferois remarquer la bonté de Dieu, ſoit dans les dons de la Création dont il fut orné, ſoit dans les promeſſes de grace que Dieu fait aux Pécheurs qui ſe repentent, à quoi il appelle tous les hommes, ſans exception, parce qu'il veut que tous les hommes ſoient ſauvez.

Ce Philoſophe inſtruit de Mr. *Bayle* repondroit que Dieu ſait que cela n'arrivera pas & fera le triſte tableau du genre humain. Ainſi il retomberoit dans la difficulté ordinaire de Mr. *Bayle*, il ne feroit que répéter ce qui a deja été dit pluſieurs fois & nous lui ferions les mêmes réponſes.

Mr. *Bayle* a cité † en marge un indice de pluſieurs pages de la prémiére Reponſe. Quoi que je connuſſe ſes ruſes, je les ai relûes, & je n'y ai trouvé rien digne d'être examiné, qui ne l'ait été. Cet-

* Voyez *Examen* II *part.* Ch. XII. † p. 190.

Cette hardiesse surprend les Lecteurs qui ne veulent rien approfondir ; c'est aussi le dessein de Mr. *Bayle*. Il étoit pourtant de sa prudence de ne pas les renvoyer à des endroits qui ne font point honneur à son esprit ni à sa pénétration : puis qu'on y voit, qu'il s'est imaginé que les principes de Mr. *Jaquelot* étoient semblables à ceux des Supralapsaires.

CHAPITRE XIV.

De l'inutilité de l'Art. XVIII *des* Entretiens *qui contient de nouvelles Considérations sur les Loix générales.*

AYANT expliqué & confirmé dans le Chapitre précédent, ce qui concerne les Loix générales, on se dispensera de suivre Mr. *Bayle* dans ses répétitions perpetuelles & ennuyeuses, dont il a pris plaisir d'accabler ses Lecteurs dans cette dispute.

Ceux qui comprennent le Système de Mr. *Jaquelot*, conçoivent facilement que selon Mr. *Bayle* qui le combat, le plan que Dieu a choisi pour montrer sa sagesse infinie dans la Création & dans la conduite de l'Univers, devoit être changé, puis qu'il auroit fallu à tout moment, selon lui, arrêter & suspendre l'effet des Loix générales, ou donner à l'homme par voie de Création, de nouvelles impressions. Cependant Mr. *Bayle* s'embarrassant très-peu de tout cela, se récrie, * *Nouvelle falsification*, & ensuite, † *nous avons chassé tellement Mr* Jaquelot *de ce poste, qu'assurément il n'y mettra plus le pied, car nous lui avons fait voir qu'il seroit facile à Dieu de pré-*

* p. 206. † 208.

venir les péchez, encore que toutes les Loix générales fussent exécutées sans aucune interruption & sans qu'on y dérogeât jamais en nulle maniere. Malheureusement pour Mr. *Bayle*, il a oublié de marquer en marge les lieux de son triomphe, lui qui étend cette sorte d'exactitude jusqu'aux minuties. On doit être très-persuadé qu'il n'a pu le faire, parce qu'il a soutenu tout le contraire, comme on l'a vu ci-dessus.

C'est avec la même sincérité qu'il dit, au sujet de l'union de l'ame avec le corps, que je me trompe de croire qu'en vertu de cette union, l'ame devoit avoir des sentimens de joie ou de tristesse par raport à tels & tels mouvemens du Corps. * Mr. *Jaquelot*, dit-il, *se trompe, la plupart des Théologiens soutiennent & lui avec eux que la douleur, les maladies, les chagrins sont une peine du péché & que l'état d'innocence en auroit été exemt.* J'avoue cela : mais ce n'est pas dire que la chûte d'une pierre, ou d'un rocher n'auroit pu causer de la douleur ni même écraser le corps de l'homme. Je ne me souviens pas d'avoir lû jamais un discours si ridicule dans aucun Théologien. Ils disent tous, & je le dis avec eux, que la Providence de Dieu & la prudence de l'homme auroient écarté ces sortes d'accidens. Mr. *Bayle* avoit deja dit la même chose & Mr. *Jaquelot* † lui avoit fait la même réponse. Il n'importe, Mr. *Bayle* veut l'ignorer & répéter son mauvais raisonnement : que faire? Il me fait souvenir d'un méchant plaideur, qui nie tout & conteste tout ce que dit sa Partie, de peur de se méprendre.

‡ Il rappelle ce que j'ai dit, que la douleur & le

* pag. 208. † *Exam.* pag. 405.
‡ *Entret.* pag. 209.

le chagrin où l'ame est assujettie, sont un avertissement prompt de s'éloigner des objets qui peuvent nuire. * *Mais*, ajoute-t-il, Mr. Jaquelot *doit savoir que pour se servir d'une semblable raison avec quelque sorte de bienséance, il faut avoir réfuté tous les argumens qui la ruinent de fond en comble, dans le 2 Tome de la* Réponse au Provincial. Je doute fort que Mr. *Bayle* ait été en secret aussi content de son Triomphe, qu'il affecte de le paroître. Il auroit assurément été plus tranquile, sans recourir continuellement aux injures. Après avoir parlé si haut, il s'est aviſé de remarquer à la marge, que Mr. Jaquelot *y a égratigné quelque chose, comme on le verra ci-dessous.* Nous verrons donc, quelle emplâtre il aura mise sur cette égratignure.

Il ajoute une seconde raison qui est pitoyable. ce terme auroit fâché Mr. *Bayle*, mais on ne sauroit guére s'éxprimer autrement, le Lecteur en jugera. † *De plus*, dit-il, Mr. Jaquelot *doit se souvenir qu'il croit que l'état d'innocence n'eût été sujet à aucun mal*, (c'est ce qu'il vient de dire), *& que les bêtes sont des automates : elles s'éloignent néanmoins, ou s'approchent fort à propos des objets qui peuvent nuire à leur machine, ou qui peuvent contribuer à la maintenir en son état. Il doit donc croire que le sentiment de plaisir, ou de douleur n'est point nécessaire à l'homme pour s'approcher ou pour s'éloigner de certains objets, & qu'une loi établie à cette fin seroit superflue, & par conséquent indigne de la sagesse de Dieu.*

Tout ce mauvais raisonnement n'est propre qu'à prouver l'opiniâtreté de Mr. *Bayle* & à faire

* p. 210. † *Ibid.*

re croire qu'il ne fait pas grande difficulté de parler quelquefois contre ſes propres lumieres. Il n'ignoroit pas 1. que nos corps ſont des machines comme les corps des bêtes. 2. que ſi on donne une ame aux bêtes, on leur accorde auſſi le ſentiment de douleur, par exemple, lors qu'un chien ſe brûle ou qu'il reçoit un coup de bâton, ce qui fait qu'il s'éloigne du feu ou qu'il s'enfuit : cela ſe fait en vertu de l'union de l'Ame avec le corps. Que ſi on ſupoſe que les bêtes ſoient de ſimples automates, tous les mouvemens du corps ſont toûjours les mêmes, excepté que la bête n'a point de ſentiment, parce qu'elle n'a point d'ame. 3. par conſéquent Mr. *Bayle* ne pouvoit ignorer que ces mouvemens qui font crier, ou fuir un chien, ne ſe peuvent faire dans un homme, ſans y cauſer un ſentiment de douleur, parce qu'il a une ame. Autrement il faudroit néceſſairement dire, que Dieu détruiroit, en cette occaſion, les Loix de l'union de l'Ame avec le Corps, ou qu'il en ſuſpendroit du moins l'effet. C'eſt pourtant ce que Mr. *Bayle* ne veut pas, il croit même ce raiſonnement convaincant contre Mr. *Jaquelot* : cela ne fait-il pas pitié ? Pour qui prend-il ſes Lecteurs, en ſe jouant d'eux par de ſi pauvres ſophiſmes ?

Il rapporte enſuite, ce que j'avois remarqué de la ſource du péché : & comme j'avois dit, qu'en vertu des Loix générales de la conduite du monde, l'homme ſe trouvoit expoſé à des conjonctures qui étoient à quelques-uns des occaſions de pécher, parce qu'ils en abuſoient volontairement & ſans y être nullement déterminez, par ces conjonctures : ce que je prouvois par l'éxemple de *David* & de *Jeroboam* qui agirent

rent très-diversement, quoi qu'au milieu de semblables circonstances. Mr. *Bayle* remarque * que *j'ai trouvé mauvais qu'il ait passé sous silence* cet éxemple, & ajoute en marge ces paroles, *cela lui* (Mr. Jaquelot) *tient au cœur, il renouvelle souvent cette plainte:* il est vrai, mais toûjours inutilement, *cet éxemple*, dit-il, *ne servoit de rien.* Un Lecteur un peu habile s'appercevra sans peine de l'embarras de Mr. *Bayle* & qu'il *devoit y faire quelque attention.* Il devoit au moins déclarer, s'il étoit de ferment de n'y point répondre: c'est un grand secret pour abréger les disputes.

Si j'eusse cru que cet éxemple le chagrineroit, je lui aurois proposé après St. *Augustin* †, celui de *Pharao* & de *Nabucodonosor.* „ Ils „ étoient, dit ce Pére, égaux de nature, tous „ deux hommes, égaux en dignité, tous deux „ Rois, l'un & l'autre tenoient le peuple de „ Dieu captif, l'un & l'autre furent exhortez & „ admonêtez par les châtimens; qu'est-ce donc „ qui a pu produire des issues si differentes? si „ ce n'est que l'un sentant la main de Dieu gémit „ dans le souvenir de sa propre iniquité, & que „ l'autre abusant de son franc-arbitre a combattu „ contre la Verité & la misericorde de Dieu. Pourquoi ne pourroit-on pas dire de tous les autres hommes, ce que St. *Augustin* a dit de ces deux Rois, comme le remarque un habile Commentateur ‡ des Evangiles. Il est pourtant vrai, que l'égalité n'est pas si parfaite que ce Pére de l'Eglise le dit. On demandoit à *Pharao* qu'il mit en Liberté un grand peuple qu'il retenoit dans un dur esclavage; mais avec beaucoup de

* pag. 212. † *Lib. de prædest. & gratia.* Cap. 15.
‡ *Maldonat in Joh.* Cap. 6.

profit ; de plus ce Roi fut ſouvent épargné en ſa propre perſonne, à quoi il faut joindre ce que firent les Magiciens pour contribuer à ſon endurciſſement : toutes choſes qui ne ſe rencontrent pas, à l'égard du Roi de Babylone.

Mr. *Bayle* fait revenir enſuite ſur la ſcéne ſon Philoſophe, pour lui faire répéter les mêmes choſes, à quoi on a ſouvent répondu. Il lui fait dire que Mr. *Jaquelot* veut † *croire que les objections* de Mr. Bayle *tendent à imputer à Dieu ſeul tout le péché.* Cela eſt vrai, je le crois, puis que ſelon Mr. *Bayle* Dieu fait tout, l'homme n'eſt qu'un ſujet purement paſſif & qu'il n'a point de Liberté. Il demeure d'accord lui-même & dans le même endroit ‡ que *ce qu'il objecte c'eſt que Dieu ne ſauroit être innocent du péché d'Adam & d'Eve & qu'il en eſt l'une des cauſes principales.* § *Les notions les plus évidentes*, dit-il, *nous conduiſent là.* Ces expreſſions doivent faire horreur, où eſt donc *la fauſſe ſupoſition* qu'on reproche à Mr. *Jaquelot* ? Elle ne ſauroit conſiſter tout au plus, qu'en ces termes DIEU SEUL : mais pourquoi Mr. *Bayle* n'a-t-il jamais déclaré nettement & préciſément dans cette diſpute, ce que l'homme fait, ce qu'on doit regarder comme la propre action de l'homme dans le péché, diſtinguée de l'action de Dieu ? Mr. *Bayle* devoit inſtruire Mr. *Jaquelot* ſur la ſimplicité qu'il a, de s'imaginer qu'il y ait quelque contradiction à dire, d'un côté, que l'homme puiſſe faire quelqu'action libre dont il ſoit la veritable cauſe efficiente, & de l'autre, qu'il n'eſt qu'un ſujet purement paſſif des actions de Dieu. Faut-il donc croire que les gens de la claſſe de Mr. *Bayle* parlent un langage auſſi diffé-

* p. 212. *& ſuiv.* † p. 214. ‡ *Ibid.* § p. 215.

férent de celui des autres hommes, que l'étoit celui des Dieux des Payens, selon le Poëte *Anacreon* ? En ce cas il faudroit pardonner à Mr. *Jaquelot* qui n'eſt pas initié dans ces myſtéres.

Mr. *Bayle* oblige ſon Philoſophe, de renoncer, par pure complaiſance*, à l'objection que Dieu eſt complice du péché d'Adam ? Il veut bien ſe contenter *de dire qu'il en a été l'une des principales cauſes, & qu'il a voulu poſitivement qu'ils péchaſſent, ce qui à cauſe de la préeminence de ſa nature ne peut préjudicier à ſes infinies perfections.* Tout cela eſt faux & plein de blaſphêmes. La prééminence de l'Etre ſouverain ne peut lui permettre d'être la cauſe du Péché. Bien loin d'en être *la principale cauſe*, qu'au contraire on ne ſauroit dire qu'*il le veut poſitivement.* Car il ne le veut point comme *cauſe phyſique*, vû qu'il n'eſt pas la cauſe efficiente de la mauvaiſe détermination de la volonté humaine. Il ne l'eſt pas auſſi en qualité *de cauſe morale*, puis qu'il défend ſévérement le péché & avec des ménaces propres à donner de la frayeur, à tous ceux qui les mépriſent.

CHAPITRE XV.

Réponſe aux remarques de Mr. Bayle, *ſur le Syſtême de Mr.* Jaquelot.

Mr. Bayle † avec ſa hardieſſe ordinaire nie qu'il ait reproché à Mr. *Jaquelot* de ſuivre le Syſtême des Supralapſaires, mais qu'il pré-

F 6

* p. 215. † *Entret. Art.* XIX. p. 217.

prétend ſeulement qu'il ſe retire comme eux, derriere les retranchemens de la gloire de Dieu. Vaine diſtinction qui ne lui ſervira de rien.

I. Si mon Syſtême eſt oppoſé à celui des Supralapſaires, comment pourrois-je me retirer avec eux derriere les mêmes retranchemens de la gloire de Dieu ? Eſt-ce que le terme *gloire de Dieu* expliqué en deux ſens très-oppoſez, pourroit ſervir d'une même retraite ? La vérité eſt, comme on l'a prouvé inconteſtablement, dans *l'Examen de la Théologie de Mr. Bayle*, que ces deux mots *Dieu a tout fait pour ſa gloire*, lui ont fait prendre le change lourdement, & que raiſonnant ſur cette étiquette, il a cru bonnement, qu'il pouvoit ſe ſervir contre Mr. *Jaquelot* des mêmes argumens qu'on emploie contre les Supralapſaires. On a mis ce fait dans tout ſon jour, nous n'y ajouterons que peu de mots.

Il nous renvoie au Ch. CXLVIII du 3 Tom. de la *Réponſe au Provincial*, contentons-nous de ce qu'il nous donne, en poſant cette maxime que ſi Mr. *Bayle* inſére dans le Syſtême de Mr. *Jaquelot*, des Propoſitions qui ne peuvent y entrer & qui ſe trouvent placées naturellement dans le Syſtême des Supralapſaires, on ne doit pas douter que Mr. *Bayle* n'ait cru, que les principes de Mr. *Jaquelot* étoient ſemblables à ceux des Supralapſaires. Or c'eſt ce que Mr. *Bayle* a fait très-ſouvent. Pour ne point ſortir des bornes qu'il nous preſcrit, ne dit-il pas, Mr. Jaquelot * *a donc voulu ou il a dû dire qu'il étoit très-néceſſaire aux interêts du Créateur qu'il y eut des Créatures qui péchaſſent.* Ces paroles montrent clairement que Mr. *Bayle* a compris Mr. *Jaquelot* avec ceux qui enſeignent que la manifeſtation de la gloire de Dieu, ſi-

* 3 Tom. Ch. 148. P. 863.

signifie préciſement la manifeſtation de ſa juſtice & de ſa miſéricorde. Ce qui eſt fort éloigné de la penſée de Mr. *Jaquelot*. Plus bas, * il dit qu'*afin que l'Univers fut complet, il a falu*, ſelon moi, *qu'il y eut des Etres qui abuſaſſent de leur Liberté*. Il finit ſon chapitre en diſant à ſon Provincial, † *qu'il a voulu qu'il connut clairement & facilement que Mr.* Jaquelot *ſe ſert des mêmes Réponſes que les Prédeſtinateurs les plus rigides*. Il faut néceſſairement que Mr. *Bayle* n'ait pas compris le Syſtême de Mr. *Jaquelot*, ou qu'il ait fait ſemblant de ne le pas entendre, pour débiter les difficultez, qu'il avoit ramaſſées dans ſes recueils, contre les Supralapſaires & le Synode de Dordrecht.

J'ajouterai encore, que ſi Mr. *Bayle* ne veut pas qu'on croie, qu'il ſuppoſoit que je ſuivois les principes des Supralapſaires, ces paroles que je vais rapporter ſont fort obſcures & fort énigmatiques. ‡ *Neanmoins Mr.* Jaquelot *s'eſt appliqué ſérieuſement à faire voir la différence qu'il y a entre ſon Syſtême & celui des Supralapſaires, & s'étant apperçu des abyſmes où il s'étoit précipité, il a changé de langage*, remarquez cette expreſſion, *& il a cherché tous les détours qu'il a pu imaginer, pour rompre la liaiſon néceſſaire entre la gloire du Créateur & le péché de la Créature. Mr.* Bayle *ne pouvoit pas deviner que ſon adverſaire abandonneroit ſon prémier ſtile & s'en feroit un tout nouveau.* Cela ne dit rien, ou il ſignifie que Mr. *Jaquelot* dans la *Conformité de la Foi avec la Raiſon* étoit dans les principes des Supralapſaires & obſervoit le même ſtile: mais que Mr. *Bayle* ne pouvoit deviner que cet Auteur chan-

* p. 864. † p. 867. ‡ *Entret.* P. 218.

geroit de ſtile & de Syſtême, comme il a fait dans l'*Examen*. Cependant Mr. *Jaquelot* lui fait pitié, parce qu'il trouve * qu'on l'a accuſé par ignorance ou par mauvaiſe foi de ſe retirer derriere le retranchement des Supralapſaires.

C'eſt encore avoir trop de charité pour Mr. *Jaquelot* que de dire ſimplement qu'il *fait pitié*, on doit *ſe remplir d'indignation contre ſa ſupercherie & concevoir pour lui toute l'horreur que les Théologiens de mauvaiſe foi méritent. Je l'en trouve*, continue-t-il, *coupable à chaque page, & en voici un exemple inſigne. Il dit que ſelon Mr.* Bayle *les Supralapſaires enſeignent que l'homme ne contribue rien davantage que d'être le ſujet dans lequel Dieu produit le péché, que l'homme † reçoit comme n'étant à l'égard du péché qu'un ſujet purement paſſif. Il ne cite ni page, ni chapitre, ni Livre: & je vous garantis qu'il ſe comporte en cet endroit-là, comme un inſigne falſificateur.* He! que cet homme étoit chagrin de ſe mettre en colere pour ſi peu de choſe, & contre toute raiſon. Je me ſuis expliqué comme lui que ‡ *j'étois obligé de me retirer avec les Supralapſaires derriere le même retranchement de la gloire de Dieu.* Et plus bas, j'explique le decret de permiſſion, ſelon le ſens de Mr. *Bayle*. Deſorte qu'il comprenoit fort bien, que je raiſonnois ſuivant cet argument, à quoi il devoit répondre ſans ſe fâcher.

Mr. *Bayle* ſe vante de ſuivre les principes des Prédeſtinateurs les plus rigides, & d'être un Orthodoxe de la vieille roche & un grand défenſeur du Synode de Dordrecht.

Or Mr. *Bayle* enſeigne que l'homme ne contribue rien davantage au péché, que d'être le ſu-

* p. 219. † p. 220. ‡ *Exam.* p. 345.

sujet dans lequel Dieu le produit, que l'homme n'est qu'un sujet purement passif des actions de Dieu.

Donc, selon Mr. *Bayle*, c'est aussi le sentiment de ces Théologiens.

La conséquence est certaine & les deux prémiéres propositions sont prouvées avec la derniere évidence dans l'*Examen de sa Théologie.* Que conclurrons-nous de sa conduite? Rien autre chose, sinon, qu'où il s'emporte le plus, c'est où il est le plus dépourvû de raisons. Maxime ordinaire de l'injustice des controverses.

Il dit à la page suivante, que * *quand même Mr.* Jaquelot *contenteroit la Raison, avec un Système nouvellement fabriqué, la concorde de la Foi des Eglises Protestantes avec la Raison n'avanceroit point d'un pas, & si ces Eglises vouloient profiter des lumieres de Mr.* Jaquelot *elles seroient obligées de sacrifier tous leurs Systêmes au sien.* Rien de moins vrai que tout ce qu'il dit. Le Systême de Mr. *Jaquelot* n'est point nouveau, c'est le Systême des Chrétiens des quatre premiers siecles de l'Eglise, que les Objections de Mr. *Bayle* nous ont obligé de développer. C'est le sentiment de toutes les Facultez de Théologie qui ne sont point assujeties aux principes des Prédestinateurs rigides. Pourquoi donc Mr. *Bayle* le dit-il? S'il le croit, c'est une grossiere ignorance: s'il ne le croit pas, c'est pour pratiquer la vieille & mauvaise ruse de crier à la nouveauté, afin d'étourdir les simples & les idiots.

† Il ajoute que *le précis* du Systême de Mr. *Jaquelot est que la maniere de se manifester que Dieu*

* *Entret.* p. 221. † *Ibid.*

Dieu a préférée à toutes les autres, réduit à l'inaction, sa bonté & son amour pour la vertu. Cela n'eſt pas vrai. Mr. *Jaquelot* laiſſe à ces attributs de la Divinité leur action & leur mouvement, mais ſous la direction de ſa ſageſſe. *Idée affreuſe*, continue Mr. *Bayle* *, *& qui reſſemble beaucoup mieux à une furie infernale, qu'aux notions que la lumiere naturelle nous donne de l'Etre ſouverainement parfait:* ce n'eſt là qu'un violent tranſport. † *Je doute que Mr.* Jaquelot *oſât debiter au peuple cette idée, il craindroit de faire murmurer ſes Auditeurs.* Je craindrois même de me faire lapider, ſi je portois en chaire les expreſſions de Mr. *Bayle*. Mais on eſt ſûr de ſe faire écouter avec conſolation & avec plaiſir, quand on promet le ſalut de la part de Dieu à tous les pécheurs repentans, ſur ce fondement que Jeſus-Chriſt eſt mort pour tous les hommes ſans aucune exception, parce que Dieu appelle tous les hommes au ſalut & qu'il les invite tous à la repentance.

Autre ignorance de Mr. *Bayle*. Il croit ‡ *qu'il y a une diſcorde prodigieuſe, entre la Théologie ſpéculative de Mr.* Jaquelot *& ſa Théologie pratique.* Pourquoi? parce qu'il *n'y a jamais eu de Religion qui n'ait ſupoſé que la Providence de Dieu envers l'homme comprend une infinité de volontez particulieres. Les Chrétiens le ſuppoſent manifeſtement & c'eſt la* *baſe du culte public qu'ils rendent à Dieu, c'eſt le fondement de leurs prieres & de leurs actions de graces particulieres & publiques.* La conduite de Mr. *Bayle* eſt une énigme pour moi; il faut de néceſſité, ou qu'il n'ait pas lû le dernier chapitre de l'*Examen de ſa Théologie*, qui parle de la priere, comme

* *Ibid.* † p. 222. ‡ *Ibid.* * p. 223.

me je l'ai expliqué ci-dessus, ou que son chagrin l'ait empêché d'entendre ce qu'il lisoit. Autrement il auroit apperçu la parfaite union qu'il y a entre la Théologie spéculative de Mr. *Jaquelot* & sa Théologie pratique, & n'auroit point écrit ce qu'on vient de rapporter.

Mr. *Bayle* expose ensuite le Système de Mr. *Jaquelot* & le renferme en cinq articles, sur quoi je ne veux point m'arrêter, bien qu'il y ait quelques expressions à corriger. Il conclut après cette exposition, * que je retracte tout ce que j'avois dit dans mon premier Livre & † que j'y ai été forcé par l'impuissance de satisfaire aux difficultez qu'il m'avoit proposées. Ce qu'on peut conclure de ce discours ne sauroit faire honneur à la pénétration de son Esprit. Il fait voir qu'il n'a pas compris la *Conformité de la Foi avec la Raison*, puis que l'*Examen de la Théologie de* Mr. *Bayle*, n'est qu'une plus ample explication du Livre de la *Conformité*. Si Mr. *Bayle* avoit voulu trouver quelque contradiction entre ces deux Ouvrages, on lui eut fait voir que cette entreprise ne lui auroit pas été honorable.

Il finit cet Article en ajoutant une 6. Maxime pour expliquer le Système de *Mr.* Jaquelot, ‡ *c'est que Dieu fit tout ce qui suffisoit pour tourner la Liberté de l'homme vers le bien.* Je reçois cette maxime. * *De tout cela*, continue-t-il, *nous recueillons cette 7 proposition, Adam & Eve ont perdu leur innocence, parce que Dieu n'a point voulu troubler le plan qu'il s'étoit formé, afin de montrer sa Sagesse infinie.* Ce grand Philosophe est singulier, de vouloir fourrer un petit sophisme dans le Système de Mr. *Jaquelot*,

* p. 224. † 225. ‡ p. 225. * 226.

lot, comme une proposition qui en resulteroit évidemment. Il prend pour une cause, ce qui ne l'est pas. Adam & Eve ont péché, parce qu'ils ont fait un mauvais usage de leur Franc-arbitre. Mr. *Bayle* raisonne comme un homme qui diroit que Dieu est la cause de l'yvresse & de l'yvrognerie, parce que Dieu ne veut pas détruire le vin qu'il a créé, ni reprendre aux hommes la sensation du goût qui leur fait trouver le vin agréable.

CHAPITRE XVI.

Continuation du même sujet.

Mr. Bayle remarque en passant, * que la conduite que Mr. *Jaquelot* donne à Dieu seroit *une folie achevée ou une noire malice parmi les hommes, c'est qu'à cause que les hommes devoient faire la recherche de Dieu dans les Oeuvres de la Création, ce qui est extrémement difficile, il a bien fallu se garder de leur donner des guides qui eussent l'adresse de ne s'égarer jamais, qu'au contraire il a fallu leur donner des guides qui pussent s'égarer à chaque moment.* Mr. *Bayle* s'explique avec sa discrétion & sa retenue ordinaire, quand il parle de la Religion & de Dieu. Il n'ignore pas que ces expressions si modestes & si choisies tombent sur toutes sortes de Systêmes. Pourquoi ne veut-il pas dire que Dieu aiant donné à l'homme la Liberté de faire ce qu'il voudroit, la connoissance que l'homme avoit de Dieu, de sa bonté & de sa justice, de ses promesses & de ses menaces étoient

* *Entret. Art.* xx p. 227.

toient des guides plus que suffisans pour faire qu'il ne s'égarât point. Quand il dit que la recherche de Dieu *est extrémement difficile*, il ne pense pas qu'aux prémiers siécles qui suivirent la Création & le déluge, cette recherche étoit beaucoup plus facile, puis que la seule tradition suffisoit pour cela.

Il reviendra encore à dire, que Dieu avoit prévu que cela n'arriveroit pas. Mais la prescience ne devoit pas empêcher, que Dieu ne donnât à l'homme le Franc-arbitre qui rendoit le péché possible, ni que ce qui étoit possible, ne put arriver effectivement. Nous avons assez parlé de la prescience de Dieu, pour nous dispenser d'en dire davantage.

Mr. *Bayle* se fait une pierre de trébuchement & de scandale *, de ce que Mr. *Jaquelot* a dit que le péché étoit entré dans le monde *par accident.* Il se donne la torture pour y trouver un sens raisonnable, & le resultat de ses violens efforts, aboutit à cette conclusion †, *qu'en ferons-nous donc? Je ne saurois voir qu'il puisse servir à d'autres usages*, qu'à ceux qu'il lui a plu de marquer. Je ne sai si Mr. *Bayle* a voulu se divertir & emploier son grand génie, pour exciter selon le proverbe, des tempêtes dans un petit bassin d'eau. Il n'est rien de plus facile que de se représenter le dessein de Dieu, qui étoit de former l'homme afin qu'il cherchât la Divinité dans les Ouvrages de la Création, à quoi il ne voulut pas déterminer l'homme naturellement comme le sont les Agens nécessaires, parce qu'une telle recherche ne répond point à la Nature de la Religion qui exige nécessairement la Liberté de l'homme. Dieu donc,

* p. 228. † 229.

donc, donna à l'homme cette Liberté pour faire ce qu'il voudroit ſoit bien, ſoit mal, & lui impoſa le devoir de faire le bien.

Voila préciſément le prémier deſſein de Dieu, deſorte qu'il eſt aiſé d'appercevoir, que l'homme aiant abuſé de ſa Liberté & violé ſon devoir, le péché eſt ſurvenu, comme un abus volontaire que l'homme a fait de ſon Franc-arbitre; & cela hors de ce prémier deſſein de Dieu. Il n'avoit dans ce prémier plan, aucune place qui lui fut deſtinée. Dieu ne l'y avoit point fait entrer par aucun decret abſolu. Donc le péché eſt entré au monde, *par accident*. Dieu l'avoit prévu, il eſt vrai: mais il l'avoit prévu, comme une choſe qui n'étoit pas de ſon prémier deſſein. Voila ce que Mr. *Jaquelot* a dit d'une maniere ſi claire, que Mr. *Bayle* eſt apparemment le ſeul qui ne l'ait pas compris.

Le reſte de cet article ne contient que des bévûes de Mr. *Bayle*, qu'il lui a plu d'expoſer aux yeux du public. Nous les remarquerons en peu de mots autant qu'il nous ſera poſſible. * Il dit, que les Loix conſtantes & invariables par leſquelles Dieu conduit l'Univers, *n'avoient rien en elles-mêmes qui méritât le choix & l'approbation de la Sageſſe divine*. Il ſe trompe, ces Loix ſont trop conformes à la nature du corps, pour n'être pas dignes de la Sageſſe de Dieu.

Il ajoute, que † *depuis le commencement du monde juſques à la fin des ſiecles, Dieu avoit examiné un par un tous les effets*, que ces Loix devoient produire, *qu'il les avoit tous paſſez en revûe, & leur avoit donné ſon appro-*

ba-

* p. 230. † *Ibid.*

bation & pour ainſi dire ſa bénédiction. Voici une nouvelle Théologie de Mr. *Bayle*, qui eſt fort mal digérée. S'il diſoit que Dieu approuva les cauſes & les différentes eſpéces qu'il avoit produites & qu'il leur donna ſa bénédiction pour croitre & pour multiplier ſur la terre, il n'avanceroit rien que ce que *Moyſe* lui-même nous a appris. Mais quel Théologien a jamais ni dit ni penſé que Dieu eut approuvé & beni les péchez & les crimes des hommes & des mauvais Anges: puis que ce ſeroit prononcer un blaſphême?

Une autre bevûe de Mr. *Bayle*, c'eſt qu'il prétend que ſelon Mr. *Jaquelot* la chûte d'Adam & d'Eve étoit une ſuite néceſſaire des Loix générales, d'où il conclut, * que *le péché n'eſt point entré au monde ni dans les decrets de Dieu* PAR ACCIDENT ; *qu'il y eſt entré par la porte naturelle de tous les autres effets des Loix générales*: ce qui lui fait dire plus bas †, *je conclus de là, que la chute d'Adam & d'Eve eſt arrivée auſſi inévitablement & auſſi néceſſairement que les éclipſes de Lune.* On pourroit croire que l'Eſprit de Mr. *Bayle* étoit éclipſé, quand il parloit de la ſorte. Il ſuffira d'obſerver deux choſes, pour montrer l'abſurdité de ces raiſonnemens: l'une, que tout l'effet des cauſes naturelles & des Loix générales n'opere rien dans l'homme, que des impreſſions d'objets, & des idées dans l'eſprit: ce qui laiſſe à l'homme la Liberté de ſes déterminations & de ſon choix, bien loin de le néceſſiter, ni de le porter inévitablement à une telle détermination, comme les corps, qui agiſſent néceſſairement & préciſé-

* *Voyez* p. 231.
* p. 235.

sément selon toute l'étendue des impressions qu'ils ont reçues.

L'autre chose qu'il faut remarquer, c'est qu'à l'égard des délibérations & des déterminations humaines, outre l'enchainement des Causes déterminées de nature, il y intervient aussi & presque toujours des Causes Libres, comme l'Ange dans la tentation, les questions qu'on fit à l'Apôtre S. *Pierre* par rapport à ses dénégations. J'ai donc raison d'assurer, qu'on ne doit point dire *qu'il a falu que le péché arrivât*. Cette expression n'est pas compatible avec l'idée du Franc-arbitre que les Loix générales ne renversent point.

Mr. *Bayle* ne sait pas ce que Mr. *Jaquelot* pourroit répondre à un homme qui lui diroit froidement * *vous n'avez appris ni par l'Ecriture, ni par la lumiere naturelle que le péché n'entroit point dans le prémier, dans le grand, & dans le général dessein de Dieu: c'est une pure fiction de votre esprit que chacun a droit de rejetter; vous n'en sauriez donner aucune preuve.* Mr. *Jaquelot* lui répondroit d'un ton fort doux, qu'il a appris ces choses de la Raison & de la Révélation, qui nous enseignent que Dieu est un Etre parfaitement saint, qui ne peut être la cause du péché par aucun decret absolu, ni même le vouloir.

La derniere faute de Mr. *Bayle* que je veux remarquer, car si on vouloit le redresser par tout où il le mérite, ce ne seroit jamais fait, regarde ce qu'il dit † *qu'il est impossible de toute impossibilité que l'on croie que l'on donne tout ce qui est suffisant, lors qu'on sait qu'on ne donne que des choses qui seront inutiles d'un côté & pernicieuses de l'autre.* Oui, je soûtiens que Mr. *Bayle*

* p. 233.234. † p. 236.

Bayle se trompe en raisonnant de la sorte, ou bien il faut qu'il attribue au mot *suffisant* un sens inouï jusqu'à présent. Quand on dit qu'un moien est *suffisant* pour faire telle ou telle chose, on entend qu'il contient ce qui est nécessairement requis afin qu'on puisse agir, sans aucun égard à ce qui arrivera, je veux dire, si on agira, ou si on n'agira pas: sur tout si on le rapporte à la chûte d'Adam, lequel avoit la Liberté entiere de se déterminer au bien. Que si Mr. *Bayle* s'imagine que le mot *suffisant*, signifie que des moiens *suffisans* pour faire que l'homme se détermine au bien, l'y détermineront toûjours, il se trompe & n'entend pas la signification de ce terme.

Cependant il ajoute, que * *Mr.* Jaquelot *a si peu de honte là-dessus qu'il ose accuser son adversaire de s'être contredit en assurant d'un côté que Dieu ne garda pas beaucoup de ménagemens pour la Liberté de l'Homme par la menace de mort, apposée à la défense, & en assûrant de l'autre, que Dieu intervint en qualité de cause morale au péché d'Adam.* Ce n'est pas en effet un sujet de rougir que d'assûrer, que c'est dire des choses contraires quand on prétend d'un côté, que Dieu est intervenu en qualité de cause morale à la production du péché d'Adam, quoi qu'on avoue d'autre part qu'il l'avoit défendu sous peine de mort. C'est attribuer à la Divinité des demarches opposées & contradictoires, dont elle est absolument incapable.

Mr. *Bayle* a recours à la préscience de Dieu, son azyle ordinaire, dès qu'il se trouve pressé. † *Y a-t-il aucune ombre de contradiction dans cette thése? Selon nos manieres de juger*, dit-il, *la me-*

* p. 237. † *Ibid.*

menace de la mort devoit produire un très-bon effet dans l'Ame d'Adam, mais au jugement de Dieu & selon sa prévision elle ne devoit servir qu'à rendre plus grand le crime du prémier homme. Je dis que cette théſe ne fait rien à la queſtion, dont il s'agit. Pour en faire quelque uſage, il faut la compoſer de cette ſorte, *ſelon nos manieres de juger, la menace de la mort devoit produire un très-bon effet dans l'Ame d'Adam, en vertu de l'impreſſion qu'elle y feroit.* Donc, ſelon nos manieres de juger, on ne doit pas dire que Dieu ait agi en qualité de cauſe morale pour la production du péché, puis qu'il a fait tout le contraire. *Mais au jugement de Dieu*, continue Mr. *Bayle*, je ne comprens pas ici le ſens clair & précis de cette expreſſion, s'il veut dire autre choſe que *ſelon la prévision de Dieu elle ne devoit ſervir qu'à rendre plus grand le crime du prémier homme.* Cela eſt vrai par accident, & par l'événement, à cauſe de l'abus que le Tentateur en a fait & du mauvais uſage du franc arbitre. Ce qui n'empêche pas de croire, que la menace de mort dans le prémier deſſein de Dieu, & par la nature même ne dut avoir une plus heureuſe ſuite.

Dieu avoit prévu, que la ſuite ſeroit mauvaiſe; cela eſt encore vrai. Devoit-il à cauſe de cela, s'abſtenir de donner à Adam cette Loi, qu'il pouvoit & qu'il devoit obſerver? C'eſt vouloir preſcrire à Dieu une conduite fort extraordinaire.

CHA-

CHAPITRE XVII.

Qu'on ne sauroit dire dans le Système de Mr. Jaquelot *que Dieu ait voulu le péché, ni qu'il en soit, à proprement parler, la cause.*

Mr. Bayle dans l'Article xxi. introduit un Philosophe Zoroastrien, disputant avec Mr. *Jaquelot*, afin de répéter sous ce nom, les mêmes difficultez & les mêmes objections, à quoi on a tant de fois répondu. Mais pour ne donner sujet à personne de se plaindre, il faut l'entendre.

On lui représenteroit auparavant, qu'étant instruit de Mr. *Bayle* grand parleur, il doit prendre garde de ne point fatiguer le Public qui a l'esprit rebattu de tant de redites. Après quoi, on lui diroit qu'il s'agit uniquement de prouver que *Dieu soit la cause efficiente du mal & le véritable Auteur du péché, parce qu'il l'a permis*, c'est-à-dire, qu'il a donné à l'homme la Liberté de faire ce qu'il veut soit bien, soit mal, & qu'il ne veut ni en arrêter, ni en suspendre l'exercice. Ensuite on l'avertiroit d'attaquer précisément cette thése & de produire ses preuves, sans faire des digressions inutiles, ni étaler les funestes suites du mauvais usage de cette Liberté.

Après l'avoir entendu on lui répondroit, Mr. le Philosophe, vous vous servez d'un petit Sophisme, quand vous dites que * *la faculté de faire le mal ne sauroit être une bonne chose puis qu'il est impossible que le mal sorte du bien .... que l'union d'une mauvaise chose à une bonne ne fait perdre ni à l'une ni à l'autre ses qualitez naturelles.*

* *Entret.* p. 240.

On avoit répondu à Mr. *Bayle*, vôtre Maître, que c'étoit une seule & même chose, qu'ainsi il ne faut point parler de l'union d'une chose mauvaise à une bonne. Le franc arbitre de l'homme est une faculté unique de l'Ame, de même que les yeux & la langue sont des organes uniques dans le corps humain, dont on peut se servir pour le bien & pour le mal.

De plus, il est aisé, M. le Philosophe, de vous faire comprendre vôtre erreur. Je ne croi pas que vous osiez nier, qu'un homme qui se serviroit toûjours bien de sa Liberté, ne suivît la vertu, d'une maniere plus exquise & plus excellente infiniment, que celui qui ne la suivroit que parce qu'il ne pourroit la négliger & qu'il seroit naturellement & nécessairement déterminé à la suivre. C'est une notion commune, vous ne pouvez disconvenir, qu'un homme qui suit la vertu, pouvant ne la point suivre, est infiniment plus louable, & a beaucoup plus de mérite, si j'ose me servir de ce terme, qu'un homme qui la suit par nature & qui ne peut-faire autrement. Il n'y a rien de plus digne d'estime en morale, qu'une habitude pour faire le bien qui tourne de ce bon côté, la faculté qui pourroit faire le mal. Il y a de très-habiles Théologiens qui exaltent la sainteté parfaite de Jesus-Christ, en ce qu'il avoit, comme homme, le pouvoir de faire le mal.

Ainsi, vous prononcez un blasphême, ce qui vous est sans doute fort indifférent, quand vous dites que * *Dieu a fait voir manifestement qu'il n'a jamais été bien intentionné pour la vertu, & que son penchant a été de favoriser le vice, parce qu'il donna à Adam le pouvoir de faire ce qu'il voudroit*

* p. 239.

droit soit bien, soit mal. Vous deviez raisonner plus juste & conclurre que Dieu aime une véritable vertu, une vertu qu'on suive avec délibération & par choix, lors qu'on pourroit ne la point suivre.

Dieu veut qu'on pratique la vertu, 1. parce qu'elle est digne par elle-même d'être suivie. 2. Parce que Dieu nous ordonne de la suivre. 3. Parce qu'il nous promet une grande récompense. Ces trois motifs exigeoient que l'homme fut mis en état de délibérer & de choisir. Par conséquent cette déliberation & ce choix s'opposoient à ce que l'homme fût déterminé naturellement & nécessairement, au bien.

Pour le péché, Dieu a fait voir qu'il l'avoit en horreur par ses Loix, par ses menaces & par ses châtimens. Vous vous trompez donc grossierement, M. le Philosophe, de conclurre que * *quand même la faculté de faire du mal n'auroit jamais été réduite en acte, c'eût été une mauvaise chose dans l'Univers. Une vipére qui n'a jamais fait de mal a été pourtant toûjours une très-mauvaise bête.* Comptez sûrement que les lumieres naturelles sont opposées à ce que vous dites. Le mérite d'une bonne action diminue fort & tombe entierement, dès qu'on peut dire qu'il n'est pas possible qu'on agisse d'une autre maniere. Ce que vous ajoutez† des desirs & des prieres des Ames devotes ne signifie rien de contraire à ces véritez; c'est parler, pour ne rien dire, ce qui vous arrive assez souvent.

Mais vous faites un long discours, M. le Philosophe, qui est fort embarrassé & en quelques endroits fort peu intelligible. ‡ Le précis est que Dieu met Adam & Eve dans des circonstances,

* p. 242. † p. 241. ‡ p. 242.

où il ſavoit qu'ils pécheroient infailliblement, qu'au moment fatal ou Dieu vit qu'Eve ſeroit vaincue ſi elle n'étoit aſſiſtée de quelque ſecours, bien loin de lui en fournir, qu'au contraire * il lui refuſa toute ſorte d'aſſiſtance & la laiſſa en proie au Tentateur qui ſe retira triomphamment. Vous parlez encore d'un † *decret abſolu de la volonté divine qui intervint pour le choix d'une détermination qui avoit été prévûe conditionnellement.* Vous avez affecté de certaines expreſſions ſi vagues & ſi obſcures, que la plupart des Lecteurs ne vous entendront point. Quoi qu'il en ſoit, voila trois principes que vous poſez pour en conclurre que Dieu a voulu la chûte d'Adam, que ſon obéïſſance étoit impoſſible, & d'autres choſes ſemblables que vous débitez avec beaucoup d'emphaſe & beaucoup de confuſion.

Je vous répondrai en général, que ſi vous euſſiez lû avec attention l'*Examen de la Théologie* de votre Maitre, vous auriez reconnu, qu'on avoit expliqué ſi clairement cette matiere, que vous ſupprimeriez toutes ces difficultez, pour ne point fatiguer le monde par de vaines redites. Mais puis que c'eſt ici la derniere fois que nous nous verrons, je veux bien vous remettre encore dans les voyes de la Vérité. Je commencerai à vous dire, que Dieu n'aſſiſta pas Adam & Eve d'un ſecours extraordinaire, parce qu'ils ne le demanderent pas. Quant aux circonſtances, il n'y en a point d'autres qui ſoient de purs effets de la volonté de Dieu, que d'avoir mis Adam & Eve dans le jardin d'Eden, & de leur avoir défendu ſous peine de mort de manger du fruit d'un certain arbre. Il faut être injuſte, pour

* p. 244. † p. 248.

pour conclurre de là, que Dieu veut le péché ni qu'il en soit la cause & l'Auteur.

Qu'arrive-t-il ? L'Ange tentateur, pour des raisons particulieres se détermine volontairement & par un mauvais choix, à prendre occasion de la beauté du fruit & de la défense de Dieu pour tenter nos prémiers péres. Or Dieu n'est en façon du monde, l'Auteur de cette tentation. L'Ange seul en forma le dessein & l'executa par le pouvoir qu'il avoit reçu de faire ce qu'il voudroit soit bien, soit mal, dont Dieu lui permettoit l'exercice. Voila la plus notable circonstance de la Tentation & de toutes ses funestes suites, à quoi Dieu n'eut aucune part, si ce n'est qu'il laissa au Tentateur l'exercice du pouvoir qu'il lui avoit donné. Ainsi, Mr. le Philosophe, effacez, s'il vous plait, ce discours, * *Il n'y a point de marque plus certaine d'une volonté complete que de voir que les mesures qu'on prend pour faire réussir une chose sont infaillibles & aussi sûres qu'il soit possible d'en inventer. Or telles sont les mesures que Dieu a prises pour l'introduction du péché : il a choisi les circonstances, où il savoit certainement qu'Adam & Eve pécheroient & il les a mis préciſément dans ces circonstances, à l'exclusion de toute autre conjoncture où il savoit qu'ils useroient bien de leur Liberté.* Tout cela, ne vous en déplaise, est faux. Dieu n'a point *choisi* le Tentateur pour séduire nos prémiers péres, il n'a point *pris de telles mesures*, pour faire tomber Adam & Eve dans la désobéïssance. Le Tentateur y est venu de lui-même, par un pernicieux dessein & par un mauvais choix, que Dieu avoit prevû, il est vrai, mais qu'il n'étoit pas obligé d'em-

* p. 244. 245.

pêcher, vû que c'étoit une ſuite du pouvoir que Dieu lui avoit donné.

Diſons plus, toutes ces circonſtances poſées, Adam & Eve pouvoient reſiſter à la tentation, avec autant & même plus de facilité, qu'ils n'en eurent ſans doute pour ſuccomber. On voit tous les jours que les mêmes circonſtances, les mêmes tentations font ſuccomber les uns, & rendent la patience & la foi des autres, plus illuſtres. Mr. *Bayle* s'eſt obſtiné à ne vouloir rien dire ſur l'exemple de *David* & de *Jéroboam*; ſi vous avez la même défiance de vos forces à l'égard de cet exemple, je vous alléguerai celui de *Joſeph* qui reſiſta aux preſſantes ſollicitations de la femme de ſon maitre. On pourroit dire de cette tentation, ſans ſe tromper, qu'elle étoit pour le moins auſſi forte que celle où nos prémiers péres furent expoſez. Si vous répliquez qu'on doit croire que *David* & *Joſeph* furent aſſiſtez de la grace pour faire ce bon choix; je vous répondrai qu'on ne doit pas douter auſſi, qu'ils n'aient recherché ce ſecours par leurs prieres: & qu'Adam & Eve l'euſſent obtenu, comme eux, s'ils l'euſſent demandé.

Ceſſez donc, Mr. le Philoſophe, de dire que Dieu * a choiſi & appliqué toutes les circonſtances de la tentation, *entant qu'il ſavoit qu'ils s'étoient néceſſitez eux-mêmes au mal par le mauvais uſage de leur franc-arbitre.* Dieu n'a ni choiſi ni appliqué le Tentateur. Davantage toutes les circonſtances de la tentation poſées, ce n'eſt point parler en Philoſophe ni exactement, que de dire qu'Adam & Eve s'étoient *néceſſitez* eux-mêmes au mal. Il eſt vrai qu'ils s'y déterminerent, mais très-librement

* p. 245.

ment & sans aucune nécessité.

En vain auriez-vous recours à la préscience de Dieu. Vous devez savoir, que Dieu prévoit les choses comme elles arrivent & dans l'ordre qu'elles arrivent. Desorte que si vous considérez nos prémiers péres dans l'instant qu'ils désobeïrent, alors il est autant certain, que leur obeïssance étoit impossible, qu'il est impossible, que ce qui existe, n'existe point. Mais avant cet instant, & dans tous les autres momens, il étoit possible que nos prémiers péres obéïroient, comme il étoit possible, qu'ils n'obeïroient pas. Laissez donc là tous vos dilemmes, & permettez-moi de vous dire, que vous n'entendez pas cette matiere, quand vous parlez * *d'un decret absolu de la volonté* de Dieu, pour rendre future la désobéïssance d'Adam & pour faire que leur obéïssance devint impossible.

Si Dieu a connu qu'Adam pécheroit infailliblement, cette infaillibilité ne tombe que sur la science de Dieu, & n'appartient à l'évenement qu'au moment qu'il existe & quand on le considere comme tel. Ainsi il y a une extrême différence, entre placer un homme dans des conjonctures où l'on sait † *qu'il péchera nécessairement, ou le mettre dans des conjonctures, ou l'on sait qu'il péchera infailliblement.* Le *nécessairement*, lie la cause à l'effet d'une maniere inévitable; l'*infailliblement* ne suppose rien autre chose que la connoissance certaine d'une détermination très-volontaire & très-libre.

Vôtre troisiéme instance, Mr. le Philosophe, n'est pas mieux fondée que les précédentes. Il est certain que Dieu ne sauroit être l'Auteur du péché, à moins qu'il ne le produise comme cause effi-

* p. 247. & 248. † p. 246.

ciente & phyſique, ou qu'il ne le déſire & ne le veuille, comme cauſe morale. Vous articulez quatre manieres d'être proprement la cauſe d'un crime, 1 * *lors qu'on tue quelqu'un*, 2 *lors qu'on le fait tuer par des gens que l'on néceſſite à cela.* Vous remarquez que les Luthériens, les Arminiens & les Moliniſtes prétendent que Dieu eſt la cauſe du péché en cette ſeconde maniere, ſelon le Syſtême de Dordrecht. Ajoutez s'il vous plait que ſelon Mr. *Bayle* vôtre maître qui s'en dit grand défenſeur, Dieu eſt Auteur du péché, par rapport à l'une & à l'autre de ces deux manieres.

3. On eſt ſelon vous la cauſe d'un crime *lors qu'on fait trouver un homme dans les occaſions où l'on ſait qu'il ſera tué.* Ce que vous dites n'eſt vrai qu'au cas que vous ſuppoſiez que l'intention de celui qui fait trouver un homme dans ces occaſions, ſoit de le faire tuer; autrement la propoſition eſt fauſſe. Un Général, par exemple, commande à un Capitaine de monter à l'aſſaut, ou d'aller attacher un brulot à un Vaiſſeau ennemi, à quoi le devoir les oblige. Il apprend par un Oracle, qu'il croit infaillible, que l'Officier ſera tué dans cette occaſion. Dira-t-on pour cela, que le Général ſoit la cauſe de la mort de cet Officier, ſi on eſt perſuadé que ce n'étoit ni ne pouvoit être ſon intention ? C'eſt dequoi ſans doute perſonne ne l'acuſera. Cette vérité eſt encore plus évidente, par rapport à Dieu, parce que dans ces occaſions, il y ſurvient ordinairement la détermination de quelque Cauſe libre, que Dieu n'a point déterminée à

* p. 250.

à cela, telle que fut la séduction de l'Ange Tentateur.

4. Enfin vous dites, qu'on est coupable de *meurtre, lors qu'on laisse tuer quelqu'un, & qu'on pourroit très-facilement lui sauver la vie.* Mais il n'y a rien de plus faux que cette maxime, dans le sens général que vous lui donnez. Le feu s'allume, par exemple, dans une maison, la porte est ouverte & il ne tient qu'à ceux qui sont dedans, d'en sortir s'ils veulent; quelqu'un pourroit-il être regardé comme la cause de leur mort, pour ne les avoir pas secourus, quand même il auroit sû certainement qu'ils périroient, parce que, sans être ni fols ni desespérez, auquel cas on seroit obligé de les secourir, ils se seroient précipitez volontairement dans les flammes. Il n'y a point de tribunal, devant lequel une semblable accusation, ne soit déclarée nulle.

Il est facile de faire l'application: Dieu avoit donné à l'homme le pouvoir de faire ce qu'il voudroit. Il ne tenoit qu'à lui de repousser la tentation & de la surmonter. Dieu sera-t-il donc la cause de la chûte de nos prémiers Péres, pour ne les avoir pas secourus d'une façon extraordinaire, puis qu'ils n'ont succombé à la tentation, que parce qu'ils l'ont voulu? Si vous parlez encore de la préscience de Dieu, je vous répondrai, pour ne faire naitre aucun incident, que vous ne pouvez tout au plus vous en servir, que pour prouver qu'il y a sur ce sujet quelque difficulté, parce que nous ne connoissons pas toutes les raisons de la conduite de Dieu à cet égard. Mais vous ne pouvez l'employer pour conclurre que Dieu soit l'Auteur du péché. Le contraire paroit évident, & ce-

la ſuffit, Mr. le Philoſophe, pour mettre la Religion au deſſus de toutes vos atteintes.

* Vous alléguez fort mal à propos, à l'exemple de vôtre Maître, la conduite de *David* à l'égard d'*Urie*. Ce Roi fut homicide dans toutes les formes; il eut l'intention formelle de faire mourir Urie; il commanda à ſon Général de faire ce qu'il falloit, afin de mettre *Urie* au pouvoir des Ennemis & dans l'impuiſſance de ſe défendre. Toutes ces circonſtances ſont fauſſes, quand on les raporte à Dieu, à l'égard de la chûte d'Adam. Vous ajoutez un autre exemple, beaucoup plus ridicule, vous parlez *d'une mére qui laiſſe périr ſon fils de faim, ou qui ſouffre de ſang froid qu'un ſerpent ſe gliſſe dans le berceau de ſon fils.* Permettez-moi de vous dire, que vous ne paroiſſez pas grand Philoſophe avec vos comparaiſons, parce que ces deux Enfans ſont dans une impuiſſance phyſique & abſolue, l'un, de pourvoir à ſes beſoins, & l'autre de ſe défendre: ce qu'un homme ſenſé n'oſeroit dire de nos prémiers péres.

Vous m'acuſez de * *n'avoir pas aſſez réfléchi ſur la confiance avec laquelle les Theologiens Reformez*, (corrigez cela, s'il vous plaît, & dites quelques Théologiens Réformez) *ſoûtiennent que dès là qu'on avoue que Dieu n'a point conſervé l'innocence humaine comme il le pouvoit* (ce terme *pouvoit* eſt équivoque, il faut dire pour parler juſte, comme ces Théologiens s'imaginent qu'il devoit faire) *on eſt hors d'état de réſoudre les objections.* Il eſt facile de juger par nôtre entretien, ſi cela eſt vrai. Vous triomphez mal à propos, quand vous ajoutez, * *Tant il eſt vrai que c'eſt un principe de la lumiere naturelle, que la permiſſion du mal qu'on*

* pag. 251. † p. 252. ‡ p. 253.

qu'on peut empêcher est une mauvaise action. Cela est vrai en de certains cas ; cela est très-faux en d'autres, comme je vous l'ai fait voir, même à l'égard de la Société civile.

Souffrez, je vous prie, M. le Philosophe, sans vous fâcher, que je vous dise que vôtre quatriéme instance n'est qu'un long verbiage que vous deviez supprimer. Vous faites l'Avocat de ces Fanatiques du seiziéme siécle, qui rendoient Dieu la cause efficiente du péché. Il y a long-tems que vous faites tous vos efforts pour faire triompher, cet abominable sentiment, vous devez à present reconnoître, si vous ne poussez vôtre opiniâtreté jusqu'au dernier ridicule, que vos efforts sont inutiles.

Vous souhaitez sous le nom des Fanatiques, que je marque une regle sûre & évidente par laquelle on puisse juger que * *la lumiere naturelle doit être suivie jusqu'à un certain point quant à la conduite de Dieu, mais qu'il faut l'abandonner dans tout le reste*, & vous me défiez *de marquer ce certain point fixe.* Rien n'est plus facile, M. le Philosophe, que de répondre à vôtre défi. Ce point fixe, cette regle immuable, *c'est que Dieu ne peut en aucune maniere être l'Auteur du péché.* La lumiere naturelle & la Révélation nous instruisent également de cette invariable vérité. C'est pourquoi la Raison & la Révélation nous obligent d'abandonner ces principes dont on peut tirer légitimement cette horrible conséquence.

Mais vos Fanatiques parlant de l'Ecriture disent † que c'est là où ils me veulent. Ils m'y trouveront toûjours pour leur apprendre que c'est une folie ‡ criminelle, que de prétendre abuser de

* P. 256. † *Ibid.* ‡ *Voyez l'Examen* pag. 459. *& suiv.*

quelques textes de l'Ecriture, pour croire que Dieu commande le péché ni qu'il en soit l'Auteur. Puis que ses soins, ses menaces, ses déclarations expresses & toutes les peines qu'il a infligées aux Pecheurs, sont des démonstrations du contraire. Ils sont beaucoup moins fondez dans leur prétention, que n'étoient autrefois ces pauvres idiots qui attribuoient à Dieu une figure humaine, puis que l'Ecriture nous déclare par tout que Dieu ne peut être la cause du mal. Ainsi je ne comprens rien à ce que vous dites de l'introduction * *d'un affreux Pyrrhonisme*, des conséquences qui naissent de mon principe sur *la prééminence de Dieu*, & du mépris pour la lumiere naturelle. Vous vous railez sans doute : mais vous ne pouvez rire qu'à vos dépens.

C'est vous qui mépriſez la lumiere naturelle, ou qui en faites semblant, afin de porter des coups sourds à la Religion. La Lumiere naturelle nous doit apprendre que la Sageſſe de l'Etre Souverain, peut avoir des raiſons fondées sur sa prééminence, leſquelles ne nous sont point connues. Mais cette même lumiere naturelle nous apprend, quelle que soit la prééminence de l'Etre très parfait, qu'il est impoſſible qu'il soit l'Auteur du péché : deux choſes qui s'accordent parfaitement bien dans mes principes.

Vôtre derniere attaque n'est qu'une pure répétition d'une difficulté que vous m'avez souvent propoſée dans cette conférence & que je vous ai expliquée. Cependant afin que vous ne vous plaigniez point de moi, je veux bien encore vous inſtruire sur ce que vous demandez, *Dieu a-t-il pu empêcher la chûte de l'homme, ou ne l'a-t-il point pu?* A parler en général & dans l'abſtraction

* p. 258.

tion de toute vûe, je vous répons qu'il le pouvoit en plusieurs manieres, selon l'étendue de son pouvoir infini. Si on rapporte cette demande au fait, dont il s'agit, je vous répons qu'il ne le devoit pas, & qu'en ce sens il ne le pouvoit pas, selon le plan qu'il avoit formé.

Si vous meditez avec attention les choses que je vous ai dites, & si vous possedez exactement la dispute qu'il y a eue sur cela entre Mr. *Bayle* & Mr. *Jaquelot*, vôtre étonnement, vos déclamations cesseront, & vous n'y trouverez aucun labyrinthe. Car on doit faire à cette demande, si * *les égards que Dieu avoit pour les loix générales étoient invincibles, ou s'ils étoient surmontables*, la même réponse que nous avons faite ci-dessus, à cette question, si Dieu avoit pû empêcher la chûte d'Adam, ou s'il ne l'avoit pu. Ces égards ne devoient point être violez, dans le plan que Dieu avoit formé. Néanmoins quoi qu'ils fussent invincibles à cet égard, il est faux de dire que ‡ *la chûte d'Adam soit arrivée par une fatalité qui émanoit de la nature divine absolument nécessitée à la rendre future.* Pour un Philosophe vos expressions sont peu exactes. Dieu s'est déterminé très-librement au plan qu'il a choisi, il ne faut point parler de *fatalité.* Davantage, tout posé, la chûte d'Adam n'est point arrivée par *une nécessité absolue*, mais par le seul mauvais usage, quoi que très-libre, de son franc arbitre.

Voila, M. le Philosophe, dequoi vous satisfaire si vous êtes raisonnable; vous pourrez facilement comprendre, que le péché est entré au Monde *par accident*, que je n'ai point changé d'hypothése, & que vôtre Maître n'avoit pas une pénétration

* p. 260. ‡ p. 261.

fort grande dans les matieres de Théologie, puis qu'il ne s'étoit point apperçu de ces hypothéses, en lisant la *Conformité de la Foi avec la Raison.* Vous avez pu remarquer, que vos attaques ne m'ont pas donné beaucoup d'exercice. Allez donc rapporter aux Disciples de vôtre Maître qu'ils ne doivent plus ci-après rompre la tête aux gens, avec leur *Zoroastre* & leurs objections Manichéennes.

Il n'y peut avoir, que des personnes sans Religion, capables de les vanter, comme vous avez fait, parce qu'on veut attaquer la Religion à tort & à travers. C'est un coup hardi & propre à se faire distinguer : vous n'ignorez pas ce trait perçant de la Satire.

Aude aliquid.....carcere dignum.
Si vis esse aliquis ; Probitas laudatur & alget.

Vive un Esprit libertin : la Religion est l'apanage du commun & des simples.

CHAPITRE XVIII.

On examine la même question, & on montre que dans le Systême de Mr. Jaquelot *Dieu ne peut être l'Auteur du péché, comme Mr.* Bayle *le prétend.*

Cet Article * que nous allons examiner ne contient rien autre chose, que ce qu'avoit dit le Philosophe Zoroastrien dans le Chapitre précédent. Je ne comprens point, comment un grand Auteur peut être si diffus sans aucune nécessité. C'est le propre d'un Esprit net & juste de dire ce qui doit suffire, pour se faire entendre. Ce-

* *Art.* XXII.

Cependant, si on réduisoit les écrits de Mr. *Bayle* dans cette dispute, aux raisons qu'il allégue & qu'on en retranchât les redites, il faudroit en supprimer pour le moins les deux tiers.

Nous tâcherons de ne rien dire, en le suivant, que ce qui pourra servir à éclaircir un sujet qu'il a voulu embarrasser, & à le rendre de plus en plus intelligible. Il commence d'abord à poser deux principes de Mr. *Jaquelot*, 1.* Que Dieu n'a point voulu le péché d'Adam. 2. Que le grand dessein de Dieu étoit tout formé & tout dressé, *lors que Dieu n'avoit point encore délibéré sur le sort de l'homme, qu'un pur accident fit entrer le péché dans l'Univers, après quoi Dieu prit ses mesures.*

Mr. *Bayle* n'a d'autre but, que de tromper ses Disciples & d'éblouïr des Esprits superficiels par le tour de ses expressions. Mr. *Jaquelot* a remarqué plus d'une fois, que l'ordre des decrets de Dieu, est fondé uniquement sur la maniere dont nous concevons les choses. Car il n'y a en Dieu, à proprement parler, ni prémier ni second, ni dernier acte de connoissance, mais par rapport à nos Lumieres, nous les distinguons selon que les choses arrivent, parce que Dieu connoit qu'elles arriveront, comme elles arrivent & précisément dans l'ordre qu'elles arrivent. C'est donc jetter de la poussiere aux yeux des Lecteurs, que de dire que *Dieu n'avoit pas encore délibéré sur le sort de l'homme*, que *Dieu prit ses mesures après que le péché fut entré au monde par accident.* Ces expressions sonnent mal, sont fausses & ne doivent point être employées, quand on parle de Dieu.

Voici l'idée qu'on doit se former de sa conduite.

* p. 263.

duite. Dieu créa l'Univers & forma l'homme avec la Liberté de faire ce qu'il voudroit afin qu'il recherchât la Divinité dans les Ouvrages de la Création *. C'eſt là le prémier, le grand deſſein de Dieu qui ſubſiſte encore & qui a toûjours ſubſiſté invariablement. Mais Dieu ayant prévû que l'homme abuſeroit de ſon libre arbitre, que par cet abus le péché entreroit dans l'Univers, & qu'il y entreroit *par accident*, puis que ce n'étoit par aucun decret de Dieu, ni par aucun deſſein formel, il fit ſuccéder un autre moien, afin que les hommes devenus pécheurs le cherchaſſent, qui fut celui de la foi & de la repentance fondée ſur la Rédemption du genre humain.

Cela veut dire, que Dieu conſervant ſon prémier deſſein, qui étoit que les hommes le cherchaſſent, ſubſtitua à la voie de l'innocence, dont l'homme s'étoit égaré de ſon propre mouvement & par un mauvais uſage de ſa Liberté, la voie de la repentance, à laquelle il invite tous les hommes. Je ne crois pas, qu'aucune perſonne qui conſulte la Raiſon & la Révélation trouve dans ce plan, rien qui ſoit difficile à concevoir, ni qui puiſſe donner lieu aux expreſſions ſatiriques de Mr. *Bayle*.

† Il attaque enſuite *la permiſſion* afin de la confondre avec *une volonté formelle*, & reprend l'éxemple d'une mére qui n'oſeroit dire à un Juge, *j'ai bien voulu permettre que mon fils mourût de faim, mais je n'ai pas voulu que mon fils mourût de faim.* Je ne doute point que les Diſciples de Mr. *Bayle* ne traittent cet éxemple de démonſtration, quoi qu'il n'y ait rien de plus ridicule que l'application de cette comparaiſon à Dieu &

* Voiez *l'Ep. aux Rom.* Ch. I. † p. 263.

& au prémier homme, puis que l'enfant de cette mére étoit dans une impuiſſance naturelle de ſe ſecourir lui-même, & qu'aucontraire Adam avoit un pouvoir plus que ſuffiſant pour cela.

Cependant Mr. *Bayle* croit que ces deux éxemples * *ſont très-ſemblables.* Il fait dire à Mr. *Jaquelot* que la différence qu'il y a, c'eſt que la permiſſion de la mére eſt un crime, & que la permiſſion de Dieu eſt innocente ſans en alléguer aucune raiſon. Cela s'appelle ſe mettre au large pour parler à ſon aiſe. Je ne veux point alléguer ici d'autre raiſon que celle que j'ai rapportée ci-deſſus: elle ſuffit pour faire comprendre aux plus ſimples, la fauſſeté de la replique † qu'il met dans la bouche d'un Philoſophe Payen.

Auſſi la raiſon que j'ai alleguée de cette différence eſt ſi évidente & ſi ſenſible que Mr. *Bayle* n'a oſé ſe cacher pour ne la point voir. ‡ Il la rapporte, & que dit-il pour la combattre? 1. Il dit que *Dieu étoit plus aſſuré qu'Eve périroit ſi elle n'étoit ſecourue, que la mére n'eſt aſſurée que ſon enfant périra, s'il n'eſt ſecouru.* Cela eſt vrai, qu'en conclurra-t-il? *que la réſolution de ne point ſecourir Eve, marque une volonté auſſi conſommée qu'elle périſſe, que la reſolution de la mére de ne point ſecourir ſon fils marque pleinement qu'elle veut qu'il meure.* Il n'y a rien de plus faux que cette conſéquence, car quelle que ſoit la certitude de la connoiſſance de Dieu, il y a toûjours cette différence infinie, que l'Enfant étoit dans la néceſſité naturelle & inévitable de périr, au lieu qu'Eve n'eſt tombée que par ſa propre faute, aiant reçu de Dieu le pouvoir de vaincre la tentation ſi elle eût voulu.

* p. 264. † p. 265. ‡ p. 266.

lu. Ce qui renverſe de fond en comble * la ſeconde raiſon du Philoſophe. Nous nous expliquerons encore plus clairement dans la ſuite.

Pour appuyer néanmoins cette ſeconde raiſon, il ſuppoſe qu'*Eve ne ſavoit plus ſe ſervir des armes que Dieu lui avoit données.* Belle raiſon! comme ſi Eve avoit perdu entierement le ſouvenir de la défenſe que Dieu lui avoit faite: ce qui ne peut être ſuppoſé avec la moindre vraiſemblance. Mais paſſons outre; on allégue pour montrer l'évidence de cette raiſon, un autre éxemple du plus groſſier des Païſans, qui ſe reconnoitroit ingénument coupable de la mort de ſon voiſin, † ſi nageant avec lui, il le laiſſoit noier ſans lui tendre la main, parce qu'*il ſavoit que c'étoit un bon nageur, mais un bon nageur qui avoit perdu la tramontane, & qui ne ſe ſouvenoit plus d'aucune des regles de l'art de nager, tant le trouble que la crainte de la mort avoit excité dans ſon ame étoit grand.*

Mr. *Bayle* eſt ſi abondant en comparaiſons, qu'il n'examine pas ordinairement, ſi les éxemples qu'il produit ſont juſtes & conformes à ſon ſujet. *Perdre la tramontane* ou le jugement, être dans un *trouble ſi grand* qu'on oublie l'art de nager; cela met un homme au même état que s'il ne ſavoit pas nager, ce qui eſt égal à une impuiſſance naturelle, qu'on ne ſauroit attribuer à nos prémiers péres. Les Diſciples de Mr. *Bayle* nous permettront de juſtifier le païſan, dans un cas plus juſte. Repréſentons-nous cet homme, quoi que groſſier, parlant ainſi à ſes Juges. *Meſſieurs, nous avions reçu mon voiſin & moi, un ordre de nôtre Prince de paſſer une riviere à la nage; nous étions l'un & l'autre bons*

* p. 267. † p. 267. & 268.

bons nageurs, & nous avions plus de forces & plus d'adresse qu'il n'en falloit, pour faire ce trajet. Mais il est arrivé, qu'étant prêts de nous jetter dans l'eau, un homme nous a dit, pour nous tromper, qu'il y avoit en un certain endroit au fond de l'eau un sac plein de bijoux, ce qui suffiroit pour nous faire vivre avec éclat dans le monde. Ce pernicieux avis a porté mon voisin à se detourner de la route, quoi que je lui eusse remontré son devoir. Ce détour qu'il a voulu faire pour s'enrichir, comme il le vouloit croire, a épuisé ses forces & il s'est noié. La justice peut-elle vous permettre, de me regarder comme coupable de sa mort, ni de croire que je l'aie voulu? Non sans doute. Je suis assuré que Mr. *Bayle* lui-même n'eût osé condamner ce païsan, ni dire qu'il ait voulu la mort de son voisin. C'est là un tableau beaucoup plus juste de la chûte d'Adam, que celui qu'il nous en donne.

On ne doit donc pas se fâcher, si je rejette ces comparaisons, & si je ne crois pas celles qu'il a faites, propres à donner une juste idée de ces phrases *vouloir une chose*, *vouloir pleinement*. On en sera plus convaincu par les réfléxions que nous ferons dans la suite. * Il reproduit sur la scéne l'éxemple de la mére qui laisse cajoler ses filles. Mr. *Bayle* étoit d'une trempe singuliere, il faut l'avouër. J'ai deja ‡ répondu deux fois à cet éxemple, néanmoins sans dire un mot de ma derniere réponse, il le fait revenir de nouveau, aussi froidement & aussi hardiment que s'il n'en avoit jamais parlé, ou qu'on ne l'eut pas examiné. Rien ne prescrit contre Mr. *Bayle*, fut-il contraint à demeurer muet comme un poisson.

* Il

* p. 269. † Voyez *l'Examen*, p. 375 *& suiv.*

* Il fait enſuite une autre objection, par un raiſonnement dont les propoſitions ſont véritables. Dieu fit tout ce que dit Mr. *Bayle* à l'égard de nos prémiers péres. *Il s'intereſſa d'une façon particuliere*, comme un Legiſlateur très-ſaint qui hait *le peché, à l'uſage qu'ils feroient de leur Liberté*, mais pourtant ſans la détruire, ni ſans en ſuſpendre l'exercice : c'eut été s'oppoſer à ce que Dieu avoit fait comme Créateur, & être contraire à ſoi-même. Quelle eſt donc la Logique de Mr. *Bayle* de conclurre que † *Mr. Jaquelot dément l'Ecriture lors qu'il affirme* 1. *que Dieu ne fit attention au peché, qu'après qu'un pur accident l'eut fait naitre.* Cela a été ſuffiſamment expliqué ci-deſſus. 2. *que Dieu ne permet le péché qu'afin de laiſſer immuables, les Loix générales qu'il avoit établies*, c'eſt une fraude, que de n'avoir pas ajouté & *pour laiſſer à l'homme l'exercice de la Liberté qu'il lui avoit donnée.*

Il revient à la charge contre *les Loix générales* & accuſe Mr. Jaquelot *d'oublier l'Ecriture, quand il veut qu'on diſe, non pas que Dieu place l'homme dans de telles & de telles conjonctures, mais que l'homme ſe rencontre placé au milieu de telles conjonctures par un effet des Loix immuables de l'Univers.* Il prétend que cela ne peut s'accorder avec l'Hiſtoire de la chute d'Adam : nous l'avons deja expliquée.

Il ajoute, qu'on donne *des idées de la Providence divine qui ne ſont conformes ni à l'Ecriture ni à nos Syſtêmes.* Tout cela eſt faux, je reconnois les miracles, & les ſecours extraordinaires que Dieu a promis d'accorder à ceux qui le prient. Pour le reſte, j'admets les Loix généra-

* p. 270. † p. 271. ‡ *Ibid.*

nérales de la Providence, & je suis persuadé que ceux qui méditeront le mieux sur cette matiere, les recevront avec moi.

Il produit l'exemple de *Cyrus*. Il s'exprime si généralement sur ce sujet, que ces paroles peuvent avoir un bon sens, & qu'elles sont aussi susceptibles d'un mauvais. Il semble que Mr. *Bayle* n'ose s'expliquer clairement, de peur d'être entendu, parce qu'on découvriroit alors facilement la fausseté de son Systême. Suppléons à son défaut & éclaircissons ce qu'il veut embrouiller. Le Lecteur ne sera pas fâché, qu'on lui donne des idées claires de cette matiere.

Une Province est dans la stérilité & dans la disette par les suites des Loix générales de la Providence. Je dis, que si Dieu créoit un homme de nouveau pour le mettre dans cette Province, alors il seroit véritable & juste de dire que *Dieu l'auroit placé* dans la stérilité. Mais quand il s'y trouve par une suite de générations, selon les Loix générales, je dis que pour s'expliquer précisément, il faut dire que *cet homme s'y rencontre placé par un effet des Loix immuables de l'Univers:* & je soûtiens que la Raison veut qu'on parle ainsi, à peine de ne point parler exactement.

Donnons un autre exemple, une Ville est assiegée & réduite à la derniere extrémité, à moins qu'elle ne soit incessamment secourue. Dans cet état, concevons que par un effet des Loix générales, il y survienne une nuit si sombre, ou un brouillard si épais, qu'on ne puisse voir les objets à deux pas. Un Général profite de ces ténébres pour passer à travers les Ennemis, & faire entrer dans la Ville un secours qui oblige les

En-

Ennemis de lever le Siege. Dieu qui voit toutes ces conjonctures, fait prédire que ce Général sera le Libérateur de ces pauvres habitans. Y a-t-il là, rien qui détruise les Loix générales?

Appliquons ceci à *Cyrus*. Dieu prévoit que suivant les Loix générales, les dispositions & les événemens de la nature seront favorables aux entreprises de ce Conquerant. Pluies, sécheresse, vents, tempêtes, debordemens ou decroissemens de rivieres, tout servira à l'execution de ses desseins. Alors Dieu choisit ce Conquérant, pour donner la permission à son peuple, de sortir de la captivité: & je ne doute pas, que par une volonté particuliere Dieu n'ait fait servir la prédiction du Prophéte qui nommoit ce Prince par son nom, à lui inspirer le dessein de rendre la Liberté aux Juifs.

Il est donc vrai de dire que *Cyrus* se rencontra placé dans ces conjonctures, par un effet des Loix générales. * Ce n'est pas une impiété que de le dire, comme prétend Mr. *Bayle* par une delicatesse de conscience extraordinaire. Mais c'en seroit une, que de dire que cela soit arrivé *sans que Dieu s'en fût mêlé:* cette addition est purement de son invention. Dieu conduit le monde par sa Providence générale, sans renverser l'ordre de la nature. Il ne faut que lire les Pseaumes & sur tout le Pseaume 104 pour n'en point douter. De plus Dieu s'en mêla d'une façon toute particuliere, quand il choisit *Cyrus* pour être le Libérateur de son peuple.

Ceci doit donner du jour aux questions qu'on fait sur la Providence, générale ou particuliere, pour peu qu'on s'y applique. On voit aisément que Mr. *Jaquelot* n'a rien enseigné de contraire

* p. 273.

re à son Système quand il a dit dans le Livre *de la Conformité*, que *Dieu est maître de la disposition des objets & des conjonctures où il lui plait de nous faire rencontrer.* * Mr. *Bayle* devoit savoir, que Dieu en est le maître, non seulement parce qu'il peut les changer par la puissance infinie, c'est-à-dire, par miracle, ce que sa sagesse ne lui permet que très-rarement; mais sur tout parce que c'est Dieu qui produit ces conjonctures par ses Loix générales & par sa Providence. Il n'a pas voulu comprendre cela; il a mieux aimé me faire parler *d'une permission efficace* †, touchant le péché, ce que je n'ai jamais dit.

Enfin il finit son Article, par une misérable remarque. ‡ *Mr. Jaquelot*, dit-il, *ne sauroit souffrir qu'on assure, que Dieu* DESTINE *à presque toutes les Créatures libres une suite de combinaisons de circonstances dans lesquelles il avoit prévû qu'elles pécheroient.* Cela est vrai. Il rapporte lui-même les raisons de Mr. *Jaquelot*, c'est que ce mot *destine* est mal emploié, parce que ce n'est point l'intention de Dieu de faire servir les conjonctures, à la damnation des hommes. Au contraire, il veut le salut de tous les hommes & les invite tous à la repentance.

Mr. *Bayle* craint que *le Ministre de Berlin ne couve une monstrueuse doctrine sur la Providence de Dieu.* Il devoit parler avec plus de respect, & si son chagrin & son embarras l'incitoient à vomir des injures contre ce Ministre, il devoit du moins prendre un autre prétexte & parler avec plus de respect d'un sentiment qui a été celui des Chrétiens des prémiers siécles & qui est encore aujourd'hui reçu par la plus consi-

dé-

* p. 272. † *Ibid.* ‡ p. 274.

rable partie des Docteurs Reformez, ſans parler de tous les autres.

Mais, dit-il, les ſavans Paiens tourneroient en ridicule cette Doctrine & feroient des Chanſons contre le Dieu des Chrétiens, comme les Juifs en faiſoient contre les idoles des Gentils. Je ne ſai à quoi penſoit ce grand Philoſophe. Quoi? parce que les Juifs & les Chrétiens ont inſulté les Idoles des Payens, comme des néants, des choſes brutes, incapables de faire aucune action, la rétorſion ſera valable, ſelon ce bel Eſprit, contre le Dieu des Chrétiens, ſi on dit qu'*il veut ſauver tous les hommes* à condition qu'ils s'acquiteront du devoir qu'il leur preſcrit? Ce ſeroit tems perdu, que de s'arrêter ici davantage. Car * il eſt clair par la lumiere naturelle que la puiſſance infinie de l'Etre ſouverainement parfait, eſt reglée par ſa ſageſſe: la Raiſon nous l'apprend évidemment & nous en donne cette idée.

CHAPITRE XIX.

On ſoûtient les 20. propoſitions que Mr. Bayle *a tiré du Livre de Mr.* Jaquelot *pour les combattre.*

† MR. BAYLE auroit agi prudemment de ne rien ajouter à ce qu'il avoit dit; plus il parlera, plus il fera paroître, qu'il n'a pas eu dans cette diſpute la pénétration d'eſprit qu'on a remarquée, ſur d'autres ſujets.

Il ſe plaint des citations que Mr. *Jaquelot* a rapportées en grand nombre, mais très-courtes, & traitte de dupes ‡ les Lecteurs qui s'imagi-

* p. 276. † Art. XXIII. p. 277. ‡ p. 278.

gineront à cauſe de cela, qu'il aura très-bien répliqué à Mr. *Bayle.* Il mépriſe * ce genre de Lecteurs & ſe promet que les Connoiſſeurs qui voudront prendre la peine d'en faire la confrontation, *jugeront que Mr.* Jaquelot *n'a répliqué à quoi que ce ſoit, en demeurant dans les Principes ſur leſquels il avoit été attaqué.*

La prudence vouloit que Mr. *Bayle* parla plus modeſtement, ou qu'il fit deux choſes: l'une, qu'il rapportât quelques éxemples de ces citations dont il ſe plaint, comme ſi elles étoient fauſſes, & changeoient ou alteroient le ſens de ſes penſées. C'eſt ce qu'il n'a point fait, il ſe décharge de ce pénible fardeau ſur les Lecteurs; & moi je les avertis, que ce ſeroit une corvée fort inutile. L'autre choſe qu'il devoit faire, étoit de montrer le Syſtême que Mr. *Jaquelot* avoit établi dans la *Conformité de la Foi avec la Raiſon*, & de faire voir enſuite les variations qu'il y avoit apportées dans l'*Examen de la Theologie de Mr. Bayle*, puis qu'il avance que tout ce que *Mr.* Jaquelot *a pu faire, a été de changer de ſentiment & de ſe préſenter avec un nouveau Syſtême que l'on n'avoit ni connu, ni attaqué dans la* Réponſe au Provincial. † *Ce ne ſeroit pas*, ajoûte-t-il, *un grand exploit, ſi par une nouvelle Doctrine, on répondoit aux objections invincibles qui n'avoient été propoſées que contre une autre Doctrine.*

Il eſt vrai que les objections les plus fortes de Mr. *Bayle* regardent les principes des Prédeſtinateurs; c'eſt là aſſurément cette *autre doctrine*, dont il parle & qu'il avoit en vûe, quoi qu'il s'en diſe le partiſan. Mais comme il attaquoit ſouvent la Religion en général, Mr. *Jaquelot* ſe

* p. 279. † p. 280.

crut obligé en conscience de la défendre conformément au Système qui lui a paru le plus raisonnable & le mieux établi dans la parole de Dieu. Il en dit assez dans son prémier Livre, pour se faire entendre de tous les Lecteurs : & sur tout de Mr. *Bayle*, à cause de ses beaux talens qui avoient fort prévenu Mr. *Jaquelot* en sa faveur. Ce n'étoit qu'avec chagrin, qu'il voioit un si habile homme prendre plaisir à s'égarer & à précipiter ses Lecteurs dans le même égarement. C'est avec surprise qu'on a reconnu que Mr. *Bayle* n'avoit pas toute la pénétration qu'on s'imaginoit, & qu'il ne devoit pas se mêler d'écrire sur des matiéres Théologiques. Néanmoins, si on l'en croit, * il renverse, il foudroie tout ce qui lui résiste, & fait échoüer honteusement ses adversaires. La question s'il étoit sincérement persuadé de son triomphe, peut être regardée comme un problême, à quoi je ne veux pas m'arrêter.

Quoi qu'il en soit, il devoit en grand Maître, donner un précis clair & net du nouveau Système de Mr. *Jaquelot*, montrer ensuite la différence qu'il y avoit entre ce Système & les Hypothéses de la *Conformité*, & prouver que tous ces principes n'étoient pas suffisans pour répondre à ses objections. C'étoit là le droit chemin qu'il falloit suivre ; au lieu dequoi il a cousu ensemble vint propositions extraites par-ci-par-là de *l'Examen* : ce qui met les Lecteurs dans un grand embarras, soit pour les entendre, soit pour les lier les unes avec les autres, afin d'en concevoir facilement la suite & la dépendance.

Il fait deux remarques générales, la prémiere ‡ que j'ai changé de sentiment. Cela n'est pas vrai. Il prétend que j'ai reconnu *une liaison néces-*

* *Ibid.* & 281. ‡ p. 286.

ceſſaire entre le péché & les interêts de la gloire de Dieu. Je ſoûtiens qu'il n'y a rien de plus faux. D'où vient qu'il n'a oſé citer ni mes paroles, ni indiquer à la marge, ſelon ſon éxactitude ordinaire, les endroits où on pourroit lire ce qu'il dit, ou quelque choſe de ſemblable ? Diſons, ſans nous fâcher, que l'accuſation eſt téméraire, que l'oubli affecté de ne rien indiquer eſt prudent, car ce qu'il eut marqué n'eut ſervi à rien autre choſe, qu'à faire connoître la fraude, ou l'ignorance.

Sa ſeconde remarque eſt que les propoſitions de Mr. *Jaquelot*, * 1. *s'entredétruiſent quelquefois les unes les autres.* 2. *Qu'elles n'ont point la clarté néceſſaire pour ſervir à la concorde de la Foi avec la Raiſon.* 3. † *Que la plupart font naître beaucoup de difficultez. Quid dignum feret...* Comment prouvera-t-il ces grands défauts ?

La prémiere propoſition qu'il rapporte, c'eſt que ‡ *ſuppoſé que les hommes n'euſſent point péché, la manifeſtation de la Sageſſe de Dieu dans la Création du Monde eut toûjours été la même.* Cette propoſition eſt certaine, parce que les hommes auroient reconnu très-librement, (c'eſt ce qu'on ſuppoſe), la Sageſſe & la puiſſance de Dieu dans la Création.

Mr. *Bayle* prétend que cette propoſition ne s'accorde pas avec la 2 qui eſt que pour s'oppoſer à la chûte de l'homme & la prévenir, il eut fallu déroger au plan que Dieu s'étoit formé. Y a-t-il là une ombre de contradiction ? puis que Mr. *Bayle* lui-même eſt obligé de reconnoître, que pour empêcher le mauvais uſage de la Liberté, il falloit changer quelque choſe, ou ajouter quelque nouvelle impreſſion. Pour Mr. *Jaquelot*,

* *Ibid.* † p. 287. ‡ p. 282.

il ſuit uniformément ſes principes & marche ſur une ligne droite. Les Loix générales & la Liberté que Dieu donna à l'Homme pour faire ce qu'il voudroit ſoit bien, ſoit mal, ſont des guides qui nous font connoître la conduite générale de la Providence. Si Adam eut fait un bon uſage de ſon franc-arbitre, il auroit répondu au deſſein de Dieu. Quand il en a voulu faire un mauvais uſage, comme il le pouvoit, Dieu ne s'y eſt pas oppoſé parce qu'il ne vouloit pas déroger au plan qu'il avoit formé ſuivant ces deux principes que ſa Sageſſe avoit établis.

Mr. *Bayle* raiſonne donc fort mal, quand il dit, pour prouver que ces deux prémieres propoſitions de Mr. *Jaquelot* ne s'accordent pas, que * *ſi l'obéiſſance d'Adam & d'Eve avoient autant de convenance avec la manifeſtation de la Sageſſe de Dieu que leur deſobéiſſance, il eſt viſiblement faux que Dieu ait été obligé de permettre leur chûte afin de conſerver le plan qu'il s'étoit formé pour montrer ſa Sageſſe infinie.* Pour connoître la mauvaiſe conſéquence de ce raiſonnement, il n'y a qu'à faire l'application des deux principes & expliquer les termes d'*obéiſſance* & de *déſobéiſſance* conformément au bon ou au mauvais uſage de la Liberté, telle que Dieu l'avoit donnée à Adam. Mr. *Bayle* s'eſt donc fort trompé quand il s'eſt imaginé que la prémiere des propoſitions de Mr. *Jaquelot* ne s'accordoit pas avec la ſeconde, ni avec la 6. & la 20., c'eſt la même choſe, à quoi il faut appliquer la même réponſe.

Il dit que la 2. propoſition, ſavoir que *ſi Dieu eut voulu prévenir la chûte de l'homme, il eut derogé au plan qu'il s'étoit formé*, de même que la

* p. 287.

la 3. & la 6. qui ne sont qu'une explication & des conséquences de la 2. * *raménent ce que Mr.* Jaquelot *s'est efforcé d'éviter avec le plus de vigilance, je veux dire*, ajoute-t-il, *la liaison nécessaire entre le péché & les interêts de la gloire de Dieu.* Quelle vision! Mr. *Jaquelot* ne reconnoît-il pas, que si Adam eut fait un bon usage de sa Liberté, il auroit parfaitement bien répondu au dessein de Dieu? C'est Mr. *Bayle* lui-même qui rapporte cette prémiere proposition. Donc, il n'y avoit aucune nécessité qu'Adam péchât, donc il n'y a *nulle liaison necessaire* entre le péché & les intérêts de la gloire de Dieu. Le Lecteur le moins pénétrant sentira la vérité & la justesse de ces conséquences, & néanmoins Mr. *Bayle* ne s'en est point apperçu. Qu'en doit-on penser? Laissons-en le jugement au Public.

La quatriéme proposition est *chimerique* selon M. *Bayle*. Cette proposition est que *Dieu n'est pas un Bienfaicteur tellement lié à l'homme qu'il ne puisse avoir d'autre vûe que celle de le rendre heureux à quelque prix que ce soit.* Mr. *Bayle* † dit que c'est une chimére, parce que ceux qui croient que la chûte d'Adam & d'Eve ne s'accorde point avec la bonté de Dieu, ne nient pas cette proposition, ils prétendent seulement que sans faire tort ni aux autres attributs de Dieu, ni aux autres parties de l'Univers, *sa bonté & son amour pour la vertu, lui ont pu permettre d'exempter du mal moral, & du mal physique, le genre humain.*

Mr. *Bayle* s'égare volontairement dans un beau chemin. La bonté de Dieu & son amour pour une vertu qui seroit une suite du bon usage

* p. 288. † *Ibid.*

que l'homme ſeroit du franc-arbitre que Dieu lui avoit donné, lui permettoient ce que prétend Mr. *Bayle*; mais non pas une vertu telle qu'il s'imagine, c'eſt à dire qui eut obligé Dieu de déroger à ſon plan, & d'aller contre les principes qu'il avoit lui-même établis; ce que ſa Sageſſe ne lui permettoit pas.

Il croit que la 5. propoſition, conçue en ces termes, *Dieu en créant ce vaſte Univers a choiſi les combinaiſons les plus propres à la manifeſtation de ſon pouvoir & de ſa ſageſſe infinie*, ne s'ajuſte pas bien avec la 13., la 14., la 15. & la 18. Il n'eſt pas néceſſaire de les rapporter ici, parce que le peu de conformité que Mr. *Bayle* croit y appercevoir n'eſt fondé que ſur un mauvais raiſonnement.

Il avoit remarqué comme * une conſéquence affreuſe, que la fatalité des choſes revenoit, qu'il n'aura pas été *libre à Dieu* d'arranger d'une autre maniere les événemens. Je lui avois répondu que cela n'étoit pas vrai, qu'il *n'étoit pas impoſſible que Dieu formât cette terre d'une autre maniere, ni qu'il y mit les hommes en un autre état & en une autre ſituation.* Comme il n'eſt ici queſtion que de la puiſſance & de la ſageſſe infinie de Dieu, il n'y a perſonne qui puiſſe revoquer en doute cette propoſition. Mais Mr. *Bayle* a eu tort de la faire entrer dans la compoſition du Syſtême de Mr. *Jaquelot*, parce qu'un Syſtême n'a d'autre vûe que d'expliquer ce que Dieu a fait & non pas ce qu'il pouvoit faire, en vertu de ſon pouvoir infini. Un tel Syſtême ſeroit téméraire & extravagant. Paſſons néanmoins cela à Mr. *Bayle* & prouvons qu'il n'a rien compris dans le Syſtême de Mr. *Jaquelot*, du moins en cet endroit.

Ce

* *Voyez l'Examen* p. 365.

Ce Syſtême poſe entre autres choſes, que Dieu a donné à l'homme le pouvoir de faire ce qu'il voudroit, afin qu'il recherchât Dieu dans ſes Ouvrages. Mr. *Bayle* doit raiſonner ſur cela & mettre cette Liberté de l'homme entre les combinaiſons que Dieu a choiſies comme les plus propres *de toutes*, ſelon ſon addition *, que je veux bien recevoir afin de le ſatisfaire, quoi qu'il en ait fait ſon point d'égarement, pour ne pas dire le fondement de ſon Sophiſme. Puis qu'il n'a pas voulu être fort clair en cet endroit, nous en faciliterons l'intelligence aux Lecteurs. Voici ſon argument.

Les combinaiſons les plus propres *de toutes* à la manifeſtation de la gloire de Dieu, ſont un moien unique qui a mérité la préférence ſur tous les autres, & la ſageſſe divine a dû s'y fixer.

Or le péché ſe trouve dans ces combinaiſons les plus propres *de toutes*....

Donc le péché a merité la préférence dans le choix de Dieu, & ſa Sageſſe a dû s'y fixer.

Je répons que la ſeconde propoſition de cet Argument, au ſens que la prémiere lui donne eſt abſolument fauſſe. Car dans le choix abſolu que Dieu fit de ces combinaiſons, la Liberté de l'homme y eſt conſidérée préciſément, comme un pouvoir donné à l'homme de faire ce qu'il voudroit, ſans aucun rapport à ce qu'il feroit. Deſorte que ce moien renfermoit cette alternative, ou de vertu, ſi l'homme en eut fait un bon uſage; ou de péché, s'il en abuſoit.

Dieu ne choiſit ni l'un, ni l'autre par aucun decret abſolu; cela dépendoit de l'exercice que

* p. 289.

l'homme feroit de la Liberté. De-là il eſt clair & évident, que le péché eſt hors du choix de Dieu, qu'il eſt entré dans le monde par accident & que la ſageſſe divine n'avoit point dû s'y fixer, en choiſiſſant les combinaiſons les plus propres *de toutes* pour la manifeſtation de la gloire de Dieu, parce que le péché ne ſe trouvoit pas néceſſairement dans ces combinaiſons les plus propres de toutes que Dieu choiſit par un décret abſolu. Ainſi rien que de très-uni & de très-bien joint enſemble dans les propoſitions de Mr. *Jaquelot*. Ce que Mr. *Bayle* dit enſuite, *au ſujet de la 6. propoſition, a été ſuffiſamment éclairci, on n'y ajoutera rien. Un Lecteur qui entend ce qu'il lit, jugera ſi Mr. *Bayle* nous avoit réfuté par des argumens invincibles, comme il s'en vante inceſſamment.

† Sa remarque ſur la 7 propoſition eſt tout-à-fait inutile. Ceux qui conçoivent le Syſtême que nous ſuivons & que nous avons expliqué pluſieurs fois, n'en douteront pas.

‡ La huitiéme que *Dieu auroit pu trouver dans la vertu un moien convenable & proportionné à ſes fins*, n'expoſe point Mr. *Jaquelot* à de ſi grans embarras que Mr. *Bayle* s'imagine. Puis que le péché devoit être banni & la vertu ſuivie, par un bon uſage du franc-arbitre, tel que Dieu l'avoit donné. Cette réflexion ſuffit pour diſſiper l'étonnement de Mr. *Bayle* & ſes figures de Rhétorique.

La 9 propoſition qu'il a rapportée, c'eſt que *le péché eſt arrivé par accident & qu'il étoit hors du prémier deſſein de Dieu.* Il dit que cette propoſition ne s'accorde () ni avec la 2., ni avec la 3., ni avec la 6.; mais il le dit inutilement. Nous avons

* p. 289 & 290. † *Ibid.* ‡ p. 291. () p. 292.

avons expliqué la vérité de cette Thése si clairement, qu'un Lecteur raisonnable n'en pourra douter. Mr. *Bayle* croit avoir porté un grand coup, quand il dit que * *Dieu signifia à nos prémiers péres qu'ils eussent à s'abstenir d'un certain arbre & qu'il les puniroit de mort s'ils n'étoient obéissans* & cela, dit-il, *par une dérogation aux Loix générales & sans craindre de déranger l'Univers.* Est-il possible que ce soit là Mr. *Bayle* ce grand Génie! Quoi donc, s'est-il imaginé, que les Loix générales établies pour les évenemens de la nature s'opposent aux Causes morales & qu'elles excluent la parole de la Societé humaine? Dieu agit ici en Legislateur, il donne une Loi qui ne déroge en rien aux Loix générales & ne dérange point l'Univers. Ce qui auroit été contre les Loix générales, seroit, si nos prémiers péres ne se fussent formez aucune idée de cette Loi; s'ils s'en fussent formé une qui n'auroit eu aucun rapport aux paroles de la Loi, ou s'ils en eussent reçu une impression beaucoup plus forte, que celle que la Loi devoit naturellement produire. Excepté ces trois cas, tout est dans l'ordre de la Nature & conforme aux Loix générales.

Mr. *Bayle* ajoute, que *Dieu ne se trouva obligé de respecter les Loix générales, que lors qu'il fut question de décider, si les hommes seroient vicieux & malheureux, ou vertueux & contens.* Je me contenterai de faire remarquer, qu'il donne à ces expressions un mauvais tour, & qu'il ne sait pas trop bien ce qu'il dit. Je voudrois bien savoir ce qu'il entend par ces paroles, *lors qu'il fut question de decider?* Cela ne peut signi-

* p. 293.

fier autre choſe que lors que *Dieu voulut former des decrets abſolus* ſur le ſort de l'homme. Hé! Mr. *Bayle* ne devoit-il pas ſavoir, après tant de répétitions dans une ſi longue diſpute, que Mr. *Jaquelot* rejette les decrets abſolus, lors qu'il s'agit du choix que l'homme devoit faire librement, parce que ces ſortes de decrets ne compatiſſent pas avec l'uſage du Franc-arbitre?

La déciſion, ajoute-t-il, *tomba ſur le prémier membre, parce qu'autrement* * *il eut fallu ſe ſervir d'une volonté particuliere.* Ignorance toute pure, il n'y eut ni déciſion ni decret abſolu. Où étoit le bon ſens de Mr. *Bayle*, lors qu'il parloit de la ſorte? Je ne ſuis pas ſurpris qu'il n'en ait point trouvé à Mr. *Jaquelot*, lors qu'il lui impute des raiſonnemens auſſi ridicules, que ceux que nous avons examinez.

La 10 propoſition conçue en ces termes, *Il eſt faux que Dieu aime néceſſairement tous les moiens ſans leſquels il ne pourroit parvenir à manifeſter ſa gloire*, eſt, † ſelon Mr. *Bayle*, *ſi évidemment fauſſe qu'il ſeroit inutile de la refuter.* Et moi je ſoutiens qu'elle eſt ſi évidemment véritable que Mr. *Bayle* n'a oſé répliquer un ſeul mot, à la preuve que j'avois donnée de ſon évidence. Il ne faut que rapporter cinq ou ſix lignes de ‡ l'*Examen de ſa Théologie*, qui étoient ſous ſes yeux. *Je ne comprens pas comment Mr.* Bayle *raiſonne, car ſuppoſons qu'il n'y ait que quatre moiens, & que chacun de ces moiens pourroit ſuffire à la manifeſtation de la gloire de Dieu, il n'y en a aucun en particulier dont on puiſſe dire que Dieu l'aime* NECESSAIREMENT, *puis qu'il pourroit laiſſer ce moien & en prendre un autre.* Cela eſt de la derniere éviden-

* p. 294. † *Ibid.* ‡ *Exam.* p. 365.

dence, un Enfant le comprendroit. Je puis assurer que si je ne me croiois obligé de mettre la Vérité dans un si grand jour que chacun la puisse voir, je me lasserois de suivre Mr. *Bayle* pour dissiper les ténébres dont il veut obscurcir l'esprit des Lecteurs, soit par ignorance, soit de dessein formé.

La remarque qui suit la proposition 11, qui contient la preuve que nous venons de rapporter, * *devient*, dit-il, *par la 5 un hors-d'œuvre tout à fait inutile.* Nous renvoions le Lecteur à ce que nous avons dit ci-dessus au sujet de cette 5. proposition †.

C'est encore une peine que nous prions le Lecteur de prendre sur la 12, la 13, la 14 & la 15, parce que Mr. *Bayle* ne dit rien davantage, & se contente des observations qu'il a faites sur la 8. proposition.

On a répondu tant de fois, à ce qu'il dit ‡ sur la 16 proposition, que nous n'y ajoûterons rien. Cette proposition est que *la bonté de Dieu ne devoit point s'opposer, à ce qu'il y eut des Etres intelligens & libres qui recherchassent Dieu dans ses ouvrages.* Puis qu'il falloit pour cela, leur permettre absolument le libre exercice de leur franc-arbitre. Cela est conforme aux notions communes & me dispense de répondre au prétendu ridicule que Mr. *Bayle* trouve dans la 17 proposition.

La 18 n'est point contraire à la 5, comme il veut se l'imaginer. Cette 18 proposition condamne ceux qui voudroient limiter la puissance & la sagesse infinie de Dieu. La 5 parle de ce que Dieu a fait sur cette terre.

La 19 dit, qu'il est *faux que Dieu ait créé le mon-*

* *Entret.* p. 294. † *Ibid.* ‡ p. 295.

monde pour ſa gloire, ſi on entend par là qu'il l'a créé pour manifeſter ſa miſericorde & ſa juſtice. Le ſens de cette propoſition eſt, qu'il eſt faux que Dieu ait créé les hommes dans le deſſein de les damner preſque tous, afin de manifeſter ſa juſtice & d'en ſauver quelques uns ſeulement afin de faire paroitre ſa miſéricorde. Ce principe des Supralapſaires ſouléve la conſcience. Si Mr. *Bayle* a cru qu'il étoit aiſé de montrer la vérité de ce Syſtême, il a eu grand tort de ne s'y pas emploier, plûtôt que de convaincre les Lecteurs qu'il s'enſuit manifeſtement de ces principes, que Dieu a voulu le péché par des decrets abſolus & qu'il en eſt, à proprement parler, l'Auteur. Au reſte il avoue que la réfutation de ce Syſtême eſt bien fondée ſur cette propoſition que *le péché eſt entré par accident dans le monde*, mais il dit que c'eſt une propoſition *dont il eſt facile de montrer la fauſſeté.* Cela n'eſt pas vrai, Mr. *Bayle* y a fort mal réuſſi, & tout autre que lui, n'y réüſſira pas mieux.

La 20 & derniére propoſition revient à ceci, que *Dieu ne devoit pas reprendre à l'homme la Liberté que ſa Sageſſe avoit jugé à propos de lui donner, à cauſe qu'il prévoioit qu'il en abuſeroit.* Je dis & je ſoutiens que cette propoſition eſt évidente par elle-même. Car ſeroit-il de la Sageſſe de Dieu, de donner à Adam la Liberté pour en faire un bon ou un mauvais uſage à ſa volonté, ce dont tous les Théologiens conviennent, & de la reprendre néanmoins ou d'en ſuſpendre l'exercice, auſſitôt qu'Adam voudroit en faire un mauvais uſage? Il y a dans cette conduite une inconſtance,

* p. 296.

ce, ou une mépriſe & une bevûe dans le projet, ſi indigne de la Sageſſe de Dieu, que je ne comprens pas, comment on oſeroit en rendre la Divinité capable.

Mais, dit Mr. Bayle, *il y a un milieu entre ces deux choſes*, reprendre la Liberté qu'on a donnée & permettre que l'on en abuſe. Quel eſt-il ce milieu? Il allegue prémierement *les graces congrues*. Mais je ſuis perſuadé que ces paroles ne ſignifient rien, & que ni Mr. *Bayle*, ni ceux qui en parlent n'ont aucune idée claire & diſtincte, de ce qu'ils diſent. On explique ordinairement *ces graces congrues* par les conjonctures où un homme ſe rencontre, ſi à propos, qu'elles font ſur lui, des impreſſions qu'elles n'auroient point produites en un autre tems. Cela eſt bien-tôt dit. Mais approfondiſſons ce ſujet. L'homme ſe trouve-t-il au milieu de ces conjonctures par une ſuite de la Providence générale ou par un miracle? Si on dit la prémiere de ces deux choſes, on parle comme Mr. *Jaquelot*. Si on a recours à la derniere, je la nie, à moins que cet homme ne ſoit de ceux, de qui Dieu exauce les prieres pour faire en ſa faveur quelque choſe d'extraordinaire. De plus entend-on *par ces graces congrues*, une diſpoſition de circonſtances, qui ſoit un effet du cours de la Providence ſelon les Loix générales, ou bien ſi cette diſpenſation ſe fait par voie extraordinaire & par miracle. Si on diſoit ceci, je le nierois, j'en demanderois la preuve, qu'on ne donneroit jamais. Je ne crois pas auſſi, que ce ſoit la penſée de ceux qui admettent des graces congrues. Si on dit que cette diſpoſition de conjonctures, n'eſt qu'une ſuite des événemens

reglez par la Providence générale, on en demeurera d'accord : mais on n'en conclurra rien, contre le Syſtême de Mr. *Jaquelot*.

Mr. *Bayle* inſinue pour un autre milieu, * une *lumiere communiquée* aux hommes afin de les éclairer dans toutes les tentations. J'admets ce ſecours que l'homme peut recevoir, lors qu'il a fait un bon choix librement, & que ſe ſentant foible dans l'exécution, il prie afin d'être ſecouru pour réſiſter aux tentations. Mais ſi on parle d'une lumiere extraordinairement communiquée, avant que l'homme ait fait aucun choix, je demande ſi ce ſecours laiſſe entierement à l'homme l'uſage de ſon franc-arbitre pour choiſir ce qu'il voudra, ou s'il ne lui laiſſe pas cette Liberté. Si c'eſt le premier, on n'avance rien par là, le choix pourra toujours être mauvais. Si on dit le ſecond, on détruit la Liberté, parce qu'on en détruit l'exercice, par rapport au mauvais choix. Et c'eſt retomber dans l'inconſtance, qui ne s'accorde pas avec la Sageſſe de Dieu.

Voici une inſtance de *Mr.* Bayle, † *combien y a-t-il de vieux Peintres, de vieux Muſiciens, de vieux Prédicateurs... qui peuvent dire ſincérement qu'ils n'ont jamais voulu mal peindre, mal chanter, mal prêcher* &c? Faudra-t-il donc toujours faire voir les pauvres raiſonnemens de Mr. *Bayle*? Je ſuis contraint de parler de la ſorte. Ces gens ont toujours eu la volonté de réüſſir dans leurs Ouvrages, parce que leur réputation, leur honneur, leur interêt les confirmoit dans cette volonté, tant qu'ils n'ont point été attirez d'un autre côté par quelque tentation. Combien y a-t-il d'habiles Avocats mais ſans probité, qui

* p. 297. † *Ibid.*

qui veulent plaider mal la cauſe de leur client, parce qu'ils ſe ſont laiſſé corrompre par les préſens de la partie adverſe?

Ainſi l'application que Mr. *Bayle* en fait à ſon ſujet * n'eſt pas conforme à la verité, non plus que l'addition qui ſe trouve à la marge. Quand il croit que Mr. *Jaquelot*, ſera forcé de reconnoître ce que Mr. *Bayle* dit, puis qu'on avouë que l'homme agiſſant ſelon les principes des Supralapſaires ne laiſſeroit pas d'agir avec toute l'eſſence de la Liberté; je répons qu'il ſe trompe lourdement. Mr. *Jaquelot* croit que la diſpute qu'on a touchant l'eſſence de la Liberté, n'eſt qu'un diſpute de mot, & que la définition que les Supralapſaires en donnent eſt ſuſceptible d'un très-bon ſens. Du reſte il rejette les autres maximes de ces Théologiens, par exemple, que *la néceſſité & les decrets abſolus s'accordent avec la Liberté*, & d'autres ſemblables.

Nous avons tant de fois répondu à ce qu'il ajoute, juſqu'à la fin de cet Article, qu'il nous eſt impoſſible de tomber ſi ſouvent dans des redites. S'il croit que l'idée que Mr. Jaquelot † *ſe forme de la puiſſance & de la Sageſſe de Dieu eſt baſſe & injurieuſe à la Nature divine*, parce qu'il attribue à Dieu une conſtance invariable dans ſes projets, on lui laiſſe ſans envie, ce goût particulier, & le rare ſecret d'exalter la Sageſſe infinie de Dieu, par une inconſtance qui détruiroit ce qu'elle auroit établi quelques momens auparavant; inconſtance telle, que le moindre Ouvrier en rougiroit.

Je laiſſe aux Lecteurs, à conſidérer, ſi Mr. *Bayle* a ſoûtenu le titre de cet Article, ‡ *Recueil*

* p. 298. † p. 300. ‡ p. 277.

cueil & Examen de quelques propoſitions qui montrent entre autres choſes que Mr. Jaquelot *a abandonné les principes qui lui étoient* communs *avec les Supralapſaires.*

CHAPITRE XX.

Obſervations ſur quelques remarques inutiles que Mr. Bayle *a faites dans les Articles* XXIV. & XXV.

COMME l'Article ſuivant * ne contient que des injures les unes ſur les autres contre Mr. *Jaquelot*, il n'y auroit qu'un pur reſſentiment qui pourroit le porter à y répondre. Cet Article qui contient plus de ſix pages lui a donné plus d'envie de rire qu'il ne lui a cauſé de chagrin. Il n'y a qu'une ſeule choſe qui l'a fâché, c'eſt la peine inutile qu'il a priſe de chercher dans l'endroit † que Mr. *Bayle* indique à la marge *les difficultez inſolubles* dont il ſe vante d'*avoir accablé Mr.* Jaquelot *en ſuppoſant toujours avec lui, le franc-arbitre des Arminiens.* On a relu ces endroits de ſa prémiere Réponſe & on n'y a pas trouvé une ombre même de ces difficultez accablantes. Le Lecteur pourra s'en convaincre par ſes propres yeux, s'il en veut prendre la peine, & connoitre par cet échantillon, les fraudes de Mr. *Bayle* qui impoſe très-ſouvent par ces renvois, aux Lecteurs pareſſeux.

Paſſons à un autre Article ‡ qui ne nous arrêtera pas davantage. Comme l'Auteur des *Entretiens* avoit trouvé qu'il étoit de la prudence de

* p. 301. † p. 303. ‡ *Art.* XXV.

de ne pas prendre la peine de répondre aux 304 prémieres pages de l'*Examen de ſa Théologie*, * il juge encore à propos de ne point entreprendre la refutation de chaque remarque de Mr. *Jaquelot*. *Ce ne ſont que des égratignures ſemblables à celles que fait un chat à une piece de bois.* Il ſuffit que *le gros de l'arbre ait été reduit en poudre.* De ſorte que ce n'eſt ſans doute que par modeſtie ou par mépris, que l'Auteur n'a point mis ce titre à ſes Entretiens, *Bayle triomphant & Jaquelot réduit en poudre.*

Cependant ce Philoſophe qui ne veut point s'amuſer à refuter des minuties ennuiantes † pour ne ſe point fatiguer inutilement, a choiſi un éxemple de ces minuties pour montrer ce qu'il étoit capable de faire. C'eſt qu'aiant remarqué ‡ qu'*on avoit laiſſé ſans réponſe beaucoup de choſes & employé des obſervations, ſans toucher aux argumens par leſquels on les avoit deja refutées. Il avoit indiqué à la marge un exemple de ce dernier chef.* Après quoi il ajoute, *Mr.* Jaquelot *conclut de cela qu'il n'eſt coupable que de cette faute unique.*

Voila cette minutie inſigne entre les autres, que Mr. *Bayle* a jugé digne de ſon amuſement. Cette remarque ne lui eſt pas avantageuſe. On avoit obſervé que les argumens de Mr. *Bayle* ne différent le plus ſouvent en rien l'un de l'autre: On en dit la raiſon à l'endroit qu'il cite. Mr. *Bayle* s'étant contenté d'indiquer un ſeul éxemple de ces omiſſions, cet éxemple ſuffiſoit à Mr. *Jaquelot*. Car enfin ce n'étoit pas l'affaire de Mr. *Jaquelot* de pénétrer dans la penſée de ſon adverſaire, pour diſtinguer celles de ſes obſervations qu'il eſtimoit les plus importantes.

Mr.

* p. 308. † *Ibid.* ‡ p. 309.

Mr. *Bayle* ſeul en pouvoit juger, & comme il eſt d'une exactitude ſcrupuleuſe dans ſes notes marginales, on l'a ſuivi tranquilement, ſuppoſant que ce ſeroit une diligence hors-d'œuvre de vouloir faire, plus qu'il n'avoit fait. S'il étoit encore vivant je lui demanderois volontiers, pourquoi il n'a pas rempli la marge de ce dernier Livre de nouvelles citations avec un &c. à la fin, *necdum finitus Oreſtes*, afin de confondre Mr. *Jaquelot*, & de le convaincre d'un aveuglement volontaire?

Un autre éxemple ſuit au ſujet de la comparaiſon d'un Prince * qui auroit choiſi cent perſonnes pour leur faire faire un Voyage. Après avoir éxaminé cet éxemple, je nie qu'on puiſſe dire que le Prince dans le cas ſuppoſé manque de bonté, c'eſt-à-dire d'une bonté ſage & bien conduite. Puis qu'il punit juſtement ceux qui avoient négligé de faire leur devoir, & que la connoiſſance qu'on ſuppoſe dans le Prince de cette négligence, ne devoit pas l'empêcher ni le priver du droit d'impoſer des conditions équitables, pour recevoir enſuite des effets de ſa bonté. Que répond à cela Mr. *Bayle*? Rien autre choſe que ceci, † *Mr.* Jaquelot *ſoûtient froidement que ce Prince ne manqueroit point de bonté.* Cela me fait reſſouvenir de ces petits diſputeurs qui n'étant préparez qu'à ſoûtenir une propoſition de leur argument, demeurent court, parce qu'on leur en nie une autre.

Un troiſiéme éxemple, c'eſt que Mr. *Bayle* prétend que l'homme péche *néceſſairement*, quand il eſt impoſſible qu'il évite le péché. Je lui avois répondu ‡, en niant que l'homme péche *né-*

* Voiez *l'Examen*, p. 355. † p. 310.
‡ Voiez *l'Examen*, p. 374.

néceſſairement, parce que l'idée de néceſſité ne s'accorde pas avec l'idée de Liberté, quoi qu'il * lui ſoit impoſſible, moralement parlant, d'éviter le péché: Ce que font les Démons & les damnez, par un abus continuel de leur Liberté. Mr. *Bayle* qui tranche du grand Théologien, ne devoit pas ignorer que cette réponſe étoit fort commune. Cependant il en paroit autant ſurpris que s'il n'en avoit jamais entendu parler. Il en prend occaſion d'inſulter Mr. *Jaquelot*, comme un homme qui *ne mérite pas qu'on le ſuive dans tous les détails de ſes défenſes* & qui *merite plûtôt qu'on l'abandonne à ſon opiniâtreté & à ſon entêtement.* Quel malheur d'être livré par Mr. *Bayle* à un ſens reprouvé!

Mais il y a encore en marge une note accablante. „ C'eſt que Mr. *Jaquelot* dit *fauſſement* „ qu'il s'agiſſoit de l'homme innocent ſortant „ des mains de Dieu, & que néanmoins le paſ„ ſage de Mr. *Bayle* montre manifeſtement qu'il „ ne s'agiſſoit que des hommes d'aujourd'hui. Mr. *Bayle* auroit été fort étonné s'il entendoit aujourd'hui Mr. *Jaquelot* lui ſoûtenir qu'il s'agiſſoit même de l'homme avant qu'il fût créé & qu'il ſortît des mains de Dieu, puiſque la concluſion de ſon raiſonnement étoit, † qu'*on doit dire que Dieu ne pouvoit ſe déterminer à conſentir à l'obéiſſance du prémier homme.* Par conſéquent, quand il a allegué enſuite, qu'il *ſuffiroit de me propoſer le dogme unanimement reçu dans l'Egliſe Reformée, ſavoir qu'il eſt impoſſible à l'homme d'accomplir parfaitement la Loi de Dieu*, n'ai-je pas eu raiſon de croire que Mr. *Bayle* s'imaginoit qu'on vouloit parler de l'homme, conſidéré comme ſortant des mains

* *Eutret.* p. 310. & 311. † 3 *Tom.* p. 914.

mains de Dieu : autrement, cela ne ſervoit de rien à ſon raiſonnement.

* La quatriéme ſupercherie, que j'ai nommé par erreur la troiſiéme, c'eſt que je n'ai rapporté que le paſſage cité en cet endroit-là par Mr. *Bayle*, afin de montrer que Mr. *Jaquelot* ſe ſervoit des mêmes raiſons que les Prédeſtinateurs rigides. Cela eſt vrai, je n'ai refuté en cette occaſion que cet argument, † parce qu'il n'y en avoit pas d'autres. N'eſt-ce pas une grande ſupercherie ? Quand Mr. *Bayle* en d'autres endroits en a allégué davantage, cela n'a ſervi qu'à faire voir qu'il n'entendoit pas le Syſtême de Mr. *Jaquelot*. Il ne devoit pas rappeller ce ſouvenir, *nec infandum renovare dolorem.*

Enfin ſon dernier reproche, c'eſt que Mr. *Jaquelot* ne croit pas que le péché d'Adam contribue à la régularité des cieux, ce que Mr. *Bayle* vouloit lui imputer. Mais, dit-il, pourquoi donc Mr. *Jaquelot* a-t-il répété cent & cent fois que ſi Dieu avoit aſſiſté Eve par une voie extraordinaire, c'eſt ce qu'il faut ſousentendre, TOUT L'UNIVERS *auroit été derangé.* Je n'ai jamais dit cela, je ſai bien que toutes les parties viſibles de l'Univers ſeroient demeurées en leurs places. Mais la ſageſſe de Dieu n'en ſeroit pas moins exempte d'inconſtance, s'il eût fallu déroger à l'ordre des Loix établies, quoi que ce changement n'eût point bouleverſé aucune partie ſenſible de l'Univers. J'ai déja allegué à ce ſujet l'éxemple d'une horloge, qui feroit honte à l'habileté de l'Ouvrier, quand même il ne faudroit retoucher qu'à une ſeule dent d'une roue, ou charger un peu plus le balancier.

Sur

* *Entret.* p. 312. † *Voyez* 3 Tom. p. 917.

Sur ce que Mr. *Jaquelot* avoit déclaré, qu'*il auroit cru dire une sottise, s'il eut prêché que le péché avoit introduit des desordres dans les Elemens*, il répond que *l'Historien sacré a donc dit une sottise, quand il a rapporté que la terre fut maudite à cause du péché d'Adam.* Peut-être que je ne savois pas, ce qu'il rapporte de la *Genése*? Ce Philosophe devoit entrer plus en détail, pour expliquer quelle étoit cette malediction, on lui auroit répondu & fait voir que cela n'apportoit aucun desordre dans les élémens. Pour le passage de St. *Paul* * il devoit savoir que plusieurs Théologiens l'expliquent d'une maniere qui n'a aucun rapport aux Elémens. Il ajoûte, que Mr. *Jaquelot* devoit respecter un grand nombre de Théologiens qui ont eu le sentiment que je refute. C'est aussi par respect pour eux, que les termes dont il s'est servi, le regardent seulement, *j'aurois cru dire* & non pas *j'aurois dit.*

On avoit répondu à la comparaison de la mére & détruit la replique qu'il avoit faite. Que dit-il? Triomphant à son ordinaire, il prononce cette décision, † *nous avons assez de traits du caractére de Mr.* Jaquelot *pour nous dispenser de le suivre pied à pied, abandonnons lui plusieurs remarques & nommément toutes ses nouvelles chicaneries sur la comparaison d'une mére.* Cette Aigle, ce Génie supérieur ne s'amuse pas à prendre des mouches: mais par malheur, c'est ce même Génie, qui avoit produit ces mouches.

CHA-

* *Epitr. aux Rom.* Ch. 8. ℣ 19. † *Entret.* p. 313.

CHAPITRE XXI.

On ſoûtient la Doctrine de Mr. Jaquelot, *ſur les deux ſortes de Volontez de Dieu & ſur la permiſſion.*

NOus joignons ici les deux Articles ſuivans * des *Entretiens*, parce que ces matieres, ſont liées ſi étroitement, qu'on ne ſauroit en parler avec quelque clarté, qu'en les joignant enſemble pour les conſidérer dans le rapport qu'elles ont l'une avec l'autre.

† Mr. *Bayle* dit, qu'il a confronté le Chap. XVIII de l'*Examen*, avec le Chap. CLIV. de ſa *Réponſe*. Je l'ai fait pour la ſeconde fois & je prie les Lecteurs d'en prendre la peine. Ils verront la ruſe ordinaire de ce Philoſophe, d'étourdir les Lecteurs par la hardieſſe avec laquelle il parle, dans la ſuppoſition qu'on ne voudra pas examiner à fond, ce qu'il dit.

Si je n'étois accoutumé à rire de la fierté avec laquelle il parle, je pourrois me fâcher, quand „ je l'entens dire, ‡ qu'on a rencontré pluſieurs „ objections qu'on a redoutées de telle ſorte, „ qu'on ne s'en eſt point approché, & que Mr. „ *Jaquelot* n'a point pris d'autre parti que de „ faire le muet. Mais on m'avoüera que ces grans airs ſont dignes de riſée, lors qu'on éxamine la conduite de cet homme qui n'appuie de quoi que ce ſoit ſon Triomphe chimérique, n'aiant pas oſé alléguer un ſeul de ſes raiſonnemens, à quoi on n'auroit pas répondu, & laiſſant aux Lecteurs la peine de chercher inutilement

* Art. XXVI & XXVII. † *Entret.* pag. 315.
‡ pag. 315.

ment ce qu'il n'a pû trouver. N'eſt-ce pas faire le fanfaron, dans ſa propre déroute?

Il remarque qu'il * *s'eſt fait une Loi de n'avoir aucun égard aux reproches vagues, ni aux injures des Auteurs.* Il ſuppoſe apparemment que ſon dernier Ouvrage, de même que la note qui eſt à la marge devoient être une preuve convaincante de ſa modération Philoſophique, & de ſon indifférence pour les jugemens favorables ou déſavantageux qu'on peut faire de ſes Ouvrages. Nous tâcherons de pratiquer le contraire de ce qu'il a fait, malgré la Loi qu'il s'étoit impoſée.

Pour cela nous prions le Lecteur de ſe remettre dans la route par la lecture du Chap. XVIII de l'*Examen*, qui traitte des deux ſortes de volontez de Dieu, & des deux Chapitres précedens qui parlent de la permiſſion de Dieu dans le même Livre. Mr. *Bayle* ſe cache toûjours dans des idées générales, qui ne donnent pas grand jour à ces matieres, & empêchent plûtôt les Lecteurs de les concevoir avec clarté & avec diſtinction.

Nous prendrons une route oppoſée, & nous voulons deſcendre dans un détail aſſez précis, pour faire qu'il ſoit facile, d'y rapporter ce que nous avons dit, ſur ces matieres, dans les Ouvrages précédens. Nous diſtinguerons par articles ce que nous dirons afin d'y renvoier les Lecteurs, & d'éviter les répétitions.

1. Dieu a voulu créer l'homme avec la Liberté de faire ce qu'il voudroit, ſoit bien, ſoit mal.

2. Il s'enſuit néceſſairement du don de ce franc-arbitre, que Dieu a voulu donner à l'homme,

* p. 316.

me, une permission générale touchant l'usage bon ou mauvais de cette Liberté.

3. Par conséquent, lors qu'Adam a fait dans une telle occasion, savoir, dans la tentation, un mauvais usage de sa Liberté, il n'a pas été nécessaire que Dieu fit un decret particulier pour lui accorder la permission de cet abus. Puis que ce n'étoit rien autre chose, qu'une suite de la permission générale. C'est ce que Mr. *Bayle* n'a pas compris.

4. Dieu aiant donné à l'homme ce pouvoir de faire ce qu'il voudroit, lui a aussi donné des Loix, pour lui montrer le bon usage qu'il devoit faire de sa Liberté.

5. La volonté que Dieu fait paroître dans sa Loi est véritable & sincére à tous égards. Il veut véritablement que l'homme use bien de sa Liberté. Il lui déclare qu'il hait le vice, qu'il aime la vertu, il promet, il menace. Tout cela est sincére, Dieu le veut, mais sans changer, sans révoquer la Liberté qu'il a donnée à l'homme, ni même sans en suspendre l'exercice.

6. De là il paroit clairement, que la prévision du péché, n'emporte ni volonté, ni decret particulier pour permettre le péché. Puis que ce n'est qu'une suite de la permission générale, de l'usage du franc-arbitre accordé à l'homme. Le Lecteur doit être averti que par le péché, on entend ici précisément la mauvaise détermination de la volonté de l'homme, sans y comprendre l'exécution de cette mauvaise volonté. D'où il est facile d'appercevoir, qu'on ne sauroit dire en façon du monde que Dieu veut le péché. Puis que le péché n'est que l'effet du mauvais usage que l'homme fait de sa Liberté, & que cette permission générale de l'exercice du franc-arbitre,

ne

ne saurroit être regardée comme une volonté, ni même comme une permission formelle & expresse d'un tel acte de péché, bien que Dieu l'ait prévu par sa science infinie.

Servons-nous d'un exemple, qui facilitera beaucoup l'intelligence de ce que nous disons. Supposons deux armées en présence, les Israëlites & les Philistins. Il y a un *Goliath* qui vient chaque jour défier à un combat particulier, quiconque des Israëlites, se voudra présenter contre lui. *Saül* fait publier dans son armée qu'il permet le combat à celui qui voudra l'entreprendre. Voila une permission irrevocable, mais générale & sans exception, qui ne contient néanmoins ni ordre ni commandement à aucun particulier. Supposons présentement, que *Saül* ait connu certainement par un oracle, que le prémier qui marchera contre ce Philistin sera tué. Cela posé, il arrive que *Jonathan* le fils de ce Roi se présente pour combattre *Goliath*. Qu'arrive-t-il? Le Roi ne lui accorde pas une permission particuliere, qui n'auroit aucune liaison avec quelque chose qui auroit précedé. Alors il y auroit, je l'avoue, beaucoup de difficulté à distinguer une telle permission, d'avec une volonté. Mais comme il n'y a rien ici davantage qu'une suite de la permission générale, il est de la derniere évidence qu'on ne saurroit dire, que *Saül* ait voulu la mort de son fils quoi qu'il sache certainement qu'il mourra, dans ce combat. Sur tout si on supposoit que *Jonathan* aiant choisi volontairement le combat, avoit aussi la force & l'addresse suffisante pour vaincre ce géant, & qu'il ne seroit vaincu, que parce qu'il n'auroit pas voulu s'en bien servir. Quoi qu'il en soit, il est certain que cette permission géné-

le, n'est point une volonté : & c'est ce que nous voulions prouver.

7. Quant à ce qui regarde l'éxécution d'une volonté criminelle, qui produit de nouveaux événemens dans l'Univers, la permission & la direction de Dieu y interviennent, par une Providence ordinairement générale & quelquefois particuliere. Sur quoi il faut observer deux choses, l'une, que le péché consiste proprement dans la méchante détermination de la volonté ; l'autre, que les circonstances & les conjonctures n'imposent aux hommes aucune nécessité, puis qu'ils agissent bien ou mal au milieu des mêmes circonstances, selon les différentes dispositions de leurs cœurs.

8. C'est pourquoi, la permission de Dieu n'est point *oiseuse*, à la vérité, parce qu'elle n'est pas indifférente sur les événemens. Mais elle n'est pas *efficace* par rapport à la mauvaise détermination de la volonté de l'homme qu'elle ne produit point. Il est pourtant vrai, que l'éxécution de cette mauvaise volonté, ou l'événement, n'arrive que quand il plait à Dieu & comme il plait à Dieu, comme on l'a fait remarquer dans la trahison de *Judas*.

Cette matiere doit être présentement éclaircie, sans que la prévision de Dieu puisse servir à y faire naître d'autres obscuritez. Puisque cette prévision, comme nous l'avons souvent dit, est conforme à l'ordre des événemens.

Cela suffira abondamment, pour répondre aux deux articles de Mr. *Bayle* ; il n'y aura qu'à avoir recours aux remarques que nous avons mises sous des nombres distinguez, afin d'en faire l'application selon les matieres.

Je

Je m'étois plaint de ce que Mr. *Bayle* avoit supprimé ces paroles, *ni même sans sa permission*, j'en ai marqué les raisons. Mais toûjours vainqueur, toûjours triomphant dans son imagination, il * dit, qu'elles étoient *beaucoup plus favorables à la cause* que les termes qu'il avoit rapportez. Il trouve des singularitez dans le caractére de Mr. *Jaquelot* un peu bien étranges. La raison de cela est à la marge, † c'est que je devois les réduire en forme Syllogistique. Pauvre suite! Croit-il donc qu'on ne puisse raisonner sans mettre un Syllogisme dans toutes les formes? Que cela est pédant! Davantage de quoi sert d'argumenter contre Mr. *Bayle*? On trouve un assez grand nombre de Syllogismes accablans dans l'*Examen de sa Théologie*; a-t-il repondu à aucun?

Tout ce qu'il dit ensuite ne fera aucune difficulté à ceux qui comprennent le Systême de Mr. *Jaquelot*. Il y a de l'ignorance ou de la fraude en Mr. *Bayle*, quand ‡ il dit, que selon Mr. *Jaquelot*, *les objets de la volonté morale de Dieu ne parviennent jamais à l'existence, à moins qu'ils ne soient les mêmes que les objets de la volonté physique*, c'est à-dire, des decrets absolus. *Que peut-on donc conclure, de ce que l'obéissance d'Adam & d'Eve auroit été l'objet de la volonté morale de Dieu, pendant que leur désobéissance étoit contenuë dans les decrets de sa volonté physique*? Tout cela est faux dans le Systême qu'il attaque, de même que la conséquence qu'il en voudroit tirer, * *qu'il seroit possible qu'une même substance veuille par sa volonté physique qu'une telle chose se fasse, & par sa volonté morale qu'elle ne se fasse pas.*

* *Entr.* p. 317. † p. 318. ‡ p. 321. * p. 323.

Il le répéte encore dans la même page, ce qui ne rend pas plus véritable ce qu'il dit.

Pour répondre à toutes les redites de Mr. *Bayle*, il faudroit répéter ce qu'on a écrit ailleurs ſur ces matieres, outre que l'abregé qu'on en a donné ci-deſſus ſuffira aux Lecteurs intelligens: Car pour les autres ce ſeroit peine perdue. Il n'y a rien de plus facile, que d'expliquer, par éxemple, ce que Mr. *Bayle* embarraſſe & n'entend pas quand il parle * *d'un acte par lequel Dieu a voulu ou qu'Adam & Eve fiſſent ce qu'il leur permettoit de faire, ou qu'ils ne le fiſſent pas.* On peut lire ci-deſſus l'article 6. On comprendra aiſément qu'il ne faut pas dire que Dieu ait voulu, ni qu'il n'ait pas voulu qu'Adam pechât, ſi on parle d'un decret abſolu. Mais ſi on parle d'une volonté morale, & ſincére, Dieu ne l'a pas voulu, puis qu'il l'avoit très expreſſément défendu. Ainſi ce terrible dilemme † du Philoſophe de Rotterdam tombe à terre, ſans cauſer le moindre embarras au Miniſtre de Berlin.

On voit de plus, que les raiſonnemens du Philoſophe ‡ ſont autant de coups tirez en l'air. Dieu ne peut faire des fautes, ni des choſes inutiles & n'a point choiſi deux moiens lors qu'un ſeul étoit ſuffiſant. Puis que Dieu n'a point fait dans l'hypotheſe de Mr. *Jaquelot* aucun decret efficace ſur le péché. Mr. *Bayle* reproche à Mr. *Jaquelot* dans la page précedente * qu'il ne ceſſe de répéter que Dieu *n'a point eu de volonté efficace touchant le péché.*

Que s'il ajoûte, que ce decret eût été très-inutile, *puis que la chute d'Adam étoit auſſi ſûre, auſſi infaillible & auſſi inévitable ſans un tel decret, qu'avec un pareil decret.* Il ſe trom-

* p. 331. † p. 332. ‡ p. 333. * p. 332.

trompe grossierement en raisonnant de la sorte. Le decret impose une nécessité. Mais, selon Mr. *Jaquelot*, la chûte d'Adam ne sauroit être nommée *sûre*, *infaillible*, *inévitable*, que par cette seule raison, que ce qui est arrivé ne sauroit n'être pas arrivé. La prévision de Dieu n'impose aucune autre nécessité. Le Philosophe ne dit rien de nouveau, la conduite de Dieu marque un amour pour la vertu, mais pour une véritable vertu, qui ait toutes les conditions requises.

Nous passons à l'Article XXVII qui parle de la permission de Dieu, sans nous arrêter à son triomphe chimérique*; la hardiesse de cet Auteur surprendra tous ceux qui voudront prendre la peine de confronter les Chapitres qu'il indique, avec la réponse de Mr. *Jaquelot* dans l'*Examen*. Si Mr. *Bayle* ne vouloit pas tromper ses Lecteurs & s'en jouer, il lui étoit beaucoup plus facile de répéter un de ses plus forts argumens, qu'on auroit laissé sans réplique, que d'employer tant de paroles inutiles à chanter ses victoires. Il les prône sans cesse, se doutant bien qu'on n'en croira rien, si on veut approfondir ce qu'il dit. Mais chacun ne sera pas d'humeur de le faire; & peut-être que ces grans airs serviront à surprendre quelques Idiots & à imposer aux rigides Prédestinateurs.

Ce qu'il ajoûte dans les pages suivantes, n'est propre qu'à faire paroitre que Mr. *Bayle* a fort mal compris le Systême de Mr. *Jaquelot*. Il suffira pour le connoitre, d'avoir recours à l'explication qu'on en a donnée, au commencement de ce Chapitre. Il parle toûjours, par éxemple, *d'un decret particulier de permission*, & raisonne, dans cette fausse supposition, à perte de

* p. 335.

vûe, sans comprendre que le decret ne concerne que l'événement ou l'éxecution de la délibération de l'homme ; déliberation formée par un mauvais usage de la Liberté, de la quelle Dieu lui a permis en général l'éxercice, parce qu'il la lui a donnée, pour s'en servir.

Nous avons expliqué comment Dieu dispose des circonstances, ce qu'il fait ordinairement par la conduite générale de sa Providence ; & quelquefois, mais très rarement, par des moiens extraordinaires & par miracle, comme lors qu'il aveugla les habitans de Sodome, qui vouloient entrer dans la maison de *Lot*, & les Syriens envoiez pour prendre le Prophête *Elizée*. C'est ainsi que Dieu donne des bornes *à l'iniquité des méchans, pour empêcher, quand il lui plait, l'éxécution de leurs pernicieux desseins, quoi qu'il laisse à leur disposition leurs déliberations, parce qu'il leur laisse l'usage de la Liberté. A l'égard de l'événement Dieu le conduit précisément par sa Providence, au but qu'il s'étoit proposé. S'il veut empêcher la désolation entiere d'un peuple, il empêche leurs Ennemis d'éxécuter leurs desseins, par d'autres occupations qui surviennent & qui les rappellent ailleurs, comme on le voit souvent dans l'Histoire Sainte. Cela est clair & sans difficulté : tous les mauvais raisonnemens de Mr. *Bayle* ne sont pas capables de l'obscurcir.

Le point d'égarement de ce Philosophe est, qu'il confond la délibération & le dessein de l'homme, avec l'éxécution & l'événement, quoi qu'on l'ait averti de son erreur. Il se trompe toûjours quand il parle de la permission, & supose qu'il faut un decret particulier de permis-

* pag. 339.

mission, pour chaque mauvaise détermination de la volonté ; au lieu qu'il devoit comprendre que la permission générale de l'exercice de la Liberté suffit. Il se trompe encore davantage, quand il confond, comme il fait toûjours, la direction des événemens avec cette permission générale. C'est-là, la source ordinaire de ses faux raisonnemens sur cette matiere, & de cette profonde ignorance qui lui fait dire que * *Mr.* Jaquelot *tombe dans les mêmes difficultez que les Prédestinateurs*, quoi qu'on se soit expliqué d'une façon à se faire entendre des plus simples. Cependant, si on en croit Mr. *Bayle* †, „ on ne répond point „ à ses conséquences, Mr. *Jaquelot* s'est tenu „ dans un silence respectueux à leur égard: *il* „ *s'est senti trop foible pour les attaquer.* Il n'est rien de tel que de se défaire une bonne fois d'une modestie importune, & de se vanter à toute outrance: *sic itur ad astra.*

On a expliqué ci-dessus, la nature de la permission si clairement, qu'il n'est pas nécessaire d'y rien ajouter, pour répondre à Mr. *Bayle*, qui s'imagine faussement, que cette permission emporte avec soi, une nécessité aussi fatale, que celle qui suit d'un decret absolu. Mr. *Jaquelot* ne craint point à cause de cela, ‡ *la malédiction de tous ses Lecteurs* : il aime mieux croire que Mr. *Bayle* étoit dans quelque violent accès de fievre, lors qu'il s'est servi d'une pareille expression.

* p. 340. † p. 341. ‡ p. 344.

CHAPITRE XXII.

Réponse à l'Art. XXVIII *contenant des Remarques sur le franc-arbitre & sur plusieurs difficultez contre la Doctrine de Mr.* Jaquelot, *touchant la chûte de l'homme.*

LA permission de Dieu à l'égard du péché fait naître des difficultez, qui se sont présentées de tout tems à l'esprit humain, parce que nous ne connoissons pas toutes les raisons, sur quoi elle peut être fondée. C'est pourquoi Mr. *Bayle* y revient incessamment, comme dans un azile & dans un fort dès qu'il se trouve pressé. On diroit à l'entendre que la Religion doit tomber en ruine, à moins qu'on n'explique clairement aux plus opiniâtres toutes les raisons que Dieu a eu pour croire l'Univers, dans l'état où il est.

Mais Mr. *Bayle* devoit se souvenir que ces difficultez doivent venir dans leur ordre, après qu'on a prouvé l'Existence d'un Dieu infiniment sage, bon & puissant, Créateur de ce monde qui nous a instruit par la révélation & de ses promesses & de nôtre devoir. Quand on est une fois bien persuadé par la Raison de ces vérités, on comprend facilement que les difficultez que Mr. *Bayle* a renouvellées, ne sont pas capables d'ébranler la persuasion qu'on en a, parce qu'elles ne détruisent aucunes de ces preuves, & que même elles ne les attaquent pas. Ce qui est une fois bien prouvé, demeure toûjours véritable & bien prouvé, quoi qu'on ne puisse répondre préciséement à toutes les questions qu'on pourroit faire, pourquoi Dieu a-t-il fait ceci? pourquoi a-t-il fait cela?

Mais

Mais c'eſt une autre choſe, quand on prétend montrer, que ſuivant les principes de la Religion, Dieu ſeroit la cauſe des crimes & l'Auteur du péché, parce que ces conſéquences ſont incompatibles avec la Divinité & la combattent.

C'eſt pourquoi, bien qu'on ait allegué des raiſons ſuffiſantes, pour ſatisfaire une perſonne équitable, ſur la permiſſion du péché, on n'a pas laiſſé de reconnoître, que l'on conviendroit facilement avec Mr. *Bayle*, qu'*on ne connoit pas toutes les raiſons que Dieu a eues de permettre le péché*, s'il ne s'agiſſoit que de cela. Mais on lui nie qu'il s'enſuive de cette permiſſion que Dieu ſoit la cauſe du mal & l'Auteur du péché.

Auſſi a-t-il bien ſenti, que ſes attaques étoient vaines, à moins qu'il ne prouvât que Dieu eſt le veritable Auteur du mal : c'eſt à quoi il revient toûjours. On ne répétera rien de ce qui a été expliqué ; & laiſſant toutes les paroles & toutes les déclamations de Mr. *Bayle*, conçues dans l'unique deſſein de blaſphémer contre la la conduite de Dieu, on ſe contentera d'obſerver ſes égaremens, & le peu d'intelligence qu'il a eu de la Doctrine qu'il vouloit refuter.

Je remarquerai, 1. que ce qu'il dit * de la Liberté eſt inutile ; puis qu'il demeure d'accord, que ce n'eſt qu'une diſpute de mot, comme on en peut juger par le ſilence qu'il a obſervé ſur ce ſujet, depuis la publication de la *Conformité de la Foi avec la Raiſon.*

2. Je nie que ce ſoit † *une conſéquence abſurde & impie de croire qu'à l'égard de la chûte d'Adam & d'Eve la Divinité n'avoit point d'autre moien de prévenir le mauvais uſage de leur Liberté, que*

* *Entret.* p. 344. † p. 346.

celui de leur ôter la Liberté, à quoi il devoit ajoûter *ou d'en ſuſpendre l'exercice.* Car puis qu'on demeure d'accord, qu'Adam avoit reçû le pouvoir de faire ce qu'il voudroit ſoit bien, ſoit mal, n'auroit-ce pas été détruire ou reprendre ce que la ſageſſe de Dieu avoit jugé à propos de donner au prémier homme, ſi Dieu eut été obligé dès la prémiere demarche du franc-arbitre, de ne pas permettre à l'homme d'en uſer comme il voudroit, & de venir d'une maniere extraordinaire à ſon ſecours, pour le conduire où il ne ſe déterminoit pas d'aller? Je ne crois pas qu'une perſonne raiſonnable puiſſe faire attention à la conduite que Mr. *Bayle* exige de Dieu, ſans y remarquer une condamnation formelle, de ce que ſa ſageſſe avoit fait.

Mais, dit Mr. *Bayle*,* *la puiſſance, la ſageſſe, la ſcience, la bonté, la ſainteté, tous les autres attributs divins ſe trouverent* donc, *dans un épuiſement total; ils ne purent découvrir qu'un moien unique qui étoit impraticable.* Cette idée qu'il a jugé propre à étonner les ſimples, lui plait tant qu'il ne ceſſe de la répéter. † *Ne croit-il pas* (*Mr.* Jaquelot) *bonnement que cet épuiſement total de la nature divine ‡ eſt une verité Philoſophique, ou bien qu'il devoit juger que c'eſt une impiété manifeſte?*

L'Erreur de Mr. *Bayle* vient de ce qu'il s'arrête à des idées générales des attributs de Dieu, afin d'impoſer à ſes Lecteurs. Mr. *Jaquelot* reconnoît autant qu'aucun autre, que les attributs de Dieu n'ont point de bornes, quand on en parle en général. Mais il n'eſt nullement queſtion de ce que Dieu pouvoit faire; il ne s'agit que de ce qu'il a fait, c'eſt-à-dire, d'un homme formé d'une

* p. 346. † p. 347. ‡ p. 348.

d'une telle maniere, exposé au milieu d'une telle conjoncture. Tout ainsi posé, je dis que Dieu devoit laisser agir l'homme selon la Liberté qu'il lui avoit donnée, & que sa sagesse requeroit qu'il lui en laissât l'exercice libre.

Mr. *Bayle* remarque* fort inutilement, la variété du tempérament & des inclinations des hommes, comme aussi la variété des circonstances, où ils se trouvent d'heure à autre, ce qui les fait agir diversement. Je conviens de tout cela; qu'en peut-on conclurre? † *Ceci*, ajoute-t-il, *nous donne une vaste idée de la varieté des moiens dont il faut que Dieu se serve pour diriger à l'exécution de ses desseins le franc-arbitre de l'homme.* Mr. *Bayle* prend souvent plaisir à confondre, ce qu'il devroit expliquer plus clairement. S'il entend que ces moiens si divers sont dispensez par la Providence générale, en vertu de loix immuables établies pour la conduite de l'Univers, j'avoue ce qu'il dit. Mais s'il veut parler d'une Providence particuliere qui forme exprès les conjonctures, je le nie, à moins que Dieu n'agisse par miracle, ce qu'il ne fait pas ordinairement. J'ajoûte encore, que les conjonctures, quelles qu'elles soient, n'imposent aux hommes aucune nécessité de se déterminer à ceci plûtôt qu'à cela. Deux Scélerats, par exemple, qui voient le supplice d'un de leurs Compagnons, prennent occasion de cette conjoncture, de former des résolutions très-différentes: l'un renonce à ses brigandages, & l'autre en devient plus cruel & plus endurci dans le crime.

Ce que Mr. *Bayle* dit de plus fort, consiste dans la demande qu'il fait à Mr. *Jaquelot*, ‡ *pour-*

* p. 349. † *Ibid.* ‡ 351.

quoi pendant qu'Eve étoit tentée, Dieu ne connoissoit aucun moien de la secourir que de lui ôter la Liberté, (ajoutez, ou d'en suspendre l'exercice) *ce qui lui étoit absolument impossible.* (C'est une fausse idée, il faut dire ce que sa sagesse ne lui permettoit pas de faire, comme on l'a expliqué tant de fois) *au lieu, que depuis le prémier péché, Dieu a connu une infinité de moiens de secourir les fidéles & de les conduire sûrement au port du Salut, sans donner aucune atteinte à leur franc-arbitre. Celui*, continue-t-il, *qui donnera une bonne raison de ce changement de la Nature divine aura sans doute beaucoup d'esprit.*

Il n'en faut pas tant que Mr. *Bayle* s'imagine. La différence vient de ce qu'Eve n'implora pas le secours de Dieu, & que les fidéles le demandent incessamment par leurs prieres: ce qui ne fait aucun préjudice à leur franc-arbitre. On s'est expliqué sur cela si clairement, que c'est une chose surprenante que Mr. *Bayle* n'y ait fait aucune attention.

Il n'y a rien en tout cela qui assujetisse * *la Divinité à des épuisemens, ou à des évanouissemens ou à des éclipses, ou à des actes de léthargie ou d'apoplexie qui lui font perdre toute connoissance, mais que cela ne dure pas.* C'est là le respect avec lequel Mr. *Bayle* s'exprime, pour faire peur à ses Lecteurs. Il n'est d'ailleurs rien du plus facile, que d'appercevoir la conformité de la Doctrine de Mr. *Jaquelot*, avec l'immutabilité de la Nature divine. Toutes les Universitez † qui ne sont point assujetties à suivre la Doctrine rigide de la Prédestination absolue en conviendroient facilement & condamneroient avec ardeur, les raisonnemens impies de Mr. *Bayle*.

CHA-

* P. 353. † P. 354.

CHAPITRE XXIII.

Réponse aux Remarques de Mr. Bayle *sur la permission de Dieu, dans l'Article* XXIX. *de ses* Entretiens.

NOus passerons legérement sur l'Article XXIX. des *Entretiens*. Il n'y a point de Lecteurs de qui on ne poussât à bout la patience, si on vouloit suivre Mr. *Bayle* infatigable dans ses répétitions. Son procédé est tout-à-fait singulier, il laisse plus des deux tiers du Livre de Mr. *Jaquelot* sans y répondre, & grossit son volume d'inutiles redites. On peut assurer que les injures, son triomphe imaginaire & les expressions superflues composent plus des deux tiers de ses *Entretiens*.

On prie le Lecteur d'avoir recours aux Chapitres précédens * pour comprendre la Doctrine de Mr. *Jaquelot*, touchant la permission de pécher & la prévision de Dieu, pour dissiper toutes les illusions que Mr. *Bayle* se fait à lui-même & à ses Lecteurs.

On concevra facilement, que le don du franc-arbitre, emporte nécessairement avec soi, la permission générale d'agir, comme on voudroit, soit bien, soit mal. Ensuite Dieu prévoit ce que l'homme fera, & la permission dont on parle ensuite, n'est rien autre chose qu'une conséquence ou une application de la permission générale. Tout cela regarde la résolution que l'homme prend en lui-même. Quant à ce qui arrive & à l'exécution de cette resolution, Dieu y concourt par la dispensation des objets ou des con-

* *Voyez sur tout le Chap.* XXI.

jonctures, soit par la Providence générale, ce qui se fait ordinairement, soit par une Providence particuliere, comme nous l'avons expliqué : *desorte que les choses arrivent quand il plait à Dieu & comme il plait à Dieu.*

De là, on peut juger, si Mr. *Bayle* entendoit cette Théologie, quand il accuse Mr. *Jaquelot* de se contredire ; qu'il veut être inexorable & le traiter sans quartier ; * *ne pardonnons point*, dit-il, *au Ministre de Berlin la contradiction où il tombe*... & qu'il conclut † que Mr. *Jaquelot* suppose dans son nouveau Livre, le contraire de ce qu'il avoit enseigné dans le précédent.

Il y a une note à la marge de la page 358. pour dire que Mr. *Jaquelot ne paroit pas avoir étudié la matiere de la prescience de Dieu, & que s'il avoit feuilleté les Livres des Scholastiques, il sauroit que cette question est tout autrement épineuse qu'il ne s'imagine.* Mais pourquoi Mr. *Bayle* n'a-t-il point choisi quelques unes de ces épines, pour porter un coup mortel à la Doctrine de Mr. *Jaquelot*, au lieu de perdre son tems à faire tant de vaines redites ? Il renvoie à sa prémiere Réponse, mais inutilement, on y a répondu, & c'étoit cette Réplique, qu'il devoit attaquer.

Il fait le Sophiste d'une pitoyable maniere quand il dit ‡ que Mr. *Jaquelot ne connoit guére le monde, puis qu'il affirme que l'homme agit toujours sagement par rapport à ses connoissances & à ses inclinations.* Il est clair qu'on n'oppose *agir sagement* qu'à la seule détermination que l'homme prendroit pour montrer uniquement sa Liberté, *sit pro ratione voluntas.* On ne veut pas

* *Entret.* p. 354. & 355. † p. 356.
‡ p. 360.

pas dire que l'homme agiſſe toujours ſuivant la droite Raiſon, puis qu'on dit, qu'il agit toujours par rapport à ſes connoiſſances & à ſes inclinations qui ſont ordinairement bizarres & vicieuſes. Néanmoins à entendre Mr. *Bayle*, il croit apprendre à Mr. *Jaquelot* à connoître le monde, & lui découvrir un ſécret qu'il ignoroit, ſavoir *que la bizarrerie de la volonté humaine & les folies qu'elle produit en tout tems & en tout lieu, ſont innombrables.* Quel chagrin pour Mr. *Jaquelot*, de ne pouvoir remercier Mr. *Bayle*, des lumieres nouvelles qu'il lui donne.

Le raiſonnement qui ſuit, ne fait pas plus d'honneur à Mr. *Bayle*. * Il avoit dit que la préſcience de Dieu doit être fondée ſur un décret qui la précéde, par la raiſon qu'on *ne ſauroit comprendre qu'une ſimple permiſſion tire du nombre des choſes purement poſſibles, les événemens contingens.*

† Je refute ce raiſonnement parce qu'un Eſprit fini ne doit pas borner ni meſurer par ces connoiſſances une ſcience infinie. Après quoi, j'explique la maniere dont Dieu peut connoître les futurs contingens. Eſt-ce-là ſe contredire ou renoncer à ſes prémiers ſentimens? En vérité je ne ſai à quoi penſoit Mr. *Bayle*.

Autre bévûe. J'explique enſuite, comment les événémens arrivent par la direction de la Providence, & je ſuis le ſentiment de Mr. *Amyraut*, pour ce qui regarde l'exécution des réſolutions de l'homme. Mr. *Bayle* fort pénétrant, fait de cela le ſujet d'une inſulte à Mr. *Jaquelot*. ‡ *J'ai trouvé*, ſelon lui, *une invention inconnue juſques ici. C'eſt d'éviter les armes des Ennemis, en ſe rangeant ſous leur banniere.*

Il

* p. 361. †*Voyez l'Examen* p. 292. ‡ *Entret.* p. 362.

Il n'a pas davantage de pénétration, quand il remarque, * que *le but immédiat de Dieu en permettant le péché, n'a pu être que l'existence de la chose permise.* Il devoit comprendre que *le but immédiat* de la permission de pécher, considérée en général n'a été que de donner à l'homme la Liberté de faire ce qu'il voudroit. D'où on ne sauroit conclurre autre chose, que la possibilité du péché & nullement son existence.

Je ne comprens pas, comment il a osé dire, † que Mr. *Jaquelot* n'aiant supposé aucun milieu entre ces deux permissions, l'une *oiseuse*, l'autre *efficace*, il n'avoit pas dû en supposer. Il est étonnant que Mr. *Bayle*, tranchant du grand Théologien, ait ignoré une matiere si connue dans les hypothéses, qu'il vouloit combattre. ‡ Il fait la même faute, en faisant la même réponse au reproche de Mr. *Jaquelot*, sur ce que, lui Mr. *Bayle*, confondoit toujours *la permission avec la direction.* On n'ajoûte rien à ce qu'on a dit sur cela.

() Ce qu'il ajoute dans le reste de cet Article sur la distinction de la resolution de la volonté humaine, d'avec l'exécution de cette résolution, ne contient que des expressions vagues qui ne servent à rien qu'à obscurcir ce qui est clair de soi même. Un exemple éclaircira ma pensée. *Judas* forme en lui-même le dessein criminel de trahir Jesus-Christ. Dieu ne produit pas cette résolution, parce qu'il ne peut être l'Auteur du péché. Pour l'exécution & l'événement, il le dirige de telle sorte qu'il arrive quand il plait à Dieu & comme il plait à Dieu, parce que *l'heure étoit venue. Judas* va trouver les Juifs & leur de-

* p. 363. † p. 364. ‡ *Ibid.*
() p. 365. *& suiv.*

demande une récompense pour ce qu'il alloit faire. Ce mouvement de *Judas* produit la résolution qu'ils prennent, de faire mourir Jesus-Christ. L'occasion leur paroit si propre qu'ils s'en saisissent, quoi qu'ils aient paru craindre le tumulte que cela pouvoit exciter parmi le peuple assemblé pour la celébration de la Pâque. Mais ils prennent cette résolution très-librement, la proposition du traitre Disciple ne leur impose aucune nécessité. Car s'ils eussent été disposez comme *Nicodême*, ils auroient regardé *Judas* avec horreur. Voilà le dénouement des difficultez qui paroissent si embarrassantes à Mr. *Bayle*.

Je lui avois indiqué cet exemple, avec plusieurs autres, dans le Chapitre XXV. de la II. Partie de l'*Examen*. Il déclare que c'est sur ce Chapitre qu'il a fait ses observations dans cet Article que nous venons d'examiner. Ceux qui voudront prendre la peine de relire ce Chapitre, l'Article de Mr. *Bayle*, & nôtre réponse, seront convaincus qu'il n'a fait, pour lui rendre sa noble comparaison, que ce que fait un chat qui égratigne une piéce de bois.

CHAPITRE XXIV.

Réponse aux Articles XXX & XXXI *des* Entretiens.

ON peut dire, que jamais Livre ne fut peut-être plus indigne d'être examiné, que les *Entretiens* de Mr. *Bayle*. Car si on en excepte quelques pages, le reste ne contient que des impostures & des fanfaronades écrites avec tant d'audace & tant d'imprudence qu'on ne sauroit s'em-

s'empêcher de concevoir pour cet Auteur, du mépris ou de l'indignation. Ce n'étoit nullement ſon affaire de traitter des matieres de Théologie? Son véritable talent étoit d'écrire ſur *Lucien* ou ſur l'hiſtoire des Courtiſanes de l'Ancienne Gréce.

L'Article XXX de ſes *Entretiens* que j'ai devant les yeux eſt de même trempe que les précedens. C'eſt un verbiage rempli d'une ſotte vanité, d'injures, d'ignorance, & de mauvaiſe foi. Ses Diſciples & ſes Amis ſe récrieront ici, & demanderont qu'on mette les preuves ſur le bureau: il faut les ſatisfaire.

Prémiérement il eſt faux, que Mr. *Jaquelot* * veuille rendre ſuſpecte la foi de ceux qui enſeignent, qu'on doit ſacrifier toutes les difficultez, que la Raiſon pourroit rencontrer dans quelques Articles de la Religion, à l'autorité de Dieu. Mr. *Jaquelot* reçoit cette maxime: il s'en eſt expliqué très-ſouvent. Mais il eſt vrai, que la foi de tous ceux qui raiſonnent & qui parlent comme Mr. *Bayle*, lui eſt très ſuſpecte. Il croit même qu'il n'y a que des gens ſans Religion qui puiſſent adopter ſes ſentimens, parce qu'ils ſont d'une tout autre nature, que ceux des Reformez, de qui il vouloit faire accroire, qu'il adoptoit le Syſtême.

2 * Il dit que *Mr.* Jaquelot *paroit étourdi du coup de maſſuë que tant de citations à quoi il ne s'étoit pas s'attendu, lui ont donné.* C'eſt une choſe étrange que l'eſprit d'un homme trop rempli de lui-même. Mr. *Bayle* fait parade, de ce qui donneroit de la confuſion à un jeune Etudiant en Théologie. Comment le Bon Sens a-t-il pu lui permettre de croire, qu'un Théo-

* *Entret.* p. 370. † P. 371.

Théologien qui raisonne à l'Arminienne, comme il parle, seroit étourdi des citations tirées des Docteurs Supralapsaires, ou Prédestinateurs, sur la question même de la Prédestination? Je crois dormir, quand je lis de semblables choses.

3. Il ajoute que Mr. *Jaquelot n'oublie pas sa marotte, c'est à dire, les différences chimériques qu'il a forgées calomnieusement entre la Doctrine de Mr.* Bayle *& celle des Contre-Remontrans.* Voila beaucoup d'injures en peu de mots. Ce Philosophe auroit pourtant mieux fait, de montrer l'uniformité de sa Doctrine avec celle des Contre-Remontrans, en répondant aux Articles que Mr. *Jaquelot* avoit marquez, & répétez trop souvent, pour rendre la différence qu'il y a entre la Doctrine de Mr *Bayle* & les principes du Synode de Dordrecht, sensible à ceux-là mêmes qui auroient voulu l'ignorer. On est porté à croire, qu'il n'y auroit eu que la question ou la torture qui auroit obligé ce Philosophe, à reconnoitre cette vérité.

4 * Il dit au même endroit que *Mr.* Jaquelot *dogmatise à l'arminienne sans aucune nécessité sur le Chap. IX. de l'Epitre aux Romains.* Quel raisonnement! ne fait-il pas que ce chapitre est l'arcenal des Prédestinateurs? Peut-être ignoroit-il alors que l'Auteur *du Philosophe de Rotterdam accusé, atteint & convaincu*, reconnoit, quoi que grand Prédestinateur, que ce chapitre est le fort des Contre-Remontrans, & qu'un Systême semblable à celui de Mr, *Jaquelot* seroit le demouëment des difficultez. Car après avoir expliqué selon ses hypotheses ce chapitre, il fait cette réfléxion. † *Il faut donc voir à présent*

* *Ibid.* † p. 123.

sent par où St. Paul s'est tiré de ces abymes, qu'il nous a lui-même ouverts. Ce n'a pas été en se tournant du côté du libre arbitre, de son excellence, & de ses grans avantages. S'il avoit été Pelagien, il trouvoit une grande voie toute ouverte pour se tirer de ces difficultez. Desorte que Mr. *Bayle* ne savoit ce qu'il disoit, quand il assure que l'explication qu'on a donnée de ce chapitre, sans tomber dans le Pélagianisme, étoit une piece hors d'œuvre & inutile.

Que de fautes de Mr. *Bayle* dans une seule page! Si on eut voulu se donner la peine de le suivre exactement en plusieurs autres, on y auroit trouvé le même aveuglement. Mais la crainte de faire un trop gros volume plein de redites en a empêché. Il n'y a eu que l'excès de ses fanfaronades qui nous ait déterminé à l'examen que nous venons de faire, pour donner quelqu'idée de nôtre Philosophe.

Mr. *Jaquelot* est encore insulté par Mr. *Bayle* * à l'occasion du sens qu'il a donné aux paroles de Jesus-Christ qui déclare heureux *ceux qui croient sans avoir vû*, dont Mr. *Bayle* abusoit pour montrer l'opposition qu'il met entre la Foi & la Raison. † *J'ai de la peine*, dit-il, *à deviner dans quel état étoit Mr.* Jaquelot *lors qu'il a composé ce que je viens de reciter.* (C'est à dire, que nous devons recevoir avec foi, les promesses que Dieu nous a faites, sans attendre que nous en voyions l'accomplissement) *N'est-ce pas une imprudence tout à fait téméraire que de découvrir le malheureux penchant qui le porte à favoriser les Sociniens? Tous les Orthodoxes se servent de ces paroles de Jesus-Christ, pour prouver que la Raison se doit soûmet-*

* p. 372. † p. 373.

mettre à l'autorité de l'Ecriture par rapport à nos mystères, soit qu'elle puisse répondre aux objections philosophiques, soit qu'elle ne le puisse pas.

Il n'y a dans cette réflexion de Mr. *Bayle*, que de l'ignorance & de la malignité. L'ignorance consiste en ce qu'il ne distingue pas, le véritable sens des paroles de Jesus-Christ, d'avec l'application qu'on en peut faire à d'autres sujets. Pour le sens, précisément conforme à la pensée du Sauveur, il est tel que Mr. *Jaquelot* l'a expliqué, & si notre Philosophe eut consulté les Commentateurs de l'Ecriture sainte il y auroit vû cette explication. Quant à l'application que les Théologiens en ont faite, elle a plus ou moins d'étendue selon leurs Systêmes. Mais il n'y en a aucun qui en ait abusé comme Mr. *Bayle*, pour opposer presque toujours la Raison à la Foi. De plus ce grand Philosophe ne devoit pas oublier, qu'une application de quelques paroles au sujet qu'on traite, n'est pas une preuve Philosophique, je veux dire dans les formes. Mr. *Jaquelot* a donc eu raison de le renvoyer au véritable sens & à la pensée de Jesus-Christ. Dire que c'est vouloir favoriser les Sociniens que de s'attacher au sens exact de l'Ecriture, c'est leur donner gain de cause.

Quand Mr. *Bayle* ajoute * que c'est une fiction & un mensonge de son adversaire, de prétendre qu'il ait voulu faire servir ces paroles de Jesus Christ à l'opposition de la Foi avec la Raison, on en laisse le jugement à ceux qui ont connoissance de cette dispute.

Autre emportement de Mr. *Bayle*. Mr. *Jaque-*

* p. 375.

quelot avoit posé pour principe, qu'*il faut abandonner ce que la Lumiere naturelle dicte qui ne s'accorde point avec l'Ecriture sainte.* Cette proposition est véritable & ne fait aucune difficulté. Il en est de même de celle-ci, il *faut abandonner le rapport des sens, lors qu'il ne s'accorde pas, avec ce que la Raison nous dicte.* On croit, par exemple, qu'une régle est droite, quoi qu'elle nous paroisse ou courbée ou rompue, quand elle est moitié dans l'air & moitié dans l'eau.

La dispute ne peut être que dans l'application qu'on fait de cette proposition générale. Mr. *Bayle* s'imagine, qu'il y a plusieurs dogmes de la Foi, contraires à la Raison qui les détruit par des maximes évidentes & invincibles, Mr. *Jaquelot* lui nie cela, & prétend que c'est une fausse supposition, telle que seroit celle-ci, *La Raison nous dicte qu'un homme n'est pas différent d'un arbre.* Ce raisonnement est si clair de lui-même qu'une personne raisonnable n'en sauroit douter. Mais cette évidence n'a servi qu'à irriter Mr. Bayle. * *Si j'étois sûr*, dit-il, *que* Mr. Jaquelot *a parlé de la sorte pendant quelque égarement d'esprit, j'aurois pour lui une véritable compassion, mais il y a plus d'apparence que la sophistiquerie a conduit sa plume, & ne lui a pas permis de voir, ce que tout autre auroit vû.* Voila ce qui s'appelle ordinairement, dans les *Entretiens* de Mr. *Bayle*, une réponse catégorique. Pour en montrer l'évidence, il répéte encore une fois la prémiére proposition qui est certaine, mais il ne dit pas un mot de l'application, qui fait le sujet de la controverse.

Au reste, il est admirable, quand il dit † que Mr.

* p. 376. † p. 377.

Mr. *Jaquelot* n'a pas examiné les objections des Sociniens. Ce n'étoit pas son affaire ; & cette controverse eut été une digression, qui auroit englouti le principal. Mr. *Jaquelot* a répondu à Mr. *Bayle*, il n'avoit pas d'autre vûe.

La remarque qui suit est particuliere à son Auteur & ne pouvoit tomber dans l'esprit d'aucun autre que de lui. La méthode de Mr. *Jaquelot* est d'accorder, autant qu'il est possible, la Raison avec la Foi. Ceux qui ont jetté les yeux un moment sur cette dispute n'en sauroient douter. Cependant Mr. *Bayle* décide clairement & magistralement que Mr. *Jaquelot* * *donne dans une méthode qui peut autant favoriser les Transubstantiateurs & toutes sortes de visionnaires que les Orthodoxes.* Pourquoi ? Parce que Mr. *Jaquelot* nie l'évidence des notions Manichéennes, & qu'il ne croit pas qu'il implique contradiction, que l'Etre infiniment bon ait pu donner à l'homme la Liberté de faire ce qu'il voudroit, d'où le péché a pris son origine ; quoi qu'il soit impossible que Dieu soit l'Auteur du péché, comme Mr. *Bayle* le prétend.

† Il exerce ensuite son bel esprit sur la sagacité de Mr. *Jaquelot*. Mais on s'est assez étendu dans cette controverse à montrer ce que la Raison peut comprendre dans quelques mystéres, & ce qu'elle ne comprend pas : il seroit inutile de s'y arrêter davantage. Ce qui chagrine Mr. *Bayle*, c'est qu'on lui soûtient qu'il y a dans les Sciences humaines, autant de difficultez que dans la Religion ; qu'ainsi c'est une injustice criante de vouloir faire renoncer à la Raison, à cause de ces difficultez : *Inde mali la-*

* p. 378. † p. 380. & 381.

labes, c'est là le grand sujet qui a irrité si fort ce Philosophe.

Enfin Mr. *Bayle* est hardi à un point qu'on ne veut pas appeller par son nom, quand il fait juge * les Lecteurs intelligens, de ce que *Mr.* Jaquelot *n'a osé mordre à la preuve que Mr.* Bayle *a donnée de cette proposition : La chute d'Adam étoit absolument inévitable & antecedemment même au decret de Dieu. C'est*, dit-il, *une mauvaise ruse d'un Sophiste qui se moque fiérement de la bonne foi.* Je conjure les Lecteurs de lire la page 446 de l'*Examen* que Mr. *Bayle* indique, ils verront qu'on lui a nié cette proposition, *ce qui n'est point arrivé & n'arrivera jamais est absolument impossible*, sur tout dans les actions du franc-arbitre de l'homme. On explique aussi, ce qu'il avoit obscurci. Cependant quoi qu'on nie la proposition & le principe d'où il a prétendu tirer sa conséquence, il reproche avec injures à Mr. *Jaquelot*, qu'il n'a osé mordre à la preuve. C'est ainsi que Mr. *Bayle* triomphe de son Adversaire.

J'allois commencer un autre chapitre pour examiner l'Article XXXI des *Entretiens*, mais aiant relu le chapitre XXI de l'*Examen* que Mr. *Bayle* devoit refuter, je me suis apperçu, que ce n'étoit pas la peine, parce que je ne veux rien répondre ni à ses injures, ni à ses fanfaronades: je me contenterai d'y faire quelques remarques.

On ne doit pas confondre ces deux propositions, *n'être pas conforme à la Raison*, & *être contraire à la Raison.* Mais il faut observer, 1 qu'une chose nous paroit d'abord difficile, sans que le peu de conformité qu'on y remarque avec

* p. 383.

avec la Raiſon, ſoit un ſujet ſuffiſant pour conclure, qu'elle ſoit contraire à la Raiſon. On examine, on médite, on conſulte les gens habiles, & ſouvent ce qui ne ſembloit pas conforme à la Raiſon, y paroit être très-conforme.

2 Un même ſujet peut être très-conforme à la Raiſon par un endroit & n'être pas conforme à la Raiſon par un autre. J'ai allegué l'exemple de la diviſibilité de la matiere à l'infini, dans le chapitre XXI ſur lequel Mr. *Bayle* a fait ſes réfléxions. Pourquoi ne rien dire de cet exemple, & demeurer toujours attaché à des idées générales qui ne ſignifient rien ? Car chacun peut comprendre facilement, que cette diviſibilité de la matiere eſt conforme à la Raiſon du côté de la demonſtration, & qu'elle n'y eſt pas conforme du côté des objections inſolubles. Deſorte qu'une même choſe peut n'être pas, ou plutôt, ne paroître pas conforme à la Raiſon, ſans être contraire à la Raiſon. Autrement il faudroit recevoir cette propoſition ridicule, *qu'on croit par raiſon, ce qui eſt contraire à la Raiſon.*

C'eſt ainſi qu'on en uſe dans les Sciences humaines. Lors qu'il y a demonſtration d'une choſe, on la croit, & les difficultez qu'on trouve dans la ſuite, ne ſont pas capables de nous faire renoncer à la demonſtration, ni à la Raiſon. Pourquoi donc faudroit-il dans la Religion, oppoſer preſque toujours la Raiſon à la Foi, dès qu'on trouve, quelque conſéquence, qui ne paroit pas conforme à la Raiſon ? On a pouſſé fortement Mr. *Bayle* ſur cela : & pour toute réponſe, il ſe contente de dire *,

* p. 385.

qu'il a parlé comme les Orthodoxes : ce qui n'eſt pas.

Il paſſe à l'examen d'une autre contradiction qu'on lui avoit reprochée. Il avoue qu'elle a quelque apparence, & ne paroit pas en colére, parce qu'il a cru s'en tirer avec honneur. Mais il ſe trompe. La queſtion eſt, Si *ce qui eſt faux en Philoſophie, peut être vrai en Théologie.* Mr. *Bayle* avoue dans ſon Dictionnaire qu'il faut rejetter cette propoſition, comme fauſſe & dangereuſe. Après cet aveu, il examine dans la prémiére Réponſe qu'il a fait à Mr *Jaquelot*, la fameuſe diſtinction que l'on met *entre les choſes qui ſont au deſſus de la Raiſon & les choſes qui ſont contre la Raiſon.* Il prétend qu'il faut entendre par rapport à la Raiſon de l'homme ce qu'on dit être *au deſſus de la Raiſon*, & que quand on dit que cela même qui eſt au deſſus de la Raiſon humaine n'eſt pas *contre la Raiſon*, il faut entendre, au ſens de Mr. *Bayle*, contre *la Raiſon ſuprême qui eſt en Dieu.* De plus il prétend qu'à l'égard de la Raiſon humaine, il eſt vrai de dire que ce qui eſt *au deſſus de cette Raiſon* eſt *contre cette Raiſon.*

Deſorte qu'il s'enſuit néceſſairement ſelon Mr. *Bayle*, que ce qui eſt véritablement contraire à la Raiſon de l'homme, peut être conforme à la Raiſon ſuprême de Dieu. Or dire cela, n'eſt-ce pas dire que ce qui eſt faux en Philoſophie, peut être vrai en Théologie? Mr. *Bayle* enſeigne formellement que ce qui peut être contraire à la Raiſon de l'homme, peut être conforme à la Raiſon divine. Il nie cependant en termes exprès, que ce qui eſt faux en Philoſophie puiſſe être vrai en Théologie. N'a-t-on pas grande raiſon de lui demander qu'il s'accor-

de

de avec lui-même? Car jusques à présent les Philosophes ne s'appliquent guére, à autre chose qu'à consulter la Raison humaine, indépendamment de la Révélation.

On lui avoit représenté que la portion de raison que Dieu nous a donnée, doit être nécessairement toujours conforme à la Raison suprême qui est en Dieu, parce que Dieu n'a pas voulu nous tromper. Mr. *Bayle* ne voulant dire ni oui, ni non, se contente de répondre que * *ce sont des matieres qui ont été trop rebatues.*

Mr. *Bayle* s'imagine *que* † *je crois mépriſables tous les argumens qui ne prouvent pas, que nos myſtéres impliquent contradiction.* Il se trompe fort, au contraire je lui ai souvent reproché, de prétendre que plusieurs articles de la Religion étoient combattus invinciblement par des maximes évidentes & des notions communes de la Raison, parce que des objections si bien fondées, selon lui, suffiroient pour établir une opposition avec la Raison, approchant fort d'une contrarieté ou même d'une contradiction formelle. Je lui ai soûtenu de plus, que les Théologiens demeuroient d'accord, que les Mystéres n'impliquoient pas contradiction, comme il tâche de l'insinuer.

Il traite de remarques incidentes qu'il n'étoit pas nécessaire de relever, ce qu'il avoit dit que ‡ *sur le myſtére de la Trinité, l'évidence de l'objet n'étoit pas plus grande dans l'Ame de* Martin Luther, *que dans l'ame de* Socin. Croit-il donc qu'on ne s'apperçoive pas, que cette proposition est captieuse? Puis que *Socin* concevant une contradiction formelle, * en vertu du sens qu'il

* p. 390. † p. 391. ‡ p. 392. * p. 394.

donnoit au mot *personne*, rejettoit à cause de cela l'*évidence du témoignage*, que les Orthodoxes reçoivent, parce qu'ils ne prennent pas le mot de *personne* au même sens que *Socin* c'est à dire, pour *une nature singuliere*.

Il ne s'agit donc pas de *l'évidence de l'objet*, il suffit d'éloigner la contradiction. Du reste on avoue facilement à Mr. *Bayle*, qu'on ne croit ce mystére qu'en vertu de l'évidence du témoignage. De même qu'on croit l'Eternité, par une raison évidente, puis qu'il faut de nécessité qu'il y ait une éternité, quoi que cet objet n'ait pas l'évidence nécessaire pour être conçu clairement, par la Raison.

Au reste, ceux qui voudront lire le chap. XXI. de l'*Examen*, à quoi Mr. *Bayle* vouloit répondre, connoitront facilement, qu'encore qu'on le pressât vivement, à peine l'a-t-il égratigné.

CHAPITRE XXV.

Du Mal Physique.

Mr. Bayle débute par son stratagême ordinaire, qui est de chercher un azyle dans la paresse des Lecteurs qui ne veulent rien confronter. Il les prie d'en prendre la peine; nous les en conjurons aussi. S'ils veulent lire le chapitre XIX de l'*Examen*, & ensuite l'Article XXXII des *Entretiens*, je suis persuadé que ceux qui auront quelque pénétration, feront, comme moi, ces remarques.

C'est 1 que Mr. *Bayle* ne suit nullement Mr. *Jaquelot*. 2 il se contente de quelques observations détachées, qu'on peut accuser d'être des effets de son ignorance ou de sa mauvaise foi.

Nous

Nous ne dirons rien de ſes rodomontades. Il eſt faux, que * *la Sageſſe de Dieu ne pouvoit aucunement ſe donner un exercice digne d'elle, à moins que ſa bonté & ſon amour pour la vertu, ne fuſſent réduites à l'inaction.* La bonté de Dieu, ſon amour pour la vertu, ne ſont point réduites à l'inaction, quand elles exigent de l'homme une vertu, véritable, & conforme à l'état, où la Sageſſe de Dieu a jugé à propos de mettre l'homme ſur la terre, avec la Liberté de faire ce qu'il voudroit, avec la promeſſe d'une grande récompenſe pour ceux qui ſuivroient la vertu. Si Mr. *Bayle* compte cela pour une inaction, c'eſt parce qu'il ne compte pour rien la Sageſſe de Dieu. Diſons encore, que la conſcience porte tous les hommes à raiſonner d'une autre maniere que Mr. *Bayle*. Suppoſons qu'on eut demandé à ces Philoſophes qui déclamoient le plus dans leurs Ecrits, contre l'injuſtice de la Nature à l'égard de l'homme, ſi ce n'étoit point par leur propre faute, qu'ils commettoient des crimes, les plus ſages d'entre eux en auroient été convaincus, dans le ſecret de leur conſcience.

C'eſt une ignorance pure à Mr. *Bayle* de croire que † *dans un même paragraphe* Mr. *Jaquelot* enſeigne *que les petits Enfans ne ſont point ſujets & qu'ils ſont ſujets à la peine du péché.* Tous les petits Enfans ſont ſujets à la mort à cauſe du péché. Ceux qui meurent avant l'âge de raiſon ſont ſauvez en vertu de la mort de Jeſus-Chriſt. Les autres qui ne meurent pas avant l'âge de raiſon ſont aſſujetis à toutes les triſtes ſuites de la mortalité, à cauſe du péché. Ainſi ‡ ce qu'il ajoute d'un Magiſtrat qui ne doit pas punir

* *Entret.* p. 398. † p. 399. ‡ p. 400.

un innocent quand même il ſauroit certainement que cet homme innocent commettroit un crime dans vint ou trente ans, tout cela ne ſert qu'à prouver que Mr. *Bayle* n'étoit nullement Théologien.

C'eſt par mauvaiſe foi qu'il fait dire à Mr. *Jaquelot* que * *la vertu ne peut exiſter ſans le vice, ni le vice ſans la vertu.* Il n'étoit pas impoſſible que l'homme ſe ſervit toujours bien de ſon franc-arbitre. Mais quand on demande pourquoi Dieu *a permis le péché*, Mr. *Jaquelot* a allégué entre autres raiſons, celle-ci, qu'il y a des vices qui ſervent de matiere aux vertus les plus excellentes, à l'amour de nos Ennemis, par exemple, à l'oubli des injures & à cette charité qui nous fait rendre le bien pour le mal, bien loin de conſentir à la vengeance. Il faut néceſſairement en demeurer d'accord.

† Mr. *Jaquelot* s'eſt expliqué ſi clairement ſur cela, que c'eſt une impoſture manifeſte à Mr. *Bayle*, de dire que ſelon Mr. *Jaquelot* la vertu en général ne peut exiſter ſans le vice, ni le vice ſans la vertu. Mais cette impoſture étoit le ſeul moien de répondre à la critique qu'on avoit fait de ſon raiſonnement. On avoit montré que la néceſſité de faire ou bien ou mal, ne préjudicioit pas à la Liberté. Mr. *Bayle* pretend ‡ que la particule *ou* n'eſt point disjonctive & que je devois me ſervir de la particule *&*, en ſuppoſant que l'homme étoit néceſſité à *faire bien & mal.* Puis que je crois, ſelon lui, qu'à parler généralement, la vertu ne pouvoit exiſter ſans *le vice, ni le vice ſans la vertu.*

Mais puis que je ne le crois pas & que je ne l'ai

* p. 402. † Voyez *l'Exam.* p. 395 & 398, 399.
‡ *Entret.* p. 400 & ſuiv.

l'ai dit que de certaines vertus, j'ai eu raison de parler de *faire bien ou mal* & non pas *de faire bien & mal.* Ce qui n'est fondé que sur l'imposture de Mr. *Bayle.* Tout ce qu'il pouvoit conclurre, c'étoit que sans le péché, l'homme n'auroit pu pardonner des offenses, ni rendre le bien pour le mal, si l'état d'innocence eut duré: cela est inconteſtable. De sorte que les raisonnemens de Mr. *Bayle* sont faux, lors qu'ils roulent sur la supposition qu'il impute faussement à Mr. *Jaquelot*, ou bien ils ne font rien contre lui.

La Dialectique de Mr. *Jaquelot* a été donc fort mal critiquée. Car il est certain, que si la nécessité de faire ou de ne pas faire une chose, détruisoit la Liberté, il seroit impossible qu'il y eut aucune action libre.

Mr. *Bayle* toujours occupé des applaudissemens qu'il se donne, ne pense pas trop bien à ce qu'il dit. Mr. *Jaquelot* avoit remarqué, † que quand une *ville est consumée par une flamme poussée par le vent, ou par un incendie, la societé n'en est pas moins troublée.* Mr. *Bayle a* répondu que *le desordre & le sujet d'affliction & de scandale sont beaucoup plus grans, lors que le mal moral est combiné avec le physique, que si le physique étoit tout seul.* On est convenu de cela; mais on lui a fait voir, que cette réponse étoit inutile, pour réfuter Mr *Jaquelot*, puis que le mal moral se combinoit avec le physique, quoi que ce mal physique ne fût pas l'effet d'un crime. C'est ce qu'on a montré par des exemples qui ne souffrent pas de replique.

Que répond Mr. *Bayle*? ‡ Il dit que *les Theologiens*

* p. 405. † Voyez *Examen* p. 399 & suiv.
‡ *Entret.* p. 407.

logiens orthodoxes assurent que si l'on ne pouvoit sauver une ville que par un crime, il faudroit la laisser périr, parce que la perte d'une ville n'est qu'un mal physique, au lieu que le crime est une offense de la majesté divine. Il ajoute un peu au dessous de ces paroles, * que *Mr.* Jaquelot *ne juge pas ainsi des choses, il ne connoit pas cette délicatesse de conscience.* Mr. *Bayle* prend plaisir à se crever les yeux, afin de dire des injures à Mr. *Jaquelot.* N'a-t-on pas dit expressément que l'*Incendiaire s'est rendu coupable & qu'il rendra compte à Dieu de ce crime*? Qui est-ce en effet, qui n'aimeroit mieux laisser consumer une ville, que de commettre un crime digne de la damnation? Le sentiment de Mr. *Jaquelot* est donc semblable en cela, au sentiment des Théologiens dont Mr. *Bayle* parle.

Davantage, Mr. *Bayle* devoit savoir que Mr. *Jaquelot* ne croit pas, qu'il puisse jamais arriver que Dieu commande un crime, pour punir d'autres crimes. Mais nôtre Philosophe n'a pas compris la raison pourquoi on lui reprochoit de n'avoir pu marquer, en quoi consistoit la faute du Théologien. Quoi qu'il en soit, la ville est toujours consumée par le feu & *l'Univers n'en est pas troublé davantage.*

Mr. *Bayle* fait encore une autre réponse aux exemples qu'on avoit produits, pour montrer la combinaison du mal moral, avec le mal physique. *Où* Mr. *Jaquelot*, dit-il, † *a-t-il appris à raisonner & à calculer d'une maniere si ridicule? ... Il est évident qu'il n'a pas atteint l'égalité où il prétendoit parvenir.* Si Mr. *Bayle* vivoit, il trouveroit encore que *j'ai la tête bien dure*, car je n'apperçois rien dans ce raisonne-

ne-

* *Ibid.* † p. 410.

nement que des pauvretez & des sottises. Apparemment Mr. *Bayle* avoit quelque secret pour calculer les crimes que peuvent commettre les habitans d'une ville consumée par un feu, allumé au hazard, & qu'ils sont moindres en nombre de beaucoup, que lors que la ville a été brûlée par un Incendiaire. Il faut supposer qu'il avoit ce secret, ou il est ridicule de dire que *Mr.* Jaquelot *n'a pas atteint l'égalité où il prétendoit parvenir.*

Il est encore évident, ajoute-t-il, *que la thése de Mr. Jaquelot*, l'Univers n'en est pas troublé davantage, *demeure aussi fausse qu'auparavant.* Je suis assuré que cette évidence ne s'est trouvée que dans l'imagination de Mr. *Bayle* ébloüie de son triomphe.

CHAPITRE XXVI.

On répond aux chicanes & aux contradictions que Mr. Bayle *reproche à Mr.* Jaquelot *par rapport au mal physique.*

LE chagrin de Mr. *Bayle* contre Mr. *Jaquelot* ne finit point, ce Philosophe est toûjours en colére. De quoi sert la remarque qu'il fait à la fin de l'Article précédent* ? On est d'accord avec lui *sur la différence spécifique entre la substance étendue & la substance qui pense.* On convient que les combinaisons entre les pensées de nôtre Ame & les modifications de nôtre corps ne sont qu'une institution arbitraire du Créateur. On avoue qu'aucune incommodité physique n'auroit troublé le repos de l'homme innocent. Mais on est aussi persuadé que Dieu aiant

* p. 411. & 412.

voulu donner à l'homme un corps susceptible de maladies, & de tout ce qui tend à sa destruction & à sa mort, rien n'étoit plus sage, que de l'avertir de ces accidens, par un sentiment de douleur. Y avoit-il là, dequoi irriter Mr. *Bayle*?

Suivons le pourtant dans le détail des chicanes qu'il nous reproche. 1.* C'en est une, selon lui, que de dire, qu'*une diminution de plaisirs ne se fait qu'avec chagrin.* Sur quoi, j'avois remarqué, *que je ne voulois pas insister.* Cependant Mr. *Bayle* dit que *cela n'est pas vrai, quand on l'applique à son hypothèse.* Je le nie & nous en ditons les raisons dans la suite. Nous avons répondu à ce qu'il † appelle une seconde chicane. Il faut relire le Chapitre IV.

La troisiéme chicane de Mr. *Jaquelot* a paru si embarrassante à Mr. *Bayle*, qu'il a fait semblant de ne la pas voir. On lui avoit reproché que „ dans son nouveau Systême un homme se laisse„ roit brûler avec plaisir proche d'un grand „ feu. ‡ *Si, Mr. Jaquelot*, répond-il, *ne faisoit voir dans tout ceci beaucoup d'ignorance, nous pourrions avoir quelques égards à sa Critique, mais il se trouve qu'il ignore des expériences connues de toute la Terre.* Ces expériences sont, que quelquefois sans être incommodé du froid, l'air du feu nous pourroit * faire goûter néanmoins un certain plaisir, qui nous attireroit facilement de ce côté-là, de même que pour chercher le Soleil au Printems. Quelquefois encore des personnes contentes des viandes & des vins qu'un Traiteur leur donne, voudroient avoir un nouveau ragout & un autre vin qu'on vante fort. † *Que penserons-nous donc du Théologien de Berlin qui veut prouver, qu'on ne se soucie*

* p. 413. † p. 414. ‡ p. 416. * p. 417. † p. 418.

cie pas d'un plus grand bien, lors qu'on est content de sa condition? C'est-là, la conclusion de Mr. *Bayle*, après quoi il divertit les Lecteurs d'une historiette racontée par *Balzac*.

Mais le Philosophe de *Rotterdam*, devoit employer son tems à repondre mieux qu'il ne fait, plûtôt qu'à copier de petits contes fort inutiles à son sujet. C'est prendre beaucoup de peine, afin de dire des injures. Il ne s'agit point du plus ou du moins de plaisir. On pourroit même répondre aux exemples de Mr. *Bayle*, qu'ils sont quelquefois véritables & quelquefois faux; puis qu'assez souvent, un degré de plaisir de plus, n'est pas capable de mettre en mouvement, ceux qui sont contens. Mais que cela soit ou non, ce n'est point dequoi il s'agit. La question est si un sentiment de douleur, n'est pas plus propre à nous faire agir, pour éviter le mal ou la mort, qu'un sentiment de plaisir & de contentement. Mr. *Bayle* a été assez ridicule pour le dire, voici ses paroles, * *un avant-goût de joie plus grande à recueillir sur une chaise éloignée d'un grand feu, ne vous feroit elle pas quitter le voisinage de ce grand feu sans qu'*IL FUT BESOIN QUE VOUS EN SENTISSIEZ L'INCOMMODITE'. Donc on pourroit être proche d'un grand feu, qui pourroit nous étouffer, & y être néanmoins avec plaisir, & sans aucune incommodité. C'est-là, le rare Système du Philosophe de Rotterdam, dont on s'est contenté de montrer l'extravagance. C'est à quoi il devoit répondre, au lieu de donner le change en passant à côté de la difficulté.

† Il passe ensuite à une autre préten lue chicane

* *Rep. au Prov.* Tom. 2. p. 104.

† *Entr.* p. 421. *& suiv.*

de Mr. *Jaquelot*. On avoit soûtenu à Mr. *Bayle*, qu'un injuste censeur des Ouvrages de Dieu, pourroit exercer sa Critique, tant contre les effets de la sagesse de Dieu, que contre les effets de sa bonté. On avoit remarqué * que ce Critique pourroit dire, *vû que* LA SAGESSE *de Dieu a formé des plantes pour produire du fruit, pourquoi ne leur a-t-elle pas donné la faculté de se mouvoir & de s'enfoncer en terre, pour éviter les rigueurs du froid & les chaleurs excessives, qui les privent souvent & de feuilles & de fruits?* Mr. *Bayle* toûjours triomphant se contente de répondre que † *cette censure ne peut donner aucune atteinte à la* BONTE' *de Dieu. Car ce ne seroit point par bonté pour elles, que Dieu leur donneroit les avantages dont le Censeur fait mention: ce sont des avantages qu'elles ne sentiroient point.* Ce grand Philosophe n'a pas voulu voir qu'il n'étoit pas question *de la bonté* de Dieu mais *de sa sagesse*. En vérité il seroit fort difficile que la réputation de grand esprit la mieux établie ne souffrît de tant de supercheries & de mauvais raisonnemens.

La cinquiéme chicane de Mr. *Jaquelot*, est contenue, si on en croit Mr. *Bayle*, dans cette demande qu'un Critique injuste des Ouvrages de Dieu pourroit lui faire. Vous dites avec raison * qu'*il n'y a que les Substances pensantes à qui il puisse importer d'être plûtôt sous un tel état que sous un autre.* Donc, puisque vous accordez la connoissance aux bêtes, pourquoi ne voudriez-vous pas *que les Fourmis, les Tortues & les Lievres eussent envie d'avoir des ailes, comme les Oiseaux*?

Mr.

* *Exam.* p. 412. † *Entret.* p. 423.
‡ *Exam.* p. 412.

Mr. *Bayle* trouve cette critique beaucoup plus raisonnable que Mr. *Jaquelot* ne fait, & se contente de répondre que cette difficulté fortifie l'objection des Manichéens. Mais nôtre Philosophe ne s'apperçoit pas qu'il n'est point ici question des Manichéens, c'est de quoi le Censeur qu'on introduit se mettroit peu en peine. Il n'est engagé à rien davantage, qu'à soûtenir sa critique contre la réponse de Mr. *Bayle*. Il auroit été facile de fermer la bouche au Censeur par des remarques plus solides. Mais la demangeaison perpétuelle d'injurier Mr. *Jaquelot* aveugle ordinairement le Philosophe de Rotterdam.

On avoit dit, que les hommes tout raisonnables qu'ils sont, s'ils connoissoient des hommes qui pussent voler en l'air, leur envieroient ce bonheur. La réfléxion de nôtre Philosophe sur cette remarque est singuliere. * *Le malheur des hommes*, dit-il, *surpasse en cela sans comparaison celui des bêtes, car tout raisonnables qu'ils sont, à ce que prétend Mr.* Jaquelot, *qui n'a peut-être regardé jamais la vie humaine qu'avec les lunettes du Pélagianisme, l'envie & la jalousie les rongent perpétuellement.* Que veut-il dire *avec les lunettes du Pélagianisme*, peut-être qu'*avec les lunettes du Manichéisme*, il trouvoit *les bêtes plus raisonnables*, que les hommes? A quoi bon ce lieu commun de l'envie & de la jalousie, qui ne sert qu'à confirmer la critique du Censeur sur l'usage de la Raison?

† Il revient à son hypothése, que chacun seroit content de son état, & prétend que Mr. *Jaquelot*, quoi qu'il en dise, doit admettre cette hypothése, parce qu'elle ne différe en rien de son dogme touchant l'état d'innocence. Mr.

* p. 425. † p. 426.

Bayle auroit eu la tête fort dure, si on pouvoit croire, qu'il n'eut point pris plaisir à s'aveugler, afin de parler pour parler, sans dire rien de raisonnable, ni de propre à dissiper la difficulté. On lui avoit répondu, que dans l'état d'innocence la prudence de l'homme d'un côté, & de l'autre, les soins de la Providence, lui auroient fait éviter ces conjonctures qui causent de la douleur & du chagrin. Donc, selon la Logique de Mr. *Bayle*, ces mêmes conjonctures, au lieu des chagrins & des douleurs qu'elles causent d'elles-mêmes & naturellement, auroient pu produire de la joie & du plaisir. Quel raisonnement! ne devoit-il pas savoir, que le péché n'a point changé la nature humaine ni les loix de l'union de l'ame avec le corps; & que dans l'état d'innocence, comme aujourdhui, l'homme se seroit brûlé avec douleur s'il fut demeuré trop long tems proche d'un grand feu? De sorte, que Mr. *Bayle* n'a rien compris à ce qu'on enseigne de l'état d'innocence, quand il dit † qu'*on assure dans cette hypothese que Dieu pouvoit joindre des sentimens de plaisir & un plein contentement, avec toutes les impressions des objets, sur nos organes.* Cela n'est pas vrai, à moins que par ces mots *Dieu pouvoit*, il ne veuille signifier que Dieu pouvoit faire les hommes autrement qu'il ne les a faits: ce qu'on ne conteste pas. On peut juger de là * si *ce sont des fictions & des mensonges de Mr. Jaquelot* comme Mr. *Bayle* le répéte plus d'une fois, lors que l'on conclut de l'hypothese de nôtre Philosophe, que les hommes se laisseroient brûler avec plaisir, ou qu'ils ne seroient pas écrasez par un rocher tombant sur leurs têtes.

Il

* p. 426. † *Ibid.*

Il faut achever ce qui se rapporte à l'état d'innocence. Mr. *Jaquelot* dit „ qu'on ne le connoit pas assez pour en parler avec assurance. Mr. *Bayle* nomme cela une contradiction, parce que Mr. *Jaquelot* parle de l'état d'innocence, comme on l'a vu ci-dessus. Est-ce donc se contredire, que d'avoüer qu'on ignore mille & mille choses qui pourroient concerner cet état? Y a-t-il un Théologien au monde qui puisse se vanter d'en avoir une idée assez claire, pour répondre à toutes les questions qu'on pourroit lui faire? Tombe-t il pour cela dans la contradiction? Il faut convenir que Mr. *Bayle* a été fort aveuglé, par le desir ardent qu'il avoit de se vanger de tant de contradictions formelles & grossieres que Mr. *Jaquelot* avoit remarquées dans les Ouvrages de ce Philosophe.

La sixiéme chicane, selon Mr. *Bayle*, consiste * en ce que le Censeur pourroit soûtenir qu'un Etre infiniment bon devoit conférer les mêmes graces & les mêmes priviléges à toutes les Créatures. Je répons que quand ce seroit une chicane, Mr. *Jaquelot* auroit pu la mettre dans la bouche du Critique, sans l'approuver, de même que toute sa censure qu'il n'approuve pas. Pour Mr. *Bayle*, elle est embarrassante, parce qu'il se sert ordinairement de ce dilemme si rebattu chez les Philosophes Payens, *ou Dieu ne l'a pu, ou il ne l'a pas voulu*, l'un est contraire à sa puissance, l'autre à sa bonté. Par conséquent la plainte qui est fondée sur ce dilemme, oblige Mr. *Bayle* d'y répondre.

Il exalte la variété des Ouvrages de Dieu, & la beauté de la subordination. Mais il ne prend pas garde, que cet éloge perd beaucoup de sa for-

* pag. 426.

force dans la bouche d'un homme qui raisonne comme lui. Cette varieté, cette subordination n'évite pas la plainte des Créatures les moins parfaites, si son dilemme a lieu. C'est pourquoi on n'avoit considéré que cette seule remarque *que les bienfaits devoient être finis*, ce qui ne levoit pas la difficulté, puis que pour être finis, ils pouvoient être égaux. Si on joint cela à la Critique générale du Systême imaginaire de Mr. *Bayle*, on verra que si c'est une chicane, elle est fondée dans ses hypothéses. Mais cela ne vaut pas la peine, qu'on s'y arrête davantage.

Nous joindrons du consentement de Mr. *Bayle* * la septiéme & la huitieme chicanerie, qu'il reproche à Mr. *Jaquelot*. On avoit dit, que cette supposition du contentement de toutes les Créatures sensibles, ou plûtôt des hommes formez tels qu'ils l'ont été par le Créateur, est une chimére de Mr. *Bayle*. Cela doit être entendu par rapport à son Systême où il y a des pauvres & des riches & d'autres différences d'états & de conditions. Puisque les pauvres sont chagrins de ce qu'ils sont pauvres, & les riches de ce qu'il y en a de plus heureux qu'eux, à qui ils portent envie.

Mr. *Bayle* répond † *que ce raisonnement seroit supportable, si la liaison entre le chagrin & la connoissance que l'on est pauvre, ou qu'il nous manque certains biens terrestres dont d'autres hommes jouissent, étoit naturelle, nécessaire & inévitable. Mais comme il a été très-facile à Dieu, de lier avec une telle connoissance un plein contentement de l'ame, l'observation de Mr.* Jaquelot *est la plus vaine & la plus chimérique du monde.*

Mr.

* p. 428. 431. † p. 430.

Mr. *Bayle* se trompe, quoi que Dieu ait pû former des liaisons entre nos pensées & l'état où nous sommes, d'une autre maniere, si on a égard à son pouvoir infini, il suffit de connoître la sagesse qu'il y a entre la liaison de chagrin & de douleur, avec la présence ou l'action des objets qui nous incommodent. Puis que l'amour de nous-mêmes suffisoit pour cela : & que d'ailleurs le Créateur nous ayant donné un corps, qui pouvoit être détruit, il étoit juste & raisonnable que nous fussions avertis par les sentimens de chagrin & de douleur, de travailler à nôtre conservation. Rien ne me paroit plus ridicule, que de prétendre, que nous devions recevoir ces avis, par le plaisir & par le contentement.

Je ne conçois pas, pourquoi Mr. *Bayle* veut * qu'on parle sans raison du travail pénible des pauvres. Est ce donc que Dieu les auroit nourris par miracles ? puis qu'il assure que son hypothése exclut les peines des pauvres *pour le moins implicitement*. Cela est si enveloppé que je ne saurois l'appercevoir. Je ne crois pas même que l'état d'innocence eût admis la distinction de riches & de pauvres. Il accuse, avec sa civilité ordinaire pour ceux qui ne sont point contens des réflexions malignes qu'il a faites contre la Religion, que † Mr. *Jaquelot fait paroitre un mauvais cœur qui se plait aux redites continuelles de ses impostures*, parce que les visions de Mr. *Bayle* rappellent souvent l'idée d'un homme qui se brûle avec plaisir.

On n'a rien à ajouter à ce qu'on a dit de l'état d'innocence. Ce qu'il ajoute ‡ qu'*après la résurrection, l'union de l'ame & du corps sera aussi réelle & aussi hypostatique qu'elle l'a été en ce mon-*

* p. 432. † p. 433. ‡ *Ibid.*

monde, fait voir que souvent Mr. *Bayle* pensoit fort mal à ce qu'il écrivoit. Car si cette union est réelle & hypostatique, dequoi personne ne doute, elle ne sera pas néanmoins avec un corps composé de chair & de sang comme le nôtre ; ainsi on n'en sauroit rien conclurre. Mr. *Jaquelot* n'a donc point *joüeté* lui-même cette partie de la Théologie, selon l'expression noble de Mr. *Bayle*, qui l'a répetée deux fois dans un même endroit, tant il la trouvoit belle & divertissante.

Voila bien du tems perdu, il n'y aura personne qui n'avoue, que Mr. *Bayle* auroit mieux fait, d'employer son esprit à répondre aux 304. prémieres pages de *l'Examen de sa Théologie*, qu'à s'occuper de tant de vetilles. La prémiere partie de *l'Examen* interessoit assez sa réputation, son honneur & sa Religion, pour édifier le public par une bonne apologie : mais il ne s'en soucioit guére selon les apparences. Il devoit aussi s'appliquer principalement, à examiner ce qu'on enseignoit sur la Liberté, puis que c'est, comme on voit, le point capital de la controverse. Les injures & les bagatelles ne sont pas propres à compenser un silence forcé, sur l'essentiel de la dispute. Du moins la prudence vouloit, qu'il gardât plus de retenue & de modestie.

Passons aux contradictions que Mr. *Bayle* reproche à Mr. *Jaquelot*, avec sa hardiesse accoutumée : *c'est*, dit-il, *le péché dominant du Ministre de Berlin.* Ne seroit-ce point plûtôt une ignorance du Philosophe de Rotterdam? Voyons ce qui en est.

On a dit, que *dès qu'on suppose le corps de l'homme sujet à être détruit, il n'y a rien de plus sa-*

ſagement établi que ces Loix qui avertiſſent les hommes & les animaux de travailler à leur conſervation par les chagrins & par les douleurs qu'ils reſſentent. Voici la preuve de la contradiction que Mr. *Bayle* y trouve. * *Souvenons nous*, dit-il, 1. *que Mr.* Jaquelot *s'eſt déclaré aſſez hautement pour l'opinion de* Deſcartes *que les bêtes ne ſont que des Automates : ici il leur donne du ſentiment.* Cela fait pitié : quoi que je ſois fort porté à croire l'opinion de *Deſcartes*, je ne ſuis pourtant pas aſſez entêté pour prétendre qu'il y ait une demonſtration de cette opinion. Elle me paroit vraiſemblable, elle paroit fauſſe à beaucoup d'autres ; & dans la ſuppoſition qu'elle eſt fauſſe, je répons à la difficulté de Mr. *Bayle*, comme on y peut répondre en accordant du ſentiment aux bêtes. Il appelle cela une contradiction. Ce n'eſt pas donner une idée fort avantageuſe de ſa pénétration, ni de la juſteſſe de ſes expreſſions.

2. J'ai dit *en termes précis que le mal phyſique eſt la peine du péché, ici il veut que ce ſoit pour l'utilité des animaux.* Grande contradiction ſelon Mr. *Bayle* †, & ſelon la vérité, ignorance toute pure de ce Philoſophe. Le ſentiment de douleur a été établi, pour donner avis de ce qui peut nuire ; la maxime eſt générale. L'homme dans l'érat d'innocence auroit évité la préſence incommode de ces objets, comme nous l'avons dit. Depuis le péché, il ne les évite pas. Donc il eſt certain qu'à l'égard de l'homme, le mal phyſique eſt une ſuite du péché. Mais quant aux animaux incapables de pécher, c'eſt pour leur utilité, en vertu de la maxime générale.

Sur

* p. 434. † p. 435.

Sur l'autre contradiction qui regarde ce qu'on a dit de l'état d'innocence, Mr. *Bayle* * s'écrie d'un air triomphant *qu'on branle au manche, mais que si on a fait une faute on en portera la peine tout du long: nous le contraindrons*, dit-il, *l'épée aux reins d'accorder ensemble ces deux thé-* „ *ses*, l'une, qu'on veut bien croire comme les „ Théologiens qu'aucune incommodité n'au- „ roit troublé le repos d'Adam, s'il eut conser- „ vé son innocence; l'autre, *qu'on ne connoit pas assez cet état pour en faire la description.* Quelle vision à Mr. *Bayle* de s'imaginer qu'il y ait là une ombre de contradiction! Le Lecteur peut relire, s'il l'avoit oublié, ce qu'on a dit ci dessus, au sujet de la cinquiéme chicane.

† *Nouvelle contradiction plus honteuse que les précedentes*, dit Mr. *Bayle.* Cependant il n'accuse Mr. *Jaquelot*, de rien autre chose, que d'avoir dit, que la bonté de Dieu devoit toujours agir, selon la prétention de Mr. *Bayle*, dans toute l'étenduë de ses forces. ‡ Il répond que cela est faux. Posé que cela soit, il peut conclurre qu'on n'a pas entendu sa pensée, ou qu'on l'auroit voulu déguiser: mais on n'a jamais appellé cela, une contradiction. Ce qui a fait attribuer cette pensée à Mr. *Bayle*, c'est l'idée qu'il donne d'une inclination toujours bien faisante, & de l'objection fondée sur le dilemme dont on a déja parlé, *ou Dieu ne l'a pû, ou il ne l'a pas voulu.* On n'a point la connoissance immédiate de ce qu'il pensoit, on ne peut en juger que par ses paroles & par la proposition qu'il vouloit prouver: tout cela portoit au sens qu'on lui a donné.

On lui avoit demandé pourquoi les hommes &

* P. 435. † 436. ‡ P. 437.

& les animaux n'étoient pas immortels? * Il a recours à la souveraine Liberté avec laquelle Dieu distribue les faveurs, dont il régle le commencement & la fin selon qu'il le juge à propos, pour varier ses événemens. C'est justement sur ces principes que Mr. *Jaquelot* se fonde, pour soûtenir qu'on ne doit pas trouver étrange, que Dieu ait formé les hommes sur cette terre, dans l'état où il les avoit créez avec le pouvoir de faire ce qu'ils voudroient soit bien, soit mal.

A quelle extrémité ce grand Philosophe est-il reduit, quand il dit qu'il ne répugne point à la bonté infinie de Dieu de faire rentrer dans le néant les Créatures sensitives qu'il en avoit tirées. Car quoi qu'il ne parle que des bêtes, on y peut renfermer l'homme. S'il est vrai que la bonté de Dieu puisse consentir à laisser retomber dans le néant des Créatures à qui il avoit donné le doux sentiment de la vie: & cela sans qu'elles s'en soient rendues indignes. Je ne sai comment Mr. *Bayle* s'est égaré jusqu'à donner le nom de *contradiction* à des remarques qui ne seroient rien moins que des contradictions, quand même elles seroient fausses.

C'auroit été ici le véritable lieu de régaler Mr. *Bayle*, s'il eut été vivant, d'une vintaine pour le moins de contradictions formelles & grossieres dans lesquelles il est tombé, & à quoi il n'a osé repliquer un seul mot bien qu'on les lui ait mises devant les yeux dans *l'Examen de sa Théologie*, comme les Lecteurs l'auront pû remarquer facilement.

* P. 439.

CHA-

CHAPITRE XXVII.

Remarques ſur l'Article XXXIV. *des* Entretiens, *touchant les peines éternelles.*

NOus n'avons que très-peu de choſes à obſerver ſur cet Article. On convient, que *les peines éternelles effraient l'imagination, qu'on en eſt embarraſſé & même épouvanté.* Il faut prendre la peine de lire le Chap. XX. de la II. Partie de *l'Examen:* on ne peut rien ajouter ici à ce qu'on a dit.

Mr. *Bayle* fait le mauvais plaiſant. On peut ſe divertir, tant qu'on voudra de l'ingénuité avec laquelle Mr. *Jaquelot* reconnoit ſon ignorance, ſur ce ſujet. Il lui ſuffit de connoitre certainement un Dieu Créateur de l'Univers, Juge de tous les hommes qui rendra à chacun ſelon ſes œuvres, ſelon le bien ou le mal qu'on aura fait. Ceux qui prétendent ébranler les fondemens de la Religion, à cauſe des difficultez qu'ils ſe repréſentent dans la punition des méchans, ſont auſſi ridicules que ceux qui voudroient douter des principes les mieux démontrez, parce qu'il y a des conſéquences très-embarraſſantes.

Suppoſons que les petits Enfans, qui ſont encore dans le ſein de leur Mére, puiſſent raiſonner enſemble ſur les Sciences & ſur les Arts, dont ils ne connoitroient que les noms & les définitions: ne trouveroient-ils pas mille impoſſibilitez & mille contradictions dans des choſes qui ſe font & que nous voyons tous les jours? Or il y a plus de disproportion, de nos connoiſſances préſentes, au jugement univerſel, qu'il n'y

n'y en a, des lumieres des petits Enfans, aux Sciences & aux Arts de la vie civile. La régle de la Raiſon, *c'eſt que ce jugement ſe doit faire avec une exacte juſtice*; c'eſt auſſi, dont on doit être fortment perſuadé. Car enfin les hommes ſeront jugez, ou ſelon la Loi divine qu'ils auront violée, ou ſelon les Lumieres de leur conſcience, qu'ils auront mépriſées, & étouffées.

Cela ſuffit, pour ſatisfaire un homme perſuadé des véritez de la Religion : ce jugement n'eſt point oppoſé à la juſtice de Dieu, on en convient. Il ne l'eſt pas auſſi à la bonté de Dieu, parce que la bonté n'eſt pas une indifférence, ou une inſenſibilité pour le bien & pour le mal : c'eſt à dire, que la bonté de Dieu ne l'oblige pas de recompenſer les méchans comme les bons. Mr. *Bayle* appelle cela *un galimatias inexplicable**. On en ſera ſurpris, car aſſurément le galimatias ne pouvoit être ailleurs, que dans ſa tête.

Davantage il eſt certain, que les Philoſophes Payens ont conjecturé, qu'il y avoit des peines deſtinées après la mort aux ſcélérats, & qu'ils n'ont limité aucun tems à la durée de ces peines : n'eſt-ce pas enſeigner les peines éternelles? Mr. *Bayle* répond † qu'*il eſt preſque inutile de ſavoir ce qu'ils ont dit en général, lors qu'ils ne ſongeoient point du tout à cette matiere.* Voila ce qui s'appelle un *vrai galimatias*, parler des peines des méchans après cette vie, ſans ſonger à cette matiere, il faudroit croire par foi ce que dit Mr. *Bayle*, pour ſe contenter d'une telle réponſe.

Je me trompe fort, ou l'on aimera mieux ſe perſuader, que ſi ces Philoſophes euſſent eu la connoiſſance de la miſericorde de Dieu dans la ré-

* p. 448. † p. 445.

rédemption du genre humain, & dans les promesses d'un bonheur éternel, ils auroient mieux raisonné que Mr. *Bayle*, & auroient trouvé très-conforme à la justice & à la bonté de Dieu, que tous ceux qui auroient mépriſé ces promesses par incrédulité & par malice en fussent privez pour toujours. On ne s'arrête pas à ce que Mr. *Bayle* dit, * de la prévision de Dieu & de la dispensation des circonstances; ce ne sont que des redites, à quoi on a souvent répondu. En un mot, après qu'on a la connoissance de Dieu Créateur & Directeur de l'Univers par sa Providence, on doit le considérer comme *Juge* dans la Religion, favorable aux pécheurs répentans, sévére envers les Incrédules & les Impénitens.

Mr. *Jaquelot* avoit répondu à l'objection fondée sur l'inutilité de la peine des damnez, que cette objection est nulle parce que la peine ne comprend, que la privation de la béatitude. Mr. *Bayle* avoit parlé des chagrins qui accompagneroient cet état, sur quoi il remarque que Mr. *Jaquelot* † *aiant été müet comme un poisson à cet égard-là est bien hardi de la répéter.* N'est-ce pas une grande audace, que de ne point nier les suites de la privation de la béatitude, & de prétendre néanmoins, que l'acte de la condamnation des méchans ne consistera précisément que dans la privation de la béatitude?

Mais, dit-il, ‡ *on ne peut mettre en doute ce principe, quand on veut infliger une peine, on veut infliger aussi toutes les suites que l'on sait qu'elle aura certainement.* Ce principe n'est point si universellement véritable, qu'il ne puisse souffrir quelques exceptions. Mr. *Bayle* fer-

ti-

* p. 446. & 447. † p. 449. ‡ *Ibid.*

tile en exemples, parle d'un mari qui gronde sa femme & qui sait qu'elle en mourra de chagrin. Il peut arriver que ce Mari sera coupable de la mort de sa femme, parce que rien ne l'obligeoit à la gronder de telle maniere, que le chagrin la fit mourir; ce qu'il savoit certainement.

Mais Mr. *Bayle* devoit savoir que cet exemple ne convient point à son sujet. Il devoit plûtôt supposer un Mari qui aiant eu la complaisance, d'abandonner son bien au gouvernement d'une femme qu'il aimoit, s'apperçoit ensuite que cette femme abuse de la confiance qu'il a en elle; qu'elle dissipe son bien, en jeux, en festins, en débauches & en crimes. Ce bon Mari avertit cette femme, qu'il sera contraint, si elle ne se corrige, de lui reprendre l'administration de ses biens, qu'il est d'ailleurs très-persuadé que le chagrin la fera mourir, qu'elle y pense sérieusement. Posons que le libertinage & l'endurcissement de cette femme, soient tels que le Mari se trouve obligé d'exécuter sa menace. Dira-t-on qu'il aura voulu la mort de sa femme, parce qu'il aura été contraint par des raisons nécessitantes de faire ce qu'il a fait. Bien loin qu'il l'ait voulu formellement, qu'au contraire la mort de sa femme le remplit d'affliction, encore qu'il l'ait prévûe avec certitude. Il y a même quelque chose de plus fort, quand on applique cet exemple à la privation de la béatitude, dont Dieu punit les méchans, quelles qu'en puissent être les suites.

On avoit ajouté, que l'état des Damnez peut servir à augmenter la gratitude des Bien-heureux: ce n'est qu'une conjecture qui a de la vraisemblance. Puisque que la connoissance que les

Bienheureux auront de Dieu & de ses attributs, ne permettra pas qu'on ignore les actes de sa justice. Mr. *Bayle* nie cette conjecture, parce qu'il lui plait de la nier sans en rendre aucune raison qui mérite d'être examinée.

La troisiéme observation, qu'on peut joindre avec la quatriéme, *c'est que l'anéantissement de quelques Créatures feroit paroitre une inconstance peu digne, ce semble, de la sagesse de Dieu.

Mr. *Bayle* déclare que cette raison *a été tellement détruite & anéantie par Mr.* Arnauld, *que c'est une très grande imprudence à Mr.* Jaquelot *de s'en servir sans l'avoir réhabilitée en son honneur.* Ce Mr. *Bayle* étoit un homme fort singulier. N'auroit-il pas fait beaucoup mieux, de rapporter les plus fortes raisons de Mr. *Arnauld*, que de laisser toujours ses Lecteurs dans l'ignorance de ses Victoires, à moins qu'on n'ait pour lui, une foi aveugle; puis que chacun n'a pas les Livres qu'il indique. Mais sans doute qu'il nous apprend la plus accablante de ces raisons, quand il dit, que †*si parmi les Esprits que Dieu a créez, il s'en trouve qui se sont rendus dignes de la peine capitale, c'est-à-dire de perdre la vie, l'ordre ne veut-il pas que Dieu leur inflige cette peine? Ses Decrets ne peuvent-ils pas renfermer cette conduite? où seroit donc l'inconstance?*

Elle seroit, en ce que Dieu tireroit du néant un nombre innombrable de Créatures, pour les y laisser retomber quelque peu de tems après. Quand Mr. *Bayle* dit que les Esprits créez, *s'ils se rendent dignes de la peine capitale, c'est à dire de perdre la vie, l'ordre veut que Dieu leur inflige cette peine*, il ne pense pas que ce qu'il

* p. 452. † *Ibid.*

qu'il appelle *une peine capitale*, qui est *de perdre la vie*, doit signifier la perte de la vie bienheureuse, sans que la perte de ce bonheur emporte avec soi l'anéantissement.

Mr. *Jaquelot* avoit dit que l'anéantissement de plusieurs millions d'ames, seroit *un vuide* & une inconstance indigne de Dieu. Mr. *Bayle** avoit répondu que lors qu'il n'y avoit que deux ames humaines, il ne manquoit pourtant rien d'essentiel à l'Univers. On en étoit convenu, parce qu'alors il n'y avoit que deux Ames créées, mais qu'il n'en étoit pas de même si l'on supposoit des millions d'ames anéanties. Cela donne occasion à Mr. *Bayle* d'insulter à Mr. *Jaquelot*, il a, dit-il, *des talens extraordinaires pour trouver des distinctions où il n'y en a aucune.*

Pour le prouver, il remarque que † *plusieurs anciens Philosophes ont cru le vuide, & que c'est un sentiment fort goûté parmi les plus célébres Mathématiciens de nos jours.*

Est-il possible que Mr. *Bayle* tombe dans un Sophisme si grossier & si puéril, qu'il n'est fondé que sur un jeu de mot, à l'occasion de ce terme *vuide*? On entend par ce mot la privation d'une Créature, ou l'anéantissement d'un Etre vivant qui existoit dans l'Univers & Mr. *Bayle* nous parle d'un *Vuide* Philosophique, c'est-à-dire, d'une étendue qui n'est pas un corps. Comment le sens commun lui a-t-il permis de faire ce pitoyable raisonnement.

‡ *Si pour éviter cet écueil, Mr.* Jaquelot *veut soûtenir qu'il n'y avoit point de vuide, lors qu'il n'y avoit encore que deux ames sur la terre, il tombera dans une autre absurdité, il soûtiendra que la destruction des Ames feroit un vuide,*

* p. 453. † p. 454. ‡ *Ibid.*

quoi que leur exiſtence ne remplit aucun vuide. C'eſt-à-dire qu'on tombera, ſelon Mr. *Bayle*, dans une abſurdité quand on dira que l'anéantiſſement de deux Ames prive l'Univers de ces deux Créatures, ce qu'on appelle un vuide, quoi qu'avant qu'elles fuſſent créées, on ne pouvoit pas dire, que l'Univers fut privé d'aucune créature qu'il auroit eue auparavant.

Ce Philoſophe ſe ſouciant peu de ſe contredire, pourvû qu'il diſpute avec opiniâtreté, ne penſe pas qu'il avoit dit des Ames des bêtes la même choſe que Mr. *Jaquelot* ſoûtient touchant les Ames des hommes. Voici une de ſes réflexions ſur l'opinion de Sennert. * *Il avoue donc tacitement, qu'ils ne ſavent guére tirer d'un principe les conſéquences qui en naiſſent, & qu'ils attribuent à Dieu une conduite fort étrange ; c'eſt d'ordonner la création d'une multitude preſque infinie de ſubſtances incorporelles, qu'il doit abolir & anéantir quelque tems après. La chaleur produit tous les ans une infinité de petites bêtes qui ne vivent que juſqu'au premier froid. Quel deſordre que tant d'ames ſpirituelles ſoient anéanties, parce qu'il arrive quelque changement dans les Organes des Animaux !*

Ce que Mr. *Bayle* ajoute enſuite †, c'eſt la difficulté qu'on a tant de fois expliquée, au tableau près des peines des damnez que Mr. *Jaquelot* fait profeſſion d'ignorer. ‡ On conſultera toujours avec plaiſir les gens d'eſprit & de pénétration, capables d'étudier une controverſe & de l'approfondir, mais on n'aura pas beaucoup d'égard, pour le jugement de ces Eſprits ſuperficiels, qu'un libertinage ou le déſir de ſe

* *Voyez Dict. Crit. Art.* Sennert p. 2701. *col.* 2.
† p. 456. ‡ p. 457.

ſe diſtinguer du commun, porte à regarder Mr. *Bayle* comme un homme infaillible en raiſonnement. Ces mauvaiſes diſpoſitions d'eſprit & de cœur les rendent également dignes de pitié & de mépris.

Il ne répond rien à ce que Mr. *Jaquelot* avoit dit ſur la cinquiéme obſervation des Philoſophes de Mr. *Bayle*, ſinon que *cela ne ſert de rien.* Pourquoi donc leur faire dire des inutilitez? J'ai été plus long que je n'avois cru, pour faire voir que je n'avois point eſtropié les remarques de Mr. *Bayle*, comme il s'en plaint, mais avec ſa ſincérité ordinaire.

CHAPITRE XXVIII.

Du Pyrrhoniſme.

MR. BAYLE ne pouvoit finir ſes *Entretiens* * d'une maniere qui fut plus honteuſe pour lui, ni plus propre à mettre au jour ſa hardieſſe & ſes chinaneries. Je ne doute pas même que ceux qui auront confronté le Chapitre XXII. de *l'Examen*, avec ce qu'il a répondu dans cet Article ne s'en ſoient facilement apperçus.

Un des principaux chefs de la diſpute de Mr. *Jaquelot* avec Mr. *Bayle*, regardoit l'uſage de la Raiſon, dans la Religion. Le Philoſophe prétend, qu'on doit preſque toujours abandonner la Raiſon, c'eſt-à-dire, les lumieres naturelles. Le Miniſtre ſoûtient que cette méthode eſt pernicieuſe & qu'elle tend au renverſement total de la Religion. Le Philoſophe at-

* *Art.* XXXV. p. 458.

taqué par cet endroit, & n'oſant nier ouvertement la conſéquence, prit le parti de ſe battre en retraite. On l'avoit pouſſé vigoureuſement ſur cela dans la prémiere Partie de *l'Examen de ſa Théologie*. Il a jugé à propos de garder un profond ſilence ſur cette premiere Partie, comme ſur la Liberté, le point déciſif de la controverſe. Le Pyrrhoniſme étoit entré dans la diſpute de l'uſage de la Raiſon, comme une preuve de la méthode de Mr. *Bayle*. Il faut préſentement examiner de quelle maniere il ſe juſtifie.

Il introduit dans ſon Dictionnaire un Abbé Pyrrhonien & un Abbé Papiſte. C'étoit fort mal choiſir ſes perſonnages, pour un Défenſeur du Synode de Dordrecht. Car le Bon Sens permet-il d'alléguer des Dogmes que les Chrétiens Reformez rejettent comme faux & pleins de contradictions, afin de faire convenir ces mêmes Chrétiens Réformez, que la Raiſon eſt ſouvent oppoſée à la Religion? n'eſt-ce pas tomber dans le ridicule & dans l'extravagance, que de vouloir charger le Chriſtianiſme Reformé & le rendre reſponſable des erreurs qu'il condamne.

On avoit remarqué en paſſant à ce Philoſophe, qu'il n'y auroit pas moins d'injuſtice, quand il auroit fait venir ſur la Scene un Anthropomorphite, & qu'il auroit voulu rendre la Raiſon caution de leurs erreurs.

On avoit même choiſi ces gens plûtôt que d'autres, parce qu'ils alléguoient des paſſages formels de l'Ecriture Sainte. Mr. *Bayle* pour toute réponſe, accuſe Mr. *Jaquelot* d'ignorance dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique parce que ces gens n'ont point formé de ſecte conſidérable.

Que

Que cela est petit! Nôtre Philosophe croioit donc apparemment que les Chrétiens Reformez étoient engagez à montrer que les erreurs de toutes les Sectes qui divisent aujourd'hui les Chrétiens, sont conformes à la Raison? Car sans cela, il parle & ne dit rien de ce qu'il veut dire. On entrevoit seulement, que son dessein étoit d'ébranler la Religion, tant chez les Catholiques Romains que chez les Luthériens & chez les Reformez.

Recevons l'état de la question entre les deux Abbez, tel qu'il nous le donne lui-même avec tous ses adoucissemens. Il dit que * *l'Abbé Pyrrhonien infére, que l'évidence n'est pas un caractére certain de la Vérité.* Cela est faux, la Vérité se rencontre par tout où l'on trouve une vraie évidence. Il ajoute pour preuve de ce qu'il dit, *qu'il y a diverses propositions évidentes qui sont fausses dès que l'on admet la vérité des mystéres.* C'est encore ce qu'on nie à nôtre Philosophe, qui dit très-ridiculement que Mr. † *Jaquelot n'a rien compris à l'état de la question*, puis qu'il s'est imaginé que *le but de l'Abbé Pyrrhonien étoit de prouver que la Trinité & l'Union hypostatique impliquent contradiction.*

Mr. *Jaquelot* ne s'est rien imaginé, que ce que Mr. *Bayle* a écrit, & il a apperçu l'état de la question, dans le point de vûe où Mr. *Bayle* l'a posé. Mais avant que d'aller plus loin, on auroit souhaité que nôtre Philosophe s'expliquât nettement, s'il croit que ces Mystéres impliquent contradiction, ou s'il ne le croit pas. On lui auroit prouvé facilement, quelle qu'eut pu être sa réponse, qu'il retomboit dans la con-

* p. 459. † p. 460.

tradiction avec lui-même. De plus on auroit ſouhaité, que Mr. *Bayle* eut expliqué, comment il arrive dans les Sciences humaines qu'une propoſition ſoit certaine, quoi qu'elle donne lieu à des conſéquences évidentes, qui ſemblent renfermer des contradictions formelles. On lui avoit repréſenté plus d'une fois les conſéquences qui ſuivent de l'éternité & de la diviſibilité de la matiere à l'infini. Mr. *Jaquelot* lui auroit été fort obligé de lui apprendre quelque ſolution meilleure que celle qu'il a avancée : mais nôtre Philoſophe a craint de s'en approcher, comme du feu. Pourquoi donc la condition de la Religion ſeroit-elle pire que celle des Sciences humaines les mieux demontrées.

Au fond Mr. *Bayle* nie que l'Abbé Pyrrhonien ait voulu prouver que *la Trinité & l'Union hypoſtatique impliquent contradiction.* Je ſoûtiens au contraire que c'eſt le deſſein de l'Abbé & l'intention de nôtre Philoſophe. Pour en être convaincu, il faut demeurer d'accord, que le myſtére de la Trinité eſt toûjours venu ſur les rangs quand Mr. *Bayle* a parlé de l'oppoſition de la Raiſon avec la Foi; c'eſt un des plus forts argumens qu'il ait employé pour prouver ſa Théſe. Cela poſé, perſonne n'ignore que Mr. *Bayle* a ſouvent fait des réfléxions ſur ce Myſtére, ſous des noms empruntez, tendant toûjours à ſon but. Deſorte qu'on eſt bien fondé à rejoindre ces réflexions, quel que ſoit le perſonnage qui parle, lors qu'il a le même deſſein ; & que d'ailleurs on ne lui fait dire rien de contraire à ſes Hypothéſes. Ainſi on a été bien fondé d'expliquer les penſées que Mr. *Bayle* attribue à l'Abbé Pyrrhonien par les

ex-

expreſſions & par les penſées qu'il avoit inſinuées à *Simonide.* Puis que leur deſſein & leurs vûes étoient ſemblables. Davantage, quoi que l'Abbé Pyrrhonien ne ſe ſoit pas ſervi du terme exprès *contradiction*, il ne laiſſe pas de dire la même choſe.

Mais Mr. *Bayle* eſt hardi, dans les endroits mêmes qui donneroient de la confuſion à un honnête homme. En voici la preuve. On avoit montré, dans l'*Examen* * que la penſée de l'Abbé Pyrrhonien étoit, de faire tomber en contradiction, le dogme de la Tranſubſtantiation. *Je ſuis ſurpris*, dit Mr. Jaquelot, *de trouver ſi ſouvent Mr.* Bayle *attaché à des vetilles & à de petites chicanes. Que veut-il donc conclurre de cette maxime* „ que les choſes qui ne ſont pas dif„ férentes d'une troiſieme ne différent point entre elles? *N'eſt ce pas dire, qu'un ſeul Dieu ne peut être trois perſonnes, parce qu'il implique contradiction qu'un ſoit trois & que trois faſſent un. Que ſignifient ces paroles?* cependant „ le myſtére de la Trinité nous a convaincus, „ que les perſonnes peuvent être multipliées, „ ſans que les individus & les natures ceſſent „ d'être uniques, *s'il n'en veut conclurre la même contradiction.*

C'eſt à cela que Mr. *Bayle* devoit répondre, pour montrer que l'Abbé Pyrrhonien ne prétendoit pas que le myſtére de la Trinité impliquât contradiction, & ne ſe pas contenter d'accrocher la chicane au mot *contradiction* emprunté de *Simonide.* Ce n'eſt point là, ſes amis mêmes ſeront contraints d'en demeurer d'accord, le procédé d'un honnête homme, que de ſentir ſa déroute & de faire le fanfaron, juſqu'à dire, † *Ce ſe-*

* *Exam.* p. 424. † *Entret.* p. 452.

roit trop vivement piquer Mr. Jaquelot *que de dire au juſte ce que c'eſt*, il entend, vouloir établir un fait, ſavoir, que l'Abbé Pyrrhonien ait prétendu prouver que la Trinité impliquoit contradiction, dont il n'y a, dit-il, *nulle trace dans un Livre. Epargnons lui ce chagrin en cas que nos* Entretiens *s'impriment, comme cela pourroit bien arriver.* Quelle extravagante rodomontade !

Il ne dit rien de l'Incarnation, je m'en étonne. Car de la maniere qu'il répond, il lui auroit été facile de contredire celui qui diroit, qu'il eſt jour, quand le Soleil luit. Mr. *Jaquelot* avoit remarqué qu'on ne donnoit en France la communion à ceux des Luthériens qui la demandoient, qu'après les avoir avertis de leurs erreurs, & qu'on en uſoit de la ſorte parce qu'elles ne renverſent pas les fondemens du ſalut, puis que les Luthériens n'adorent point le ſacrement & qu'ils ne prétendent pas réitérer le ſacrifice propitiatoire de Jeſus Chriſt.

Mr. *Bayle* pour dire quelque choſe ſe ſert d'une mauvaiſe ruſe. * *On a donc cru*, dit-il, *que Mr.* Jaquelot *méritoit d'être averti que l'excès de ſes notions choquoit le Luthéraniſme.* Mr. *Bayle* devoit garder de tels avis pour des gens de ſa trempe. Mr. *Jaquelot* ne ſait ce que c'eſt, d'avoir des ménagemens préjudiciables à la Vérité.

Nôtre Philoſophe ajoute, que Mr. Jaquelot * *avoüeroit la même choſe de la Tranſubſtantiation*, c'eſt-à-dire qu'elle ne renverſe pas les fondemens du ſalut, *ſi les Luthériens l'enſeignoient ſeparée des rites & des pratiques dont elle eſt accompagnée dans la Communion Romaine.*

* p. 466. † p. 467.

ne. En ce cas-là, continue-t-il, *le Synode National de Charenton en* 1631 *n'eut pas jugé du Luthéranisme moins favorablement qu'il en jugea.* Mr. *Bayle*, à ce que je vois, étoit fort ignorant dans la Religion qu'il professoit; puis qu'il ne savoit pas, que la Transubstantiation détruit la nature de l'Eucharistie, soit à l'égard de la matiere du Sacrement, ni aiant ni pain, ni vin, soit à l'égard du dessein de Jesus-Christ, qui n'a point été de nous faire réitérer son sacrifice. Cependant nôtre Philosophe triomphe à son ordinaire. * *Je reviens*, dit-il, *à Mr.* Jaquelot *pour dire que sa réponse ne le tire d'aucune difficulté, & que s'il se fut tû comme à l'égard de l'autre objection que Mr.* Bayle *ajouta à la prémiere, il eut été plus prudent.* Concluons de toutes ses fanfaronnades, qu'il y a deux choses qui rendent un homme incapable de recevoir aucune instruction, la mauvaise foi, & l'imagination blessée ou transportée de fureur. Il est vrai que dans la guerre, la fureur est souvent d'un grand usage, on se sert de tout ce qu'on rencontre, *furor arma ministrat*; mais il n'en est pas de même dans les combats d'esprit, ni dans la recherche de la Vérité, la colére n'est propre, qu'à faire dire des sottises.

Mr. *Bayle* finit, comme il a commencé. Il fait une petite Critique sans jugement, pour remplir ensuite quelques pages d'injures contre Mr. *Jaquelot.* L'Abbé Pyrrhonien avoit conclu de ce que la conservation est une création continuée † *que nous ne pouvons pas être assurez d'être le même homme deux momens de suite.* Il avoit introduit un Théologien qui répondoit que les idées de la sagesse de Dieu nous pou-

* p. 468. † *Ibid.*

voient donner une certitude légitime, que nous avons aujourd'hui la même ame, que nous avions hier, avanthier &c... Mr. *Jaquelot* approuve cette réponſe, & la croit très-bonne. Mais Mr. *Bayle* prononçant ſur la diſpute des deux Abbez en juge d'une autre maniere, car * *il conclut qu'il ne faloit point s'amuſer à la diſpute avec des Pyrrhoniens, ni s'imaginer que leurs Sophiſmes puiſſent être commodément éludez* PAR LES SEULES FORCES DE LA RAISON, *qu'il faloit avant toutes choſes leur faire ſentir l'infirmité de la Raiſon, afin que ce ſentiment les porte à recourir à un meilleur Guide, qui eſt la Foi.*

Nouvelle méthode, de réfuter les Pyrrhoniens par la Foi. Mr. *Bayle* découvre un peu trop ſon jeu. Ce ſeul endroit ſuffit pour perſuader les Lecteurs, qu'il ſe joue d'eux & qu'il abandonne la Religion aux inſultes des Philoſophes. On n'ignore pas que les Pyrrhoniens affectent de douter de tout. Il eſt même difficile de ſe perſuader que ces Philoſophes aient parlé ſincérement, tant on trouve de puériles chicanes dans leurs Ecrits, indignes d'être propoſées ſerieuſement par des gens raiſonnables. Il ſeroit aiſé d'en donner pluſieurs exemples tirez de leur plus célébre Auteur †. Néanmoins il plait à Mr. *Bayle* de décider, qu'*il ne faut point s'imaginer que leurs Sophiſmes puiſſent être commodément éludez par les ſeules forces de la Raiſon.* Il veut qu'on agiſſe avec eux, comme avec les devots les plus ſoumis à la Révélation, non ſeulement lors qu'il eſt queſtion des myſtéres de la Trinité & de l'Incarnation, ce qui ſeroit véritable, mais auſſi quand il ne s'agit que de ſavoir

* p. 469. † *Sextus Empiricus.*

voir, *si nous avons aujourd'hui la même ame que nous avions hier.* Il y a sans contredit bien du venin dans une proscription si universelle de la Raison, il faudroit être d'une grande stupidité, pour ne s'en pas appercevoir.

Cependant Mr. *Jaquelot* * s'étoit contenté de remarquer qu'on auroit raison de trouver fort suspecte, la décision de Mr. *Bayle* sur la dispute des deux Abbez. Puis qu'il donnoit gain de cause à celui qui détruisoit l'usage de la Raison ; & cela, avec tant d'étendue, qu'il ne croioit pas, que la Raison pût nous assurer, que nous fussions aujourd'hui les mêmes personnes, par rapport à l'Ame, que nous étions, il y a vint ans.

Cette remarque a fort irrité Mr. *Bayle.* C'est une bévûe grossiere de Mr. *Jaquelot* qui a réfuté son propre jugement, dans une même page. Il répéte cela fort souvent, † il rougit pour Mr. *Jaquelot* & pour l'honneur de son caractére, de ce que ce Ministre n'en rougit pas lui-même. Quel travers d'esprit! ne faudroit-il point l'imputer à sa maladie? Je serois porté à le croire, si de pareils égaremens ne regnoient dans tout cet Ouvrage. C'est l'esprit dominant qui animoit sa plume. Quoi qu'il en soit, on ne sauroit guére raisonner d'une maniere plus pitoyable, que de prétendre que Mr. *Jaquelot* se soit contredit en approuvant la réponse du Théologien une des parties contestantes, & en condamnant le jugement de Mr. *Bayle* qui ne l'approuve pas. Bien loin qu'il y ait aucune contradiction, qu'au contraire ces deux choses sont liées si étroitement l'une avec l'autre, qu'il est impossible de les séparer. Si le

* *Exam.* p. 430. † p. 472.

raiſonnement du Théologien eſt bon, Mr. *Bayle* devoit l'approuver, plûtôt que d'y renoncer.

Enfin Mr. *Bayle* Avocat né des Pyrrhoniens demande à Mr. Jaquelot *s'il faut pourſuivre ces Philoſophes de coin en coin, juſques à ce qu'on les ait forcez à convenir que nos myſtéres ſont conformes à la Raiſon, & ſi pendant ces diſputes, il faut ſuſpendre les actes de foi par rapport à nos myſtéres, car ce ſeroit croire témérairement, que de croire avant que d'avoir réfuté tous les Sophiſmes de ces gens-là.* Il eſt aiſé de répondre à Mr. *Bayle* qu'il faut agir avec les Pyrrhoniens, comme on fait avec les autres hommes. Quand on eſt une fois perſuadé d'une vérité par une raiſon convaincante, on la croit, quoi qu'on ne puiſſe impoſer ſilence aux Chicaneurs, ni aux Opiniâtres. Sans même aller ſi loin, Mr. *Bayle* ne ſavoit-il pas, qu'ordinairement les diſputes ne ſe terminent point par un ſilence à quoi l'un des Antagoniſtes auroit été réduit, chacun demeure ferme dans ſon ſentiment, & laiſſe ſon Adverſaire, dans une opinion contraire, ſoit qu'elle ſoit véritable, ſoit qu'elle ſoit fauſſe. Diſons encore qu'il n'y a point de diſputeurs qui méritent quelquefois d'être mépriſez, plus que les Pyrrhoniens, ces Philoſophes favoris de Mr. *Bayle*. Eſt-ce qu'un homme raiſonnable voudroit s'amuſer à réfuter cette chicanerie ſuivant laquelle, il ſeroit faux de dire* *qu'on creuſe un puits*, parce que ſi c'eſt un *puits* il eſt déja fait, & on ne ſauroit dire qu'*on le creuſe*.

Je voudrois bien ſavoir quelle demonſtration auroit été capable de fermer la bouche à Mr. *Bayle* ? Hardi comme il étoit à nier ce qu'il avoit

* *C'eſt un raiſonnement de* Sextus Empiricus,

avoit dit, & à s'attribuer la victoire, lors qu'il étoit contraint de garder le silence sur les grossieres contradictions qu'on lui reprochoit; sur ce qu'il n'a jamais posé le véritable état de la question; qu'il ne l'a pas voulu voir, quoi qu'on le lui ait mis souvent devant les yeux, & qu'il n'ait pu répondre aux raisons avec lesquelles on avoit combattu & détruit ses pernicieux sentimens. C'est ici la fin de sa vie & de ses Ecrits, ce sera aussi la fin de cette dispute.

CHAPITRE XXIX.

Conclusion de cette Controverse, par quelques Réflexions.

ON peut assurer les Lecteurs que cette dispute est finie. Quand même Mr. *Bayle* auroit vécu plus long-tems, il n'auroit pu faire autre chose, que des répétitions, qu'il auroit fallu négliger, ou tomber dans des redites ennuieuses; ce qu'on n'a fait peut-être, que trop souvent.

C'est une chose triste, que de voir un habile homme employer son savoir & ses talens à ébranler les véritez capitales de la Religion. On peut même reconnoitre que souvent les Philosophes qui portent des coups à ses véritez, ne sont pas ceux qui en connoissent les fondemens, ni qui les aient le mieux étudiez. On n'est pas habile Théologien, pour exceller dans quelques autres Sciences.

Mais il n'est rien de plus criminel, ni de plus digne de l'aversion des honnêtes gens, que de combattre la Religion, sous l'étendart de la Re-

Religion. On a fait ce reproche à Mr. *Bayle*, & ſes Amis ont fait plus d'effort que lui-même pour le juſtifier, en diſant, qu'il ne faut point juger du cœur ni de l'intention d'un homme; que cela appartient à Dieu ſeul. Il eſt vrai qu'il n'y a que Dieu qui puiſſe avoir une pleine certitude des penſées du cœur. Mais cela n'empêche pas, qu'on ne ſoit bien fondé à juger de l'intention d'une perſonne, par ſes paroles, ſur tout quand on s'explique ſur un ſujet grave & important, comme la Religion. Puiſque l'édification qu'on doit à l'Egliſe, & le ſcandale qu'il faut éviter, engagent un honnête homme à prendre toutes les précautions imaginables dans une matiere ſi délicate. Il eſt vrai que la charité ne doit pas être ſoupçonneuſe : mais il eſt encore plus certain, qu'elle ne doit pas tomber dans un entier aveuglement.

Je voudrois bien ſavoir pourquoi Mr. *Bayle* s'eſt appliqué depuis plus de vint ans, à écrire avec opiniâtreté, en faveur des Athées? Pourquoi a-t-il déplié toutes les forces de ſon Eſprit dans la controverſe qu'il a eue avec Mr. *Jaquelot*, afin d'oppoſer les véritez capitales de la Religion, aux Lumieres naturelles de la droite Raiſon? Pourquoi s'eſt-il efforcé de détruire entierement la Liberté de l'homme, & de rendre Dieu la véritable origine du mal & le ſeul Auteur du péché? Deux choſes qui renverſeroient de fond en comble les fondemens de la Religion, ſi elles étoient véritables. Qu'on ne diſe pas qu'il eſt incertain ſi ce ſont là les ſentimens de Mr. *Bayle*; il faut être aveugle pour ne les avoir pas remarquez, dans cette diſpute.

Au fond, les Libertins qui le prendront pour

pour guide, pourront aisément reconnoître, s'ils lisent les Ouvrages de ce Philosophe avec assez d'esprit pour comprendre ce qu'ils liront, que Mr. *Bayle* dans l'affectation qu'il avoit d'établir le Pyrrhonisme & de raisonner sur le pour & sur le contre, afin de faire paroître son grand génie, a avancé des raisons sur l'existence de Dieu & sur la nature spirituelle de l'Ame, incomparablement plus fortes, que celles qu'il a prêtées aux Philosophes Payens & à d'autres, pour combattre ces importantes véritez. Tout ce qu'il a pu produire contre la Religion, roule sur la permission du péché, qui est à la vérité accompagnée de quelques difficultez à cause que nous ne connoissons pas toutes les raisons de la conduite de Dieu.

S'il en étoit demeuré là, on n'auroit eu aucun dispute avec lui. Mais comme il connoissoit très-bien, que ces difficultez ne suffisoient pas pour l'exécution de son dessein, il a voulu prouver, que Dieu étoit Auteur du péché, & que le franc-arbitre n'étoit qu'une idée agréable & néanmoins chimérique dont l'homme se flattoit. C'est ainsi que ce bel Esprit s'est précipité d'un abyme dans un autre. S'il l'a fait de bonne foi, ou s'il l'a fait de gayeté de cœur afin de se distinguer, on ne prétend pas le décider: ce qu'on en doit conclurre, c'est que chacun doit travailler à son salut avec une sainte fraieur, en s'appliquant à l'étude de la Vérité pour la connoitre & pour la faire connoitre aux autres, plûtôt que pour l'environner & la couvrir de doutes & d'obscuritez.

Car enfin ce seroit se conduire en bête & agir contre le sens commun, que d'attendre indolemment & de risquer les suites formi-

da-

dables de l'Eternité, sans avoir d'autre garant d'une sécurité si brutale, que quelques difficultez bonnes ou mauvaises, sur quelqu'article de la Religion. Ce procédé est directement contraire à la conduite qu'une Créature raisonnable doit tenir, tant il est évidemment opposé, aux plus simples lumieres de la Prudence & du Sens commun. Puis que c'est une maxime claire & inconteſtable que dans les affaires importantes, entre lesquelles la Religion doit tenir le prémier rang, on ne sauroit prendre trop de précautions.

La derniere réflexion qu'on doit faire sur cette dispute, c'est que les principes de la Prédestination absolue, ont fourni des armes à Mr. *Bayle* & à plusieurs autres avant lui, pour insulter & pour combattre la Religion. J'avoue que si cette doctrine étoit clairement contenue dans la Parole de Dieu, il faudroit la recevoir avec soûmission, quelque grandes que soient les difficultez qu'elle fait naitre. Mais bien loin, qu'elle y soit enseignée avec cette évidence nécessaire pour produire ce parfait acquiescement, qu'au contraire cette seule proposition inconteſtable & par la Raison & par la Révélation, que Dieu ne peut être la cause du mal ni l'Auteur du péché, paroit incompatible avec elle.

Aussi ce dogme étoit inconnu dans l'Eglise primitive avant la vieillesse de S. *Augustin* & le tems de ses *Retractations*, comme les Théologiens les plus habiles en conviennent. Il est même rejetté encore aujourd'hui, par le plus grand nombre des Chrétiens.

On souhaiteroit que tous ceux qui en sont capables voulussent examiner en conscience & devant Dieu, sans se faire une Loi de défendre.

dre, à quelque prix que ce soit, le parti dans lequel on est engagé, 1. La vérité de ce dogme, 2. Son utilité, 3. Sa nécessité pour le salut. Peut-être reconnoitroit-on sans peine, que la charité, & l'équité exigent, qu'on laisse à chacun la liberté de suivre les mouvemens de sa conscience, sans que cette diversité de sentiment produise aucun trouble, ni aucune division dans l'Eglise: tout de même que la différence d'opinion, sur la persévérance, n'y en produit aucun.

Si on médite la nature de la Prédestination absolue, il faudra se satisfaire sur les difficultez qu'on a tant de fois représentées, & que Mr. *Bayle* a poussées plus fortement qu'on n'avoit jamais fait. On est obligé nécessairement d'y répondre, car le doute seul & la crainte *de faire Dieu Auteur du péché* est une raison trop suffisante, pour rejetter des principes, d'où on peut tirer de semblables conséquences. Ces endroits ont été indiquez dans l'*Examen de la Théologie de Mr.* Bayle.

Il ne faut pas s'imaginer que le souverain droit de Dieu puisse être une bonne solution de ces difficultez. Car 1. on ne sauroit conclurre de ce souverain droit, ni de la prééminence de Dieu qu'il puisse être en aucune maniere l'Auteur du péché: c'est dequoi tous les Théologiens doivent convenir.

2. L'usage qu'on prétend faire de ce souverain droit dans cette question, ne sert qu'à augmenter les difficultez. D'autant que l'Ecriture qui exalte toujours la bonté & la miséricorde de Dieu, par dessus sa justice & sa sévérité, ne permet pas de croire que Dieu si bon, si miséricordieux, ait voulu, par son seul bon

plaisir

plaisir & pour exercer ce droit souverain, ne sauver que deux ou trois personnes d'entre un million qu'il condamne aux peines éternelles.

Ceux qui disent qu'il en a usé de la sorte, sans aucun égard au péché, quoi qu'il les condamne pour leurs péchez, disent des choses, contre lesquelles la conscience se soûleve avec horreur.

Pour ceux qui croient éviter la difficulté, en disant que Dieu a égard au péché dans la réprobation absolue, ils se trompent; la difficulté revient toujours. Car puisque la mort de Jesus-Christ étoit suffisante pour le salut de tous les hommes & par conséquent pour satisfaire la justice de Dieu, à l'égard de tous les hommes, on demandera toûjours avec le même étonnement, pourquoi Dieu n'auroit voulu appliquer le mérite de Jesus-Christ qu'à trois ou quatre personnes d'entre un million qu'il laisse dans la condamnation. On a recours à son bon plaisir, à son souverain droit. Desorte que la difficulté revient, comme auparavant.

Mais supposons, que cette doctrine soit véritable: ce ne sera tout au plus, qu'un dogme de pure spéculation, *qui ne peut être d'aucune utilité*, qui ne sert de rien à la piété, & pour lequel par conséquent la justice & la charité ne doivent pas souffrir qu'on se sépare les uns d'avec les autres, ni qu'on fasse un schisme dans l'Eglise. Or que ce dogme ne soit, ni ne puisse être d'aucun usage, cela paroit demonstrativement, de ce que personne ne sauroit savoir si son nom est écrit dans le Livre des Elus, ni sonder ce secret du conseil de Dieu. On peut appliquer ici la maxime de droit, *de iis quæ non apparent & quæ non sunt idem esto judicium.*

Il ne sert de rien à la piété qu'il y ait un tel decret, puis qu'il est impossible de le connoître, sans une révélation particuliere. On doit lire pour en être persuadé le dernier chapitre de la *Conformité de la Foi, avec la Raison.*

Enfin ce dogme *n'est point nécessaire à salut* Les plus sages Théologiens, quoi que Prédestinateurs rigides, en conviennent. On * a produit leurs témoignages: & il n'y peut avoir que des Docteurs ignorans ou entêtez qui osent dire le contraire.

Nous finirons donc cette controverse, en suppliant & en exhortant toutes les Puissances souveraines qui font profession de la Religion Réformée, de faire une serieuse attention à ces dernieres remarques. La prudence & la charité suffiront, pour leur faire comprendre, qu'il est de leur devoir & de leur piété de laisser à chacun la liberté de croire ce que sa conscience lui dictera, sur des questions qui ne sont d'aucune utilité & qui n'ont servi qu'à troubler l'Eglise de Dieu. Le tems passé a dû dissiper la chaleur & l'aigreur des partis opposez. L'avenir produira la connoissance de la Vérité, quand on sera en pleine liberté de la chercher, & de la professer.

Dieu veuille inspirer à tous les Chrétiens Reformez cette union de sentimens & de cœurs! *Bienheureux sont ceux qui procurent la paix, car ils seront appellez Enfans de Dieu.*

* *Examen*, p. 64.

FIN.

B, 8